

Micheline Labelle, Geneviève Turcotte,  
Marianne Kempeneers et Deidre Meintel

(1987)

# HISTOIRES D'IMMIGRÉES

Itinéraires d'ouvrières colombiennes,  
grecques, haïtiennes et portugaises  
de Montréal

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES  
CHICOUTIMI, QUÉBEC  
<http://classiques.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES](#).

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,  
Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi

Courriel: [Brunet\\_diane@hotmail.com](mailto:Brunet_diane@hotmail.com)

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales

à partir du livre de :

Micheline Labelle, Geneviève Turcotte, Marianne Kempeneers et  
Deidre Meintel

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES. Itinéraires d'ouvrières colom-  
biennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal.**

Montréal : Les Éditions du Boréal Express, 1987, 275 pp.

[Mme Labelle nous a accordé le 9 janvier 2018 son autorisation de diffuser en  
libre accès à tous cette publication dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [labelle.m@uqam.ca](mailto:labelle.m@uqam.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008  
pour Macintosh.

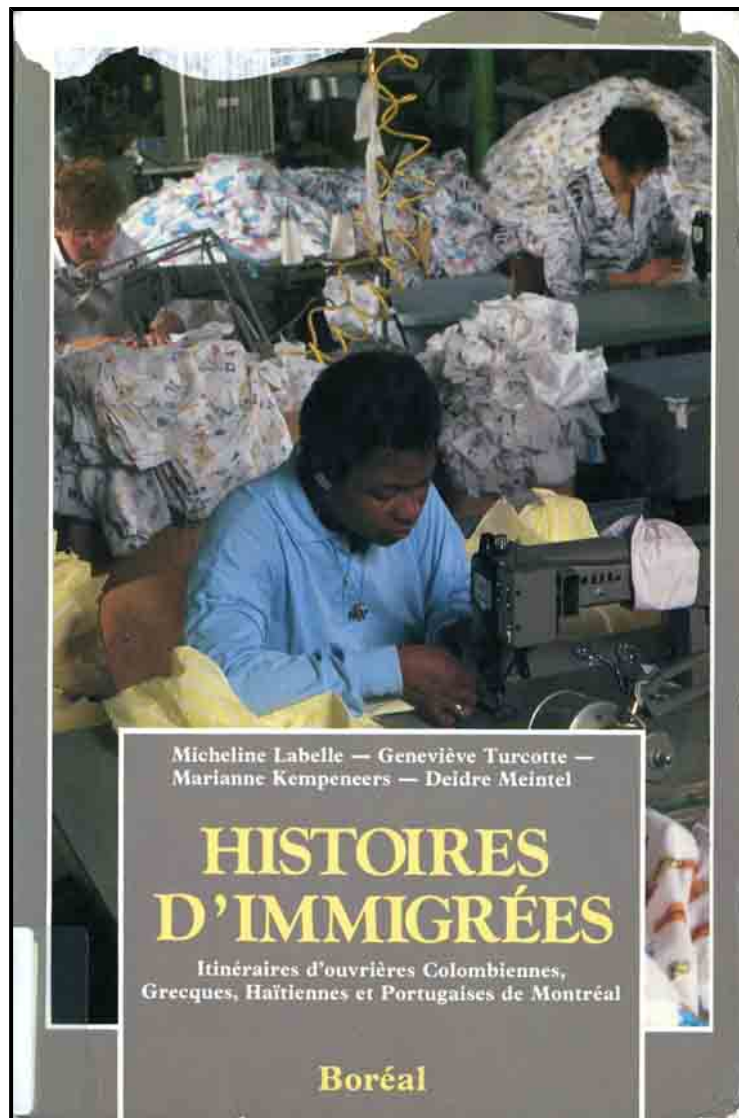
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 21 mars 2018 à Chicoutimi, Québec.



Micheline Labelle, Geneviève Turcotte,  
Marianne Kempeneers et Deidre Meintel

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**  
Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.



Montréal : Les Éditions du Boréal Express, 1987, 275 pp.

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**

*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

**QUATRIÈME DE COUVERTURE**

[Retour à la table des matières](#)

Jeunes célibataires ou mères de familles, citadines ou paysannes, elles travaillent comme domestiques ou comme ouvrières dans les manufactures de vêtements ; elles sont employées des services d'entretien dans les tours à bureaux, ou encore elles sont couturières à domicile. Elles font partie d'un contingent de près d'un demi-million de femmes qui ont immigré au Québec depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les statistiques officielles laissent à peine deviner leur présence, qui est pourtant un fait central de la société québécoise.

Résultat d'une longue enquête sur le terrain et d'une analyse approfondie du phénomène migratoire, ce livre retrace, pour la première fois, les itinéraires de ces femmes, depuis les pays d'origine jusqu'à leur adaptation dans un milieu urbain comme celui de Montréal. Il fait mieux et plus que sortir les immigrées de l'ombre, il donne largement la parole à quelques-unes d'entre elles qui en ont long à raconter... S'ils ne peuvent laisser personne indifférent, les récits de ces femmes ont peut-être surtout le mérite de jeter un éclairage troublant et révélateur sur les migrations internationales.

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[6]

*Données de catalogage avant publication (Canada)*

Vedette principale au titre

Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal.

Bibliographie

2-89052-170-2

Travailleurs étrangers - Québec (Province) - Montréal.

Immigrantes - Travail - Québec (Province) - Montréal.

Immigrantes - Québec (Province) - Montréal - Conditions sociales. I.  
Labelle, Micheline, 1940- .

HD6057.5.C32M65 1987 331.6'2'0971428 C87-096104-7

Photo de la couverture : Gilles Savoie

Les Éditions du Boréal Express

5450, chemin de la Côte-des-Neiges,

bureau 212, Montréal, H3T 1Y6

ISBN : 2-89052-170-2

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1987.

Bibliothèque nationale du Québec

[275]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**  
*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

## Table des matières

[Avant-propos](#) [7]

[Introduction](#) [9]

### **[Première partie](#) — Les pays d'origine** [30]

- Chapitre 1. [Le Portugal](#) [35]
- Chapitre 2. [La Grèce](#) [59]
- Chapitre 3. [La Colombie](#) [75]
- Chapitre 4. [Haïti](#) [97]

### **[Deuxième partie](#) — Émigrer** [119]

Chapitre 5. [Le procès migratoire](#) [121]

- [Pourquoi émigrer](#) [123]
- [Comment émigrer](#) [131]
- [L'arrivée au Québec](#) [137]

### **[Troisième partie](#) — Vivre au Québec** [143]

Chapitre 6. [Travailler au Québec](#) [145]

- [L'accès à l'emploi](#) [156]
- [Les filières d'emploi](#) [163]
- [La discontinuité dans l'emploi](#) [174]
- [Surproductivité et ghettoïsation](#) [206]
- [Le rapport au travail](#) [211]



**Chapitre 7. [Famille et parenté](#) [223]**

*[Le réseau de parenté à Montréal](#)* [224]

*[Rapports au sein du ménage](#)* [232]

[Conclusion](#) [243]

[Notes](#) [249]

[Bibliographie](#) [263]

[7]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**  
*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

**AVANT-PROPOS**

[Retour à la table des matières](#)

Ce livre est le fruit d'une longue enquête menée auprès de soixante-seize ouvrières immigrées de Montréal. Leurs témoignages, recueillis sur cassettes dans la langue d'origine puis traduits et transcrits, représentent près de 15 000 pages de texte. Seuls des extraits, fidèlement restitués, de ce document apparaissent dans notre ouvrage. Le corpus original, tant oral qu'écrit, peut être sans difficulté consulté au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

Ce sont ces femmes que nous voulons, d'abord et avant tout, remercier. La richesse de leur expérience, l'acuité de leurs réflexions nous ont révélé des facettes inattendues et par ailleurs bien réelles du travail ouvrier. Certaines se sont montrées étonnées de l'intérêt que nous leur portions et parfois même gênées : leurs récits sont empreints d'une certaine réserve, voire d'une grande pudeur. D'autres, au contraire, y ont vu l'occasion de prendre pour une fois la parole et ont donné libre cours à leurs émotions, à leur générosité aussi, d'où l'extraordinaire intensité de leurs récits. En dépit des charges lourdes, multiples et souvent pénibles, qui sont les leurs, elles ont su nous accueillir avec chaleur. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance.

Nous tenons à souligner la précieuse collaboration des chercheuses Andrée Demers, Denise Desrosiers et Johanne Dinelle, ainsi que celle des intervieweuses Monique Dauphin, Nora Dinegri, Rosemay Eustache, Irène Furnaris, Ilda Januario, Cecilia Millan, Maria Margarida

Salvador et Popi Soteriou qui, à un moment ou à un autre, ont fait partie de notre équipe de recherche.

Plusieurs personnes ont facilité nos démarches : Ertha Elysée Auguste, Adeline Chancy, Ana Paul Cruz, le Père José Manuel Freitas, [8] Galo Guerrero, Aleyda Lamotte, Yolaine Jumelle, Michèle Louis, Mathilde Marchand, Inès Monreal, Fatima Oliveira, le Père Guil-lermo Perez, Lise Pierre-Pierre, Danae Teodorakopoulos, Irène Tipaldos, Marlène Valcin et Clementina Vieira. Nous les en remercions, de même que les organisations et associations suivantes : l'Association des travailleurs grecs, l'Association helléno-québécoise, le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, le CLSC Montréal-Nord, le CLSC Jean-Talon, le Centre éducatif des Haïtiens de Montréal, le Centre multi-ethnique Saint-Louis, le Centre d'orientation pour immigrants latino-américains, le Centre portugais de référence et de promotion sociale, le Centre social d'aide aux immigrants, l'Hiron-delle, la Maison d'Haïti, le Service d'aide aux Néo-Québécois et immigrants, l'Union des travailleurs immigrants du Québec.

Cette recherche n'aurait pas été possible sans l'appui financier fourni par :

- le Conseil des recherches en sciences humaines (CRSH),
- le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS),
- le Fonds institutionnel de recherche de l'Université du Québec à Montréal (FIR, UQAM),
- le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR),
- le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec,
- le Secrétariat d'État au multiculturalisme.

Merci enfin à Andrée Yanacopoulo pour la révision du manuscrit et à Chantal Turcotte, Joanne Noël et Ghyslaine Éthier pour leur travail minutieux de traitement de texte.

[9]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.***Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.***INTRODUCTION**[Retour à la table des matières](#)

Venues de Grèce, d'Haïti, de Colombie et du Portugal, des ouvrières racontent ici leur expérience. Toutes sont issues de familles paysannes ou de couches populaires urbaines. Elles sont venues à Montréal, les unes pour rejoindre un membre de leur famille, les autres seules. Quel qu'ait été leur statut, elles sont très vite entrées sur le marché du travail, en dépit et en raison de leurs responsabilités familiales. Leur histoire illustre le rôle central joué par les femmes dans les migrations internationales de travail.

Tant aux États-Unis qu'en Europe ou au Québec les statistiques tendent à démontrer l'importance croissante des femmes dans les flux migratoires. Mortimer et Bryce-Laporte<sup>1</sup> ont nettement mis en évidence les caractéristiques de la « nouvelle immigration » des décennies 70 et 80 aux États-Unis : surféminité, apparition de nouvelles régions du globe (les Caraïbes, l'Amérique latine et l'Asie) comme grandes pourvoyeuses de main-d'oeuvre en lieu et place de l'Europe, importance des flux d'illégaux et de réfugiés (15% des 100 millions de travailleurs en 1980, selon Portès et Walton)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> 1. E.M. Mortimer et R.S. Bryce-Laporte (dir.), *Female Immigrants to the United States : Caribbean, Latin American and African Experiences*, Washington, Research Institute on Immigration and Ethnic Studies, Smithsonian Institution, 1981, p. xv.

<sup>2</sup> 2. A. Portès et J. Walton, *Labor, Class and the International System*, New York, Academic Press, 1981, p. 178.

En Europe de l'Ouest, de 30% de la population totale immigrée qu'elles étaient en 1975, les femmes du Tiers-Monde et de l'Europe du Sud (dite la périphérie européenne) sont devenues 40% de la population migrante en 1980 ; elles représentent 25% de la population active immigrée<sup>3</sup>. Mais leur participation demeure largement sous-estimée parce que, d'une part, l'institution du parrainage masque souvent leur accès au marché du travail et que, d'autre part, c'est surtout dans les secteurs informels de l'économie qu'elles sont actives, et dans le travail au noir, en expansion<sup>4</sup>.

[10]

Des 914 000 immigrants admis au Québec, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, près de la moitié (439 000) étaient des femmes. En 1981, 270 000 d'entre elles étaient encore au pays et représentaient environ 8% des Québécoises et 18% des Montréalaises, la majorité (soit 88%) résidant dans la métropole<sup>5</sup>. Il s'agit là d'une proportion relativement stable depuis le début du siècle, puisque alors elle était déjà de 5,5%<sup>6</sup>.

Cependant, cette représentation des femmes dans l'immigration internationale varie selon le pays de naissance. C'est ainsi que, dans le cas de la Grèce et du Portugal, les hommes sont toujours légèrement surreprésentés par rapport aux femmes alors que les Haïtiennes, à l'instar des Antillaises<sup>7</sup>, et les Colombiennes sont généralement plus

<sup>3</sup> A. Phizacklea (dir.), *One Way Ticket, Migration and Female Labor*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1983, p. 2.

<sup>4</sup> *Ibid.* Voir aussi M. Morokvasic, « Birds of Passage are also Women », *International Migration Review*, vol. 18, 1984, p. 887 ; et R. Silberman, « Femmes immigrées, une discrimination supplémentaire », GRECO 13, *Recherches sur les migrations internationales*, CNRS, vol. 4, n° 5, 1982, p. 111-130.

<sup>5</sup> D. Desrosiers, Quelques groupes de femmes québécoises : similitude et/ou divergence quant aux caractéristiques socio-démographiques (Colombie, Grèce, Haïti et Portugal), Montréal, Centre de recherches caraïbes (Université de Montréal) et Département de sociologie (UQAM), 1985, p. 7.

<sup>6</sup> A. Lamotte, Les autres Québécoises. Etude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1985, p. 19.

<sup>7</sup> Voir M. Labelle, S. Larose et V. Piché, *L'immigration caraïbienne au Canada et au Québec : aspects statistiques*, Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1983.

nombreuses que leurs compatriotes masculins à venir se fixer au Québec. C'est ce qu'illustrent les tableaux 1 et 2.

Par ailleurs, le net changement survenu dans la composition ethnique de l'immigration internationale depuis 1970 est imputable à la levée des mesures restrictives de la politique canadienne d'immigration. Lors du recensement effectué en 1971, environ 80% de la population féminine immigrée était de souche européenne (Italie, Grande-Bretagne, France, Grèce, Belgique, Pologne, Hon-

**Tableau 1**  
**Volume de la population née en Colombie, Grèce, Haïti et Portugal selon le sexe, Québec, 1946-1981**

Pays d'origine	Femmes	Hommes
Colombie	950	845
Grèce	13 590	14 715
Haïti	13 995	11 785
Portugal	10 535	10 895
Population née hors du Canada	257 750	261 840

Source : D. Desrosiers, *Quelques groupes de femmes québécoises, similitudes et /ou divergences quant aux caractéristiques socio-démographiques, (Colombie, Grèce, Haïti et Portugal)*, Montréal, Centre de recherches caraïbes (Université de Montréal) et Département de sociologie (UQAM), 1985.

[11]

**Tableau 2**  
**Répartition de la population recensée au Québec en 1981**  
**selon le sexe, le pays de naissance et l'origine ethnique**

Pays de naissance et origine ethnique*	Femmes	Hommes	Total	% des femmes
<i>Colombie</i>				
Née en Colombie	950	855	1805	52,6
Origine ethnique colombienne**	1 184	1 109	2 293	51,6
<i>Grèce</i>				
Née en Grèce	13 805	14 830	28 635	48,2
Origine ethnique grecque	23 675	25 745	49 420	47,9
<i>Haïti</i>				
Née en Haïti	13 995	11 785	25 775	54,3
Origine ethnique haïtienne**	17 170	15 056	32 226	53,3
<i>Portugal</i>				
Née au Portugal	10 585	11010	21 595	49,0
Origine ethnique portugaise	13 400	13 970	27 370	49,0
Population née hors du Canada	260 990	264 965	525 955	49,6
Population née au Canada	3 005 215	2 907 230	5 912 445	50,8
Total	3 266 205	3 172 195	6 438 400	50,7

\* À partir des recensés n'ayant déclaré qu'une seule origine ethnique.

\*\* Il s'agit d'une estimation.

Source : Denise Desrosiers, *op. cit.*, p. 105.

grie, Roumanie, Espagne, etc.), américaine et chinoise. Par la suite, les femmes originaires des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie ont pris une importance considérable puisque, d'après le recensement de 1981<sup>8</sup>, elles représentent à elles seules 30% de la population féminine née à l'extérieur. Ces changements se retrouvent autant au Canada qu'au Québec.

[12]

Quelle place occupent au Québec les communautés d'appartenance des femmes immigrées dont on parlera dans ce livre ? En 1981, on estimait la taille de ces communautés respectivement à 2 293 personnes (Colombie), 49 420 (Grèce), 32 226 (Haïti) et 27 370 (Portugal).

Quant au tableau 3, il met en évidence deux types d'immigration récente : Haïti et Colombie, et deux types d'immigration plus ancienne : Grèce et Portugal. Haïti et la Colombie, en effet, ne fournissent le gros des effectifs qu'à partir des années 1970 (85% pour Haïti et 87% pour la Colombie), date à laquelle plus de la moitié de la communauté portugaise et plus des trois quarts de la communauté grecque sont déjà constitués.

L'ensemble de ces données indique que les femmes de la périphérie européenne et du Tiers-Monde constituent maintenant une partie importante de ce qu'on appelle « l'armée de réserve » prête

---

<sup>8</sup> A. Lamotte, *op. cit.*, p. 23 ; A. Lamotte, *Profil synthèse des femmes immigrées au Québec*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1982, p. 3.



**Tableau 3**  
**Répartition des quatre groupes recensés au Québec en 1981**  
**suivant la période d'immigration (en%)**

	Avant 1946	1946-1960	1961-1970	1971-1981
<b><i>Colombie</i></b>				
Hommes	—	3,6	9,5	87,0
Femmes	—	1,5	10,5	87,9
<b><i>Grèce</i></b>				
Hommes	1,2	31,3	45,8	21,9
Femmes	1,3	32,5	43,8	22,5
<b><i>Haïti</i></b>				
Hommes	0,1	1,2	14,4	84,3
Femmes	0,2	1,5	12,7	85,6
<b><i>Portugal</i></b>				
Hommes	0,1	13,9	41,5	44,6
Femmes	0,2	10,9	45,0	43,9
<b><i>Population née hors du Canada</i></b>				
Hommes	8,7	31,0	28,3	32,1
Femmes	11,7	28,5	27,7	32,1

Source : Denise Desrosiers, *op. cit.*, p. 153.

[13]

à être mobilisée et mise au travail à la fois dans la société d'origine et dans les pays d'accueil. Plusieurs auteurs ont fait remarquer que la restructuration des migrations de travail va de pair avec la relocalisation du capital dans les régions périphériques, susceptibles de fournir une main-d'oeuvre docile et peu payée<sup>9</sup>.

\*  
\* \*

Étant donné l'expansion féminine de travail et les rares études qui existent sur les ouvrières immigrées au Québec, nous avons voulu sortir ces femmes de l'ombre des statistiques officielles et les rendre socialement visibles — saisir, décrire, comparer leurs modes de vie dans leurs pays, leurs procès migratoires, leurs trajectoires socio-professionnelles au Québec et comprendre comment leur situation d'immigrées se répercute sur leur vie en général.

Mais, au-delà de cette analyse, nous nous sommes fixé un autre objectif : susciter une réflexion théorique susceptible, par le biais de plusieurs éclairages (sociologique, anthropologique, démographique) et d'outils méthodologiques divers, de rendre compte d'une réalité migratoire qui de plus en plus devient partie intégrante de l'histoire du Québec.

Notre recherche a comme thème central le « travail ». Il inclut à la fois le travail rémunéré et le travail domestique et tout particulièrement la façon dont les femmes gèrent l'articulation des deux. La réflexion théorique portant sur le travail féminin (domestique et salarié) a fait des progrès importants au cours des dernières années. Le cas des femmes immigrées pose cependant un problème particulier. Parce qu'elles sont souvent parrainées par un chef de famille masculin et donc dépendantes de lui et qu'elles sont victimes de l'ethnocentrisme patriarcal du milieu ambiant, leur contribution effective au marché du travail a été d'autant plus occultée. On a vu se développer depuis une

---

<sup>9</sup> Castles, H. Booth et T. Wallace, *Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities*, Londres, Pluto Press, 1984 ; S. Sassen-Koob, « Notes on the Incorporation of Third World Women into Wage-Labor through Immigration and Off-Shore Production », *International Migration Review*, vol. 18, n° 4, 1984, p. 1144-1157 ; M. Hancock, « Transnational Production and Women Workers », Phizacklea (dir.), *op. cit.*, p. 131-145.

décennie une problématique spécifique des ouvrières et employées exécutantes immigrées : c'est ce que mettent en évidence, un certain nombre d'études internationales. Ces études tentent de saisir l'articulation des processus discriminatoires à l'œuvre dans le cas de ces femmes et qui les touchent à titre d'ouvrières, à titre d'immigrées et à titre de femmes.

[14]

Il faut mentionner également que la plupart des études sur la migration internationale limitent leur approche tantôt au seul contexte du pays importateur de main-d'œuvre, et tantôt, mais plus rarement, à celui du pays exportateur. Nous chercherons, quant à nous, à reconstituer l'unité profonde de ce champ qu'est la migration internationale de la force de travail, de son point de départ à son point d'arrivée. Car, comme le souligne Sayad, toute absence de référence au contexte de vie dans le pays d'origine est condamnée à « produire une vue partielle et ethnocentrique du phénomène migratoire <sup>10</sup> ».

\*

\* \*

Dans tous les pays européens importateurs de main-d'œuvre, les travailleurs immigrés des deux sexes sont surreprésentés, par rapport à la population active nationale, dans un nombre restreint de secteurs économiques et d'emplois, caractérisés par un travail manuel intensif, de mauvaises conditions de santé et de sécurité, un travail répétitif et monotone, effectué à la pièce et par équipes tournantes, de bas salaires et des horaires empêchant toute vie sociale normale <sup>11</sup>.

Quant aux travailleuses immigrées, plus particulièrement, on les retrouve de façon disproportionnée dans les ghettos féminins d'emplois sous-payés : domesticité, hôtellerie, industrie du vêtement, du cuir et de la chaussure, petit commerce, soins infirmiers, secteurs manuels des services d'entretien, industrie des produits métalliques et électriques. De plus, leur rôle dans l'économie informelle est crucial. Comme le note Morokvasic : « Le travail à bon marché des femmes immigrées est la pierre angulaire de la survie ou de la reviviscence du

<sup>10</sup> A. Sayad, « Les trois âges de l'émigration algérienne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 15, 1977, p. 59.

<sup>11</sup> S. Castles, H. Booth et T. Wallace, *op. cit.*

*sweat system* du 19<sup>e</sup> siècle dans les métropoles des États industriels avancés, comme New York, Paris et Londres<sup>12</sup>. »

Aux États-Unis, on a également montré comment les femmes de certaines minorités ethniques et raciales sont cantonnées dans des emplois spécifiques, non qualifiés, dont les revenus sont par le fait même inférieurs à ceux des individus, hommes et femmes, d'origine anglo-saxonne et inférieurs aussi à ceux des hommes appartenant au même groupe ethnique ou racial qu'elles<sup>13</sup>.

[15]

Malgré le contexte de crise, Sassen-Koob relie le rôle économique central joué par les femmes de la périphérie dans l'économie américaine à un réaménagement de la division internationale du travail : les entreprises se relocalisent dans des régions surdéveloppées où les femmes composent une main-d'oeuvre subalterne, flexible, et des travailleurs quittent la périphérie pour gagner les secteurs en déclin du centre, menacés par la crise. On peut donner comme exemple les secteurs du vêtement et du textile de la ville de New York, dans lesquels on observe parallèlement une relance de la sous-traitance et du travail à domicile<sup>14</sup>.

Au Canada et au Québec, une différence essentielle apparaît. Tout en étant aussi concentrée, la main-d'oeuvre immigrée (masculine et féminine) se distribue ici de façon bipolaire : soit dans les catégories professionnelles qualifiées, soit dans les catégories manuelles du secteur de la fabrication et des services. Cette situation tient aux besoins spécifiques en main-d'oeuvre, aux politiques de réunification des familles qui ont encouragé l'immigration permanente des ressortissants

<sup>12</sup> M. Morokvasic, *op. cit.*, p. 890

<sup>13</sup> E. Almquist McTaggard, *Minorities, Gender and Work*, Lexington, Mass., Lexington Books, 1979.

<sup>14</sup> S. Sassen-Koob, « Exporting Capital and Importing Labor : The Role of Women », E.M. Mortimer et R.S. Bryce-Laporte, *op. cit.*, p. 203-234 ; voir également S. Sassen-Koob, « The International of Resources in Development : the Case of Migrant Labour », *Development and Change*, n° 9, 1978, p. 509-545.

des pays industrialisés et sous-développés, et à l'extrême sélection exercée à l'endroit des pays du Tiers-Monde<sup>15</sup>.

Analysant le recensement de 1971, Boyd montre la surreprésentation des femmes immigrées par rapport à la main-d'œuvre masculine immigrée. On les retrouve dans un nombre restreint de secteurs : production manufacturière, services, santé, enseignement, travail de bureau, et à des postes moins bien payés et moins prestigieux : services personnels, enseignement à l'élémentaire, soins infirmiers, etc. Même constatation quand on les compare avec la main-d'œuvre féminine nationale : elles sont sous-représentées dans les postes de directrices, de professionnelles, d'employées de bureau et de vente, et surreprésentées dans les emplois de « cols-bleus » (services et manufactures)<sup>16</sup>. Arnopoulos, Ng et Das Gupta, Ng et Ramirez ont plus particulièrement étudié la situation des travailleuses des classes populaires, celles que l'on a qualifiées de « main-d'œuvre captive »<sup>17</sup>. Trois secteurs, à Toronto, révèlent une concentration particulière de la force de travail immigrée non anglophone : 1) celui de la domesticité privée et des services d'entretien pour les bureaux privés de professionnels ; 2) les strates inférieures de l'industrie des services (restaurants, etc.), les services d'entretien ménager et de conciergerie, l'industrie alimentaire ; 3) les échelons [16] inférieurs des manufactures et du petit commerce de détail. Ng et Ramirez mentionnent un secteur d'emploi peu étudié dans la littérature canadienne ou québécoise : celui des petites entreprises détenues par un patronat qui appartient lui-même à un groupe ethnique minoritaire (petites boutiques, supermarchés, *delicatessen*, etc.) et qui desservent les diverses communautés culturelles<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> M. Boyd, « Immigration Policies and Trends : A Comparison of Canada and the United States », *Demography*, vol. 13, n° 1, 1976, p. 83-104 ; M. Labelle, S. Larose et V. Piché, « Politique d'immigration et immigration en provenance de la Caraïbe anglophone au Canada et au Québec, 1900-1979 », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 1-25

<sup>16</sup> M. Boyd : « The Status of Immigrant Women in Canada », M. Stephenson (dir.), *Women in Canada*, Don Mills, General Publishing, 1981, p. 228-244.

<sup>17</sup> S. Arnopoulos, Problèmes des femmes immigrantes sur le marché du travail canadien, Ottawa, Conseil consultatif sur la situation de la femme, 1979 ; R. Ng et T. Das Gupta, *The Captive Labor Force of Non-English Speaking Immigrant Women*, OISE, 1980, texte ronéotypé ; R. Ng et J. Ramirez, *Immigrant Housewives in Canada*, Toronto, Immigrant Women's Center, 1978.

<sup>18</sup> Ng et Ramirez, *op. cit*

Les mêmes observations valent pour le Québec. Proulx note que les immigrées venant des pays d'Europe du Sud se retrouvent bien plus nombreuses que les immigrés et les Québécoises d'origine dans les secteurs « faibles » de l'économie. Ainsi, en 1971, 80% des travailleuses immigrées de la région de Montréal sont employées dans les manufactures, comparativement à 36% des travailleuses québécoises<sup>19</sup>.

En 1981 Lamotte constate que la situation n'a pas changé. Si les immigrées représentent aujourd'hui 4% de la main-d'œuvre totale, « elles sont cependant six fois plus représentées dans les secteurs de la confection des vêtements, de la bonneterie et du textile (18%), deux fois plus représentées dans le secteur des services personnels (7%) et environ une fois et demie dans les services de santé et les services sociaux (5%)<sup>20</sup> ». Ces secteurs illustrent bien la structure dualiste du marché du travail et la bipolarisation de l'immigration féminine qui s'y greffe. Ainsi dans les manufactures et les services, on trouve des femmes d'Europe du Sud, installées depuis plus longtemps au Québec, et la « nouvelle immigration » en provenance du Tiers-Monde (Asiatiques, Latino-Américaines, Caraïbéennes, etc.) des années soixante-dix. Dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'enseignement par ailleurs, on trouve les femmes plus qualifiées originaires des pays de l'Europe du Nord, des États-Unis, et la main-d'œuvre qualifiée du Tiers-Monde arrivée en 1971<sup>21</sup>.

Sans prétendre explorer en son entier le débat en cours sur la place qu'occupe la main-d'œuvre immigrée dans la structure de classe des pays industriels avancés, rappelons quelques-unes des thèses soutenues. Certains auteurs ont déjà considéré les minorités raciales et ethniques (les Noirs, les Asiatiques et les Mexicains aux États-Unis, ou les Algériens en France) comme des minorités à statut colonial, exclues des principaux groupes d'intérêt en présence<sup>22</sup>. D'autres voient dans la main-d'œuvre immigrée à bon marché une « nouvelle classe

<sup>19</sup> N. Proulx, La répartition sectorielle des travailleurs immigrants au Québec, Québec, Ministère de l'Immigration, 1977, p. 27.

<sup>20</sup> A. Lamotte, 1985, *op. cit.*, p. 61.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> R. Blauner, « Colonized and Immigrant Minorities », A. Giddens, et D. Held (dir.), *Classes, Power and Conflict*, Berkeley, University of California Press, 1982, p. 501-519 ; A. Sayad, *op. cit.*, p. 59-79.

ouvrière », voire une sous-strate (un [17] sous-prolétariat, une infra-classe ethnique) de la classe ouvrière nationale totalement extérieure à cette dernière et ayant avec elle des intérêts contradictoires<sup>23</sup>. D'autres enfin y voient au contraire une *composante stratégique* de la classe ouvrière, étant donné le rôle central que joue l'immigration au plan économique, et se refusent dès lors à parler de marginalité à propos de la population immigrée<sup>24</sup>.

Le cas des femmes immigrées et prolétarisées exige toutefois un pas de plus dans la compréhension des processus liés à l'exploitation de classe et à la discrimination tant sexuelle que raciale et ethnique. En effet, selon Phizacklea, les travailleuses immigrées du Tiers-Monde et de la périphérie européenne constituent en Europe « une fraction racialement et sexuellement catégorisée de la classe ouvrière » (*racially and sexually categorised fraction of the working class*)<sup>25</sup>. Voilà qui ouvre une piste intéressante de réflexion.

La main-d'œuvre immigrée, tant masculine que féminine, a un rôle économique structurel majeur dans les pays occidentaux fortement industrialisés. Ce rôle a été largement étudié et nous nous contenterons d'en rappeler brièvement les aspects : 1) la surexploitation et le confinement dans certains postes, facilités par la vulnérabilité qui découle du statut juridico-politique de cette force de travail ; 2) la surproductivité observée dans la plupart des pays d'immigration (taux d'activité plus élevés que ceux des nationaux, nombre supérieur d'heures travaillées, etc.) ; 3) l'épargne réalisée sur les coûts sociaux de formation et de reproduction de cette force de travail pour les pays bénéficiaires, épargne facilitée par l'admission sélective exercée par l'Etat ; 4) la régulation conjoncturelle, occasionnelle, du marché du travail que permet cette force de travail en dépit du fait qu'elle ne pourrait être remplacée ; 5) le rôle exercé dans la restructuration de l'appareil productif — qu'il s'agisse de délocalisation industrielle, ou d'extériorisation de

<sup>23</sup> Voir le résumé de ces débats dans A. Giddens, *The Class Structure of the Advanced Societies*, Londres, Hutchinson University Library, 1973.

<sup>24</sup> Voir E. Verhaeren, *Le rôle économique des travailleurs immigrés en France*, Grenoble, 1980, texte ronéotypé ; A. Hayot, « Migrants et formation sociale : appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse des modes de vie », GRECO 13, *Recherches sur les migrations internationales*, n° 1, 1980, p. 55 ; S. Castles, H. Booth et T. Wallace, 1984, *op. cit.*

<sup>25</sup> A. Phizacklea, *op. cit.*, p. 95.

l'emploi par la pratique de la sous-traitance ; 6) la pression à la baisse exercée sur les salaires de la population active nationale et, en conséquence, la fonction d'obstacle aux manifestations d'une solidarité de classe par le fait même des antagonismes et des préjugés raciaux et ethniques<sup>26</sup>.

À titre d'ouvrières immigrées, les femmes (comme les hommes) sont concentrées, on l'a vu, dans des secteurs à haute intensité [18] de main-d'œuvre et dans des emplois qui renforcent leur exploitation. De plus, elles suscitent un énorme potentiel d'épargne quant à tout ce qui touche le salaire indirect : avantages sociaux, sécurité sociale et assurance-chômage, économies sur les services de garderies et d'éducation (apprentissage de la langue, formation professionnelle, etc.)<sup>27</sup>.

Les mécanismes assurant la rentabilité des fonctions de l'immigration sont liés au statut juridico-politique même de l'immigré : le simple fait de traverser une frontière nationale place le travailleur immigré dans une vulnérabilité particulière face à l'État et au patronat, à cause des barrières de la langue, de la méconnaissance des codes sociaux de défense du nouveau système social, de la crainte des déportations ou des tracasseries judiciaires dans certains cas, de la marginalité dans les structures d'organisation syndicale, etc. À titre d'immigrées, les ouvrières risquent de faire l'expérience de la discrimination raciale ou ethnique, discrimination qui renforcera leur confinement dans des types d'emplois précis.

<sup>26</sup> Sur les formes modernes et internationalisées de cette « armée de réserve » et sur son rôle dans l'économie des pays capitalistes avancés, voir S. Castles et G. Kosack, *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*, Londres, Oxford University Press, 1973 ; M. Castells, « Travailleurs immigrés et luttes de classes », *Politique aujourd'hui*, mars-avril 1975 ; C. Mercier, *Les déracinés du capital*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977 ; R.E. Verhaeren, « Immigration and Crisis », *International Migration Review*, vol. 14, n° 2, 1980, p. 248-262 ; A. Portès, « Toward a Structural Analysis of Illegal Undocumented Immigration », *International Migration Review*, vol. 12, n° 4, 1978 ; S. Sassen-Koob, « The International Circulation of Resources and Development : The Case of Migrant Labour », *op. cit.*, p. 509-545 ; S. Castles, H. Booth et T. Wallace, 1984, *op. cit.* ; M. Piore, *Birds of Passage. Migrant Labor and Industrial Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

<sup>27</sup> E. Verhaeren, Le rôle économique des travailleurs immigrés en France, *op. cit.*, p. 13.



Mais il y a plus : ces formes d'exploitation sont modelées et vécues d'une façon particulière parce que, comme les autres femmes, elles sont en position de subordination du fait de leur appartenance sexuelle<sup>28</sup>. En tant que femmes, en effet, elles sont confinées dans des ghettos d'emplois traditionnellement féminins où les salaires sont plus faibles que ceux des hommes, les possibilités d'avancement réduites, et la sécurité d'emploi moindre<sup>29</sup>.

Ces ghettos renvoient à la division sexuelle du marché du travail, laquelle s'est construite autour d'une justification idéologique tenace : les femmes, définies d'abord comme mères et ménagères, ne représentent, pour le marché formel du travail, que des travailleuses subsidiaires ; leurs revenus sont des revenus d'appoint, qui viennent compléter celui du chef de famille. Au nom de leurs responsabilités familiales, les travailleuses sont donc amenées à choisir spontanément des emplois qui leur permettent de concilier leurs deux rôles : horaires souples, emplois à temps partiel, emplois à domicile, etc.

Parce qu'elle permet la conciliation entre les besoins en main-d'oeuvre flexible et les choix individuels des ouvrières, la prégnance de l'idéologie du rôle maternel profite au capital. Pour les travailleuses, par contre, une telle situation a des conséquences funestes. Tout d'abord, le *temps* de travail devient un critère majeur dans [19] le choix d'un emploi. Ensuite, la gymnastique à laquelle il leur faut constamment se livrer pour arriver à accomplir en vingt-quatre heures leur double tâche surmultiplie (il s'agit plus que d'un simple cumul) la *fatigue* et la tension nerveuse. Enfin, la priorité accordée par les femmes à leur rôle maternel est difficilement compatible avec une promotion personnelle dans l'emploi. Aussi Kergoat oppose-t-elle la mobilité linéaire de certaines catégories d'ouvriers à la mobilité « horizontale, diffuse et contradictoire » de l'ensemble des ouvrières<sup>30</sup>.

Par ailleurs, l'expansion de la sous-traitance et du travail à domicile dans la restructuration industrielle affecte particulièrement les

<sup>28</sup> A. Phizacklea, *op. cit.*, p. 2.

<sup>29</sup> M. Boyd, « The Status of Immigrant Women in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 1975, n° 12, p. 406-416.

<sup>30</sup> D. Kergoat, *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, 1982.

femmes. Dans ce type d'emplois, leur mobilité, leur protection sur le plan légal et leurs revenus y sont encore plus faibles<sup>31</sup>.

Ainsi se trouve posée la question clé, celle de la *discontinuité* du travail féminin<sup>32</sup>. Cette discontinuité « est l'indice que l'activité féminine ne peut être analysée dans les mêmes termes que l'activité des hommes et qu'elle ne peut être dissociée de l'assignation des femmes au travail reproductif. L'activité des femmes est liée aux transformations du travail domestique au cours du cycle familial : son étude implique donc (...) la connaissance des trajectoires des femmes<sup>33</sup> ».

On sait par ailleurs que les interruptions fréquentes et les changements d'emploi, caractéristiques constitutives de l'activité féminine, sont un des facteurs qui favorisent et perpétuent les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail. Par contre, peu d'études ont analysé en profondeur la nature et les déterminants de cette discontinuité.

Le stéréotype voulant que les femmes se retirent du marché du travail pour de longues périodes à la naissance des enfants ne correspond plus à la réalité. On se trouve aujourd'hui en présence d'un nouveau modèle d'activité : il y a d'une part maintien des femmes à l'emploi à travers toutes les étapes du cycle familial, mais d'autre part fréquence élevée des interruptions de courte durée. Cette fréquence varie évidemment avec l'âge, mais dans l'ensemble, les femmes mariées entre 20 et 59 ans connaissent quatre fois plus d'arrêts de travail que les hommes ; quels que soient les cohortes et les groupes d'âges envisagés, les motifs d'ordre familial et domestique sont des causes d'interruption pour les femmes et non pour les hommes<sup>34</sup>. Cependant, ils sont loin de constituer le seul [20] motif de la discontinuité féminine, le type de travail jouant un rôle déterminant. Ainsi, dans le cas des ou-

<sup>31</sup> M. Morokvasic, *op cit.*, p. 889.

<sup>32</sup> A. Labourie-Racapé, M.-T. Letablier, A.M. Vasseur, *L'activité féminine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.

<sup>33</sup> D. Chabaud, « Problématiques de sexe dans les recherches sur le travail et la famille », *Sociologie du travail*, n° 3, 1984, p. 346-359.

<sup>34</sup> M. Boyd, *Revising the Stereotypes : Variation in Female Labour Force Interruption*, communication présentée lors des « 1985 Learned Society Meetings », dans la section « Changing Patterns of Family Behaviour in Canada », co-parrainée par l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie et la Canadian Population Society, Montréal.

vrières, des vendeuses ou des domestiques, les conditions de travail souvent difficiles et les salaires peu élevés sont des facteurs de discontinuité<sup>35</sup>.

Comment cette notion de discontinuité s'intègre-t-elle dans les débats portant sur les migrations de travail ? Au Canada, des enquêtes longitudinales effectuées en 1969, 1970 et 1971 ont permis de conclure à une rotation d'emplois plus grande chez les immigrés qui ont un travail manuel que chez ceux qui exercent une profession libérale<sup>36</sup>. Faut-il en déduire que le double statut de femme et d'immigrée vient accroître le risque de discontinuité dans le travail ? L'absence de données comparatives ne nous permet pas de répondre. Cependant, notre enquête confirme l'importance de la discontinuité du travail chez les femmes immigrées. Elle montre aussi la difficulté de distinguer les faits des *raisons invoquées* pour expliquer les nombreux changements et interruptions d'emploi.

\*  
\* \*

Exploitées à titre d'ouvrières et de femmes, les immigrées sont de plus souvent « enfermées » dans des enclaves ethniques d'emploi — enclaves mono ou pluriethniques. Ce phénomène a été surtout observé au Canada et aux États-Unis.

À partir du cas des Cubains à Miami, considéré comme prototype d'une enclave monoethnique, Portès montre que la main-d'œuvre immigrée ne se répartit pas seulement selon un mode dualiste ou bipolaire, qui divise le marché du travail en un marché primaire, à salaires élevés, à sécurité d'emploi et à qualification élevée où se retrouve la main-d'œuvre nationale et la main-d'œuvre immigrée professionnelles, et en un marché secondaire à salaires faibles et à insécurité d'emploi, où se concentre la main-d'œuvre à bon marché, nationale et immigrée. Cette façon de voir, dit Portès, ne rend pas vraiment compte de la réalité ; il faut introduire le concept d'enclave ethnique. Le développement d'enclaves ethniques requiert deux conditions : la présence d'immigrés entrepreneurs-investisseurs et le renouveau d'une force de tra-

<sup>35</sup> A. Labourie-Racapé *et al.*, *op. cit.*

<sup>36</sup> A.H. Richmond, *Comparative Studies in the Economic Adaptation of Immigrants in Canada*, Institute for Behavioural Research, Toronto, York University, 1982.

vail « ethnique » à travers l'immigration soutenue. Alors que pour Bonacich<sup>37</sup> les entrepreneurs de ces enclaves ont des fonctions précises eues égard [21] aux entreprises plus capitalistes de l'économie des sociétés fortement industrialisées, en devenant leurs sous-traitants et en réduisant les coûts de travail, Portès voit dans l'enclave un phénomène contradictoire d'exploitation-protection : « C'est grâce au travail mal payé des immigrés que peuvent survivre et se développer les entreprises à enclaves ethniques lesquelles, en retour, vont donner à ces mêmes travailleurs des chances de promotion<sup>38</sup>. » Donc l'enclave ethnique créerait des obligations réciproques et une voie possible de mobilité pour les travailleurs intégrés, distinguant ces derniers des travailleurs bon marché et vulnérables du classique secteur dit secondaire.

Plusieurs auteurs, à l'instar de Portès, voient dans l'« économie ethnique » ou la « niche ethnique » des structures alternatives d'emploi<sup>39</sup>. Mais, comme le soulignent Anthias et Phizacklea, c'est occulter le rôle que jouent les petits entrepreneurs immigrés dans l'exploitation de leurs compatriotes, en misant sur leurs liens de parenté et sur la similarité de leurs origines. Dans le cas des femmes, dont le rôle est central dans la constitution de cette économie ethnique, l'exploitation se fait au nom des relations patriarcales de la famille, étendues pour l'occasion à la sphère du travail : équipes de sous-traitance, travail à domicile, etc.<sup>40</sup>. On peut se demander si vraiment l'existence d'un patronat ethnique protège vraiment de la déqualification et autorise une certaine mobilité sociale. Bien que les situations observées dans ce livre

<sup>37</sup> E. Bonacich, « A Theory of Ethnic Antagonism : the Split Labor Market Theory », *American Sociological Review*, vol. 37, 1972, p. 547-559.

<sup>38</sup> A. Portès, « Immigrant Enclaves : an Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami », *American Journal of Sociology*, vol. 86, n° 2, 1980, p. 315, et A. Portès et R.D. Manning, « L'enclave ethnique : réflexions théoriques et études de cas », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 14, n° 54, 1985, p. 45-61.

<sup>39</sup> Voir E. Bonacich et John Modell, *The Economic Basis of Ethnic Solidarity : Small Business in the Japanese American Community*, Berkeley, University of California Press, 1980. Voir aussi S. Nallman (dir.), *Ethnicity at Work*, Londres, The Macmillan Press, 1979.

<sup>40</sup> A. Phizacklea, *op. cit.*, p. 109 ; F. Anthias, « Sexual Divisions and Ethnic Adaptation : the Case of Greek-Cypriot Women », A. Phizacklea, *op. cit.*, p. 73-94.

ne correspondent pas exactement à la définition de l'enclave ethnique donnée par Portès, nous avons retenu et élargi cette notion afin de rendre compte du rôle de l'ethnicité dans les rapports d'exploitation. Une enclave peut être multiethnique et contribuer au maintien des travailleuses dans des catégories d'emploi particulières, tout en établissant une hiérarchie interne entre les groupes. Divers mécanismes se conjugueraient dès lors dans ce processus : précarité du statut d'immigrée (illégales, réfugiées, immigrées récemment arrivées) ; allophonie, dans certains cas perpétuée tout au long de la trajectoire professionnelle ; réseaux d'embauché à assise ethnique, où les contacts se font de personne à personne ; préjugés et discrimination à l'endroit de certains groupes ; préjugés raciaux et ethniques entre travailleuses.

\*  
\* \*

[22]

Être paysanne en Grèce, brodeuse à domicile au Portugal, domestique ou revendeuse en Haïti, artisane en Colombie, c'est avoir un rapport au travail, une notion du temps et du revenu, une sociabilité, un rythme qualitativement autres que lorsqu'on travaille dans une manufacture de Montréal. Soumises à une division du travail et à des normes de productivité différentes, ces femmes subiront parallèlement la rencontre-choc (le choc culturel) avec la marchandisation généralisée de notre société, qui veut que tout s'achète et tout se paie<sup>41</sup>.

Les changements sont en effet de taille : 1) pour certaines d'entre elles, une première expérience du salariat et donc de la possible autonomie financière que permet un revenu fixe, régulier, supérieur à celui du pays d'origine ; 2) pour la plupart, l'expérience de la condition ouvrière dans un contexte où l'organisation du travail est caractérisée, à des degrés divers, par le taylorisme (parcellisation des tâches et « despotisme » de l'usine) ou le fordisme (mécanisation des procès de travail) ; 3) ou encore le maintien d'une activité informelle (domesticité, travail à domicile, garde d'enfants, etc.), mais dans des conditions nouvelles.

Le passage de la périphérie à une société capitaliste avancée n'entraîne pas seulement une recomposition du procès de travail rémunéré,

<sup>41</sup> A. Granou, *Capitalisme et mode de vie*, Paris, Cerf, 1974 ; A. Granou, Y. Baron et B. Billaudot, *Croissance et crise*, Paris, Maspero, 1979.

mais touche également le travail domestique. La question qui se pose ici est : comment les femmes immigrées peuvent-elles être à la fois aussi disponibles sur le marché du travail et tenir compte de leurs charges familiales ? Question directement issue de la réflexion théorique féministe sur le travail ménager et la double journée de travail <sup>42</sup>.

Plusieurs études effectuées auprès d'ouvrières en voie de prolétarianisation dans les formations sociales de la périphérie ont relevé des processus complexes de décomposition-recomposition-intensification de la division sexuelle du travail <sup>43</sup>. Dans le cas des femmes immigrées aux États-Unis, Mortimer souligne la transformation conflictuelle des tâches traditionnellement réservées aux femmes quant à l'entretien du ménage et la garde des enfants, dans un contexte où la famille nucléaire ou monoparentale tend à remplacer la famille étendue et les réseaux de support communautaires <sup>44</sup>.

Ces changements dans la structure familiale et les réseaux de parenté et leurs effets sur les rapports hommes /femmes ont été également brièvement discutés par Morokvasic <sup>45</sup>.

---

<sup>42</sup> Voir entre autres W. Secombe, « Domestic Labour and the Working-Class Household », B. Fox (dir.), *Hidden in the Household : Women's Domestic Labour Under Capitalism*, Toronto, The Women's Press, 1980.

<sup>43</sup> D. Elson et R. Pearson, « The Subordination of Women and the Internationalization of Factory Production », K. Young, C. Wolkowitz et R. McCullagh (dir.), *Of Marriage and the Market. Women's Subordination in International Perspective*, Londres, C.S.E. Books, 1981, p. 144-166.

<sup>44</sup> E.M. Mortimer et R.S. Bryce-Laporte, *op. cit.*

<sup>45</sup> M. Morokvasic, 1984, *op. cit.*, p. 893.

[23]

Selon Ng et Ramirez, la charge de travail domestique s'accroît, rendant la dépendance de la femme à l'égard de son conjoint plus grande. Plusieurs facteurs sont ici à l'œuvre : 1) l'immersion totale de la famille dans une économie monétaire : dans les pays d'origine, le travail de la femme, bien que non entièrement approprié par l'industrie ou le salariat, est reconnu et visible, et elle contrôle relativement bien son travail quotidien ; dans une économie où le salariat est plus répandu, c'est le travail du mari qui est valorisé ; 2) les modifications du travail ménager : en situation d'immigration, il se privatise, se coupe des liens communautaires antérieurs, doit se faire à un rythme et selon un horaire adaptés à l'emploi du mari. De plus, même si la gestion du budget familial entraîne pour les femmes de nouvelles responsabilités, elles se considèrent non pas comme les propriétaires à part égale du revenu familial, mais comme des gestionnaires ; 3) leur participation au marché du travail est vue comme un revenu d'appoint, elle ne fait que s'ajouter à leurs responsabilités familiales et accroître d'autant leur journée de travail.

D'autres facteurs relèvent de processus institutionnels qui renforcent la dépendance des femmes immigrées dans la société canadienne : 1) la politique d'immigration fédérale, qui limite les droits civils des femmes parrainées : entrée conditionnelle au support financier du parrain, non-éligibilité au bien-être social et aux autres avantages sociaux, restrictions du droit aux programmes de langue et de formation professionnelle ; 2) enfin, la ségrégation sexuelle et ethnique inscrite dans le marché du travail. Tous ces facteurs contribuent à en faire une main-d'œuvre captive <sup>46</sup>.

Les ouvrières immigrées viennent généralement de pays ou de régions semi-industrialisées (Grèce, Espagne, Italie du Sud, Portugal) ou sous-développées (Haïti, Jamaïque, Colombie, Liban, Vietnam, etc.) où les structures familiales, plus étendues, exigent davantage de l'individu que celles qui caractérisent les milieux urbains de nos sociétés. Les rapports entre hommes et femmes diffèrent également selon le contexte historique et la place des femmes dans l'économie. Ainsi, dans le cas du Portugal et d'Haïti, l'idéologie patriarcale, bien que solidement implantée, est contrebalancée par les variations que subit la

<sup>46</sup> Ng et J. Ramirez, *op. cit.*

structure familiale (patriarcale, matrilocale, etc.) en fonction de la classe sociale. De plus, la famille étendue, avec son ensemble de normes, devoirs et privilèges, représente en dépit de sa relative oppression un support considérable [24] pour la femme. Dans le pays d'immigration, ce support fera défaut. D'autres réseaux de parrainage, de parenté fictive par exemple, traditionnellement sources d'appui et d'autonomie sociale, se désagrégeront ou seront à tout le moins réduits, surtout dans les premiers temps de l'arrivée.

Ainsi, la dépendance de la femme à l'égard de son conjoint est susceptible de s'accroître du fait même de l'immigration ; la femme au foyer qui, dans son pays, avait une vie sociale riche et active se retrouve ici isolée et sans statut reconnu. Le resserrement de la conjugalité aboutira, selon les cas, au divorce ou à un renouvellement de l'intensité amoureuse.

\*  
\* \*

Les données qui forment la trame de cet ouvrage proviennent d'une enquête par entretiens auprès de 76 travailleuses immigrées (ouvrières ou employées des services) originaires de la paysannerie et des classes populaires<sup>47</sup> de Colombie, d'Haïti, de Grèce et du Portugal.

Il nous paraissait essentiel que le point de vue adopté dans l'analyse soit celui-là même des personnes concernées, car ce que l'on sait actuellement des femmes immigrées n'est trop souvent que le reflet du regard que leur portent les autres. Aussi avons-nous retenu la méthode des récits de vie<sup>48</sup> : elle s'est révélée un instrument incomparable parce

<sup>47</sup> Dans cette catégorie, nous incluons les ouvrières de l'industrie, les petites employées des services publics ou privés et en général les travailleuses du secteur informel précaire et à faible rémunération (domestiques, artisanes, petites commerçantes).

<sup>48</sup> On redécouvre depuis quelques années la valeur de la méthode des « récits de vie » et la littérature sur la question devient de plus en plus abondante. Pour une description plus exhaustive de l'utilisation de cette méthode voir entre autres : D. Bertaux, *Histoire d'une vie ou récits de pratiques. Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, 1977 texte ronéotypé ; D. Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, 1980, p. 197-225 ; F. Ferrarotti, « Les biographies comme instrument analytique et interprétatif », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, 1980, p. 227-248 ; J. Poirier, S. Clapier-Valladon, P. Raybault, *Les récits de vie. Théorie et pra-*



que le seul qui soit en mesure de rendre compte de la réalité vécue par ces femmes, « le seul qui permette à la fois de rendre aux sujets... une parole, tout en se gardant le droit et la possibilité de tenter, à travers les repères que sont les récits des événements... de dégager des mécanismes sociaux, des trajectoires, des choix, des déplacements significatifs...<sup>49</sup> »

Autre avantage de cette méthode : elle assure une finesse d'observation qui, mieux que les modèles linéaires classiques, permet de retracer le cheminement par lequel ces femmes ont décidé d'émigrer, et de reconstituer leur trajectoire socio-professionnelle d'une façon qui ait un sens pour elles, en tenant compte notamment des effets du cycle de vie.

[25]

Nous voulions aussi évaluer l'impact de l'appartenance ethnique sur le mode de vie. Il nous fallait donc mener notre recherche auprès des ressortissantes de plusieurs pays. Pour des raisons de temps et d'argent, nous avons dû nous limiter à quatre groupes nationaux, d'autant que nous souhaitions disposer, pour chacun d'eux, d'un nombre de cas suffisant pour obtenir par recoupement toutes les données pertinentes.

Pourquoi ces quatre pays en particulier ? Au point de départ, nous voulions que soient représentées à la fois ce que l'on a appelé plus haut « la nouvelle immigration » (deuxième moitié des années 70) et une immigration plus ancienne, remontant au début des années 60. De ce point de vue, il était logique de choisir Haïti, la Grèce et le Portugal. Haïti a été au cours des années 70, au premier rang des sources migratoires au Québec ; même chose pour le Portugal et la Grèce qui dans les années 60 ont été — avec l'Italie — les plus importants fournisseurs de main-d'œuvre d'origine paysanne ou ouvrière au Québec. Le choix de la Colombie est moins évident. Simplement, il nous semblait important de voir représentée l'immigration latino-américaine, laquelle est nouvelle ici. Si nous avons choisi la Colombie plutôt que le Chili qui, en 1981, fournissait le plus gros contingent latino-américain

---

*tique*, Paris, PUF, 1983.

<sup>49</sup> B. Bawin-Legros, « Du type d'explication possible au choix d'une méthode réelle : le cas particulier de la mobilité sociale des femmes à travers le vécu d'une recherche », *Sociologie et Sociétés*, vol. 4, n° 1, avril 1982, p. 60.

au Québec, c'est que l'immigration en provenance de la Colombie est plus strictement économique tout en étant majoritairement féminine.

La population cible de notre enquête étant très difficile à répertorier, nous avons dû opter pour un type d'échantillon non probabiliste par quotas. La sélection des femmes interviewées s'est faite sur la base du secteur d'activité : nous voulions que notre échantillon comporte une représentation d'ouvrières à domicile et en manufacture ainsi que de travailleuses des services, ceci afin de tenir compte un tant soit peu de la diversité des situations de travail. Notre échantillon a été constitué à partir des références fournies par des personnes ressources membres de réseaux que nous avons voulu le plus diversifiés possible afin d'éviter que n'apparaisse artificiellement une saturation de l'information. Nous avons fait appel tout à la fois à des organismes communautaires s'occupant d'immigrants, à des associations de groupes ethniques à caractère politique ou socio-culturel, à des professionnels — médecins, avocats, enseignantes et travailleuses sociales — œuvrant dans le milieu.

[26]

Le nombre de personnes à interviewer, dans une enquête de ce genre, est considéré comme suffisant lorsque l'information devient par trop répétitive. Nous avons donc interrompu notre travail sur le terrain lorsque nous avons eu le sentiment de ne plus voir apparaître de données nouvelles sur le sujet. Nous avons alors interviewé vingt Grecques, dix-neuf Colombiennes, dix-neuf Portugaises et dix-huit Haïtiennes. L'enquête s'est déroulée pour l'essentiel du mois de juin au mois de novembre 1981.

Qui sont ces femmes, devenues nos informatrices privilégiées ? Elles sont ouvrières en manufacture, couturières à domicile, employées dans des services d'entretien ménager, domestiques ou femmes de ménage. Leur âge varie entre 19 et 55 ans, avec une concentration dans la tranche des 25 à 45 ans. Ce sont surtout des femmes mariées, mais certaines sont séparées ou divorcées (des Colombiennes et des Haïtiennes surtout), quelques-unes sont célibataires, et les trois quarts d'entre elles ont des enfants. Enfin, presque toutes les Grecques, la moitié des Haïtiennes et un peu plus du tiers des Colombiennes et des Portugaises sont aujourd'hui citoyennes canadiennes.

Les entretiens étaient semi-directifs avec des relances orientées selon un guide implicite. Les narratrices disposaient d'une grande liberté d'expression, ce qui a l'avantage de laisser place aux digressions et de favoriser l'apparition de variables inconnues du (ou de la) chercheur(e) au début de l'enquête. Le guide d'entretien a été conçu comme une sorte de canevas permettant d'éviter une trop grande dispersion du récit et de systématiser le type d'information désiré<sup>50</sup>.

La qualité de l'information étant en grande partie fonction de l'enquêteur dans ce genre d'étude, un soin tout particulier a été apporté au recrutement et à la formation des intervieweuses. Du même groupe linguistique que leurs interlocutrices et pour la plupart également originaires du même pays, les personnes recrutées pour conduire les entretiens étaient aussi membres actifs des communautés ethniques visées par l'étude. Toutes avaient, de plus, une formation de base en sciences sociales.

Les entretiens se sont déroulés dans la langue maternelle de la narratrice afin de faciliter le dialogue et d'éviter que notre échantillon ne soit limité aux seules femmes qui auraient maîtrisé le français ou l'anglais. Ils ont été enregistrés sur magnétophone, transcrits puis traduits.

[27]

Nous nous sommes retrouvées avec un matériel énorme, constitué de près de 15 000 pages d'entrevues, d'une très grande richesse de contenu. Une analyse thématique<sup>51</sup> a fait apparaître des constantes dans le flux spontané des récits. Ces constantes constituent la trame de notre commentaire que viennent illustrer de nombreux extraits des récits. Nous avons évité pourcentages et chiffres qui auraient inutilement alourdi le texte puisque notre échantillon n'est pas représentatif.

---

<sup>50</sup> En plus d'établir les caractéristiques personnelles des interviewées, le guide d'entretien comportait une liste très détaillée de thèmes de discussion sur le milieu d'origine, la décision d'émigrer, les démarches administratives, l'établissement au Québec, la trajectoire socio-professionnelle, les conditions de travail dans le pays d'origine et au Québec, la vie familiale dans le pays d'origine et au Québec, les rapports de sexe, le rôle et l'importance des réseaux de parenté, le niveau d'intégration à la société québécoise.

<sup>51</sup> Pour une description plus détaillée des principes appliqués pour analyser notre matériel, voir J. Poirier, S. Clapier-Valladon, P. Raybault, *op. cit.*

Évidemment, la méthodologie retenue ne permet pas de généralisations statistiques : les femmes interviewées ne constituent pas un échantillon représentatif au sens scientifique du terme. Mais nous sommes ici dans une situation d'enquête exploratoire ouverte, et nullement dans un processus systématique de vérification d'hypothèses. Par ailleurs, les conditions dans lesquelles les récits ont été recueillis nous autorisent à penser qu'ils traduisent les expériences d'un grand nombre de travailleuses immigrées et que le portrait qui s'en dégage est à tout le moins indicatif de leur réalité.

Quant à la fiabilité des données, elle se vérifie de plusieurs façons. Puisque l'enquête porte sur une vingtaine de récits de vie par groupe ethnique, auprès de femmes ayant la même appartenance sociale, il a été possible de confronter entre elles les informations recueillies et ainsi de contrôler progressivement la subjectivité des personnes interrogées. Nous avons également bénéficié de l'expérience vécue par les intervieweuses pour vérifier l'information fournie puisqu'elles étaient elles-mêmes immigrées et de même origine ethnique. Enfin, la fiabilité des données se vérifie également par recoupements avec d'autres sources. Nous avons, parallèlement à l'enquête par entretiens, mené une importante recherche documentaire sur les contextes d'émigration et les caractéristiques socio-démographiques et culturelles du groupe d'appartenance au Québec. La perspective socio-historique des monographies ainsi constituées a servi de support d'interprétation aux récits recueillis.

[28]

[29]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**  
*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

# Première partie

Regard sur la recomposition  
des territoires

[Retour à la table des matières](#)

[30]

[31]

Le véritable sens du phénomène migratoire pour les femmes interviewées ne peut apparaître clairement que si l'on tient compte du contexte socio-économique dans lequel elles ont vécu avant de prendre la décision d'émigrer. Les pays dont elles sont originaires ont en commun l'ampleur des mouvements migratoires dont ils ont été témoins. La Grèce a perdu 7% de sa population entre 1955 et 1967, le Portugal, 20% entre 1950 et 1974 ; Haïti compte un sixième de sa population à l'étranger, la Colombie, un cinquième.

Les causes profondes de l'émigration portugaise, grecque, colombienne et haïtienne résident dans les particularités de leur modèle de développement économique. Ces quatre pays présentent à des niveaux divers un même type de sous-développement : prédominance de l'agriculture dans l'économie et structures de propriété archaïques ; stagnation de l'économie rurale produisant misère et propension à émigrer vers les villes ou vers d'autres régions rurales animées par des pôles de croissance saisonniers ; une industrialisation financée par le capital étranger et fortement dépendante d'une technologie étrangère requérant peu de main-d'œuvre ; poussée démographique dans les villes par suite du fort exode rural ; chômage, sous-emploi et croissance du secteur informel comme source alternative d'emploi ; dépendance de l'aide internationale (assistance technique et militaire, prêts bancaires). À ces facteurs s'ajoute l'existence de régimes politiques répressifs ; les pays dont on parle ici ont été ou sont encore le Portugal de Salazar, la Grèce des colonels, l'Haïti des Duvalier, la Colombie des militaires.

Dans les chapitres qui suivent, nous tenterons à travers une analyse des modes de vie dans les pays d'origine de voir dans quelle mesure les femmes étudiées portent la marque de leur milieu. Nous nous interrogerons en particulier sur leur rôle économique, qu'on a souvent eu tendance à sous-estimer. Cela tient en grande partie à une méconnaissance de la structure économique de ces pays. Dans les quatre pays étudiés l'agriculture revêt aujourd'hui encore une importance capitale, l'industrie est insuffisamment développée [32] et le secteur informel s'accroît. Dans ce contexte, une définition du travail sous le seul angle

de l'emploi salarié ou rémunéré donne forcément une vision tronquée de la contribution économique des femmes.

En 1975, le Bureau international du travail estimait la proportion des femmes actives employées dans l'agriculture à 58% en Haïti, à 62% en Grèce, à 24% au Portugal et à 3% en Colombie<sup>52</sup>. Plusieurs études, hors du champ des migrations internationales, ont montré qu'en Grèce, au Portugal, en Colombie et en Haïti, les femmes participent largement à la production agricole. Elles assurent entre autres l'essentiel de la production vivrière dans l'exploitation familiale, font l'élevage des animaux, vendent le produit des récoltes au marché. De plus, les pressions de la pauvreté en obligent un grand nombre à joindre les rangs des travailleurs salariés, le plus souvent sur une base saisonnière, à l'époque des semailles ou de la cueillette, lorsqu'une main-d'œuvre abondante est requise et que les hommes sont occupés à d'autres tâches, ou plus généralement lorsqu'il y a pénurie de main-d'œuvre masculine par suite de la migration saisonnière.

Pourtant le travail agricole réalisé par la femme au sein de l'exploitation familiale n'est ni comptabilisé ni reconnu officiellement comme activité professionnelle parce qu'on le considère comme une extension de ses activités ménagères. Bien que toute la famille participe aux travaux agricoles, seul un de ses membres est qualifié de producteur, et ceci même si la femme est propriétaire d'une partie des biens constituant l'exploitation agricole comme c'est le cas de quelques-unes des Grecques et des Portugaises interviewées, qui ont apporté en dot des terres ou une maison. D'autre part, qu'elle participe à l'exploitation agricole familiale ou qu'elle travaille pour d'autres, c'est au mari, au père ou au frère que revient la rémunération de son travail, à quelques exceptions près<sup>53</sup>.

Dans les conditions de sous-développement des économies périphériques, les femmes qui recherchent un emploi en ville sont confinées au secteur informel de l'économie : les innombrables petites activités marchandes, l'artisanat à domicile, les petites entreprises de ser-

<sup>52</sup> Les chiffres disponibles pour la Colombie sous-estiment certainement la réalité puisque 44% de l'ensemble de la population active dans ce pays était, en 1973, engagée dans une activité agricole.

<sup>53</sup> Voir à ce sujet l'excellente analyse d'Alice Barthez sur l'agriculture comme rapport familial de production, *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 1982.

vice non officielles des bidonvilles, les services domestiques<sup>54</sup>. Leur travail existe, mais n'est pas toujours repérable à l'aide des catégories statistiques utilisées dans les recensements officiels.

[33]

En Colombie, dans la seule ville de Bogotá, il y aurait officiellement 110 000 revendeurs de trottoir réguliers dont la plupart seraient des femmes<sup>55</sup>. 28,5% des femmes actives, selon une étude menée en 1977 dans les quatre principales villes du pays, étaient des domestiques ou des femmes de ménage, 17,8% revendeuses de trottoir, 17,8% employées de commerce, 13,8% employées de bureau, 9,7% ouvrières dans l'industrie et les services et 5,2% artisanes<sup>56</sup>. En Haïti, les femmes jouent un rôle prédominant dans le circuit de commercialisation des vivres, lequel est le plus important secteur d'activité de la population de Port-au-Prince : selon Anglade, près de 1 500 *Madan Sara* (agentes de liaison entre les marchés régionaux et la capitale) transporteraient quotidiennement à Port-au-Prince plus de 1 000 tonnes de produits agricoles que revendent les 50 000 marchandes de la ville<sup>57</sup>. Le commerce de trottoir est, pour la grande majorité, la seule façon de survivre ; or, ce type d'activité n'est pas, ou mal, recensé<sup>58</sup>.

<sup>54</sup> .Selon des sources officielles, l'emploi dans le secteur informel constituait 45% de l'emploi urbain en Colombie entre 1974 et 1978. Voir A. Portès et J. Walton, *Labor, Class and the International System*, New York, Académie Press, 1981, p. 83.

<sup>55</sup> R. Dumont et M.-F. Mottin, *Le mal-développement en Amérique latine*, Paris, Seuil, 1981, p. 138.

<sup>56</sup> R. De Marulando, *El trabajo de la mujer*. Document 063, Bogota, Uniander, CEDES, 1981, tiré de M.G. Castro, « Women in migration : Columbian Voices in the Big Apple », *Migration Today*, vol. 10, n° 3/4, 1982, p. 22-32.

<sup>57</sup> G. Anglade, *Espace et liberté en Haïti*, Montréal, Groupe d'études et de recherches critiques d'espace (ERCE), Département de géographie, UQAM, et Centre de recherches caraïbes (CRC), Université de Montréal, 1982, p. 42-43.

<sup>58</sup> Sur le rôle économique des femmes dans les quatre pays, étudiés et plus particulièrement sur leur rôle dans l'agriculture, voir pour la COLOMBIE : Collectif des femmes d'Amérique latine et de la Caraïbe, *Mujeres. Des Latino-américaines*, Paris, Des Femmes, 1977 ; M. Whiteford, « Women, Migration and Social Change : a Columbian Case Study », *International Migration Review*, vol. 12, n° 2, 1978, p. 236-247 ; M. Léon de Leal, C. Diana Deere, « Rural Women and the Development of Capitalism in Columbian Agriculture », *Signs*, vol. 5, n° 1, 1979, p. 60-67 ; S.W. Schmidt, « Political Partici-



Il y a donc tout lieu de penser que bon nombre de femmes originaires de ces pays — du moins celles qui sont d'origine paysanne ou ouvrière, ou issues du sous-prolétariat urbain — avaient eu une activité de travail autre que ménager avant d'émigrer au Québec. C'est le cas des femmes que nous avons rencontrées. Outre des activités non rémunérées sur l'exploitation agricole ou dans le petit commerce familial, presque toutes avaient eu une expérience de travail *rémunéré* avant d'émigrer.

[34]

---

pation and Development, the Role of Women in Latin America », *Journal of International Affairs*, vol. 30, n° 2, 1976-1977. Pour la GRÈCE : L. Pannet, « Grèce, la maternité, un devoir, un pouvoir et un sacrifice », E. Paquot (dir.), *Terre des femmes. Panorama de la situation des femmes dans le monde*, Paris/Montréal, La Découverte, Maspero/Boréal Express, 1982, p. 280-283. Pour HAÏTI : G. Anglade, *Espace et liberté en Haïti*, op. cit. ; M. Neptune-Anglade, *L'autre moitié du développement. À propos du travail des femmes en Haïti*, Port-au-Prince / Montréal, Éditions des Alizés et ERCE, 1986 ; S. Mintz, « Les rôles économiques et la tradition culturelle », Roger Bastide (dir), *La femme de couleur en Amérique latine*, Paris, Anthropos, 1974, p. 113-146. Pour le PORTUGAL : Presidencia Do Conselho dos Ministres Comissào da Condição Feminina : *Some Facts and Figures on the Position of Portuguese Women in the Labour Market*, Lisbonne, mai 1976.

[35]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.***Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.***Première partie :  
LES PAYS D'ORIGINE****Chapitre 1****LE PORTUGAL**[Retour à la table des matières](#)

Le Portugal était, en 1981, le plus pauvre des vingt-quatre pays de l'Organisation de coopération et de développement économique après la Turquie, avec un produit national brut (PNB) annuel *per capita* de 2 330 \$.

Dans les années cinquante, le Portugal est une société encore très largement agricole, comportant des vestiges importants de formes de production précapitalistes (métayage, fermage, etc.). En 1981, le secteur agricole ne contribue plus que pour 14% au PNB du pays, et la proportion de la population active employée dans l'agriculture est de 26% comparativement à 47% en 1950. Un milieu naturel peu propice (sols rocheux, terres escarpées), un modèle traditionnel de distribution des terres et des méthodes désuètes limitent la production agricole et en rendent les coûts prohibitifs<sup>59</sup>.

Le système de la propriété foncière s'articule autour des *mini-fundia* et des *latifundia*. Dans les régions du nord, du centre, de l'extrême sud et des îles — d'où proviennent la plupart des Portugaises —, les

<sup>59</sup> N. Anido et R. Freire, *L'émigration portugaise. Présent et avenir*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, p. 71.

exploitations ont en moyenne moins de cinq hectares : la terre est trop fragmentée pour être rentable. La production suffit à peine à la consommation des familles en dépit d'une exploitation intensive à laquelle participent tous les membres. Une maigre portion est écoulée sur les marchés dont les prix sont contrôlés par les grands producteurs agricoles.

Le sud est la région des *latifundia* (plus de cent hectares en moyenne) exploités par de grands propriétaires fonciers qui embauchent [36] de la main-d'oeuvre salariée sur une base largement saisonnière et itinérante. En 1972, 30% des terres arables du Portugal appartenaient à 0,3% de la population<sup>60</sup>. L'exploitation beaucoup trop extensive du sol dans les *latifundia* ne suffit absolument pas aux besoins de la population car les rendements céréaliers du Portugal sont les plus faibles d'Europe.

Depuis le début des années soixante, le développement industriel s'accélère sous l'impulsion du capital étranger<sup>61</sup>. Les investissements directs doublent, de 1963 à 1965, dans les industries chimiques, métallo-mécaniques et électroniques, et dans diverses industries de transformation. Le capital s'y trouve d'ailleurs extrêmement concentré<sup>62</sup>. Par ailleurs, ce secteur coexiste avec un autre secteur constitué d'une multitude de petits établissements pauvrement équipés et qui ne peuvent subsister que grâce aux faibles salaires, aux matières brutes importées à bas prix des colonies africaines, et au protectionnisme<sup>63</sup>. Un décalage croissant s'opère « entre les secteurs à forte productivité qui se concentrent massivement sur le littoral entre Setubal et Porto, et les branches qui périclitent à l'intérieur du pays<sup>64</sup> ». En 1981, le sec-

<sup>60</sup> J.A. Alpalhão et V.M.P. Da Rosa, *Les Portugais du Québec*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1979.

<sup>61</sup> Entre 1960 et 1970, le taux de croissance de l'agriculture dans le PNB est de 1,5%, celui de l'industrie de 9,1%, celui des services de 5,9%.

<sup>62</sup> N. Poulantzas, *La crise des dictatures. Portugal, Grèce, Espagne*, Paris, Maspéro, 1975.

<sup>63</sup> M. Poinard, « Le retour des travailleurs portugais », Paris, La Documentation française, 1979, p. 34. Voir également E. Leeds, « Salazar's « Modelo Economico » : The Consequences of Planned Constraint », T.C. Bruneau, V.M.P. Da Rosa, A. MacLeod, *Portugal in Development : Emigration, Industrialization, The European Community*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1984, p. 13-52.

<sup>64</sup> M. Poinard, *op. cit.*, p. 34.

teur industriel emploie 35% de la population active (contre 24,9% en 1950) et contribue pour 40% au PNB. Cependant, sa productivité reste très faible.

Ce mode de développement a pour conséquences socio-économiques la faiblesse des revenus, la baisse démographique et la précarité des conditions de santé, d'éducation et de logement des masses populaires. Le développement industriel étant trop faible pour absorber les flux migratoires internes, les migrants ruraux s'exilent massivement. Entre 1950 et 1974, le Portugal a perdu le cinquième de sa population d'où un net déséquilibre démographique : dépeuplement de certaines zones rurales surtout dans le nord du pays, vieillissement et féminisation de la population, diminution du taux de natalité. En matière de santé publique, on observe au cours de la même période une insuffisance de médecins et de personnel paramédical. Quant à l'alimentation, elle est insuffisante en quantité et en qualité (notamment en protéines d'origine animale)<sup>65</sup>. Le taux d'analphabétisme est très élevé. 26 à 30% de la population de plus de dix ans est analphabète en 1975, et seulement 12% des Portugais de plus de quinze ans ont suivi un cours de niveau secondaire long ou supérieur<sup>66</sup>. Les conditions de logement [37] sont déplorable : une maison sur deux est surpeuplée, 62% des habitations, dans le centre et dans le sud du pays, sont au-dessous des normes minimales. L'eau potable n'existe que dans 29% des maisons, l'électricité dans 40%, les installations sanitaires dans 42%<sup>67</sup>.

Ces caractéristiques socio-économiques ne peuvent cependant à elles seules expliquer l'importance de l'émigration portugaise. Quarante-huit ans de régime fasciste sous Salazar et Caetano, un service militaire excessivement long et, à partir de 1960, des guerres coloniales particulièrement meurtrières en Afrique, sont autant de facteurs qui incitent également les jeunes gens à émigrer, seuls ou avec leur famille.

Bacalhau distingue trois phases dans le flux migratoire portugais : 1) la période brésilienne, entre 1886 et 1950, au cours de laquelle 83%

<sup>65</sup> Anido et R. Freire, *op. cit.*, p. 91

<sup>66</sup> J. Gaspar, *Portugal em mapas e em numeros*, Lisbonne, Livros Horizonte, 1981.

<sup>67</sup> F.M.C. Pereira, *Agricultura açoreana.... um Caminho para a Europa*, Lisbonne, Instituto Fontes Pereira De Melo, 1982.

des 1 200 000 personnes qui ont quitté le Portugal se sont dirigées vers le Brésil ; 2) la période américaine, entre 1950 et 1960, qui alimente le Venezuela, l'Argentine, les États-Unis et le Canada en plus du Brésil ; 3) la période européenne, après 1970, où la France et d'autres pays européens supplantent le Brésil et l'Amérique comme pays d'immigration<sup>68</sup>. Entre 1960 et 1976, l'émigration officielle se chiffre à plus d'un million de personnes. À ce chiffre, il faut ajouter un demi-million de sorties clandestines entre 1960 et 1975<sup>69</sup>.

## FATIMA

Née dans le centre du pays, Fatima a émigré définitivement en 1979 à l'âge de trente et un ans ; elle travaille comme domestique.

Je suis née en 1948 à Serra de Santo Antonio dans la province du Ribatejo. C'est un village (freguesia) rural, mais il y a quelques petites manufactures de tricot qui emploient dix ou douze personnes. Il y a aussi un peu d'artisanat, du tissage.

À Serra de Santo Antonio, les gens vivent de l'agriculture surtout. Ils ont leurs propres terres, mais en général elles sont petites. Avant, il y avait quelques journaliers, aujourd'hui il y en a moins. Les gens ont décidé de partir pour l'étranger, les [38]

États-Unis surtout, et le Canada ; la France aussi, mais pas autant.

Tous les hivers, pendant deux ou trois mois, il y avait la cueillette des olives à Serra de Santo Antonio. Alors, il venait beaucoup de travailleurs de l'extérieur : de l'Alentejo, du nord du pays et ainsi de suite. Il y avait plein de monde sur les routes, on chantait et on organisait des danses. Je suis allée à beaucoup de danses, jusqu'à deux ou trois heures du matin, je passais toute la nuit.

Pour la cueillette des olives, on embauchait des hommes et des femmes. Ils ne touchaient pas le même salaire parce que les femmes ne peuvent pas transporter les sacs pleins ni monter aussi haut dans les oliviers ; elles ont peur de monter dans les arbres, elles n'ont pas l'habitude. Elles faisaient des travaux plus délicats : elles étendaient les draps sous les

<sup>68</sup> M. Bacalhau, « Regional Distribution of Portuguese Emigration According to Socio-Economic Context », T.C. Bruneau, V.M.P. Da Rosa et A. MacLeod, *op. cit.*, p. 55.

<sup>69</sup> J.A. Alpalhão et V.M.P. Da Rosa, *op. cit.*, p. 25.

oliviers<sup>70</sup>, tenaient les escabeaux, secouaient les arbres. Lorsqu'il pleuvait, les hommes ne craignaient pas de se mouiller, alors que les femmes. . . Elles touchaient environ le quart de moins. Il y en avait qui étaient très bonnes, mais en général, les hommes étaient plus disposés à se mettre en avant, à prendre l'escabeau et ainsi de suite. Et puis, les patrons n'aimaient pas faire faire aux femmes des travaux très lourds.

Ça se passait aussi comme ça dans les autres travaux agricoles. Une femme ne prenait jamais la charrue. Elle pouvait moissonner, presque comme l'homme, mais, par exemple, elle ne labourait pas une terre sur un tracteur et elle ne transportait pas non plus des sacs de céréales. Non, nous les femmes, on ne travaillait pas, dans l'agriculture, on ne faisait qu'aider les hommes. On aidait à sarcler avec une petite houe, à passer la faucille. On ne peut pas dire qu'on y travaillait du matin au soir, on y allait un après-midi, pas toute la journée, à côté des hommes.

Serra de Santo Antonio est un village où les femmes sont un peu délicates et ne travaillent pas beaucoup la terre. En général, elles s'occupent du ménage, des repas, des animaux, des choses du genre, elles ne travaillent pas à l'extérieur. Parfois, elles font du tissage.

On a toujours fait beaucoup de tissage dans mon village. On en fait moins aujourd'hui, mais ça existe toujours. Elles travaillent à la pièce pour le compte d'une patronne. On fait de tout : des couvre-lits, des couvertures, des tapis, des sacs... Tout est fabriqué à la main sur un métier de bois. J'ai fait ça [39] pendant quatre ou cinq ans. J'ai appris toute seule chez moi. J'ai cessé d'en faire parce que la vie avait beaucoup augmenté et ça ne valait plus la peine de passer tant de temps sur une chose qui ne rapportait pas beaucoup. Pour acheter quelque chose, il fallait déjà avoir les poches pleines d'argent.

Mon père avait des terres. Nous avions de tout : des oliviers, du maïs, du blé, des haricots, des pois chiches, des fèves, des pois et des pommes de terre. C'était pour notre consommation. Nous ne vendions pas beaucoup de choses, un peu de blé, de l'huile d'olive aussi. Mon père n'avait pas de pressoir, il fallait avoir beaucoup d'argent pour ça. Il y en avait trois ou quatre dans le village, qui appartenaient à de riches messieurs ; c'est là qu'on faisait l'huile d'olive. Mon père vendait l'huile au propriétaire du pressoir, au litre. Nous avions également du sisal, mais c'était pour l'exportation. On cultivait beaucoup cela au village, à une certaine époque, cela rapportait beaucoup. Mon père a fait beaucoup d'argent avec ça. Moi-même j'ai beaucoup travaillé dans le sisal.

On faisait l'élevage des porcs et des vaches. De 1970 à 1975, les porcs ont rapporté beaucoup d'argent au Portugal. Tout le monde en élevait. La dernière année, nous avions sept ou huit vaches et environ trente porcs. On

---

<sup>70</sup> On recueille les olives dans des draps tendus entre les arbres.

en vendait dix ou douze par année à des particuliers, à des commerçants ou à de petits abattoirs.

Les terres de mon père, c'était un héritage de mes grands-parents, et il a continué à les cultiver, en faisant quelques sacrifices. Avec les économies, il en a acheté d'autres, et après, il a acheté le bétail. Cela a toujours rapporté. Alors nous vivions bien grâce à Dieu.

Ma mère aidait mon père dans les champs et c'est pour ça qu'elle m'a habituée à faire le ménage et à m'occuper des animaux. Puis elle a commencé à s'occuper davantage du ménage pour que j'aie plus de temps libre pour le tissage.

Je suis allée travailler un certain temps dans un restaurant parce que les autres y allaient aussi. J'ai été influencée : c'est la même chose qui m'a fait venir ici. On se fatigue de mener toujours la même vie, on a parfois envie de changer. C'est pour ça que je suis allée dans ce restaurant. J'y ai travaillé à peine un mois parce que j'ai rencontré un garçon, et tout de suite il m'a dit : « Je ne veux pas que tu travailles ici ».

Je devais me marier avec lui. C'est un amour qui est né très rapidement. J'ai aimé ses manières, et il m'écrivait de très [40] belles lettres en vers. Nous avons commencé à nous fréquenter. Notre mariage était déjà arrangé, mais il y a eu un problème : ma mère a vu qu'il n'était pas très bien ; c'était un voyou, mais quand on est amoureux, on ne remarque que les choses qui nous plaisent. Alors, je suis allée vivre avec lui. . . et j'ai perdu toute dignité. Les gens me critiquaient parce que je n'étais pas mariée, ils ont même pleuré parce que jusqu'alors je n'avais jamais fait un faux pas. Je ne me sentais plus bien au milieu de ces gens-là. De ce point de vue, c'a été bon que je parte pour le Canada. Enfin, j'aime vivre ici parce que je peux vivre ma vie comme je le veux.

Nous nous sommes séparés parce que je n'ai vu que de la misère devant moi, on ne s'entendait plus, on passait notre temps à nous disputer.

Tout cela est arrivé trois mois avant la mort de ma mère. Il y a des gens qui ont dit que ma mère était morte de chagrin à cause de moi. Plus tard au Québec, alors que j'étais sur le point d'épouser un garçon de l'Algarve, on lui a écrit une lettre anonyme lui disant que j'étais ceci et cela, que j'avais tué ma mère de chagrin. Comme j'avais perdu ma dignité, ils pensaient que je devais rester avec les pieds dans la boue toute ma vie.

Après la mort de ma mère, j'ai dû m'occuper du ménage. Je faisais des fromages à la maison et j'en vendais. Avec l'argent, je devais acheter la farine pour les porcs et les vaches et toutes les choses pour la maison. C'était à moi de m'occuper de tout. J'achetais aussi les produits chimiques pour les cultures. Je devais savoir économiser, m'organiser pour que les fromages rapportent de l'argent, m'occuper des animaux, leur donner leurs médicaments.

Tous les jours, je devais aller chercher le pain et le poisson à heure fixe, vers huit heures et demie le matin, après, m'occuper du ménage, faire la lessive et jeter un coup d'œil aux animaux, faire les fromages vers midi, faire les repas à temps. Lorsque c'était la cueillette des olives ou la moisson, j'allais aider aux champs.

Je ne pouvais plus faire de tissage parce qu'avec le ménage, on n'a plus le temps. De toute façon, le tissage c'était plutôt pour les gens pauvres qui n'avaient rien d'autre à faire parce qu'ils n'avaient pas beaucoup de bétail.

Avec tout ce que j'avais à faire, je n'avais pas beaucoup de distractions. Sans compter le chagrin causé par la mort de ma mère. J'ai voulu venir ici pour changer de vie. Ma sœur [41] est partie avant moi, son mari avait un frère ici. Ils avaient besoin d'émigrer : ils avaient des petits enfants et ils étaient pauvres. Ma sœur m'a fait la lettre d'appel, mais il fallait avoir un contrat de travail. Ou bien elle n'a pas compris ou bien il y a eu autre chose, mais elle ne m'a pas envoyé de contrat avec ma demande de résidence. Alors ma demande n'a pas été acceptée.

Je suis donc venue comme touriste. Cela m'était égal : je voulais surtout savoir si j'aimerais ça ou pas. Franchement, je n'ai pas aimé parce que c'était un milieu complètement différent du milieu rural où l'on vit avec toutes les portes ouvertes. Je voyais que les autres vivaient bien, que c'était un pays très riche, mais je ne comprenais pas l'ambiance ni la langue. Je me sentais complexée de ne pas savoir.

Je suis venue ici avec un permis de séjour de trois mois seulement parce qu'au début je ne voulais pas tellement rester. Mais ma sœur a insisté pour que je reste. Je suis restée sans faire renouveler mon visa. Je vivais avec mon père et je faisais des ménages pour survivre.

J'ai été deux ans dans l'illégalité. Puis la police de l'Immigration est venue me chercher à la maison. Je suppose que cela a été une dénonciation. Les policiers étaient très agressifs, ils ont même regardé dans mon sac à main. Mais ils ne m'ont pas maltraitée, ils m'ont laissée rentrer chez moi. Ils ne m'ont pas interdit de travailler ni rien, ils m'ont dit que je devais suivre la loi de l'Immigration et que je devais sortir du pays afin de légaliser les choses. Ils m'ont fixé une date pour m'en aller, et je suis partie.

Tout s'est très bien passé. Je suis restée sept mois au Portugal. Après, une dame canadienne m'a fait un contrat de travail comme domestique et ma sœur a fait la demande pour moi. Je suis revenue comme immigrante.

Je suis donc allée travailler chez cette dame. J'y suis toujours. J'ai suivi des cours de français. J'ai appris petit à petit. Aujourd'hui, je comprends tout, je suis capable de me débrouiller. Et maintenant, je me sens mieux dans le milieu, j'aime beaucoup ça, l'ambiance et tout le reste. J'ai toujours aimé les gens, mais au début c'a été difficile de m'adapter.



Originaires du nord-ouest du pays, des Açores, de Madère et de la région de Lisbonne, la plupart des Portugaises interviewées ont vécu leur enfance en milieu rural, au sein de hameaux dispersés [42] ou de minuscules villages qui, malgré un certain isolement géographique, étaient situés de façon à permettre une participation aux circuits du marché. Les sources d'emploi non agricoles y étaient limitées. On y trouvait tout au plus une petite usine de transformation, des ateliers d'artisanat ou quelques petites entreprises de service : boutiques d'alimentation, salons de barbier, etc.

Leurs familles étaient toutes propriétaires d'une modeste exploitation agricole, en fait de très petits lopins de terres, dispersés et pauvres. Les familles de huit, neuf ou dix enfants étant fort nombreuses, les modes traditionnels d'héritage et l'institution de la dot ont conduit, au fil des années, à un morcellement extrême des terres.

Nous avons des terres, mais elles étaient très petites. Nous y cultivions la banane, la canne à sucre, les oranges, les poires, les pommes de terre et la patate douce. Les produits récoltés étaient pour notre consommation. Nous vendions les oignons et les bananes à des compagnies qui les exportaient à Lisbonne. (Trente-cinq ans, originaire de Madère. Émigre en 1954.)

Ces terres étaient souvent situées à l'extérieur du village :

Les terres de chaque famille étaient éloignées les unes des autres. Nous n'habitions pas vraiment sur une ferme. Certains villages sont comme ça, pas le nôtre. Par exemple, mes parents avaient plusieurs propriétés, mais elles n'étaient pas rassemblées. (Trente-sept ans, originaire de la région de Lisbonne. Émigre en 1966.)

La fragmentation des terres, l'absence d'équipement moderne, l'utilisation d'outils rudimentaires comme la houe, la faucille et la machette et les fluctuations du marché rendaient impossible toute rentabilité. Les témoignages sont unanimes : l'exploitation des terres familiales rapportait très peu. Il s'y pratiquait en général une agriculture de subsistance où figurait en bonne place la culture du maïs, des pommes de terre et du blé, bases de l'alimentation quotidienne, ainsi que celle

de l'olivier et des vignes. Tout au plus arrivait-on à vendre du vin ou de l'huile d'olive, pour en tirer un peu d'argent liquide. Cependant, les prix obtenus étant bas et le coût des engrais élevé, le petit paysan ne pouvait survivre sans apports extérieurs. Le témoignage de Fatima est particulièrement révélateur.

[43]

Les familles arrivaient donc difficilement à vivre de leurs terres. Elles ne réussissaient à les garder que grâce au travail fourni par la femme et les enfants non mariés et, pour survivre, elles devaient chercher ailleurs un complément de revenu sous la forme de salaires. Mais les autres sources d'argent étaient peu nombreuses en milieu rural. Dans certains cas, le père ou la mère, outre leurs activités agricoles, allaient vendre leur force de travail aux fermiers plus aisés de la région : « Mon père allait travailler sur une grande propriété où il y avait des tracteurs pour labourer le sol. » (Quarante-deux ans, originaire du sud du Portugal. Émigre en 1972.)

Mais ce travail était lui aussi saisonnier, la mécanisation dans les grandes fermes ayant réduit la demande pour des ouvriers agricoles permanents. Aussi certains travaillaient-ils comme ouvriers sur des chantiers de travaux publics ou dans les rares usines de transformation de la région, tout en continuant à exploiter leurs terrains. Les mères, elles, faisaient bien souvent de l'artisanat (couture, broderie, tissage), en plus de leurs activités agricoles, seule source d'argent liquide pour bien des familles paysannes.

Pour arriver à survivre, et les récits le montrent bien, tous les membres du ménage étaient donc mis à contribution soit par leur travail non rémunéré sur l'exploitation familiale, soit par l'apport d'un salaire. En d'autres termes, la stratégie de subsistance des ménages était fondée sur l'obtention d'un revenu collectif auquel s'ajoutaient d'autres sources telles que les loyers (provenant de la location d'une parcelle de terre, ou d'animaux), l'argent envoyé par les enfants partis travailler à Lisbonne ou des parents qui avaient déjà émigré. Et ce modèle se reproduira dans les familles qu'elles vont fonder.

Avant sa mort, mon père travaillait la terre. Ma mère, elle, était employée dans une maison de riches : elle nettoyait la maison, lavait le linge, repassait. Elle a toujours travaillé. J'avais treize ans quand mon père est

mort, et mon frère en avait onze. Il était très jeune mais il est allé travailler dans la même maison que ma mère. En ce temps-là, les personnes riches employaient des jeunes enfants comme domestiques pour faire les commissions : ils gagnaient très peu mais se débrouillaient quand même. (Quarante-deux ans, originaire de l'île de San Miguel, dans l'archipel des Açores. Émigre en 1968.)

[44]

L'état de pauvreté dans lequel elles ont vécu est souvent évoqué par les femmes interviewées. Certaines parlent de la faim qu'elles ont connue dans leur enfance, toutes se souviennent des privations, de l'absence de confort.

Nous vivions dans une petite maison où il y avait une chambre, une salle à manger et une cuisine. Il n'y avait pas d'eau courante et il fallait aller chercher le bois pour faire la cuisine. Il n'y avait pas non plus d'électricité. On allait au marché tous les jours, on achetait ce qu'il y avait de moins cher, et toujours en très petite quantité. À cette époque, j'achetais rarement de la viande parce que le poisson était meilleur marché. Je me rappelle que l'été, après la récolte, ma sœur et moi on allait avec mon père chercher des racines d'arbres à liège pour pouvoir faire du feu l'hiver. On était toutes petites, mais on travaillait fort. (Quarante-deux ans, originaire d'un village du district de Beja dans l'Alentejo. Émigre en 1972.)

Quelques Portugaises, par contre, sont nées à la ville, de père et de mère ouvriers qualifiés ou employés mais qui provenaient de la paysannerie : « Mes parents étaient originaires du Minho et comme la vie était très dure là-bas, ils sont venus habiter à Lisbonne » nous dit une ouvrière de quarante-neuf ans, émigrée en 1967.

Les faibles revenus dont disposent la petite paysannerie et les couches populaires rendent aléatoire la poursuite d'études secondaires parce que trop coûteuses sur tous les plans : en temps passé à ne rien produire ou à ne rien gagner, en argent, en fatigue occasionnée par les longs déplacements dans le cas des familles vivant en milieu rural. Tôt ou tard, les filles se voient obliger d'interrompre leurs études soit pour aider leur famille en travaillant sur l'exploitation agricole ou dans le petit commerce ou en apportant un revenu supplémentaire, soit pour remplacer la mère auprès des enfants plus jeunes. En conséquence,

une forte majorité des Portugaises interviewées n'avaient pas plus de quatre ans de scolarité, ce qui correspond au niveau primaire de leur époque.

Aux obstacles économiques s'ajoutent les carences du système d'enseignement en zone rurale (dispersion et insuffisance de l'infrastructure scolaire, absence d'un réseau de transport public pour les écoliers). Enfin, dans ces milieux pauvres, la scolarisation est souvent [45] jugée inutile, voire dangereuse sur le plan moral pour les filles : « Mon père trouvait qu'une femme n'a pas besoin de beaucoup d'études. » (Quarante et un ans, fille de petit commerçant, un an de secondaire. Émigre en 1969.)

## SOFIA

D'origine mi-ouvrière, mi-paysanne, Sofia émigre au Canada en 1972, un an après son mari. Au moment de l'entrevue, elle venait d'avoir, onze ans après le premier, un second enfant et faisait de la couture à domicile pour un manufacturier.

Je suis née à Marinha Grande, dans le district de Leiria, en 1943. Là-bas, les gens travaillent dans des fabriques de verre, de briques et de vannerie. C'est une petite ville très développée. La vie n'y est pas très difficile à condition que l'homme et la femme travaillent tous les deux. En plus de travailler à l'usine, chacun a sa parcelle de terre qu'il laboure et qu'il cultive, et un peu de bétail. Nous avons des pommes de terre, des haricots et du vin toute l'année : la terre est si bonne, si légère que même un enfant peut la bêcher. Et il y a un énorme marché qui rend la vie plus facile.

Mon père a travaillé longtemps dans le verre, puis il a passé le reste de sa vie comme ouvrier dans une scierie. Mes sœurs travaillaient toutes dans les fabriques de vannerie. Mais moi je n'y suis jamais allée. Moi, ce que je voulais, c'était quitter la maison parce qu'en ce temps-là nous avons une belle-mère. On disait qu'elle n'était pas très bonne, mais ce n'était pas le cas : nous le réalisons aujourd'hui, maintenant que nous sommes des femmes et que nous comprenons la vie. Alors à onze ans, je me suis trouvé un emploi de servante dans une maison que je connaissais depuis que j'étais toute petite, j'allais y vendre les légumes de mes parents.

Je suis allée à l'école jusqu'à la troisième année. À cette époque, on n'était pas obligé d'aller plus loin. J'ai eu beaucoup de chagrin, mais mon

père n'avait pas les moyens. Je tremblais à l'idée de demander même cinq *tosrões* pour un cahier ou pour un crayon, et pendant l'année nous avions constamment besoin de ces choses. J'aimais beaucoup aller à l'école : on disait que j'étais une des meilleures élèves. Je n'étais pas [46] la meilleure parce qu'il y avait une petite fille de commerçant qui, elle, ne faisait rien d'autre qu'étudier. Moi, je ne prenais jamais un livre, je n'avais pas le temps d'écrire ni d'étudier.

J'avais beaucoup de travail à la maison. Je devais nourrir les lapins, la vache, aller chercher le fumier avec ma belle-mère. C'était très loin : on quittait la maison à quatre heures du matin avec l'attelage de bœufs et on rentrait vers six heures le soir. J'ai manqué plusieurs jours d'école déjà à cette époque. De plus, le matin, je devais arroser le potager en entier avant de partir pour l'école ; après, je partais en courant : quand j'arrivais à l'école, je transpirais de fatigue. Nous habitions à deux kilomètres du centre de Marinha Grande et nous devions faire encore deux kilomètres de plus pour aller à l'école de Garcia. Beaucoup de gens n'apprenaient pas à lire parce que les écoles étaient très éloignées — parfois, jusqu'à une heure et demie de marche.

J'ai été servante à partir de l'âge de onze ans jusqu'à mon mariage, et après j'ai commencé à faire ma vie. Je suis une personne qui aime n'importe quel genre de travail. Toute ma vie, j'ai aimé servir. À quatorze ans, je suis allée servir à Nazaré chez une poissonnière et à seize ans, j'ai émigré à Alcanena où j'ai vécu jusqu'à ce que je vienne ici. J'ai travaillé pendant trois ans dans la maison d'un président de compagnie, puis je l'ai quitté parce que je me suis disputée avec une copine de travail, pas avec les gens de la maison. Ensuite, je suis allée chez une autre dame où je suis restée les trois dernières années avant mon mariage.

J'ai commencé à vingt-cinq *escudos* à Marinha Grande et j'en gagnais quarante chez la poissonnière à Nazaré. Évidemment, je cherchais toujours à gagner plus. Je m'informais pour savoir s'il y avait des jeunes garçons dans les maisons, car c'était toujours dangereux pour les jeunes filles. Plusieurs ont été victimes d'abus, mais grâce à Dieu, en onze années de service, je n'ai pas eu à faire face à cela. J'ai vu tellement de cas ! On a même eu une compagne qui s'est jetée dans un puits parce que le patron avait abusé d'elle et lui avait fait un enfant, alors qu'elle sortait avec un garçon. Car parfois les patrons eux-mêmes abusaient des filles, et c'était une calamité.

Dans la dernière maison où j'ai travaillé, j'étais seule et je faisais tout : le marché tous les jours, la cuisine, la lessive et le repassage au charbon de bois. Je faisais tout le ménage. Pour les gros travaux quand même, ils prenaient une autre [47] femme, deux ou trois jours seulement. Je m'occupais même du potager et des volailles. À cette époque, je gagnais trois cents *escudos* par mois. Tout ce que je gagnais servait à acheter mon trousseau,

car heureusement mes parents ne m'ont jamais demandé un sou. J'achetais seulement mes vêtements du dimanche, les autres jours je portais l'uniforme de la maison, que j'aimais beaucoup.

À cette époque-là, ce n'était pas comme aujourd'hui. Je passais mon temps à préparer mon trousseau, je brodais, je faisais de la dentelle, sans perdre une seconde. J'étais célibataire, mon fiancé était en Angola. Comme tout était toujours en ordre, la dame me laissait le mardi et le jeudi après-midi. Alors j'allais coudre pour moi chez ma future belle-mère. J'ai fait mes propres chemises de nuit, onze : je les ai brodées, comme mes draps de mariage. Le soir, après avoir rangé la cuisine, je veillais auprès des dames dans la véranda, jusqu'à dix, onze heures et je brodais. C'étaient des gens très distingués, une famille du Nord, avec des titres de noblesse, qui avaient une fabrique de vin à Porto.

Pour sortir, il fallait toujours demander la permission. Par exemple, le jeudi après-midi, j'avais une heure pour sortir, de cinq à six, et puis le dimanche après-midi. Si je voulais aller au cinéma, je devais demander la permission car c'était un extra. On ne m'a jamais rien refusé mais j'avais toujours peur de demander.

J'ai commencé à fréquenter mon mari, en cachette, dans la première maison où j'ai travaillé. Il avait quinze ans et je le rencontrais seulement dans la rue. Nous parlions un peu. Aujourd'hui, j'en ris encore avec lui. Je me souviens qu'à un certain moment mon patron m'avait vue à la fenêtre en train de lui parler et il était allé le dire à sa femme. Elle m'a menacée, mais j'ai quand même continué à le rencontrer.

Quand je suis allée travailler chez l'autre dame, mon fiancé était parti en Angola ; il y est resté deux ans. À son retour, ma patronne m'a donné la permission de le rencontrer dans le jardin. En principe ça devait se faire, pour les servantes, dans la rue à trois ou quatre mètres de la porte d'entrée : le patron pouvait arriver à l'entrée, et il aurait été de mauvais goût que nous soyons là. Mais moi j'ai dit à ma patronne : « Excusez-moi, madame, mais je m'en vais parce que je ne veux pas le rencontrer au milieu de la rue : je suis gênée. » Alors elle m'a dit : « Non, non, Sofia, vous vous verrez dans le jardin et votre fiancé [48] entrera par la porte d'entrée. » Il restait encore un an avant notre mariage, mais elle savait que j'étais une personne respectable. Avec mon fiancé, on a toujours maintenu un certain respect jusqu'au mariage. Alors on s'assoit sur les pierres, je faisais de la dentelle et on parlait.

Mon mari était maçon pour la municipalité. Dans sa famille, ils étaient tous maçons. Depuis l'âge de onze ans, il travaillait comme maçon et il avait appris avec son frère. À cette époque, il gagnait un *conto* : c'était peu, mais garanti. Pour améliorer notre vie, il travaillait le samedi et le dimanche, et parfois le soir jusqu'à dix, onze heures. C'est ça qui me révoltait le plus au Portugal, qu'il travaille autant. Nous faisions une belle vie

mais nous devons endurer beaucoup. Lui d'un côté, moi de l'autre, on travaillait beaucoup et c'est cela qui l'a poussé à partir à l'étranger.

Après mon mariage, j'ai commencé à travailler dans la couture mais toujours en restant à la maison. J'ai étudié la coupe chez Singer, puis j'ai acheté une machine et j'ai aussitôt commencé à coudre pour les autres. Après trois ans, je me suis lassée un peu parce que les gens payaient avec trop de retard : le milieu était pauvre. J'avais appris qu'il y avait cette usine qui donnait du travail à domicile. Alors je suis allée leur en demander. J'ai fait une paire de gants. Ils les ont trouvés bien et j'ai commencé à en apporter à la maison. J'y travaillais encore quand je suis partie pour le Canada.

À la fin, avant de venir ici, j'avais dix femmes à ma charge. À la manufacture, on nous donnait des pelotes énormes, quarante ou cinquante kilos de laine ; je les apportais à la maison et je les divisais entre nous. Ensuite, il fallait organiser le travail pour que tout soit prêt à temps ; il y avait plusieurs groupes et chaque groupe avait sa journée pour rapporter le travail à la manufacture. Quand le travail n'était pas terminé, j'allais aider l'une ou l'autre. Ça arrivait très souvent. Le chèque de paie était fait à mon nom pour faciliter les choses, et je faisais les comptes pour payer chacune.

J'ai travaillé ainsi pendant dix ans. Je faisais dix, douze heures par jour, comme ici maintenant. À partir du moment où le travail est fait à la maison, il est mal payé : alors nous, pour faire un peu d'argent, il nous fallait travailler beaucoup d'heures. Parmi les femmes qui travaillaient avec moi, il y avait surtout des veuves ; les hommes n'aimaient pas que leur femme travaille : ils trouvaient sûrement que c'était méprisable. Comme [49] en plus il n'y avait pas beaucoup de possibilités de travailler à l'extérieur, les femmes n'étaient pas habituées à aller à l'extérieur, elles se débrouillaient en travaillant à la maison pour avoir leur propre argent. Il y en a qui faisaient de la pâtisserie pour vendre.

C'était grâce à l'argent que je gagnais que je faisais une belle vie, parce que le salaire de mon mari ne suffisait pas. J'ai acheté une machine à coudre et des choses pour la maison. Nous n'avons jamais eu besoin d'acheter à crédit. Mon mari m'aidait beaucoup. Nous avons passé toute notre vie à décider tout à deux ; il m'aidait et je l'aidais. Cela nous a servi car quand l'un commence à tirer de son côté et l'autre de l'autre, il n'y a rien qui se fait. Je lui disais : « Aujourd'hui, je dois aller à Vila Moreira : j'ai un problème avec le travail. » Il prenait la moto et il venait avec moi. Lorsqu'il y avait un travail à discuter, il y allait pour moi. Si, par exemple, j'étais occupée à finir une commande, il faisait frire le poisson, il faisait la vaisselle, il passait à la coopérative acheter des provisions. Il m'a toujours aidée en tout. Et cela vous donne du courage.

Notre vie, ce n'était pratiquement que le travail. De temps en temps, les dimanches, on allait se promener. L'été, on allait parfois à la plage une

semaine ou deux. On fréquentait les sœurs de mon mari et ma belle-mère. On se voyait pratiquement tous les jours. Ma belle-mère faisait des gâteaux à la maison et elle avait un grand succès. Quand elle était surchargée, j'allais l'aider même si j'avais du travail. J'ai voulu m'associer avec elle, mais elle n'a pas voulu nous favoriser aux dépens de ses autres belles-filles. Si elle avait accepté, nous ne serions pas venus au Canada.

Contraintes d'interrompre leurs études, les femmes ont en général cherché à acquérir une formation en couture, la seule qui soit valorisée parce que débouchant rapidement sur un métier tout en restant compatible avec leur rôle de mère de famille. Cette formation, elles l'ont trouvée le plus souvent auprès de couturières établies en petits ateliers, plus rarement dans des écoles de métier. Il s'agit dans tous les cas de couture artisanale. Rares sont celles qui savaient se servir d'une machine industrielle à leur arrivée, mais elles connaissaient habituellement toutes les étapes de la confection d'un vêtement.

[50]

Le cas des apprenties couturières est particulier. Elles vendaient leur force de travail pour acquérir une formation spécialisée. Bénéficiant d'une aide gratuite, les patronnes d'ateliers avaient tout intérêt à faire durer le plus longtemps possible la période d'apprentissage.

À l'âge de onze ans, je suis allée apprendre la couture. C'était une maison privée. Il y avait la couturière et quelques jeunes filles. Nous travaillions pour elle. Nous l'aidions à faire les ourlets, à coudre les boutons, nous ramassions les épingles tombées par terre, nous défaisions les faufiles : toutes ces choses que les couturières ne voulaient pas faire. Maintenant elles le font, mais à l'époque, elles avaient leurs esclaves pour ramasser les boutons ou pour balayer les planchers.

Je gagnais un *fosfão* (quelques sous) l'heure. C'était juste pour dire qu'elle nous donnait quelque chose parce qu'elle ne payait jamais. Ce *fosfão* ne nous était donné que pour stimuler notre enthousiasme à apprendre, pour que nous prenions un plus grand intérêt à notre travail.

J'ai fait cela jusqu'à l'âge de seize ans mais je ne suis jamais devenue couturière : avant quinze ans, on n'avait pas le droit. Nous arrivions à faire une paire de pantalons ou une jupe, mais pas une robe. Il aurait fallu aller dans une école spécialisée pour pouvoir devenir couturière spécialisée en confection de robes. Mais cette école était privée. J'ai dû laisser la couture



parce que mes parents ne pouvaient pas payer. Alors je suis allée travailler en manufacture. (Quarante-neuf ans, née à Lisbonne. Émigre en 1967.)

Cet apprentissage leur sera jusqu'à un certain point utile puisque, dans leur pays, près de la moitié d'entre elles vivront de la couture, salariée ou à domicile, à un moment ou l'autre de leur vie.

Les Portugaises nées en milieu rural ont commencé très jeunes à travailler sur l'exploitation agricole familiale ou dans le petit commerce des parents. Plus tard, mariées à un paysan, elles assureront une large part du travail agricole. Outre les activités traditionnellement dévolues aux femmes, comme l'entretien du potager, le petit élevage, la collecte quotidienne du combustible et les tâches domestiques, elles participeront activement aux travaux des champs, parfois autant que les hommes. Certaines ont même géré l'exploitation agricole familiale en l'absence du mari parti travailler à salaire comme ouvrier agricole ou comme ouvrier de la construction.

[51]

Mon mari travaillait la terre aussi. Il cultivait la pomme de terre, la patate douce et les haricots, mais uniquement pour notre consommation. Mais il travaillait également six jours par semaine comme ouvrier agricole. Il partait le matin avant le lever du soleil et ne revenait qu'à la nuit tombée. Il travaillait à creuser la terre, à planter les patates ou à récolter le blé ou dans les montagnes à couper du bois, selon ce que lui demandait son patron. Avant de venir ici, il travaillait dans la canne à sucre. Il faisait des fagots et il les chargeait sur ses épaules pour les transporter jusqu'à la route. (Trente et un ans, originaire de la petite paysannerie de Madère. Émigré en 1973.)

Leurs récits témoignent nettement de l'existence d'une division sexuelle du travail agricole. Aux femmes allaient les tâches qui exigent une moins grande force physique, les travaux plus « délicats », selon les termes de Fatima, tandis que les labours et la manutention, par exemple, étaient réservés aux hommes.

Les femmes mettent le fertilisant dans les sillons, puis y plantent la patate douce ou les choux. C'est le travail des femmes. Je n'ai jamais bêché,

mais il y a des femmes qui bêchent, vers le Nord. (Trente et un ans, originaire de Madère, arrivée en 1973.)

Les femmes sont aussi responsables de la vente des denrées excédentaires dans les marchés locaux.

Mes parents avaient des vignobles et ils cultivaient le maïs, les haricots et les pommes de terre. C'est le type de production de la région. On vendait ce qui restait. C'est moi souvent qui m'occupais de la vente du maïs. Mais s'il y avait une personne qui voulait du vin, je consultais mon frère. Jamais je ne conclusais une affaire sans lui. Nous vendions à des commerçants de vin qui venaient avec de gros camions, de gros réservoirs. (Quarante-cinq ans, originaire d'un village du district d'Aveiro. Émigrée en 1978, femme de ménage au moment de l'entrevue.)

L'unité de production étant la famille, il en résulte un rapport au travail bien particulier. Malgré l'importance de leur participation à la production agricole, l'activité de ces femmes et de ces filles de paysans au sein de l'exploitation familiale n'est pas toujours [52] reconnue ni même vécue comme travail : elle est désignée comme aide familiale, et le plus souvent assimilée aux activités domestiques. Cela se lit dans la difficulté qu'éprouvent certaines narratrices à distinguer leur travail domestique de leurs activités agricoles lorsqu'elles décrivent leur journée de travail. Sans doute ces activités étaient-elles de fait très imbriquées.

Parce que la *lavoura* de mon mari lui donnait beaucoup de travail, je l'aidais autant que je pouvais. J'allais d'abord vendre le lait de porte en porte, très tôt le matin. Ensuite je faisais chauffer de l'eau pour laver les cruches. Il fallait préparer les repas, laver le linge à la main, nettoyer la maison, soigner les animaux. S'il me restait un peu de temps, je faisais de la couture. Lorsque la nuit tombait, j'étais très fatiguée. (Quarante ans, origine paysanne. Arrivée en 1968, couturière à domicile pour le compte d'une manufacture au moment de l'entrevue.)

Aux travaux de la ferme s'ajoutait pour la plupart la pratique à domicile d'une forme quelconque d'artisanat, principale source de revenu en espèces pour les familles paysannes pauvres. Fatima était tisse-

rande, Sofia, couturière ; d'autres faisaient des broderies ou des tricots. C'est là un type d'activité pour lequel elles étaient qualifiées et qui leur permettait de gagner de l'argent tout en se conformant à la norme sociale dominante qui leur contestait tout rôle à l'extérieur de l'unité familiale.

La majorité d'entre elles étaient des productrices indépendantes ; certaines assuraient la formation des plus jeunes, se procurant du même coup une main-d'œuvre à bon marché. Elles maîtrisaient toutes les étapes de la production d'un vêtement et pouvaient organiser leur travail comme elles l'entendaient, mais il s'agissait d'un travail irrégulier et elles en vivaient mal.

Plusieurs d'entre elles, comme Sofia et Fatima, travaillaient à domicile, pour de petites industries artisanales locales. Elles étaient rémunérées à la pièce, ce qui les obligeait à travailler un nombre considérable d'heures. Elles n'avaient aucune sécurité d'emploi, les patrons n'ayant pas de peine à remplacer celles qui ne rencontraient pas leurs exigences, et ne bénéficiaient d'aucune protection sociale.

Les ouvrières à domicile étaient réunies en communautés de travail sous la responsabilité d'une *caixeira*, représentante auprès [53]

des patrons d'atelier ou d'usine. Une femme, originaire de Madère, nous explique comment s'organisait leur travail.

Dans mon village, la plupart des femmes faisaient de la broderie. Les manufactures pour lesquelles nous faisons de la broderie étaient situées à Funchal. Les personnes qui habitaient près de Funchal allaient elles-mêmes à la manufacture et alors elles choisissaient ce qu'elles voulaient faire. Ce qu'elles ne voulaient pas faire s'en allait aux *freguesias* (villages). Il y avait dans chaque *freguesia* une personne que l'on appelait la *caixeira* qui allait à la manufacture chercher le travail à faire pour les paysannes de l'endroit. Les brodeuses allaient chez elle chercher de l'ouvrage et après on venait lui remettre le travail terminé. Alors le patron la payait puis elle nous payait. Elle touchait un pourcentage : plus elle remettait d'ouvrage plus le pourcentage était élevé.

Ces produits étaient vendus très cher. À Madère, personne n'achetait cela. C'était pour vendre à l'étranger, pour l'Angleterre surtout. On en vendait aussi aux touristes ; ils achetaient beaucoup : des blouses brodées, des nappes brodées.

J'ai commencé à broder très jeune. Après avoir quitté l'école (à onze ans), j'ai brodé pour ma sœur. Moi, je faisais ce qui était facile ; le travail plus difficile, c'est ma sœur qui le faisait ou encore ma mère. Tout ce qu'on gagnait allait à ma sœur parce que nous étions petites ; c'est elle qui nous achetait les vêtements et les chaussures avec l'argent qu'elle touchait. Cela payait bien mais il fallait travailler beaucoup : quand Noël approchait, ma sœur se levait à quatre heures. À l'exception du samedi, jour de ménage, nous brodions toute la journée. À l'ombre de la véranda, nous nous rassemblions, des groupes de femmes, pour broder en écoutant la radio. Nous passions la journée ainsi jusqu'à la nuit. (Émigrée en 1973, trente et un ans, ouvrière en manufacture au moment de l'entrevue.)

Malgré la rareté des emplois non agricoles en milieu rural, certaines ont connu le travail à salaire en dehors de l'unité familiale, que ce soit en manufacture, en atelier ou dans un petit commerce. Cette expérience, elles l'acquièrent très jeunes, entre onze et quinze ans, dans l'agro-alimentaire ou la confection, industries susceptibles d'utiliser leur savoir-faire.

[54]

Quelques-unes seulement ont travaillé et vécu en milieu urbain avant d'émigrer. L'absence de diplômes limitait considérablement les possibilités d'emploi pour celles qui venaient des campagnes travailler à Lisbonne. Elles trouvaient plus facilement à s'engager comme bonnes à tout faire, cuisinières ou aide-infirmières. Le cas de Maria de Lurdes mérite d'être rapporté parce qu'il rend très bien compte du parcours professionnel des paysannes portugaises émigrées en ville.

## MARIA DE LURDES

Elle est née en 1935 dans un petit village du Minho, une des régions les plus pauvres du nord du Portugal. Ses parents, incapables d'assurer sa subsistance, la placent très jeune (neuf ans) chez une parente plus à l'aise. Elle y travaille dans des conditions très pénibles, tantôt sur la ferme, tantôt dans la fabrique de briques familiale, sans autre rémunération que le gîte et le couvert. À l'âge de treize ans, excédée par cette « vie d'esclave », elle décide d'entrer au couvent et part pour Porto. Parce qu'elle est analphabète, on la charge là encore de

l'entretien ménager et du service aux tables. Après trois années de ce régime, elle quitte le couvent. Pendant les années qui suivront, elle travaillera comme cuisinière dans des couvents à Fatima, à Viseu et à Coimbra, puis à partir de 1954 dans des familles aisées de Lisbonne, d'Estoril et de Cascais.

J'ai toujours travaillé comme cuisinière. J'aimais beaucoup faire la cuisine, mais j'ai travaillé tellement d'années que je suis complètement épuisée par mon métier. J'ai travaillé dans plusieurs familles à Braga, à Porto, à l'Estoril, à Lisbonne et à Cascais. À Cascais, j'étais très bien. Je ne peux pas dire que je me sentais comme une domestique. Par exemple, je me levais à neuf heures le matin : je n'avais pas à m'occuper des petits déjeuners, ce n'était pas l'affaire de la cuisinière. J'allais faire le marché ; en ce temps-là au Portugal, c'était habituel d'aller acheter tous les jours du poisson et de la viande fraîche. Je faisais à manger pour le garçon de ferme, pour la domestique et pour moi-même. Après, je le faisais pour le couple anglais ; ils avaient une nourriture tout à fait différente de la nôtre, ça ne prenait pas plus d'une demi-heure à préparer. Comme j'avais [55] tout dans la famille — je n'avais que mes chaussures à acheter — et que je faisais assez de pourboires parce qu'ils avaient beaucoup d'invités, je gardais une grande partie de ce que je gagnais. Je gagnais environ cinq cents *escudos* dans ce temps-là. (Émigre en 1967. Femme de ménage au moment de l'entrevue.)

Les rares Portugaises nées à Lisbonne ont plutôt travaillé comme ouvrières en manufacture.

J'ai travaillé six ans dans une compagnie d'emballage : je refermais les boîtes à l'aide d'une sorte d'agrafeuse. J'ai fait cela jusqu'à ce que je sois assez vieille pour entrer à la compagnie de tabac : nous ne pouvions pas y entrer avant l'âge de vingt et un ans. Mes parents connaissaient quelqu'un dans le bureau ; sans cette personne, je n'aurais jamais eu cet emploi : à l'époque, il était très difficile d'entrer là.

J'ai travaillé à cette compagnie de tabac portugaise pendant treize ans. Je faisais les cigarettes avec une machine. J'étais opératrice de première classe à cause de mon expérience dans la compagnie. En plus, j'étais une très bonne travailleuse : je ne me suis jamais absentée à moins d'être malade, et je n'ai jamais été punie. La compagnie appréciait les bons éléments, ceux qui travaillaient fort. Ici, cela est important aussi, mais au Portugal, c'était une véritable pression.

On était à quatre par machine. On alternait les tâches à toutes les heures parce que c'était un travail très pénible : l'une plaçait le tabac, l'autre le papier, et une troisième, la colle. Il fallait ensuite placer les cigarettes dans de grands plateaux que l'une d'entre nous devait transporter. Ces plateaux pesaient quinze kilos et on en produisait plus de deux cents par jour : c'est pour cette raison qu'on changeait de position à toutes les heures.

Je travaillais de huit heures du matin à cinq heures du soir, et souvent je faisais des heures supplémentaires. Je gagnais autour de dix-sept *escudos* par jour. Nous avions des vacances, des jours de maladie payés et un congé de maternité de trois mois. Il y avait une garderie et une pouponnière : nous étions cinq cents femmes dans cette compagnie, alors il y avait toujours une clientèle pour ces services. (Trente-neuf ans, née à Lisbonne de parents ouvriers. Émigre en 1967, femme de ménage au moment de l'entrevue.)

[56]

Même en tenant compte de tous les revenus du ménage, le niveau de vie restait très bas au moment où s'est prise la décision d'émigrer. On en a une illustration frappante dans la description de leurs conditions de vie. Celle-ci, entre autres :

La maison où je suis allée habiter avec mon mari n'avait pas d'électricité et la cuisine était à l'extérieur. Il n'y avait pas d'eau courante, pas même de puits. Je devais aller chercher l'eau à une fontaine. (Trente et un ans, originaire de Madère. Émigrée en 1973.)

Nous avons jusqu'ici rendu compte de l'expérience de travail acquise au Portugal par les femmes que nous avons interrogées. Nous allons maintenant voir quelle était leur situation familiale lorsqu'elles ont émigré au Québec.

La moitié étaient mariées et avaient des enfants. Les autres, célibataires, vivaient toujours à la campagne chez leurs parents. L'unité sociale dominante était la famille nucléaire : père, mère, enfants, comme chez les autres paysans de l'aire méditerranéenne. Mais chez les Portugaises, cela n'était nullement synonyme de repli du ménage sur lui-même. Les récits font, au contraire, apparaître l'importance des relations de parenté dans la vie quotidienne, et plus spécialement des liens

qu'elles entretiennent avec les membres féminins de la famille élargie, mères, sœurs adultes, voire belles-mères et belles-sœurs. L'intensité de ces liens se mesure à la fréquence des visites et des échanges de toute nature : on garde les enfants, on se rend de menus services domestiques, on fait les courses, on échange des informations, ou se prête assistance dans les accouchements, on offre un soutien moral. À cela s'ajoute le fait que dans certaines régions du pays — notamment dans les districts du Nord-Ouest, d'où sont venues la plupart des femmes étudiées — non seulement la matrilocalité était la règle, mais il n'était pas rare aussi que l'homme soit absorbé par la parentèle de sa femme<sup>71</sup>. Ce qui a fait dire à Cutileiro, parlant de la province du Ribatejo, au nord de Lisbonne, que « la vie de famille y est conditionnée par le jeu des liens féminins sur lesquels l'influence des hommes est nulle<sup>72</sup> ».

Cette maison où nous habitons mon mari et moi, c'était celle où vivaient mes parents. J'avais ma propre entrée et ma mère la sienne. Mais si on frappait à ma porte, ma mère l'entendait [57] de chez elle. Ma mère m'aidait, c'est vrai : elle s'occupait de mes filles, elle venait chez moi leur donner à manger quand j'avais du travail. (Quarante et un ans, quatre enfants, couturière à domicile. Émigre en 1969.)

L'idéologie patriarcale, selon laquelle l'homme est chef de la famille et son seul responsable financier, était très prégnante au Portugal lorsqu'y vivaient les femmes que nous avons rencontrées. Il faut se rappeler que jusqu'en 1976, l'autorité des pères et des maris sur les filles et les épouses était inscrite dans le code civil du pays. Nos témoignages révèlent cependant l'existence d'un certain décalage entre l'idéologie dominante, le statut juridique des femmes et la réalité. Bien que le statut de chef de famille du père ou du mari ne soit jamais remis en question, il y avait des domaines dans lesquels les femmes disposaient d'une relative autonomie de décision, d'un certain pouvoir informel. Elles prenaient notamment une part active aux décisions concernant la maisonnée et l'éducation des enfants, et bien souvent gé-

<sup>71</sup> J. Cutileiro, *Ricos e Pobres no Alentejo*, Lisbonne, Livraria Sa de Costa, 1977 ; J. de Pina Cabrai, « Female Power and the Inequality of Wealth and Motherhood in North Western Portugal », R. Hirschon (dir.), *Women and Property, Women as Property*, Londres, Croom-Helm, 1984, p. 75-91.

<sup>72</sup> J. Cutileiro, *op. cit.*

raient le budget. En revanche, elles participaient rarement aux décisions relatives à l'exploitation agricole ou à la petite entreprise familiale et ce, même lorsqu'elles-mêmes étaient propriétaires d'une partie des terres. Les pères ou les maris avaient également le dernier mot dans les décisions concernant les gros achats, les investissements importants et toutes les transactions monétaires. Certaines des femmes interviewées ne disposaient pas de leurs revenus de travail et la plupart devaient, pour sortir, obtenir la permission de leur mari.

J'écrivais à mon mari (déjà émigré) et je lui demandais de décider. Alors il disait : « Fais ceci ou cela, achète ceci ou cela ». Je lui demandais toujours son avis, je ne faisais jamais les choses seules. (Quarante-sept ans, un enfant. Émigre en 1964.)

Qu'elles travaillent ou non à l'extérieur du foyer, c'est aux femmes que revenait la responsabilité des tâches domestiques. La participation des hommes se limitait aux réparations et à l'aménagement du logement, parfois à la supervision des devoirs des enfants. Le travail des femmes était physiquement ardu, surtout en milieu rural, où l'absence d'électricité et d'eau courante obligeait à aller chercher l'eau au puits ou à la fontaine publique, et à ramasser du combustible. Bien souvent, elles devaient aussi produire des biens d'usage pour la famille : pain, fromages, vêtements, etc.

[58]

En revanche, le travail se faisait en coopération, dans une atmosphère plaisante et détendue ; au besoin, on s'échangeait les tâches. L'entraide était monnaie courante, tous nos témoignages en font foi. Ainsi cette veuve qui vivait chez elle mais passait la nuit chez chacun de ses enfants, à tour de rôle ; ou encore ces parents et beaux-parents qui envoyaient des provisions à leurs enfants nouvellement mariés, installés à la ville ; ou cette éleveuse de lapins et de poules qui en envoyait régulièrement à ses nièces établies en ville et que ces dernières, en retour, venaient aider lors de ses accouchements.



[59]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.***Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.***Première partie :  
LES PAYS D'ORIGINE****Chapitre 2****LA GRÈCE**[Retour à la table des matières](#)

La Grèce figure également parmi les pays les plus pauvres et les moins industrialisés de la Communauté économique européenne, bien qu'elle connaisse, depuis une vingtaine d'années<sup>73</sup>, une expansion sans précédent. En 1981, le PNB *per capita* était évalué à 3 900 \$.

Pays essentiellement agricole jusque dans les années soixante, la Grèce a vu diminuer radicalement la part dévolue à l'agriculture dans son économie. En 1981, ce secteur ne contribuait au PNB que dans une proportion de 16%. La part de la population rurale est passée de 52,4% en 1951 à 30% dans les années 1980<sup>74</sup>. En 1979, 28,8% de la population active était employée dans l'agriculture (comparativement à 56% en 1951), 30% dans l'industrie (comparativement à 14% en 1961) et 42,2% dans les services<sup>75</sup>.

<sup>73</sup> Le taux de croissance du PNB *per capita* a été de 7,5% de 1965 à 1973, J. Catsiapis (dir.), *La Grèce, dixième membre des communautés européennes*, Paris, La Documentation française, 1980, p. 85.

<sup>74</sup> S. Constandinides, *Les Grecs du Québec*, Montréal, Éditions O Metoikos — Le Métèque, 1983, p. 51.

<sup>75</sup> J. Catsiapis, *op. cit.*, p. 85 et N. Poulantzas, *La crise des dictatures — Portugal, Grèce, Espagne*, Paris, Maspero, 1975, p. 19.

Comme au Portugal, la petite paysannerie a historiquement eu du mal à survivre face à la grande propriété foncière de type semi-féodal et à l'agriculture capitaliste contemporaine. Mais plus encore, elle s'est vue incapable de concurrencer la spéculation (prix de la terre, fluctuation des prix agricoles, exploitation des producteurs par les grossistes) et les méthodes modernes de productivité qui caractérisent les cultures commerciales traditionnelles : tabac, raisins secs, huile d'olive, et plus récentes : coton, fruits, légumes, agrumes et riz <sup>76</sup>, du Péloponnèse, de la Macédoine et de la Crète.

C'est ainsi qu'on a pu parler d'une crise de l'agriculture, de la nouvelle pauvreté de la paysannerie. Celle-ci dépend pour sa survie des revenus complémentaires engendrés par l'émigration, les [60] transferts de devises représentant annuellement 10% de la valeur de la production agricole totale entre 1961 et 1971 <sup>77</sup>.

Autre manifestation de la crise : la pénurie croissante de main-d'oeuvre dans l'agriculture par suite de l'important exode rural qu'a connu le pays entre 1950 et 1970 : au cours de cette période, les régions rurales ont perdu 16% de leur population <sup>78</sup>. Il s'en est suivi une baisse de la productivité et une augmentation des importations de produits alimentaires (viandes, céréales, produits laitiers et même poisson) entre 1970 et 1980 <sup>79</sup>. Cet exode n'a pu être canalisé vers le secteur industriel. En dépit de l'expansion spectaculaire qu'a pris ce secteur au cours des années 1960-1970 <sup>80</sup>, son infrastructure demeure comparable à celle d'un pays en voie de développement. En 1981, il n'emploie que 28% de la population active et ne contribue que pour 30% au PNB du pays. Les salaires y sont bas, soit 30 à 40% inférieurs aux salaires européens, les bénéfices sociaux infimes et les syndicats

---

<sup>76</sup> K. Vergopoulos, *Le capitalisme difforme et la nouvelle question agraire. L'exemple de la Grèce moderne*, Paris, Maspero, 1977, p. 227.

<sup>77</sup> K. Vergopoulos, *op. cit.*, p. 228.

<sup>78</sup> J. Catsiapis, *op. cit.*, p. 89.

<sup>79</sup> K. Vergopoulos, *op. cit.*, p. 237. Voir également J. Catsiapis, *op. cit.*, p. 92-94.

<sup>80</sup> L'indice industriel aurait progressé de 100 à 183 entre 1970 et 1978 (J. Catsiapis, *op. cit.*, p. 96). Le taux de progression dans les industries de transformation aurait été de 10,3% par an entre 1963 et 1970. N. Poulantzas, *La crise des dictatures. Portugal, Grèce, Espagne*, Paris, Maspero, 1975, p. 19

affaiblis par la suppression du droit de grève sous le régime des colons<sup>81</sup>.

D'autre part, le pays s'est industrialisé grâce à la pénétration du capital étranger américain, français et allemand. De 1960 à 1964, le volume des investissements étrangers a quintuplé, profitant essentiellement aux industries chimiques et électromécaniques ainsi qu'à la construction navale<sup>82</sup>. Filiales de multinationales, ces industries coexistent cependant avec un important secteur artisanal (bonneterie, confection, fourrures, etc.) : 93% des unités de production emploient moins de 10 personnes ; ce secteur est concentré autour d'Athènes<sup>83</sup>.

Quant au secteur tertiaire, il est hypertrophié. La Grèce comptant la troisième flotte marchande du monde et attirant plusieurs millions de touristes chaque année, les services, en 1981, employaient 39% de la population active et fournissaient 53% du PNB.

Ce modèle de développement a sensiblement les mêmes effets qu'au Portugal : 80% des paysans grecs ont, en 1970, un revenu inférieur à celui des ouvriers-maçonneries de la ville<sup>84</sup>. En dépit de l'augmentation du revenu national moyen *per capita* au cours des vingt dernières années (il est de 590 \$ en 1964), l'écart entre les salaires et les profits ne fait que croître. Les mauvaises conditions de santé et de logement entraînent un taux de mortalité infantile de 20,3 pour mille habitants en 1977. Comme dans le cas du Portugal, elles favorisent une émigration massive.

[61]

Celle-ci s'était déjà manifestée de façon importante au cours de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, puis entre 1900 et 1924 : 400 000 Grecs, sur une population de 2 500 000 habitants, ont émigré massivement vers les États-Unis, et dans une moindre mesure vers l'Australie. Après la guerre civile (1944-1949), elle reprendra avec une ampleur accrue. L'Europe de l'Ouest — Allemagne surtout — et le Canada sont les destinations principales. 20 000 à 30 000 personnes quittent annuellement leur pays de 1945 à 1955.

<sup>81</sup> J. Catsiapis, *op. cit.*, p. 99

<sup>82</sup> N. Poulantzas, *op. cit.*, p. 19.

<sup>83</sup> J. Catsiapis, *op. cit.*, p. 98.

<sup>84</sup> K. Vergopoulos, *op. cit.*, p. 216.

Entre 1955 et 1964, 600 000 personnes émigrent, soit 7% de la population totale et 20% de la population active. Plus de la moitié de ces émigrants se dirigent vers l'Allemagne.

Les chiffres sont encore plus éloquentes en ce qui a trait aux migrations internes : de 1955 à 1971, plus d'un million et demi de personnes quittent le milieu rural soit définitivement, soit provisoirement. De ce nombre, 40% se dirigent vers Athènes et Thessalonique essentiellement, 60% émigrent à l'étranger <sup>85</sup>.

Comme dans le cas du Portugal, cette émigration retentit fortement sur l'équilibre socio-démographique ; mais elle constitue également un palliatif classique aux problèmes de développement : évacuation des problèmes sociaux dus au chômage, exil de l'opposition politique sous le régime des colonels (1967-1974), transferts de fonds massifs, lesquels, joints aux recettes touristiques, constituent une source de devises aussi importante que celle des exportations <sup>86</sup>.

## ANA

Émigrée en 1967, Ana a trente-cinq ans. Aujourd'hui mère de deux enfants, elle travaille dans une manufacture de vêtements comme opératrice de machine à coudre.

Je suis née en 1946 à Drosia-de-Tritaeas-de-Patras. C'est un petit village situé un peu à l'extérieur d'Achaïa, dans le Péloponnèse. Les habitants sont des paysans : ils ont des terres et quelques animaux. La région est très montagnaise ; il y a des vignes, mais pas assez pour assurer une grosse production de vin. Chaque famille a quelques vignes, pour elle-même, pour son vin et ses raisins.

Ma famille se composait de quatre enfants, trois garçons et moi-même. Ma grand-mère vivait avec nous. Nous nous aimions beaucoup. Nous vivions très paisiblement, mais pauvrement. [62] Nous n'avions pas beaucoup de terres. Nous n'avons jamais produit d'huile. Nous avons juste assez de blé pour faire notre pain, jamais pour en vendre. Mon père travaillait aux champs, mais pour le paysan, il n'y a pas de travail stable toute l'année. Alors, il allait travailler pour mon oncle qui possédait deux ca-

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 229

<sup>86</sup> S. Constandinides, *op. cit.*, p. 61.

mions avec lesquels il faisait le transport de produits agricoles d'un village à l'autre. L'argent qu'il gagnait ainsi nous aidait beaucoup.

Bien sûr, on ne manquait de rien, mais on ne vivait pas aussi bien que les autres. On avait notre propre maison, mais quelle maison ! Aujourd'hui, on n'appellerait pas ça une maison. Il n'y avait rien de beau dedans. C'était une maison de campagne typique, sans aucun confort.

Mes premières années à l'école ont été très difficiles. Je devais marcher quarante-cinq minutes pour y aller ; c'était très difficile l'hiver, avec le froid, la boue et la pluie. En plus, il fallait apporter un morceau de bois au professeur tous les jours pour allumer le poêle. Parfois, mes souliers se prenaient dans la boue, alors je les retirais, je les cachais dans un endroit sec et je les reprenais au retour, le soir. J'en prenais soin, je ne voulais pas qu'ils s'abîment.

J'ai fait mon primaire à l'école publique, et pour mon secondaire je suis allée à Patras. Là, je demeurais chez un oncle. Mais il aurait mieux valu pour moi que je travaille et que je loue un appartement, parce que quand quelqu'un fait de l'argent, il ne s'occupe pas des pauvres. Mon oncle et ma tante ne m'offraient qu'une assiette de nourriture par jour et encore, avec difficulté. Heureusement, mes parents m'envoyaient toujours quelque chose du village.

Je ne suis restée qu'un an à Patras. Mon père est tombé malade et j'ai dû interrompre mes études. Tous mes rêves se sont effondrés. Je suis retournée au village pour travailler. Que pouvais-je faire ? Mes frères étaient plus jeunes que moi. La vie était toujours pareille au village. Rien ne change, c'est monotone.

J'ai appris la couture. À un certain moment je suis allée dans une école de couture, à Patras, mais pour une courte période seulement, à cause de nos problèmes financiers. Puis je suis allée dans un atelier au village. La dame qui avait cet atelier m'aimait bien. Elle savait que mes parents étaient pauvres et elle m'avait dit : « Viens me voir, je vais t'enseigner la couture. Tu es une fille intelligente. Peut-être qu'un jour cela [63] te sera utile. » J'avais rencontré cette dame grâce à ma tante. J'allais souvent la voir, la plupart du temps en secret. Et je n'ai jamais oublié ce qu'elle m'a appris

J'ai dû abandonner l'école pour des raisons d'argent, mais aussi parce que j'étais une fille. Les filles devaient toujours courber l'échiné. Les garçons, eux, passaient en premier. C'est terrible ! Je ne sais pas si cela a changé, mais en ce temps-là, c'était dramatique. Lorsque j'y pense, j'en veux à mon père parce qu'il me répétait sans cesse que les filles n'avaient pas besoin de s'instruire, qu'elles devaient rester à la maison et s'occuper des tâches ménagères. Au fond de moi, j'avais d'autres projets, je souhaitais aller à l'école. J'étais différente : je m'engageais dans toutes les discussions. Mais malheureusement, j'ai été privée de tout ça dans mon enfance,

et après mon mariage aussi. Jamais je ne l'oublierai. Je suis retournée en Grèce deux fois et je n'ai presque pas parlé à mon père à cause de cela. Quand je me suis mariée, j'ai retrouvé la même chose chez mon mari.

Après mon mariage, je suis allée vivre à Athènes. Mon mari était camionneur. Il travaillait pour un membre de sa famille qui avait des camions-citernes ; ce sont les camions qui transportent de l'eau pour les communautés qui n'ont pas d'eau potable. Je ne sais pas quel salaire il faisait, mais il ne me donnait presque rien. Il ne s'occupait ni de sa femme ni de ses enfants. Il n'achetait jamais rien pour la maison. Il avait sa vie à lui, et c'est tout, il sortait avec ses amis quand ça lui plaisait, il jouait son argent.

Alors je devais faire de gros efforts pour arriver à épargner quelques sous pour au moins payer l'électricité, le loyer et la nourriture des enfants. Nous vivions très pauvrement, sans aucun confort. J'avais un deux-pièces : on partageait tous la même chambre et mon frère, qui habitait avec nous, couchait sur un divan dans la pièce commune. Il n'y avait qu'une ampoule électrique, et pas de système de chauffage. J'avais un petit chauffe-eau à gaz que j'avais acheté au prix d'énormes privations. C'était une vie misérable, mais parfois elle me manque.

J'étais obligée de rester à la maison comme une bonne ménagère et une bonne épouse. Je faisais le ménage, la lessive, la vaisselle. Pour faire la lessive, il fallait que je fasse chauffer l'eau sur mon petit chauffe-eau et que je la transvase dans un grand contenant. C'étaient des conditions extrêmement difficiles.

[64]

Je n'avais pas le droit d'aller travailler ou d'avoir des amis. L'épouse, en Grèce, ne pouvait jamais prendre d'initiatives du genre : la femme était considérée comme inférieure. Ma situation était dramatique. Je ne riais jamais, je ne pouvais jamais manger ou dormir tranquille, j'avais peur de mon mari ; lorsqu'il arrivait à la maison, il me battait, il buvait, il me disait qu'il allait essayer de m'envoyer dans un asile d'aliénés. C'était comme si j'avais épousé un malade mental.

Pourtant, je n'ai jamais pensé à demander le divorce, même si le propre frère de mon mari me disait de le faire, qu'il était prêt à nous entretenir, les enfants et moi. En Grèce, je ne pouvais pas penser à une telle chose. On m'avait appris qu'il fallait être loyale et fidèle à son mari, même s'il vous battait, même s'il ne vous donnait rien à manger. Je pensais qu'il aurait été très insultant pour ma famille que je divorce et que je retourne habiter avec eux, parce qu'il y aurait eu des commérages.

Je n'aurais jamais pensé non plus que je quitterais la Grèce pour un autre pays. Mais mon mari a blessé un enfant dans un accident d'automobile, en 1966. Tout ce que nous avions servait à payer les avocats, et il ne

nous restait plus rien pour la nourriture. Un ami de mon mari lui a conseillé de venir au Canada.

Lorsque mon mari a parlé d'émigrer au Canada, je me suis dit que peut-être ça changerait tout : mon mari, ma vie. . . En Grèce, de toute façon, je n'avais rien, je ne pouvais aller nulle part, je n'avais personne à qui parler. Alors, je l'ai encouragé à partir. Après son départ, je suis allée travailler : je vendais des souliers dans un magasin. Il le fallait, parce que je n'avais pas d'autres revenus. Mon frère ne pouvait plus m'aider autant parce qu'il s'était fiancé, et j'étais gênée d'emprunter.

Au début de son séjour au Canada, mon mari m'écrivait que tout était beau et bon ici, qu'il avait rencontré une famille avec laquelle il passait beaucoup de temps. Puis il a fait sa demande de résidence et il a obtenu un visa d'immigrant reçu, grâce à un avocat qu'il avait payé deux fois trop cher. Ensuite, il a fait les démarches pour nous faire venir. Si vous me le demandez, je vous dirai qu'au fin fond de moi, je ne voulais pas venir ici parce que j'avais peur d'avoir à passer par les mêmes choses qu'en Grèce. Et puis, en Grèce, j'avais mon frère ou mes parents tandis qu'ici je serais une étrangère parmi des étrangers. Mais j'ai quand même décidé de venir.

[65]

Ce que dit Ana, ce que disent les Grecques, confirme la situation précaire de la paysannerie du sud de l'Europe, où les terres, extrêmement morcelées, peu productives, situées loin des villages, en terrain montagneux et caillouteux, interdisent toute rentabilité et satisfont à peine aux besoins essentiels.

Il y avait des années où nous ne faisons pas du tout d'argent, parce que nous n'arrivions pas à vendre nos produits et il fallait les jeter. Il y avait également des années où aucun fruit ne poussait sur les oliviers, par conséquent, on n'arrivait pas à produire d'huile. On n'avait pas de revenus réguliers : tout dépendait du temps. Au marché, on n'était même pas certains d'arriver à faire cinq cents dollars dans l'année. (Quarante-trois ans, originaire d'un petit village du Péloponnèse. Émigre en 1973. Ouvrière en manufacture au moment de l'entrevue.)

Dans le meilleur des cas, lorsque la terre est productive et bien située, les prix obtenus pour les produits (fruits, raisins secs, olives, etc.) restent soumis aux aléas des récoltes et de la spéculation orches-

trée par les gros producteurs locaux ; ils ne suffisent pas à assurer un revenu décent et provoquent l'endettement.

Plus des deux tiers des femmes que nous avons interviewées sont originaires de la petite paysannerie du Péloponnèse et des îles de la mer Egée. Les autres sont issues de familles d'ouvriers, d'artisans ou de petits commerçants d'Athènes. L'une d'elles, originaire de l'île de Chios, attribue à la pauvreté des terres la cause de l'émigration grecque : « Nos terres ne permettaient pas de subvenir aux besoins d'une famille et le travail était saisonnier. Il n'y a pas de travail sûr, pas de travail stable en Grèce. C'est pour cela que nous partons. » (Trente-trois ans. Émigre en 1970.)

Comme chez les paysans portugais, tous les membres de la famille sont mis à contribution. Pour survivre, il fallait qu'en plus de cultiver la terre, on aille travailler, sur une base saisonnière, chez des fermiers plus aisés, ou que l'on combine agriculture et couture à domicile, agriculture et pêche, tout en se ménageant un revenu occasionnel comme ouvrier agricole. (Voir les récits de Georgia et d'Ana.) La ruine du paysannat traditionnel en Grèce s'accompagne de la misère, comme en font foi les récits des femmes interviewées.

[66]

Au village, pendant des années, c'a été une vie de privations. Mes parents ne pouvaient jamais m'acheter une paire de chaussures ou une robe. Chaque fois que mon père venait me voir au village où je faisais mes études, je lui demandais de l'argent et il me répondait qu'il n'avait rien à me donner. Ce n'était pas pour m'habiller, c'est que j'avais faim, même la nourriture était insuffisante. (Trente-deux ans, originaire d'un petit village du Péloponnèse, arrivée en 1962.)

Ces difficultés, liées à l'attrait du mode de vie urbain, en ont amené plus d'une à « partir vers l'occupation réelle ou imaginaire dans la ville cosmopolite<sup>87</sup> ». Il ressort des témoignages recueillis que les Grecques, beaucoup plus que les Portugaises, ont été touchées par cet exode rural avant d'émigrer au Québec. Plus de la moitié de celles qui sont nées à la campagne ont vécu dans une grande ville (Athènes ou Patras) à partir de l'adolescence : en général, elles y sont d'abord allées

<sup>87</sup> S. Hargous, *Les déracinés du quart monde*, Paris, Maspero, 1972, p. 20.



pour faire des études secondaires, puis y sont retournées plus tard pour y travailler ou parce qu'elles suivaient un mari qui allait y chercher de l'embauche.

Mais derrière ces motivations apparaît chez plusieurs d'entre elles un désintérêt marqué pour les activités agricoles.

Parce que ma mère était malade et qu'elle ne pouvait pas travailler sur les terres, mon père devait se débrouiller seul. Nous, les enfants, on n'aimait pas ça, travailler la terre. Nous sommes partis du village pour que mon frère aille continuer ses études et pour faire quelque chose de mieux : trouver du travail dans une usine. (Vingt-neuf ans, née dans un petit village du Stéréa Hellas. Elle part avec toute sa famille pour la ville de Navpaktos en 1967. Émigre en 1979.)

Par ailleurs, si l'on s'en tient à ce qu'elles disent, les femmes originaires d'Athènes ont, elles aussi, connu des conditions de vie fort modestes dans l'enfance.

Mon père vendait des bananes sur une petite charrette, comme les gens qui vendent des arachides dans la rue. Il ne faisait pas beaucoup d'argent. Alors nous devions tous travailler ; il n'y avait pas d'autres moyens de survivre. (Trente-quatre ans, née à Athènes, émigre au Québec en 1969.)

[67]

Ces conditions de vie ne sont pas favorables aux études. En dépit d'un intérêt particulièrement explicite, les Grecques ont dû abandonner l'école, à cause du manque d'argent et aussi par devoir, parce qu'elles se sont senties très tôt obligées de contribuer au revenu familial :

Je suis allée à l'école pendant trois ans seulement. Mon père n'avait pas les moyens de m'envoyer à l'école, ça je pouvais le constater moi-même. Nous étions sept enfants et parfois nous n'avions même pas assez de nourriture. De plus, je ne me sentais pas bien parmi les autres filles parce que j'avais le tablier le moins cher et des souliers usés. C'est la raison pour laquelle j'ai quitté l'école de moi-même. (Trente-neuf ans, origine paysanne. Émigre en 1962.)

Je suis allée à l'école pendant trois ans mais je constatais à quel point nous étions pauvres. Alors j'ai quitté l'école pour pouvoir aider ma mère. (Trente-trois ans. Émigre en 1970.)

Là encore, l'absence d'infrastructure scolaire défavorisent les filles de paysans : « Nous ne pouvions pas aller à l'école secondaire, elle était trop éloignée. » (Quarante-trois ans. Émigre en 1973.) Enfin, plusieurs pères ont forcé leurs filles à abandonner l'école après le primaire, jugeant les études dangereuses et inutiles pour elles (voir le récit d'Ana). Ce traitement discriminatoire a été ressenti comme une mesure profondément injuste.

Il a envoyé les deux garçons à l'école, il aurait pu m'envoyer aussi, mais il avait dans la tête que les filles n'ont pas besoin de s'instruire. J'ai terminé le primaire et je suis allée travailler au magasin de mon oncle. (Trente et un ans. Émigre en 1979.)

La moitié des Grecques interviewées n'ont donc pas dépassé le niveau primaire, et deux d'entre elles seulement ont terminé leurs études secondaires. Tout comme les Portugaises, elles seront à peu près toutes initiées à la couture, dans des écoles spécialisées ou dans de petits ateliers.

Les filles de paysans ont presque toutes, à un moment ou l'autre de leur vie active, travaillé sur l'exploitation familiale. Souvent trop pauvres pour embaucher des ouvriers agricoles, les petits paysans [68] doivent employer leurs enfants lorsqu'ils ont besoin d'une main-d'oeuvre supplémentaire (semailles, récoltes et cueillette) : « Pendant l'été, j'aidais mes parents à la ferme parce qu'il y avait beaucoup de travail. » (Trente et un ans. Émigre en 1969.)

Les conditions de travail des paysannes sont pénibles, si l'on se fie à leurs récits.

Mon mari et moi, on s'occupait tous les deux aux champs, on faisait le même travail. Et à la maison, j'étais responsable de presque tout le travail ménager. Vous ne pouvez pas vous imaginer à quel point c'était dur. On se levait très tôt le matin : il fallait préparer les enfants, la nourriture pour la journée, nous occuper des animaux. Puis on se rendait aux champs. Selon les saisons, on devait sarcler, planter les pommes de terre, cueillir les cerises, les noix. On passait toute la journée dehors : on ne revenait que très

tard le soir à la maison. Le plus souvent, on amenait les enfants avec nous, parfois on laissait le plus jeune à un voisin.

On n'arrêtait jamais : il y avait d'abord la saison des olives, puis les cerises, puis les noix. Nous avions aussi un potager et quelques animaux. L'été il fallait arroser les jardins. On travaillait du lever au coucher du soleil, sans horaire régulier. Nous avions aussi l'habitude d'aller aider d'autres familles, c'était un échange, car nous n'aurions pas pu payer qui que ce soit. Il y avait des années où on ne faisait pas du tout d'argent parce qu'on ne réussissait pas à vendre nos produits : on les jetait. Ou bien il n'y avait aucun fruit dans les oliviers et on n'arrivait pas à produire d'huile. On n'avait pas de revenus réguliers, tout dépendait des conditions du temps. Au marché on n'était même pas sûr d'arriver à faire cinq cents dollars dans l'année. (Quarante-trois ans, originaire d'un petit village du Péloponnèse. Émigre en 1973. Ouvrière en manufacture au moment de l'entrevue.)

Afin de combler le déficit de l'exploitation agricole, les Grecques comme les Portugaises exercent parfois le métier de couturière à domicile. Le niveau de vie n'en reste pas moins très bas, ainsi qu'en témoigne cette femme originaire de l'île de Samos.

C'est avec l'argent que je faisais en cousant pour les autres que je pouvais acheter nos vêtements, nos souliers et tout ce [69] dont les enfants avaient besoin. J'avais une bonne clientèle. Plusieurs jeunes filles travaillaient pour moi. Mais vous savez, en Grèce, on a beau faire, il y a de la pauvreté. Votre travail n'est jamais récompensé. Même si vous étiez une couturière établie ou une apprentie, le travail ne payait pas assez pour pouvoir vivre à l'aise. Je gagnais juste assez pour survivre. Je pouvais confectionner dix robes par semaine, mais ça ne suffisait pas à couvrir nos dépenses. Nous devons tous les deux travailler. C'est pour cela que nous avons décidé de partir. (Quarante-sept ans. Émigre en 1965, ouvrière à domicile au moment de l'entrevue.)

La situation était un peu différente pour celles qui vivaient à Athènes au moment d'émigrer. À l'inverse des paysannes, les femmes mariées et leurs enfants dépendaient pour leur subsistance du seul salaire du mari, en l'occurrence un salaire de manœuvre, de camionneur ou d'employé des services. Certaines faisaient cependant aussi de la couture à domicile.

Seules les célibataires ont travaillé à salaire en ville, soit en usine, soit dans un établissement de service (salon de coiffure, restaurant),

jamais comme domestique ou femme de ménage. Certaines ont travaillé dans l'industrie : dans l'électronique, la machinerie, le vêtement et le cuir surtout. Les conditions s'apparentaient à celles qu'elles trouveront ici : travail en miettes, contrôles tatillons, pressions à la production. La pratique des horaires coupés, très fréquente en Grèce à cause des grandes chaleurs de l'après-midi, oblige celles qui résident trop loin et ne peuvent retourner chez elles le midi, à passer de longues heures sur les lieux du travail.

Avant de me marier, je travaillais dans une usine de sacs à main. Le patron voulait de la production et pas de bavardage. Notre tête devait être penchée sur notre travail, comme ils nous disent ici. Le patron nous forçait à faire du temps supplémentaire s'il était très occupé et bien sûr, il ne le payait jamais. Je partais à sept heures le matin et je revenais à neuf heures du soir. Pour les femmes mariées et les mères de famille, c'est tragique. Comment peut-on arriver, avec la maison à entretenir et tout ça ? (Trente-quatre ans, originaire d'Athènes. Émigre en 1969. Ouvrière en manufacture au moment de l'entrevue).

[70]

## GEORGIA

Georgia a émigré au Québec en 1968. Au moment de l'entrevue, elle était âgée de trente et un ans et travaillait comme opératrice de machine à coudre dans une manufacture de vêtements.

Je suis née à Méthoni, une petite ville de la province de Messinia, dans le Péloponnèse. J'y ai toujours vécu. Les habitants de Méthoni vivent de la pêche puisque la mer est tout près, et on cultive la terre dans les environs.

Mon père était pêcheur. Il travaillait surtout l'été : l'hiver, il y a des tempêtes. Ma mère était ménagère aussi bien que paysanne. Elle travaillait aux champs pour la récolte des raisins, des olives et d'autres fruits. J'avais trois sœurs et un frère. Ma sœur aînée travaillait pour le tailleur de la ville, elle cousait des pantalons d'hommes à la maison, deux paires par jour ; on la payait trente drachmes : un très faible salaire ! Une autre sœur travaillait à Athènes dans une manufacture de vêtements ; elle vivait chez une tante. Une autre dessinait sur la poterie, comme moi ; elle gagnait vingt-cinq

drachmes par jour. Mon frère était marin, il voyageait depuis l'âge de treize ans ; il envoyait de l'argent à mes parents tous les mois.

La maison appartenait à ma mère. Il y avait six pièces et une grande cour dans laquelle ma mère plantait toujours quelque chose. Nous avions aussi une trentaine de poules pour notre consommation. Ma mère avait trois lopins de terre qui faisaient partie de sa dot. Mais elle a dû en vendre deux pour pouvoir acheter la maison dans laquelle nous avons grandi. Le troisième faisait cinq ou six acres et était planté en oliviers. Nous allions nous-mêmes ramasser les olives. On les apportait au pressoir et on avait de l'huile pour le reste de l'année.

Mon père et ses six frères étaient associés : ils avaient trois bateaux et ils travaillaient ensemble. Ils en prenaient grand soin ; chaque été, ils les sortaient de l'eau pour les peindre afin de protéger le bois. Il y avait une période de pêche pour chaque type de poisson. En octobre, ils pêchaient le *gopa*, petit poisson pour la friture. Les autorités portuaires venaient inspecter les filets pour vérifier la taille des poissons : lorsque les *gopa* étaient trop petits, on ne pouvait pas les pêcher parce qu'il risquait de ne plus y en avoir l'année suivante.

En septembre, ils pêchaient le thon. C'est un gros poisson, et ils avaient besoin de filets spéciaux importés du Japon. [71] Ils s'étaient mis à plusieurs pour acheter ces filets : chacun avait le droit de les utiliser une fois par mois. Ces filets servaient aussi à pêcher le rouget, le poisson qui se vend le plus cher. Les pêcheurs vendaient les *gopa* et le rouget aux hôtels de Méthoni ou à des commerçants qui les revendaient à Kalamata ou à Athènes.

Chaque fois que mon père allait pêcher du rouget, il en rapportait à la maison. Ma mère remplissait cinq ou six plats et j'allais les porter aux voisins, aux veuves surtout et aux personnes âgées qui, avec leur maigre pension, ne pouvaient pas s'en acheter.

Le samedi soir ou le dimanche, mon père m'emmenait pêcher avec lui. Nous regardions ensemble le lever ou le coucher du soleil. Nous avions l'habitude de partir dans la soirée, mais cela dépendait du genre de poisson. Je m'endormais au fond du bateau. Ou bien je remplissais les seaux d'eau de mer et j'y mettais un poisson. Le lever du soleil ensuite. . . des souvenirs merveilleux.

Ma mère travaillait pour un petit propriétaire terrien. Il produisait d'énormes quantités de raisins qu'il faisait sécher pour les vendre aux manufactures d'Asso qui, elles, les exportaient vers les grandes villes du pays ou les pays étrangers. Ma mère travaillait très fort et gagnait très peu : cinquante drachmes par jour. La vie des ouvriers agricoles est très dure.

Mon enfance a été agréable. Je finissais l'école et je courais aux champs pour aider ma mère à porter le panier de raisins qu'elle nous rapportait chaque jour.

L'hiver, il n'y avait pas de travail et pas d'assurance-chômage. Alors ma sœur d'Athènes nous envoyait de l'argent. Mon frère aussi. L'autre sœur, celle qui travaillait chez le tailleur, donnait aussi de l'argent et ma mère l'aidait à coudre ses pantalons.

Je suis allée à l'école du village jusqu'à l'âge de douze ans. Il y avait une école secondaire au village, mais payante. Comment aurions-nous pu payer ? Aucun de nous n'a pu continuer.

Je travaillais dans un atelier de poterie : je dessinais. Les conditions de travail étaient pénibles, on travaillait de longues heures et on n'avait pas le temps de lever les yeux de dessus la poterie. C'était très fatigant pour les yeux. Et ceci pour presque rien : trente drachmes par jour, un salaire insul tant. Si mes parents ne m'avaient pas logée, je n'aurais pas pu me payer [72] un endroit où vivre. Et on était payées deux fois par année, à Noël et à Pâques. Quelle exploitation ! Quand je suis venue ici, j'ai trouvé que mon travail se vendait cher.

C'est exactement ce genre de choses qui force les garçons et les filles à émigrer. Nous étions vingt-huit filles dans l'atelier, toutes célibataires, parce que ça ne valait pas la peine pour les femmes mariées de travailler à ce prix-là. À la fin, ça a fermé. Les filles ne voulaient plus y aller. Pour trente drachmes, il valait mieux passer son temps à lire ou à broder. Et puis elles ont laissé le village : vingt-cinq sont parties en Australie, en Allemagne, au Canada. . . Je me souviens que dans mon village il n'y avait plus que des gens âgés. Et moi, j'ai émigré comme fiancée d'un étranger dont je ne connaissais que la photographie. Je me suis mariée ici, et deux mois et demi après j'ai divorcé.

C'était un mariage arrangé. Et comme un tas de gens émigraient à cette époque, faute d'emplois, je me suis laissée influencer. Au fond de moi-même, je ne voulais pas émigrer. . . La seule personne qui ne voulait pas que je parte était mon père. La proposition de mariage avait été faite trois ans plus tôt et mon père l'avait refusée. Seulement, il est mort, et la parenté s'en est mêlée, les oncles, les tantes, ils m'ont dit : « Va, va, il n'y a pas de travail, ici. Pourquoi rester ici ? » Alors je suis venue, contre mon gré. Quand on rencontre un homme que l'on connaît seulement par une photographie et juste dans le but d'émigrer, ce n'est pas un mariage. J'étais très jeune, mais j'ai su très vite qu'il n'était pas le genre d'homme avec qui avoir une famille. J'ai dit à mon beau-frère : « S'il vous plaît, laissez-moi vous remettre l'argent du billet d'avion : je vous donnerai même plus encore. Voyez la différence d'âge avec votre frère, j'ai seize ans et demi et lui trente-cinq. » De plus, c'était le genre d'homme que je n'aimais pas : il sortait tout le temps, très tard la nuit, il dépensait tout son argent, il était pa-

resseux, il buvait. Mon beau-frère m'a répondu : « Oh ! non : on t'a fait venir ici pour que tu aides mon frère à se remettre d'aplomb. » Mais tout ceci m'a détruite, moi, à la place.

Deux mois et demi de mariage. . . un supplice, un supplice. . . Et personne pour m'aider. C'est ça l'histoire. Ma famille m'a envoyée comme une étrangère parmi des étrangers, comme une touriste. En fait ils nous ont vendues, nous les filles de seize ans. On se demande après comment il y en a qui se sont laissés corrompre. De plus, j'ai eu beaucoup de problèmes [73] avec l'immigration. Ma position était très difficile : je suis arrivée avec un visa de touriste de deux mois et ma belle-famille ne voulait pas faire les démarches pour que j'obtienne mon visa d'immigrante parce qu'ils craignaient que je devienne plus indépendante ; ils cachaient même les lettres que je recevais de l'Immigration.

Deux mois après mon arrivée, je suis allée aux bureaux de l'Immigration. J'ai obtenu une prolongation de mon permis de séjour de deux mois et demi et j'ai pris une avocate pour m'aider à obtenir mon divorce. Mais elle n'a rien fait pour moi, elle m'a menti et elle m'a volée. Je n'ai obtenu qu'une séparation légale. J'ai aussi fait une demande de résidence, mais ils l'ont refusée et j'ai reçu un ordre de déportation. Alors, avec une amie, je suis allée voir le ministre de l'Immigration et je lui ai dit : « Vous ne pouvez pas faire venir des jeunes femmes ici, les amener à vivre ici, puis après les renvoyer sans qu'elles aient obtenu leur divorce. » Et j'ai ajouté : « Je veux rester ici et divorcer ; après, si je ne suis pas acceptée, vous pourrez me déporter. » Je ne voulais pas rester liée légalement à cet homme pour le reste de ma vie. J'ai finalement obtenu de rester ici et j'ai eu mon divorce en 1971, trois ans après mon arrivée. Je suis citoyenne canadienne depuis 1976. Je vis seule. Je n'ai jamais revu mon mari, je ne sais pas où il est ni ce qu'il fait.

Les témoignages recueillis auprès des Grecques confirment les observations de Constantinidès, Gavaki, Papajohn et Spiegel<sup>88</sup> sur la relative fermeture des ménages sur eux-mêmes et sur le caractère fortement patriarcal des familles grecques. La maisonnée fait bloc contre la société, gardant le secret sur ses conflits et ses problèmes. La forme de sociabilité privilégiée est celle qui émane de la cellule familiale restreinte : en particulier, les liens avec la parentèle féminine y sont beaucoup moins forts qu'au Portugal.

<sup>88</sup> S. Constantinides, *op. cit.* ; E. Gavaki, « The Greek Family in Canada : Continuity and Change in the Process of Adjustment », *International Journal of Sociology of the Family*, vol. 9, 1979, p. 1-16 ; J. Papajohn et J. Spiegel, *Transaction in Families*, San Francisco, Jossey-Bass, 1975.

Au sein du ménage, tout comme au Portugal, l'autorité du père ou du mari est en principe illimitée, mais il existe des domaines où les femmes disposent dans les faits d'un pouvoir relatif et exercent une certaine influence. Par ailleurs, en l'absence du père, le frère aîné a autorité sur les cadets. Il n'y a pas si longtemps, il était tenu d'assurer le mariage de ses sœurs et la provision de la dot<sup>89</sup>, si le père en était incapable, et ce avant de penser à son propre mariage. En conséquence, il veillait jalousement à l'honneur familial en surveillant de près leur comportement et leurs fréquentations.

[74]

Lorsque je voulais sortir, je demandais à ma mère. Mais elle-même devait demander à mon père ou à mon frère aîné. (Vingt-cinq ans. Habitant chez ses parents à Athènes au moment d'émigrer en 1975, à l'âge de 19 ans.)

Les femmes, elles, avaient la charge des tâches ménagères. La plupart des Grecques avaient, comme les Portugaises, connu la double journée de travail avant d'émigrer.

Je peux vous dire qu'en Grèce, je pouvais travailler jusqu'à vingt heures par jour. J'avais trois enfants et je devais m'occuper de mon mari. Vous savez comment sont les Grecs. . . Et en plus, j'avais mon travail de couturière. Parfois les clientes me pressaient de finir un travail et je devais placer mes enfants entre mes jambes pour les bercer pendant que je finissais la robe.

J'avais très peu d'heures de sommeil. Je devais coucher mes enfants pour pouvoir travailler dans le calme. Et j'allais me coucher très tard, à trois heures du matin, souvent. Le problème, c'est que je devais travailler avec une lampe à pétrole et que mes yeux se fatiguaient énormément.

Le mari, en arrivant à la maison, trouvait son souper sur la table. Après le souper, il allait au café. Mais les femmes elles — et c'est la même chose ici au Canada — en avaient encore pour plusieurs heures à prendre soin

<sup>89</sup> La dot a été interdite par la loi sur la famille de 1983. Cette loi stipule également que toute décision affectant la famille doit être prise conjointement par les deux époux. L'adultère a été décriminalisé et le divorce permis sur la base du consentement mutuel. (Morgan, R., *Sisterhood is Global : The International Women's Movement Anthology*, Garden City, New York, Anchor Press/Doubleday, 1984, p. 267.)



des enfants, de la maison, du mari. Trop de responsabilités. (Quarante-sept ans, mariée, trois enfants, avait un atelier de couture à domicile. Émigre au Québec en 1965. Travaille à domicile pour le compte d'une manufacture de fourrure.)

[75]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.***Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.***Première partie :  
LES PAYS D'ORIGINE****Chapitre 3****LA COLOMBIE**[Retour à la table des matières](#)

Les caractéristiques du sous-développement s'accroissent en Colombie et en Haïti. Ces pays figurent parmi les plus pauvres du continent américain : le PNB de la Colombie était évalué à 1 300 \$ par habitant en 1981, celui d'Haïti à 230 \$.

Dans un ouvrage récent, Dumont et Mottin proposent de substituer la notion de « mal-développement » à celle de « sous-développement » pour qualifier l'économie colombienne. « Mal-développement », parce que si la Colombie connaît les problèmes propres aux nations en voie de développement, on ne peut en imputer la raison à une absence de ressources naturelles.

Mal-développement surtout parce qu'il y a dans ce pays « une forte croissance des forces productives et des richesses créées<sup>90</sup> » mais que seule une petite minorité de la population en récolte les bénéfices. Le luxe des privilégiés y côtoie « une malnutrition aggravée par la misère

<sup>90</sup> R. Dumont et M.-F. Mottin, *Le mal-développement en Amérique latine*, Paris, Seuil, 1981, p. 7. Notons que entre 1970 et 1976, le taux de croissance moyen annuel était de 6,5%, celui des pays les plus riches de 3,2% (*Colombie : une façade démocratique au pays de la violence*, Bruxelles, CEAL, 1981, p. 30.)

rurale et le chômage urbain<sup>91</sup> », des industries de pointe s'y développent sans que l'on parvienne à diminuer la misère des bidonvilles, des secteurs entiers de l'économie sont modernisés alors que s'aggrave la famine des paysans.

À l'origine du problème se trouve la crise agraire, qui secoue le pays. Le secteur agricole revêt, depuis la fin du siècle dernier, une importance capitale dans l'économie de la Colombie : c'est lui qui, en grande partie, a financé le développement du pays. Aujourd'hui encore, les produits agricoles représentent l'essentiel des exportations colombiennes, le café à lui seul occasionnant 60% [76]

des rentrées de devises étrangères au pays<sup>92</sup>. Malgré le développement récent de l'industrie, ce secteur contribuait encore pour 30% au PNB du pays, en 1981<sup>93</sup>. Par contre, la proportion de population active employée dans l'agriculture a diminué de près de la moitié en quinze ans, passant de 47% en 1964 à 27% en 1981<sup>94</sup>.

Ces données nous montrent à quel point les graves problèmes qui affectent ce secteur hypothèquent le développement national. La crise agraire est l'expression de la désintégration du paysannat traditionnel à partir des années vingt. L'expansion du *latifundium* d'élevage a peu à peu relégué les paysans sur les terres les plus pauvres et les plus en pente. L'intensification du capitalisme agraire allait précipiter la ruine et l'abandon du paysannat traditionnel.

L'adoption de mesures protectionnistes sévères, après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte d'urbanisation rapide, provoque un accroissement important de la demande domestique, ce qui a pour effet de stimuler le développement de l'industrie du textile, du vêtement, de l'alimentation et des boissons. Cet essor industriel stimule, à son tour, la production de coton et la demande de produits agro-industriels comme le riz, le sucre raffiné et le sésame. Appelée à ravitailler une industrie nationale en pleine expansion, l'agriculture dut se moderni-

<sup>91</sup> Ibidem.

<sup>92</sup> Il s'agit là de chiffres officiels qui ne tiennent pas compte des rentrées de devises provenant du trafic de la marijuana, de la cocaïne et des émeraudes qui constitue actuellement un des piliers essentiels de l'économie au même titre que le café.

<sup>93</sup> *Atlaséco 1982-1983*, Paris, Laffont, 1982, p. 90.

<sup>94</sup> Ibidem.

ser. Ainsi se trouvent posées les bases d'une intensification du capitalisme agraire.

La pénétration du mode de production capitaliste dans l'agriculture entraîne, à plus ou moins brève échéance, la disparition du métayage et la ruine du *minifundium* vivrier. L'introduction de techniques agricoles modernes requiert en effet un capital et un niveau d'opérations auquel le petit fermier traditionnel ne saurait prétendre. Le voilà donc condamné à une prolétarianisation plus ou moins rapide.

Chez les ouvriers agricoles et les minifundistes menacés de prolétarianisation apparaît cependant une volonté affirmée de se constituer en un pouvoir paysan indépendant qui s'exprime à travers des grèves, des occupations et des actions de résistance armée. Une période de guerre civile (la *Violencia*) s'ouvre en 1945 ; au cours des dix ans qui suivent, elle fera 300 000 morts et entraînera la spoliation et l'exode de dizaines de milliers de paysans.

La *Violencia* a eu pour principal résultat une concentration plus grande encore de la propriété foncière. En 1960, 62% des agriculteurs se partageaient 4% des terres cultivables (soit, en moyenne, [77] moins de 5 hectares pour chacun), 5% en possédaient 40% (soit, en moyenne, plus de 500 hectares pour chacun)<sup>95</sup>. La loi de la réforme agraire (votée en 1961 pour atténuer les déséquilibres causés par la *Violencia* dans la distribution et l'utilisation des terres) loin de porter atteinte au régime de propriété existant, a augmenté le nombre de paysans sans terres<sup>96</sup>. De 1960 à 1970, par exemple, 15% des exploitations de moins de 2 hectares ont disparu tandis que le nombre de celles comprises entre 1000 et 2500 hectares augmentait de 14%, et que celles de plus de 2500 hectares passaient de 786 à 1023, ce qui représente un accroissement de 23%<sup>97</sup>.

Résultat : vers la fin des années soixante-dix, le pays comptait près d'un million de familles paysannes sans terres, et un tiers de la petite

<sup>95</sup> P. Drochon, *Regards sur la Colombie*, Poitiers, Collectif Tiers-Monde de Poitiers, 1981, p. 29.

<sup>96</sup> Pour une analyse plus détaillée des effets de la réforme agraire, voir P. Gilhodes, *La question agraire en Colombie*, Paris, Armand Collin, 1974 et S. Lind-quoist, *Land and Power in South-America*, Londres, Penguin Books, 1979.

<sup>97</sup> P. Drochon, *op. cit.*, p. 29.

paysannerie n'arrivait plus à vivre de son travail. L'économie rurale en crise déverse ses contingents de main-d'œuvre sous-utilisée dans les villes. En 1964, au plus fort du courant, les migrations internes touchent à peu près trois millions de personnes. Aujourd'hui par exemple, le tiers de la population de Bogota se compose de minifundistes du Boyacá<sup>98</sup>, mais les paysans se sont aussi établis à Cali, à Medellín et à Barranquilla. Il s'ensuit que la population urbaine est passée de 40% en 1951 à 61% en 1973 : il y a maintenant 68,9% de citadins en Colombie.

La politique de substitution des importations par la fabrication locale des biens de consommation est abandonnée à la fin des années soixante. Les portes s'ouvrent alors à l'importation de capitaux et de produits de consommation.

Ce modèle économique a suscité durant plusieurs années un rythme de croissance élevé<sup>99</sup>, mais au prix d'une dépendance accrue par rapport aux centres capitalistes mondiaux : les larges crédits consentis par la Banque internationale de développement, le Fonds monétaire international et l'Agence internationale de développement ont entraîné une augmentation considérable de la dette externe du pays.

On assiste également, à partir de 1960, à une prise de contrôle croissante des entreprises industrielles et des institutions financières par le capital étranger<sup>100</sup>. On installe des usines à technologie avancée qui exigent peu de main-d'œuvre : en 1981, par exemple, l'industrie n'occupait que 20% de la population active.

Par ailleurs, l'économie souterraine sape l'économie officielle. Le trafic de drogues et d'émeraudes constitue aujourd'hui un des [78] piliers essentiels de l'économie colombienne. On estime à deux ou trois milliards de dollars par an les revenus tirés du trafic des stupéfiants, soit davantage que le café et avec beaucoup moins d'efforts.

La concentration chaque jour accrue de la terre, de l'industrie et de la finance permet à un nombre toujours plus petit de privilégiés d'ac-

<sup>98</sup> R. Dumont et M.-F. Mottin, *op. cit.*, p. 132.

<sup>99</sup> Voir note 1.

<sup>100</sup> À la fin des années 70, le capital étranger était majoritaire dans 27 des 100 plus grandes entreprises industrielles.

cumuler des fortunes considérables : à la fin des années soixante-dix, 40% des revenus du pays étaient aux mains de 4,6% de la population.

Le mal-développement engendre de nombreux problèmes sociaux. Un processus d'urbanisation sauvage caractérise le pays depuis trente ans, attribuable à un taux élevé de naissances — un des plus hauts d'Amérique latine — et, comme on l'a vu, à de fortes migrations internes à partir de 1951. Le résultat le plus tangible en est la pénurie de logements et la prolifération des bidonvilles. En 1972, par exemple, 59% de la population de Bogota habitait des quartiers pirates dont plusieurs étaient dépourvus d'eau potable, d'électricité et d'égouts.

La croissance démographique de la ville et l'incapacité dans laquelle se trouve le secteur productif d'absorber le surplus de main-d'œuvre rurale et urbaine ont eu pour conséquence la montée du chômage et du sous-emploi (travail à temps partiel, petits travaux collectifs, petites activités marchandes) : à la fin des années soixante-dix, on estimait à plus du tiers de la force de travail la population touchée par ces problèmes.

Résultat du chômage, du sous-emploi et du sous-salaire : un million de Colombiens seulement vivent, en 1976, au-dessus du minimum vital. La Colombie demeure un des pays les plus pauvres d'Amérique latine : en 1973, le revenu annuel *per capita* était de 407 dollars US<sup>101</sup> — bien au-dessous de la moyenne latino-américaine de 565 dollars —, et il est maintenant évalué à 1 100 dollars US<sup>102</sup>.

Un autre problème majeur demeure l'insécurité. Le malaise, engendré par la *Violencia*, est indirectement à l'origine de l'émigration collective vers les pays frontaliers et les États-Unis dans les années soixante. Deux facteurs sont, aujourd'hui encore, susceptibles d'inquiéter les Colombiens. Le brigandage d'abord, héritage direct de la *Violencia* et produit de la misère, du manque de travail et de la médiocrité des salaires. Le gaspillage, les attaques à main armée, les enlèvements sont monnaie courante en Colombie : [79] on compte 500 attaques à main armée par jour dans la seule ville de Bogotá, et les homicides au niveau national dépasseraient le total des homicides pour les dix-sept pays européens réunis.

<sup>101</sup> J.S. Godoy, *La Colombie à la croisée des chemins*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1978, p. 67.

<sup>102</sup> Atlaséco 1982-1983, p. 91.

Pour se maintenir au pouvoir, la classe dirigeante doit recourir à la répression et à la militarisation du régime<sup>103</sup>. Depuis la *Violencia*, la Colombie a plus ou moins toujours vécu en état de siège : un décret de 1975 va jusqu'à autoriser les militaires à arrêter et juger des citoyens sur la seule base de leurs mœurs ou de situations qui « permettent de penser » qu'un délit « pourrait » être commis.

Tous ces facteurs se sont conjugués depuis trente ans pour amener une grande partie de la population à émigrer vers les pays frontaliers (le Venezuela, l'Equateur, Panama), les États-Unis et le Canada. L'émigration vers les pays limitrophes draine de larges flux de travailleurs non qualifiés, légaux et illégaux (on estime à 1 million le nombre d'illégaux résidant au Venezuela en 1976).

C'est vers les États-Unis que la migration est la plus forte : la Colombie, au cours des vingt-cinq dernières années, a été au premier rang des pays d'Amérique du Sud fournisseurs de main-d'œuvre aux États-Unis<sup>104</sup>. Les États-Unis comptaient, en 1977, entre 250 000 et 350 000 ressortissants colombiens, dont 60% étaient des illégaux<sup>105</sup>. On peut supposer qu'il s'agit pour la plupart de femmes : des études récentes montrent en effet qu'environ deux tiers des immigrants d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale sont des femmes<sup>106</sup>, dont le rôle sur le marché du travail sera essentiel, plus particulièrement dans les secteurs du vêtement et des services de la région new-yorkaise.

<sup>103</sup> Voir à ce sujet l'article de W. Muri, « Démocratie et justice militaire : le cas de la Colombie », *Amérique latine*, n° 5, 1981, p. 5-14.

<sup>104</sup> E.M. Chaney, « Colombian Outpost in New York City », *Society*, vol. 14, n° 6, 1977, p. 61.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>106</sup> (dir.), *op. cit.*, p. 179.

## ALICIA

Alicia est venue en 1978 à Montréal rejoindre ses parents. Au moment de l'entrevue, elle faisait des ménages dans un édifice à bureaux de la banlieue ouest.

Je suis née à Medellin en 1945. Lorsque je suis arrivée à Montréal, en 1978, j'étais divorcée depuis dix ans et j'avais trois enfants de douze, onze et neuf ans.

Mon père était mécanicien. Il a beaucoup voyagé : à Cartagena, Barranquilla, Bogota, au Venezuela et ensuite au [80] Canada. Maintenant, il est à Toronto. Il était également chaudronnier et peintre, avec de l'expérience, on peut le dire. Il travaillait à son compte mais il n'avait pas vraiment un atelier parce qu'il dépensait trop : il brûlait l'argent au fur et à mesure qu'il le gagnait. Il travaillait à contrat. Si on lui donnait un travail, une auto à réparer ou quoi que ce soit, il le faisait dans les délais. S'il n'avait pas de travail un jour, on savait que deux ou trois jours après, il en aurait.

Il a travaillé à plusieurs endroits différents. Il commençait à organiser un atelier, travaillait là un an, ensuite il le vendait et dépensait tout l'argent ; puis il recommençait. Ce n'étaient pas de grands ateliers. Il y avait en général un compresseur de peinture, des appareils à souder et d'autres outils. Les outils aussi, il les vendait et en achetait des nouveaux.

Avec tout l'argent qu'il a fait, il aurait pu être millionnaire, mais ça n'a pas été possible à cause des femmes et de l'alcool. Nous avons des oncles, par contre, du côté de mon père, qui étaient représentants en produits pharmaceutiques et vendeurs d'assurance : eux ils ont beaucoup d'argent aujourd'hui. Il y en a un qui a dix-neuf enfants, et il est riche. Mon père, lui, n'a élevé que huit enfants mais l'argent lui a toujours brûlé les poches.

Chaque semaine, il y avait des beuveries à la maison. Avec ma mère, ça faisait des disputes à chaque fois. Il rentrait tard ; on ne le voyait que le samedi ou le dimanche, et encore... Malgré ça, il y avait toujours assez d'argent à la maison pour la nourriture. Je ne me souviens pas combien il donnait chaque mois, dans les quatre mille pesos peut-être. Et plus tard, lorsqu'il était ici au Canada et que j'étais seule là-bas avec les enfants, il m'envoyait régulièrement cent dollars par mois.

C'est ma mère qui a toujours décidé et commandé chez nous. Elle n'a jamais travaillé mais elle cousait très bien. Elle faisait tous nos vêtements, même les robes de mariage. Toutes nous sommes mariées comme des



reines. Quelquefois, elle faisait aussi une robe pour quelqu'un d'autre. Mais elle n'aimait pas ça parce que les clientes étaient très exigeantes. Elle faisait des vêtements pour hommes aussi : c'était du très beau travail. Maintenant, elle n'en fait plus.

On achetait les légumes chaque semaine, les grains chaque mois, pour trois ou quatre cents pesos par semaine, plus ou moins. J'ai commencé à aider ma mère très jeune, trop jeune. C'est moi qui faisais les achats avec un des garçons : mes sœurs [81] étaient plus petites, jamais elles ne se sont occupées de la maison comme moi. C'est moi aussi qui faisais le ménage, nettoyait, faisais la cuisine et la lessive. La lessive, on la faisait dans la cour, dans une cuve : une fois on a eu une laveuse, mais personne ne s'est habitué.

Nous étions huit enfants. Tout le monde a étudié, sauf moi. Je ne suis allée à l'école que jusqu'à la cinquième année du primaire. J'ai toujours travaillé et je suis la seule à avoir toujours habité avec ma famille. Ma sœur aînée s'est mariée très jeune, à quinze ans, et elle habite en Équateur avec son mari ; elle est artiste, elle travaille la porcelaine. Mes autres sœurs ont fini leur secondaire et elles se sont mariées. Mes frères sont partis rapidement aussi. Mon frère aîné travaillait chez Nescafé : il a toujours donné une partie de son salaire pour la maison, même après son mariage. C'est une habitude qu'on a toujours eue chez nous. Mon autre frère habite ici maintenant, il est mécanicien. Il est marié et il a deux enfants. Un autre de mes frères, lui aussi mécanicien, habite à Toronto depuis trois ans. Le célibataire est peintre et le cadet est technicien industriel : il termine actuellement le Cégep. Seulement deux de mes frères et sœurs sont encore en Colombie, à Cali et à Medellin.

Nous nous sommes tous mariés très jeunes. Moi aussi je me suis mariée bien trop jeune. J'ai connu mon mari alors qu'il donnait des cours de dessin à un de mes frères. Quinze jours après le mariage, il a commencé à me battre. Il me faisait mener une vie désastreuse : la drogue, l'alcool, les femmes, la grossièreté, tout... Il ne m'aidait jamais pour acheter la nourriture et les vêtements. On vivait de l'aide que m'apportaient mes parents quand ils le pouvaient. Quand je me suis séparée, je suis retournée chez eux, ainsi je n'avais à payer que la nourriture, et le climat était meilleur : même si mon père était toujours de mauvaise humeur, il restait très ouvert et nous étions très unis avec mes frères et sœurs.

Après mon divorce, j'ai commencé à travailler. J'ai d'abord travaillé dans une usine dont le propriétaire était un ami de mon beau-frère. C'était une petite usine de blue-jeans. C'est là que j'ai appris à utiliser une *overlock*\*. Je faisais des coutures droites, des poches, des fermetures, enfin un peu de tout. Quand ma mère était encore là, je travaillais tous les jours de

---

\* Machine industrielle permettant de faire de l'assemblage de couture avec un point de chaîne, et de surjeter les coutures.

sept heures [82] du matin à trois heures de l'après-midi. Nous étions entre trente et cinquante ouvriers là-bas et il y avait deux filles qui nous surveillaient. Mais il n'y avait personne pour nous dire : « Il faut produire tant, n'arrête pas... » J'étais payée à la semaine, un peu plus que le minimum. Avec ça, je n'aurais pas pu payer toutes les choses dont nous avons besoin les enfants et moi, si j'avais habité seule, les médicaments surtout. J'avais une assurance-maladie pour moi mais pas pour les enfants. Quand ma mère est partie au Canada, je suis restée seule avec les enfants. C'était plus difficile de travailler toute la semaine. Alors, j'ai pris un travail dans un comptoir de crème glacée. J'étais caissière. Je travaillais les fins de semaine, de dix heures du matin à dix heures du soir sans m'arrêter parce que c'était moi qui devais faire les comptes à la fin de la journée. Pendant la semaine, je faisais du remplacement, de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi ou bien de quatre heures de l'après-midi à dix heures du soir. Je laissais les enfants seuls à la maison et je demandais aux voisins d'aller jeter un coup d'œil sur eux de temps en temps. Et je leur téléphonais souvent pendant la journée.

Ce travail était mieux payé qu'à l'usine : c'était assez pour nous faire vivre, mes enfants et moi. C'était difficile pour moi de prendre un poste fixe pendant la semaine, à cause des enfants. Les fins de semaine ça allait ; d'ailleurs, on payait mieux. Je pouvais aussi aider ma famille, mes frères. Quand ils sont partis au Canada, mon père a continué à m'envoyer de l'argent, et comme je travaillais toujours, j'ai pu épargner ce qu'il fallait pour venir ici, pour les documents et pour le voyage.

Nous avons toujours habité au centre, à quinze minutes du parc central, un quartier résidentiel. La maison était assez grande : cinq chambres, deux cours, une cuisine, la salle de bain... très différente d'ici. Mon père avait d'abord acheté le terrain, et peu à peu il avait construit. Ils ont fini le premier étage mais n'ont pas fait d'effort pour finir le deuxième. C'est à ce moment-là qu'ils sont venus ici. Maintenant elle est louée et l'argent sert à ceux qui sont encore là-bas.

J'aimais bien le quartier. Là-bas, à Medellin, si on tombe malade, le voisin arrive aussitôt. Si quelqu'un a des problèmes d'argent ou si la voisine n'a rien à manger, c'est sûr qu'on les aide. La vie était chère mais on travaillait et on gagnait assez pour vivre. Je pouvais aller au cinéma et payer un billet pour les enfants aussi.

[83]

Je suis arrivée au Canada au printemps soixante-dix-huit, comme résidente. Je suis venue parce que mes parents étaient ici. J'ai toujours essayé de rester près d'eux. Ils me racontaient que la situation était différente ici, surtout pour les garçons. Ce sont eux qui ont rempli tous les documents. Eux aussi étaient arrivés comme résidents. Ils ont acheté les billets d'avion ici, à la Mission catholique, et ils me les ont envoyés. Mais j'ai dû attendre

quatre ans en Colombie avant d'avoir le visa. On me l'a refusé trois fois parce que j'avais trois enfants : on croyait que je n'allais pas pouvoir les entretenir. À la fin, ils se sont fatigués je crois, et en plus mon père avait pris un avocat. Il y avait des problèmes aussi à cause du divorce. J'étais divorcée légalement et par l'Église. Mais mon mari ne s'est jamais présenté pour le permis des enfants. C'est pourquoi ils leur refusaient le visa de sortie. Mon père a dû demander la garde légale des enfants, et c'est finalement lui qui les a fait venir ici. Six mois après, j'ai obtenu le visa.

Les Colombiennes que nous avons interviewées ont été appelées, beaucoup plus tôt que les Grecques et les Portugaises, à vivre dans une grande ville.

Nées en majorité dans une des trois grandes villes du pays — Medellín, Bogotá et Cali — elles y habitaient encore au moment d'émigrer. Le principal soutien de famille était soit un artisan (ébéniste, cordonnier, chaudronnier), soit un petit commerçant (boucher, épicier), travailleur autonome établi dans une échoppe aménagée dans la pièce de la maison qui fait face à la rue, selon le modèle architectural bien connu et typique de toute l'Amérique latine :

Mon père était cordonnier. Son atelier se trouvait dans une des pièces à l'avant de la maison. (Vingt ans, née à Buga, arrivée en 1981.) La dernière entreprise de mon père était toute petite : il travaillait le bois, il fabriquait des bâtons pour la crème glacée, les viandes et les bonbons. Son atelier se trouvait chez nous, à la maison. (Vingt ans, née à Cali, arrivée en 1979.)

C'est quelquefois la mère qui était soutien de famille, généralement grâce à une petite activité marchande.

Ma mère aimait beaucoup les affaires. Elle vendait au marché. Elle avait mis de côté des sous depuis son départ de Córdoba : [84] très jeune déjà, elle prêtait de l'argent avec intérêt. Alors, elle achetait du tabac en feuilles, des choses comme cela. Elle avait embauché une femme pour faire des cigares. Elle les envoyait par bateaux à voile pour qu'ils soient vendus dans d'autres villages. Elle avait sa propre entreprise. (Cinquante-six ans, née à Córdoba mais venue habiter Cartagena trois ans plus tard. Émigré en 1971.)

Pour les femmes nées à la campagne, le passage en milieu urbain s'est effectué à un âge très jeune, de sorte qu'au moment de quitter le pays, elles menaient depuis de nombreuses années déjà une existence citadine<sup>107</sup>. Ces migrations internes sont toujours déterminées par le désir d'améliorer son niveau de vie. Catalina décrit très clairement toutes les étapes du processus qui amène peu à peu les paysans colombiens à émigrer vers les villes : le morcellement extrême des terres qui rend impossible toute rentabilité, l'obligation pour assurer sa subsistance de vendre ses terres et d'aller travailler contre un salaire dans les grandes fermes, la dureté des conditions de travail et la misère constante.

## CATALINA

Je suis née en 1925 dans un petit village nommé Arcabuco, dans le département de Boyacá, aux frontières du Santander. Dans ce village, la plupart des hommes travaillaient dans la forêt. Il y avait très peu d'agriculteurs car les terres y sont très pauvres ; peu de gens avaient des fermes, quelques-uns avaient des animaux.

Mon père était bûcheron : il travaillait pour les propriétaires des forêts, à couper des mètres et des mètres de bois. Il a toujours travaillé. Parfois, il partait pour une semaine ou, si c'était plus loin, pour quinze jours ou un mois. Il installait un campement. Le samedi et le dimanche, il rentrait à la maison moudre le maïs pour les moutons et pour la confection des *envueltos* (mets de la région fait avec de la pâte de maïs). Il préparait le maïs pour le more (breuvage fermenté fait de miel de canne et d'eau) et rassemblait les ouvriers pour la semaine suivante.

Ma mère s'occupait des travaux ménagers. On avait deux vaches, un porc, des volailles et un petit potager, mais ça ne [85] rendait pas beaucoup. Nous ne pouvions pas cultiver le manioc, mais nous avons des patates, du maïs, des petits pois, des potirons pour notre consommation. Mais ça ne suffisait pas, alors il fallait aller s'approvisionner au marché du village.

---

<sup>107</sup> Cette origine majoritairement urbaine des émigrants colombiens a également été notée pour la ville de New York. Une enquête récente démontre en effet que 91,7% des Colombiens résidant dans le quartier de Queens, en 1981, étaient d'origine urbaine. (M.G. Castro, « Women in Migration : Colombian Voices in the Big « Apple », *Migration Today*, vol. 10, n° 3/4, 1982, p. 22.)

Je suis allée à l'école du village. On habitait à une heure de marche de là. J'ai eu des problèmes dès la première année. Je me suis blessée au pied avec un morceau de verre parce qu'on allait toujours pieds nus ; ça m'a pris quelque temps pour guérir. Dans ce temps-là, on n'allait pas à l'hôpital ou à la Croix-Rouge, il n'y avait rien. L'année suivante, en revenant du village, des chiens m'ont mordue. Je n'ai pas pu retourner à l'école pendant quelques jours. Après ça je suis tombée malade, mais je n'ai raconté ça à personne, ni à ma grand-mère, ni à mes oncles, parce que j'avais honte. En tout, je ne suis allée à l'école que deux ans et demie, et même pas régulièrement. Ensuite je suis restée à la maison : j'allais aider mon père quand il trouvait un travail pas trop loin de chez nous.

Mon frère et moi nous allions au campement pour préparer à manger aux bûcherons. La cruche de *guarapo* (breuvage fermenté avec du sirop de canne à sucre et de l'eau) sur le dos et le panier au bras, on apportait tout ça dans la montagne où ils se trouvaient. Je me levais à trois heures du matin parce qu'on devait donner le petit déjeuner aux travailleurs à cinq heures. Le petit déjeuner, c'était une soupe de riz avec des patates et du manioc ou le more ; c'était l'habitude de là-bas. Vers dix heures, on leur servait le *piqueté* qui se composait de viande, de manioc, de patates, de pois verts ou de fèves. Vers deux heures, encore du *piqueté* et le *guarapo*. Parfois, on restait au campement du lundi au samedi.

Mon père ne gagnait presque rien. Alors chaque fois que c'était possible, ma mère et nous, nous allions à la montagne couper du bois. On le chargeait sur notre dos, on l'apportait au village et on le vendait pour pouvoir acheter du savon et des bougies parce que là-bas il n'y avait pas d'électricité. De plus, on travaillait la paille et on la vendait par tresses pour faire des chapeaux. Les gens en achetaient mais ça ne payait pas bien parce que c'est beaucoup de travail : il faut trouver la paille, la mettre à sécher, l'ouvrir en deux avec un couteau, enlever le cœur et la tresser. Quand on allait à la messe, le dimanche, on dépensait l'argent en crème glacée ou en mangeaille, car on n'avait pas assez pour acheter une robe ou une paire d'espadrilles.

[86]

On habitait un petit ranch en paille. Nous avions une petite pièce où on dormait tous, avec une cuisine à côté. Dans la maison, il n'y avait que deux lits et quelques couvertures, pas de meubles, pas même de table, une chaise seulement ; et pour manger, des casseroles, des assiettes et des tasses en argile. Il fallait aller chercher l'eau très loin et on faisait la cuisine au charbon de bois ; on allait chercher le bois à la montagne, on le rapportait et on le coupait en morceaux.

À la campagne, les maisons sont très isolées : il fallait marcher longtemps d'une maison à l'autre. On allait au village le mardi, pour le marché, et parfois le dimanche, pour la messe. Là, autour des marchés on pouvait

rencontrer des connaissances et boire de la bière si on en avait les moyens. Les gens naissent, grandissent, vieillissent et meurent dans le même village. Il est très rare que des gens s'en aillent... Peut-être ceux qui sont au centre même, qui ont déjà de l'argent, eux, envoient leurs enfants étudier en ville, mais les enfants des paysans — les garçons — vont à la caserne et ils reviennent à la campagne.

Maintenant, je me sens très bien si je compare avec ce temps-là, parce qu'alors on vivait dans la ruine absolue. On mangeait une seule fois par jour, et souvent c'était des semences sauvages qu'on trouvait ici et là. On vivait très difficilement, du moins dans ce petit village, car je n'ai pas bien connu le Boyacá.

L'année de mes seize ans, mon père a fait une mauvaise affaire. Il a fait un achat d'arbres, mais il a beaucoup plu ce mois-là et personne n'a pu travailler. Il a fait faillite, il s'est endetté et je ne sais pas quoi en plus. Alors, il a emprunté de l'argent à son neveu mais il n'a jamais pu le rendre. Ce n'était pas beaucoup, peut-être deux cents pesos : mais nous étions dans les années quarante et pour réunir cette somme, il fallait beaucoup travailler parce que le peso était dévalué. Il n'a pas pu rendre l'argent et il a perdu son terrain.

Alors, une tante du côté de ma mère nous a amenés vivre chez elle, sur sa ferme. Elle savait que mon père avait engagé son terrain, et tout ça. Alors elle a dit : « Moi je vous donne où habiter et vous travaillez pour moi. » Sa ferme n'était pas très grande, elle n'avait pas plus que quinze ou vingt têtes de bétail. Elle vivait de ça et en plus son mari était le maire d'un petit village. Mon père était contremaître et nous l'aidions, mais sans être payés. On devait arracher les mauvaises herbes, faire à manger aux travailleurs, traire les vaches, amener le bétail d'une ferme à l'autre.

[87]

Mes parents ont travaillé longtemps là-bas mais ils ont eu beaucoup de problèmes. Ma mère a été très malade. Nous menions une vie de sacrifices sur cette ferme. Il fallait sarcler le terrain, sortir les animaux, construire une clôture autour d'un champ ou creuser un canal... Et jamais ma tante n'a payé un sou à mon père. Lorsqu'on avait besoin d'argent pour acheter quelque chose, du savon, par exemple, mon père allait fabriquer une clôture ou creuser un petit chemin ou n'importe quoi pour quelqu'un d'autre. Ma tante nous avait promis une génisse pour le lait, mais elle ne nous l'a jamais donnée. Elle a profité de nous.

J'ai décidé d'aller vivre à Tunja au cours d'une soirée où on se disait justement à quel point on était fatigués et on n'avait pas d'argent. Je n'avais même pas de vêtements pour me changer. Alors je suis partie avec ma tante à Tunja, et j'ai travaillé à l'hôtel : je lavais la literie, j'aidais à la cuisine, je nettoyait les chambres et les salles à manger, je faisais les lits. Mais là non plus, je n'avais pas de salaire.

Alors, en parlant avec les autres filles, j'ai commencé à réfléchir. Ce n'était pas possible d'avoir connu une situation comme la mienne pour tomber dans une autre encore pire. Et c'est ainsi que je suis partie de chez ma tante. J'ai trouvé un travail, et pendant quelque temps je suis restée cachée.

Cette fois les gens chez qui j'étais avaient beaucoup d'argent et je me sentais mieux traitée. On me payait vingt-cinq pesos par mois. Mais la dame ne me donnait pas de savon pour me laver les mains, et on cuisinait au charbon. Alors je me suis souvenue qu'il y avait à Tunja une dame qui avait été une grande amie de ma mère. Je ne savais pas où la trouver, je l'avais déjà vue qui revenait de la messe, un dimanche à cinq heures. J'avais fait attention à la rue qu'elle prenait pour pouvoir la reconnaître après... Un jour je suis sortie, j'ai trouvé la rue mais pas la maison.

Finalement, la dame chez qui je travaillais m'a engueulée parce que j'avais mal fait quelque chose. Je lui ai dit que je ne pouvais pas faire bien les choses alors que je n'avais même pas de quoi me laver les mains, que j'allais partir. Alors elle me dit qu'elle n'avait pas d'argent pour me payer. Je travaillais dans cette maison depuis vingt-cinq jours ! Je me suis enfuie et je me suis arrêtée dans la rue de Madame M. J'étais là depuis très longtemps avec mon petit paquet, mes vêtements et mes choses au bras, quand tout à coup passe Mme M. « Catalina, toi ici ! Entre, entre donc. » J'étais petite encore, je ne savais [88] pas comment lui expliquer. En tout cas elle m'a baignée, elle m'a lavée avec beaucoup de savon puis elle m'a donné des vêtements de ses filles. Et je suis restée là trois ans.

Chez Madame M., je ne faisais pas la cuisine. J'avais la garde des enfants, qui étaient petits. Je les emmenais à l'école, je les ramenais, j'entretenais leurs vêtements, je restais avec eux. Elle me donnait trente pesos par mois. Avec cela, j'achetais mes vêtements, des souliers, enfin les choses dont j'avais besoin. Je m'habillais un peu mieux. Mais j'ai dû la quitter parce qu'ils avaient acheté une maison à Cuenca et que je ne voulais pas partir trop loin. Je suis retournée chez mes parents. J'y suis restée un an à peu près. Je m'ennuyais, je n'avais pas d'argent, mes vêtements s'usaient, alors je suis retournée au travail, dans une autre famille.

Là non plus je ne faisais pas la cuisine. Je me levais à cinq heures du matin, je nettoyait la salle à manger, je balayais les corridors, j'arrosais les plantes, j'aidais à faire la vaisselle, je faisais de petites courses, j'arrangeais les lits, je balayais les chambres, j'enlevais la poussière et je repassais... Je n'avais aucun jour de repos, encore moins le dimanche parce que ce jour-là les membres de la famille qui vivaient à la campagne venaient en ville. Et si j'allais à la messe, c'était en vitesse, il fallait vite rentrer à la maison.

C'est dans cette maison que j'ai connu mon mari. Madame m'avait envoyée au cimetière à sa place, pour allumer des bougies. Elle faisait ça tous les lundis. Tout à coup deux messieurs se sont approchés de moi. Ils

m'ont demandé où j'habitais et je leur ai montré une fausse direction. Mais ils ont dit : « Non, vous habitez à tel endroit, nous vous avons vue. » C'est comme ça que nous avons commencé à nous connaître. Le temps a passé et un jour mon mari a arrêté ma patronne dans la rue et lui a demandé si elle pouvait lui trouver un emploi dans sa maison : elle a accepté, et ainsi ils ont été nos parrains de mariage.

Mon mari avait un atelier, une sorte de menuiserie. Il achetait des lots d'arbres en forêt, faisait couper le bois et l'apprêtait pour la construction. Il travaillait chez lui sur commande, et dans les magasins. Il engageait des gens toute la semaine pour l'aider.

Je suis allée vivre chez lui. Il habitait une petite maison : il y avait une chambre, une salle à manger, la cuisine et la toilette. Le reste était pour le bois et les machines. Il vivait là avec [89] son fils, un enfant de huit ans. Au début, cet enfant était très gentil avec moi. Il était allé dans les meilleures écoles, mais on le renvoyait sans cesse. Il rencontrait sa mère... qui peut savoir. Il a été un problème pour nous. Mes enfants ont beaucoup souffert à cause de lui, il les battait, il était très barbare. J'ai dû quitter la maison et aller vivre ailleurs.

Quand il a eu vingt et un ans, il a demandé à son père de lui donner son héritage. À ce moment-là, cela faisait quelque temps que mon mari était malade. Il avait beaucoup dépensé pour se soigner ; il avait dû vendre la machinerie et liquider son commerce. Il a dit à son fils : « Écoute, avec toi j'ai eu des dépenses comme jamais un père n'en a eues avec un fils : tu es allé dans les meilleures écoles, tu n'as pas voulu étudier, et en plus cette femme et ses enfants ont beaucoup souffert à cause de toi. La maison est hypothéquée, nous sommes démunis, il ne me reste plus d'argent. » Alors mon beau-fils est parti, on ne sait où.

Mon mari a été de 1958 à 1962 entre les mains des médecins. C'était un homme courageux qui pouvait travailler très fort. Mais à un moment donné il a connu une autre femme, une téléphoniste. Ils se sont aimés et ont eu deux enfants. Je pense qu'elle lui a fait quelque chose (au sens de « jeter un sort ») quand elle a appris qu'il ne pouvait pas se marier avec elle. Elle a commencé à se plaindre et mon mari a dû lui acheter une maison à Tunja, de soixante-cinq mille pesos. Quand il est mort nous étions ruinés.

Avant ça, il était très gentil, nous étions bien heureux. On allait se promener les fins de semaine ou bien on restait à la maison, mais c'était très bien. Il aimait beaucoup les enfants ; il s'occupait bien d'eux, il était très affectueux. Quand arrivait un nouveau-né, il se chargeait de la maison.

Je n'ai jamais su quel revenu il avait. C'était lui qui achetait ce qu'il nous fallait. Il se chargeait de tout. Nous n'avions aucun confort, parfois nous n'avions même pas assez de nourriture. On n'achetait pas de viande, ni de lait, ni de fruits. Si on achetait des fruits, on n'achetait pas de viande,



ni de lait, ni d'œufs. Et on dormait tous dans une seule pièce. On avait peu de choses : une commode, deux lits, quelques chaises, une petite table. La cuisinière était au charbon.

J'ai commencé à travailler alors que nous avions trois enfants et que j'étais enceinte d'un quatrième. Mon mari était déjà malade, et ses affaires marchaient moins bien à cause [90] de sa liaison avec la téléphoniste. Je soupçonnais quelque chose : depuis 1960, il disait qu'à cause de sa maladie, il devait aller chez le médecin à Bogota, mais il y restait de huit à quinze jours. Alors un jour je lui ai posé des questions et il m'a tout raconté. Il a continué quand même à donner pour la maison, mais après, quand il a été très malade, la situation a changé.

Il est mort en 1962 ; la cadette avait un an et j'étais enceinte de deux mois et demi. Il n'y avait plus d'argent, pas même pour la nourriture. À ce moment-là, je travaillais : depuis 1958, je faisais des bonbons à la cannelle, des *empenadas* (petits pâtés à la viande) et des *arepas* (sorte de tortillas) pour vendre dans les écoles. Je m'arrangeais avec les trente pesos par jour qui me restaient pour notre nourriture. Les pires mois étaient novembre, décembre, janvier et une partie de février, pendant les vacances. Mon père m'aidait : il m'apportait de la nourriture de la campagne, ce n'était pas beaucoup. Je faisais des lessives mais ça ne rapportait pas autant que les bonbons : on me payait cent pesos pour laver une fois par semaine.

Après la mort de mon mari, les enfants ne sont pas allés à l'école pendant cinq ans. Je n'avais pas de quoi leur acheter des livres. Alors ils m'aidaient à fabriquer les bonbons et à les envelopper, et à laver le linge. Puis je les ai envoyés dans une petite école qu'on m'avait conseillée et qui n'était pas chère. On n'exigeait pas beaucoup de livres. Je voulais qu'ils étudient.

En 1975, je suis allée à Bogota où j'ai trouvé un travail de concierge, grâce à un prêtre. On me payait très peu, mais j'étais tranquille. J'habitais avec les deux enfants qui étaient restés près de moi ; les autres étaient partis soit pour se marier, soit pour habiter seuls. Puis j'ai vendu ma maison de Tunja et j'ai ouvert une cafétéria. Les universitaires venaient y manger, ils aimaient mes manières. Mais ils ne me payaient pas assez. J'ai perdu plus de trente-cinq mille pesos en six mois.

En mars 1980, je suis allée vivre chez ma sœur : elle nous donnait la nourriture et je l'aidais pour le ménage de la maison parce qu'elle avait toujours beaucoup de travail : elle travaillait à l'extérieur et son mari aussi. Une de mes filles était installée à Montréal et elle nous envoyait cent ou deux cents dollars par mois ou tous les deux mois. Elle insistait pour que je vienne parce que j'étais très malade : on m'avait opérée et je ne pouvais plus travailler.

Je suis arrivée à Montréal en 1981 avec mon fils cadet, qui voulait me tenir compagnie. Ma fille a payé pour tout. Nous sommes allés habiter chez elle.

[91]

(Catalina travaille aujourd'hui comme domestique dans une famille.)

Dans le contexte de pénurie des économies périphériques (chômage, sous-emploi, sous-salaire) l'instabilité financière des ménages est la règle. Petits commerçants et artisans du secteur informel des villes ne jouissent d'aucune sécurité matérielle : les marges de profit sont très réduites, les contrats irréguliers, les garanties sociales inexistantes. Les témoignages le montrent bien, il est impossible de vivre d'une seule source de revenus. Là aussi, la stratégie de survie des ménages était fondée sur la disposition d'un revenu collectif auquel tous doivent contribuer.

Mes frères m'habillaient quand j'étais petite parce que mon père avait juste de quoi payer le loyer et la nourriture. Tous contribuaient au budget de la maison, chacun donnait ce qu'il pouvait. (Vingt ans, née à Cali, dans une famille d'artisans. Émigre en 1979.)

Le salaire de mon père permettait seulement d'acheter la nourriture. Ma mère devait aussi travailler : elle faisait des lessives. Plus tard, mes frères aînés prirent la situation en main : ils apportaient ce qui manquait le plus et donnaient à ma mère une mensualité pour la maison. (Vingt ans, née à Buaga, arrivée en 1981.)

Au moment d'émigrer, les Colombiennes avaient, en moyenne, sept ans de scolarité. Le récit de Catalina témoigne du type d'obstacles rencontrés dans la poursuite des études en milieu rural. La situation n'était guère meilleure pour les filles issues des classes populaires urbaines : « Lorsque j'ai terminé ma quatrième élémentaire, ma mère m'a dit qu'elle ne pouvait pas me payer des études. Alors j'ai décidé de travailler : j'avais dix ans. » (Eulalia, quarante ans. Émigre en 1971.)

Comme en Grèce, comme au Portugal, l'apprentissage du métier de couturière est très valorisé dans les familles colombiennes.

Ma mère travaillait comme couturière, ma belle-mère aussi. Et ma grand-mère me disait toujours : « Ma fille, il faut apprendre le métier, je peux te payer les cours. » Une fois, elle m'a emmenée chez une amie qui était couturière. J'y suis restée un certain temps. Mais moi, je n'ai jamais aimé la couture ! C'est [92] vrai que je sais coudre un peu les petites choses, à la main, mais je ne sais pas couper. Si j'avais voulu, les femmes me l'auraient appris. (Quarante-huit ans. Était couturière dans un petit atelier de confection de vêtements pour enfants. Émigre en 1971.)

Leur faible niveau de scolarité leur laissant très peu de chances d'obtenir un emploi à travers les voies formelles — surtout, comme plusieurs le précisent, quand on a plus de vingt-cinq ans — près de la moitié des Colombiennes se sont tournées vers le secteur informel<sup>108</sup> de l'économie, où elles tendent à créer leur propre demande. « Une mère, avec un ou deux enfants, et qui a plus de vingt-cinq ans ne trouve d'emploi nulle part, même si elle a beaucoup d'expérience. » (Eulalia)

L'un des principaux débouchés des femmes en milieu urbain est le commerce de micro-détail et de petit service. Comme leurs mères, plusieurs des femmes interviewées ont, à un moment ou à un autre, été engagées dans de petites activités marchandes, avec pignon sur rue. La plupart avaient repris le commerce familial à la mort d'un père ou d'un mari, d'autres en avaient elles-mêmes monté un : restaurant, magasin de vêtement, fabrication de bonbons, production artisanale.

J'avais une entreprise de camions à Cartagena : quand les affaires ont commencé à aller mal, nous avons décidé de partir pour Bogota, pour voir... Avec l'argent qu'on avait pu épargner, j'ai ouvert un petit magasin. Je vendais de tout : des chaussures, des vêtements d'enfant, etc. (Cinquante-six ans. Émigre en 1971.)

---

<sup>108</sup> Le secteur informel englobe travailleurs autonomes et micro-entreprises de moins de dix employés. Il se caractérise surtout par le fait qu'il fonctionne en marge des législations sociales et du travail. Sur le rôle et l'importance du secteur informel en Amérique latine, voir A. Portes et J. Walton, *Labor, Class and the International System*, New York, Academic Press, 1981, et B. Lantier, *Secteur informel et emploi : l'enseignement des pays sous-développés*, Paris, GREITD-IRMES, 1984.

Ces petites commerçantes jouissaient en général d'une autonomie importante, mais leurs conditions de travail étaient très difficiles. Elles n'avaient en particulier aucune sécurité matérielle. D'autre part, dans certains commerces, les femmes entraient en concurrence avec les hommes qui, eux, accédaient plus facilement au crédit. Résultat : elles finissaient par s'endetter.

La cordonnerie était à moi, je l'avais héritée de mon mari. L'atelier se trouvait chez nous parce que notre maison était sur un coin de rue. Je dois dire que les gens me remarquaient parce [93] que j'étais la seule femme qui faisait ça : moi, j'avais appris le métier de mon mari.

Lorsque j'ai vu qu'il y avait beaucoup de dépenses et aucun profit, j'ai compris que je ne pouvais plus faire ça. Personne ne me donnait de crédits pour faire fonctionner la cordonnerie. À mon mari, on accordait toujours des prêts parce qu'il était connu. Mais quand il est mort, les gens ont pensé que parce que j'étais une femme je ne serais pas capable de faire fonctionner l'atelier et de tenir mes engagements. C'est à ce moment-là que j'ai eu l'idée de venir ici. (Inès, quarante-huit ans, originaire de Medellin. Émigré en 1972. Elle est aujourd'hui serveuse dans un bar.)

Bien que la domesticité constitue une source d'emplois fort importante pour les femmes des villes colombiennes, aucune de celles que nous avons rencontrées, à une exception près, n'en a fait l'expérience. En revanche, plusieurs ont gagné leur vie comme couturières ou artisanes indépendantes.

Ces périodes d'emploi dans le secteur informel ont pu, dans certains cas, alterner avec des périodes d'emploi dans le secteur formel. Près de la moitié de ces femmes ont travaillé au moins une fois en usine ou comme employées de commerce. Elles avaient, par rapport à celles du secteur informel, l'avantage de pouvoir disposer d'un revenu fixe et régulier. Cependant, leurs salaires se situaient au mieux autour du minimum légal, soit à peine de quoi survivre <sup>109</sup>. En plus, elles devaient faire face à des horaires rigides et à une organisation hiérarchisée du travail.

J'ai commencé à travailler à l'âge de dix ans comme ouvrière sur une machine à coudre. Ma sœur m'avait amenée un samedi à la manufacture

<sup>109</sup> . Le salaire minimum mensuel était de 115 \$ dans les villes en 1980.

où elle travaillait et elle m'avait expliqué le fonctionnement de la machine. C'était comme si je l'avais toujours connue : j'ai toujours appris très facilement. C'était une machine industrielle, comme celle que j'ai ici. J'ai travaillé dans cette fabrique pendant quatorze ans, dans une deuxième pendant trois ans puis une troisième pendant quatre ans. Je faisais toujours la même chose : des vêtements pour hommes. Je peux confectionner tout un complet pour hommes. Mais je n'ai jamais appris la coupe. À la manufacture, ils nous donnent tous les morceaux déjà coupés. Là-bas, je travaillais [94] neuf à douze heures par jour, suivant les commandes. (Eulalia, quarante ans, originaire de Medellin, émigre en 1971.)

La forte disponibilité au travail « productif » des Colombiennes entre en principe en contradiction avec la représentation dominante de la place et du rôle de la femme dans ce pays, représentation selon laquelle un travail salarié accompli en dehors du cadre familial constitue une entorse à son rôle d'épouse et de mère, une menace pour sa famille, une menace surtout pour l'autorité de l'homme dans la mesure où cette autorité repose sur sa capacité à assurer le bien-être économique de la famille. « Mon mari n'aime pas que je travaille. Il dit que la femme doit rester à la maison, que c'est à l'homme de travailler. » (Vingt-deux ans, émigre en 1976. N'avait jamais travaillé dans son pays. Aujourd'hui femme de chambre.) « Pour mon père, une femme qui travaille, qui gagne son propre argent, c'est une femme de rien. » (Trente et un ans, émigre en 1974, ouvrière en manufacture.)

L'apparent décalage entre ce qui est socialement acceptable et les comportements réellement observés s'explique par la nécessité économique. Dans le contexte de l'appauvrissement général de la paysannerie et des couches populaires, le travail (autre que ménager) des épouses et des filles devient partie intégrante de la stratégie économique familiale de survie.

Les témoignages de nos Colombiennes confirment les observations de Lantier<sup>110</sup> à propos de ce qu'il appelle les « stratégies de mobilité » ou les comportements d'épargne des ménages colombiens dans les milieux populaires urbains : « ces stratégies sont collectives, mettant en jeu la famille et un cercle restreint d'amis<sup>111</sup> ». Elles sont fondées 1) sur la combinaison de différentes sources de revenus (revenus sala-

<sup>110</sup> B. Lantier, *op. cit.*

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 15.

riaux et non salariaux tirés des secteurs formel et informel) et 2) sur l'organisation du passage d'un ou deux des membres de la famille dans le secteur formel pour pouvoir constituer une épargne.

Les récits de celles qui, célibataires, vivaient encore chez leurs parents au moment d'émigrer, ou qui, séparées ou veuves, vivaient en famille étendue, illustrent fort bien cette notion de revenu collectif. La plupart d'entre elles travaillaient dans le secteur formel de l'économie et versaient une partie de leur salaire au chef de famille (le père, la mère, un frère ou une sœur). Les témoignages déjà vus d'Alicia et de Catalina illustrent, entre autres choses, les [95] stratégie de subsistance des femmes après une séparation ou la mort du mari.

Dans les familles nucléaires, le conjoint était en général le principal soutien financier du ménage grâce à son salaire d'ouvrier qualifié (de mécanicien ou d'électricien) ou de manœuvre. Ceux qui avaient quitté le pays continuaient à pourvoir aux besoins du ménage par des paiements de transfert (envois d'argent à partir de Montréal). Les femmes mariées ne travaillaient bien souvent que sur une base irrégulière, dans le secteur informel. Le cas d'Eulalia est particulier, elle qui en plus de son travail d'ouvrière en manufacture devait, pour arriver à joindre les deux bouts, faire des lessives le soir et les fins de semaines.

C'est avec nos deux salaires, celui de mon mari et le mien, qu'on arrivait à payer le loyer, l'électricité, la nourriture. En plus de mon travail à l'usine, j'avais un contrat avec l'école des arts et métiers pour laver les uniformes des mécaniciens, des menuisiers, etc. Je rapportais le travail chez moi, cinquante, cent, cent cinquante uniformes. Les fins de semaine, dès que je rentrais de l'usine, je commençais à laver et à laver. Ça m'a donné des sous de plus, indispensables. Avec cet argent, je pouvais habiller les enfants. (Quarante ans, mariée, six enfants, émigre en 1971.)

La perception qu'elles ont de leur rôle de travailleuses est significative : le travail rémunéré se présente pour elles comme une extension des rôles familiaux <sup>112</sup>. « J'étais l'aînée : toute ma famille dépendait de

<sup>112</sup> Ceci vient confirmer les thèses de T. Rosenberg pour les ouvrières colombiennes. (« Sex Role Attitudes of Working Class Women in Bogota, Colombia », *Sex Roles*, vol. 11, n° 1 et 2, juillet 1984, p. 79 à 92.) L'enquête de Rosenberg montre notamment que les ouvrières colombiennes ne se montrent favorables à une plus grande égalité des sexes sur le marché du travail que

moi. C'est pourquoi, après la mort de mon mari, j'ai continué à m'occuper de la cordonnerie. » (Inès, quarante-huit ans, émigre en 1972. Aujourd'hui, serveuse dans un bar.)

Mais même en mettant en commun tous les revenus, le niveau de subsistance reste souvent minimal. Ce qui n'est pas étonnant, quand on pense qu'en 1973, les travailleurs du secteur manufacturier ne touchaient en moyenne que 0,19 \$ de l'heure. Ce faible niveau des salaires est d'ailleurs très souvent évoqué dans la description que font les Colombiennes de leur niveau de vie au moment d'émigrer.

Là-bas, on recevait le salaire et tout de suite on devait payer les dettes. Il me restait très peu pour mes dépenses personnelles et pour bien habiller les enfants, comme c'est le désir de [96] toute mère. En plus, combien de fois j'ai dû travailler affamée ! Ce n'était pas possible pour moi de manger un œuf s'il était destiné au petit déjeuner des enfants. (Eulalia, quarante ans. Émigre en 1971.)

Si l'on s'en tient aux témoignages recueillis, les rapports entre hommes et femmes au sein des ménages colombiens étaient encore fortement imprégnés de *machismo*, cette expression du système patriarcal qui consacre la supériorité de l'homme sur la femme et se traduit par le comportement dominateur des hommes, l'agressivité, la violence et le double standard en matière de morale sexuelle. « Je ne pouvais pas parler, juste le servir. Il était machiste à 100% », nous dit Alicia. (Trente-six ans, divorcée, trois enfants, au Québec depuis 1973.) « La femme, toujours servile, et l'homme dans la rue. C'est le machisme et il faut l'accepter. » (Vingt ans. Émigre en 1981.)

Le mari de Catalina, on l'a vu, avait eu une liaison qui l'avait ruiné, et il existe plusieurs autres exemples de pères ou de maris qui dilapident leur argent au jeu, dans l'alcool, ou pour entretenir des maîtresses.

Dans un tel contexte de tension conjugale, le réseau de parenté, consanguin surtout, prenait toute son importance, tant sur le plan économique qu'affectif<sup>113</sup>. L'entraide entre la mère, les frères et les sœurs se manifestait de plusieurs façons : hébergement des femmes aban-

---

dans la mesure où « elle facilite leur contribution à l'économie familiale », (*op. cit.*, p. 90).

données ou séparées (ce qui explique le grand nombre de celles qui vivaient en famille élargie), prêts d'argent, assistance dans la recherche d'un emploi, paiement des frais de scolarité des frères et soeurs cadets.

Je suis l'aînée de la famille. Le frère qui me suit a toujours travaillé avec moi à la cordonnerie dont j'ai hérité de mon mari. Un autre de mes frères travaillait en usine : c'est moi qui l'y ai fait entrer. Le cadet a fait des études parce que c'est moi qui les ai payées. J'ai également payé des études de secrétariat à ma sœur. (Inès, quarante-huit ans, originaire de Medellin. Émigre en 1972.)

---

113 C.H. Browner, « Male Pregnancy Symptoms in Urban Colombia », *American Ethnologist*, vol. 10, n° 3, 1983, p. 494-510.



[97]

## HISTOIRES D'IMMIGRÉES.

*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

### Première partie : LES PAYS D'ORIGINE

## Chapitre 4

### HAÏTI

[Retour à la table des matières](#)

Pays le plus agricole de l'Amérique latine — l'agriculture contribue pour 45% au PNB du pays et 66% de sa population active y est engagée en 1981 <sup>114</sup> —, Haïti connaît néanmoins un taux de croissance agricole nettement insuffisant et déséquilibré face à l'expansion des industries d'assemblage qui ont entraîné ce que l'on a appelé sa « portoricatisation » <sup>115</sup>. La chute dramatique de la production vivrière a été la cause de véritables famines à partir de 1976 <sup>116</sup>.

<sup>114</sup> G. Anglade a estimé la distribution de la population active en 1977 à : 86% d'agriculteurs, 6% d'ouvriers, 3,5% de marchands et 1% de commerçants, cadres, etc. (G. Anglade, *Mon pays d'Haïti*, Port-au-Prince, L'action sociale, 1977, p. 7.) Selon la même source, le taux de chômage est de 50%.

<sup>115</sup> Des données de la Banque mondiale signalent un taux de croissance de 4% entre 1970 et 1980, contre un taux de 0,2% entre 1960 et 1970. Si on décortique ce taux moyen par secteur, on observe qu'il est passé de 0,6% en 1960-1970 à 2,2% en 1970-1980 dans l'agriculture, de 0,1% à 8,3% dans l'industrie et de 0,4% à 3,7% dans les services. A. Barbier, « État, classes sociales et industrialisation dépendante en Haïti, 1970-1980 », *Collectif Paroles*, 1983, n° 23, p. 33.

<sup>116</sup> S. Larose et M. Léopold, « La crise agraire en Haïti, *Collectif Paroles*, 1980, n° 4, p. 15-22.

La situation est catastrophique pour les paysans : densité extrême de la population 180/km<sup>2</sup> à comparer à 83 pour la République dominicaine<sup>117</sup>), morcellement des lots lié à la pression démographique, érosion, déboisement, destruction des cultures par les cyclones, la sécheresse et les inondations, manque d'infrastructure routière, archaïsme des instruments de production, absence d'engrais, de tracteurs, d'insecticides. Sauf dans les grandes exploitations de type capitaliste, le drainage et l'irrigation sont inexistants.

L'agriculture vivrière se pratique dans des « jardins » dont la superficie moyenne est de 0,49 hectare. Cette petite exploitation domine dans tout le pays, sur une surface cultivée inchangée depuis des décennies et qui représente 31% du territoire national. Le petit paysan est indépendant : fermier, métayer, ou encore squatter (occupant des terres sans titres légaux tout en s'en déclarant le propriétaire). Ses conditions de vie matérielles se situent au-dessous du minimum vital<sup>118</sup>.

Moins importante qu'en Amérique latine mais bien réelle puisqu'elle représente 15% de la superficie totale cultivée<sup>119</sup>, la [98] grande propriété foncière vouée aux monoproductions d'exportation (cane à sucre, sisal, café, huiles essentielles, etc.) fait l'objet d'investissements américains et nationaux.

Comme en Colombie, le café a longtemps occupé une position centrale dans l'économie haïtienne ; il représentait 68% de la valeur des exportations entre 1960 et 1970<sup>120</sup>. La production caféière a cepen-

<sup>117</sup> World Bank, Economic Memorandum on Haïti, 1982.

<sup>118</sup> « Les paysans sans terre et les petits paysans représentaient en 1971 plus de 82% de la population des campagnes vivant dans des jardins et des bourgs-jardins. Leur nombre va en augmentant chaque année. Des petits paysans deviennent des paysans sans terre, des paysans moyens passent à la catégorie de petits paysans. Entre les deux recensements — de 1950 et 1971, le nombre d'exploitations de moins de un hectare est passé de 176 497 à 361 985. Il y a donc une paupérisation continue dans la paysannerie. » (G. Anglade, *op. cit.*, p. 59.)

<sup>119</sup> G. Anglade, *op. cit.*, p. 62.

<sup>120</sup> J.R. Estimé, *Contribution à l'élaboration d'une politique agricole en Haïti*, Gembloux, Faculté des sciences administratives, texte ronéotypé, 1972, p. 45.

dant diminué de façon spectaculaire au cours des années soixante-dix : en 1975, elle ne représentait plus que 33% des exportations <sup>121</sup>.

Près de 75% des exploitations sont maintenant aux mains de 150 000 familles et ont moins d'un hectare. La part des prélèvements exercés par les intermédiaires et l'État est passée de 28% à 59% <sup>122</sup>, hypothéquant gravement le pouvoir d'achat paysan et entraînant la détérioration de la production.

La crise du monde rural s'est traduite par un exode massif vers la capitale, Port-au-Prince, qui a vu sa population passer de 134 117 habitants en 1950 à 448 807 en 1971. Elle compte maintenant près de 800 000 habitants.

Or le secteur industriel, concentré à Port-au-Prince, est incapable d'absorber ce surplus. En 1980, il n'emploie que 8,2% de la population <sup>123</sup>, essentiellement dans l'assemblage et la petite entreprise artisanale, deux branches qui ont connu une forte hausse aux dépens des petites industries de transformation (boissons gazeuses, détergents, ciment, chaussures, etc.) <sup>124</sup>. Ces industries sont des ghettos d'emploi féminins, avec des salaires journaliers de 2,54 \$.

Quant à l'hypertrophie du secteur des services, elle s'explique essentiellement par l'incorporation dans la fonction publique d'une large fraction des classes moyennes menacées par le chômage, et par la mise en place d'un énorme appareil répressif militaire et paramilitaire destiné à maintenir le statu quo. (On sait que le pays a connu la dictature depuis 1956, et ce n'est pas la chute du régime Duvalier, en 1986, qui aura pu mettre un terme aux problèmes évoqués ici.)

En 1978, le revenu annuel *per capita* était estimé à 240 \$ ; dans les régions rurales, la Banque mondiale l'estimait à 55 \$ (en 1975). La faiblesse des revenus entraîne des conditions d'alimentation, de logement et d'hygiène intolérables. Seulement 6% des habitations ont l'électricité et 12% de la population totale a accès à une eau saine (0,7% à la campagne). La malnutrition affecte 70% des [99] enfants d'âge pré-

<sup>121</sup> IBD, Annual Report : Economic and Social Progress in Latin America, Washington, 1975, p. 259.

<sup>122</sup> S. Larose et M. Léopold, *op. cit.*

<sup>123</sup> A. Barbier, *op. cit.*, p. 35.

<sup>124</sup> A. Barbier, *op. cit.*, p. 36.

scolaire dans les campagnes <sup>125</sup>. Le taux de mortalité infantile est de 150 pour 1000 habitants, et l'espérance moyenne de vie de 47 ans. Le taux d'analphabétisme, autre indice révélateur, dépasse 80%.

Étant donné l'ancienneté du sous-développement en Haïti, les migrations de travail ne datent pas du régime de Duvalier <sup>126</sup>. Elles ont commencé sous l'occupation américaine (1915-1934), à la suite de l'expropriation violente de milliers de paysans dans le but de faciliter la pénétration du capital américain dans l'agriculture. Une importante main-d'œuvre s'est dirigée vers les pays voisins : Cuba (70 000 travailleurs en 1920) et la République dominicaine (28 258 travailleurs légaux la même année et un nombre à peu près égal d'illégaux). En 1981, on estime à 400 000 le nombre de travailleurs légaux en République dominicaine <sup>127</sup>. Il s'agit essentiellement de saisonniers engagés dans la coupe de la canne à sucre, la cueillette du café, du cacao ou du riz.

Entre 1950 et 1960, on assiste à une émigration croissante vers les Bahamas : les Haïtiens y sont plus de 30 000 en 1980. Un nombre comparable de travailleurs se retrouve dans les Antilles françaises, à Saint-Martin et en Guyane française.

Le développement des luttes contre le régime de Duvalier et leur répression, les limites de la croissance des secteurs privé et public, la surproduction des diplômés d'université et l'impuissance des pouvoirs publics à trouver des solutions au sous-développement vont entraîner parallèlement le mouvement migratoire de nouvelles catégories de travailleurs vers les centres capitalistes avancés (Canada, États-Unis, France) et certains pays du Tiers-Monde (par exemple, l'Afrique) : médecins, infirmières, enseignants, cadres techniques et, plus tard, chômeurs des villes et paysans. Entre 1960 et 1970, près de 200 000 Haïtiens émigrent aux États-Unis. En 1972, on enregistre les premières arrivées de *boat people* vers Miami. On en compte près de

<sup>125</sup> AID, Haïti, Country Development, Strategy Statement, Washington, 1982, p. 10.

<sup>126</sup> R.A. Veras, « Les Braceros haïtiens en République dominicaine », *Collectif Paroles*, n° 16, 1982, p. 25.

<sup>127</sup> Cette section s'inspire largement des articles de D. Holly, M. Labelle et S. Larose : « L'émigration haïtienne, un problème national », *Collectif Paroles*, n° 2, 1979, p. 18-26 et M. Labelle, S. Larose et V. Piché, 1983, *op. cit*

500 000 sur l'ensemble du territoire américain en 1980, dont 70 000 en Floride.

Les effets d'une telle émigration sont les mêmes qu'au Portugal, en Grèce et en Colombie. La dépendance à l'égard des transferts de devises en provenance de la diaspora est très grande, cet apport représentant, à lui seul, davantage que les salaires payés dans le secteur industriel et les revenus liés au tourisme <sup>128</sup>.

[100]

## SIMONE

Âgée de cinquante-huit ans, Simone a dix enfants. Elle quitte son mari en émigrant en 1973.

Mes parents sont originaires de Petites Desdunes, un village de l'Artibonite. Si vous aviez vu ce pays autrefois ! C'était la fraîcheur même, des jardins bien cultivés et des emplois payés ! On cultivait le riz, de belles aubergines, des patates douces : on trouvait tous les légumes. Les gens ne manquaient de rien. Ils avaient des animaux, des cabris, des bœufs, des moutons... À certains endroits, on faisait même du sel. Maintenant tout n'est que désert. C'est que la compagnie d'électricité nous a réduits à néant : ils ont détourné l'eau qui passait. Depuis, la terre est foncée, salée, finie, tout le monde a dû laisser son travail, les gens passent leur temps à se promener un peu partout, la houe sur l'épaule, à la recherche d'un emploi. J'ai toujours cela à l'esprit. Je me dis : « Bon Dieu, si je ne suis pas morte, peut-être que je pourrai un jour aider ce pays à redevenir ce qu'il était. » Il y a des comités à Montréal qui cherchent à aider Gros-Morne, Gonaïves, etc. <sup>129</sup>. Si les gens le faisaient en Haïti, on dirait que ce sont des communistes.

Ma mère est de Desdunes mais elle a été élevée par un oncle, aux Gonaïves. Moi, je suis née aux Gonaïves, mais à l'âge de deux ans on m'a confiée à ma grand-mère qui habitait Desdunes. Ma mère et mon père étaient séparés et ils s'étaient remariés chacun de leur côté : j'avais un mauvais beau-père et une mauvaise belle-mère. J'ai vécu à Desdunes jus-

<sup>128</sup> G. Pierre-Charles, « Modernisation et développement en Haïti, *Conjonction*, n° 144, 1979, p. 5-20.

<sup>129</sup> Il s'agit de projets de développement communautaire lancés par des associations régionales haïtiennes de Montréal.

qu'à l'âge de six ans. Puis nous sommes allées vivre aux Gonaïves pour que je puisse aller à l'école. J'ai passé le certificat d'études primaires chez les sœurs bleues<sup>130</sup>. Mais après la mort de ma grand-mère, je n'avais plus personne pour s'occuper de moi. Même si à l'école on disait que j'étais intelligente, que je devais continuer. Alors on m'a placée comme *ti-moun* (enfant placée comme domestique) dans une famille des Gonaïves.

En 1945, je me suis mariée. Ce n'était pas quelqu'un que je connaissais et jusqu'à présent, ce mariage me cause des problèmes. Il avait dix ans de plus que moi et il avait déjà une autre femme placée (union conjugale stable, avec ou sans cohabitation). C'est bien après que j'ai su qu'il me trompait. Il était maçon, et après il a travaillé dans l'armée.

J'ai élevé six de ses enfants à lui pendant que les miens étaient petits. Parce qu'il avait une bande d'enfants quand je [101] l'ai connu. La vie est devenue dure pour moi. Comme lui avait des enfants avec d'autres personnes, et donc des dépenses, j'ai été seule à me soucier des miens. J'ai dû me serrer la ceinture pour les élever, et travailler dur.

L'année 1973, juste avant de venir ici, je vivais avec les quatre plus jeunes. Trois autres faisaient des études à Port-au-Prince et j'avais une fille à Montréal. Mon mari vivait à la maison mais en fait, il n'était jamais là. Il se contentait de payer le loyer. Il y avait aussi des *ti-moun* de seize et dix-huit ans et une *petite parente* (jeune parente pauvre), une nièce et ma jeune sœur, et puis il y avait la bonne. Tous ces gens m'aidaient à la maison.

En plus de la couture chez moi, je faisais le commerce de la crème glacée. Certains mois, je pouvais gagner jusqu'à quatre cents gourdes (quatre-vingts dollars 1984) quand il y avait des fêtes ; certains autres, je ne gagnais que deux cents gourdes. Souvent je me déplaçais pour aller à l'Estère où il y avait un grand marché.

Aux Gonaïves, j'ai eu un genre de restaurant, à la maison : une grande pièce que j'avais divisée et organisée pour que les gens puissent venir manger. Pas plus de six personnes, mais il y avait un va-et-vient. Je vendais des repas, de la crème glacée, des jus. Je servais le matin, le midi, le soir : du riz, de la banane pesée, tous les mets haïtiens. Si on me le demandait, je préparais du *lambi* (coquillage) : on en trouve tous les jours au marché, tout frais.

Je me levais à quatre heures le matin pour attendre la glace puis préparer la crème glacée. Vers dix heures, les trois personnes qui allaient vendre la crème au marché pour moi partaient. Je commençais alors à cuisiner pour le restaurant. Ma jeune sœur faisait le marché et j'avais deux employées qui m'aidaient à préparer la nourriture : je les payais huit dollars par semaine. Lorsqu'il y avait des fêtes, je vendais jusqu'à une heure du matin. En décembre, je ne dormais jamais à cause de la crème glacée. De-

<sup>130</sup> École publique pour filles tenue par les Sœurs Saint-Joseph-de-Cluny.

puis que je suis ici, je m'ennuie. Parfois, quand je me sens triste, je me dis : « Ici c'est tellement dur, et dire que je savais faire du commerce. J'achèterais bien un commerce. »

Je faisais également de la couture. J'étais obligée de travailler dur pour répondre aux besoins des enfants qui étaient à Port-au-Prince. J'avais des bonnes pour prendre soin des enfants. À cette époque, les bonnes ne coûtaient rien en Haïti : trois dollars par mois. Parfois j'en avais deux dans la boutique [102] et une pour les enfants. J'avais aussi des enfants qui restaient avec moi (*restavek*). En Haïti, quand vous faites du commerce, on vient tout le temps vous offrir des enfants pour vous aider. J'étais obligée d'en refuser. Mes enfants, je les ai juste mis au monde. C'est ma mère qui s'en est toujours occupée, avec les bonnes.

Je ne restais jamais longtemps sans travailler. Je m'arrangeais avec ce qu'il y avait. Quand les affaires baissaient, je trouvais toujours une petite ressource. J'avais loué une parcelle de terre que je faisais cultiver par quelqu'un. J'ai eu plusieurs commerces. J'ai eu une épicerie également. Je vendais pour soixante ou quatre-vingts dollars par jour, le dimanche pour une centaine de dollars. La vente se faisait très, très bien. À cette époque, on vendait dix centimes de sucre, cinq centimes d'autre chose. Mais je vendais en gros aussi, par exemple de l'huile au litre. Je ne fermais jamais. Quand je ne pouvais pas être là, je me faisais remplacer par quelqu'un. Parfois ma mère m'aidait, mon père aussi avant sa mort.

C'était mon commerce. Je faisais ce que je voulais. Mon premier commerce m'avait été donné par le père d'un de mes garçons (un conjoint). Je voulais me marier avec lui, mais il avait déjà quelqu'un. Il m'a proposé de s'occuper de l'enfant. Quand l'enfant a eu trois ans, il l'a reconnu et il a établi des liens avec lui. Comme je n'avais jamais rien accepté de lui, il m'a dit qu'il avait accumulé la part qui me revenait : il m'a demandé de choisir un commerce qui me plaisait pour me l'offrir.

Je faisais plusieurs choses à la fois pour pouvoir parer aux coups. Ici je ne peux pas faire ça et ça me nuit. Ce que j'aurais voulu, c'est acheter une maison, y installer un grand magasin, stable. Mais ça n'a pas marché.

Souvent j'avais des disputes avec mon mari à cause de l'argent. Au lieu de m'en donner, il puisait dans mes économies. Très rapidement ce mariage est devenu un problème pour moi. Malgré cela, je n'avais pas l'idée de laisser ma famille, mes enfants. Mais quand j'ai vu que tout baissait, je suis venue ici. J'avais vu lors d'un premier séjour au Canada qu'il y avait des possibilités de travail pour moi, que mes enfants pourraient être élevés, que je pourrais trouver un petit quelque chose de mieux. Mon fils était ici depuis 1970. Il m'a fait venir en 1974. Maintenant je suis séparée. Malgré tout ce que j'ai fait pour que mon mari vienne, il n'a jamais voulu venir.

[103]

Les Haïtiennes rencontrées appartiennent pour moitié à la petite paysannerie et ont passé leur petite enfance en milieu rural, dans un bourg ou une petite localité urbanisée (par exemple Limbe ou Léogane) dotée le plus souvent d'un marché régional, « carrefour de l'espace rural haïtien » (Anglade) et à ce titre lieu des premiers contacts avec le mode de vie urbain. Les autres sont originaires soit de villes régionales<sup>131</sup> comme Gonaïves et Cap-Haïtien, soit de Port-au-Prince et de familles d'artisans ou de petits commerçants.

Elles ont en général grandi au sein de familles étendues dont le principal soutien financier était le plus souvent une femme, la mère en général, parfois une tante ou la marraine. Il faut savoir que ce type d'organisation familiale est extrêmement répandu dans la paysannerie et les couches populaires haïtiennes : les mères célibataires, séparées ou abandonnées, sont fort nombreuses et le mariage coutumier (ou placage), un fait courant<sup>132</sup>. « Mon père, je le connaissais, mais il ne vivait pas à la maison avec nous. Il ne donnait jamais d'argent pour nous. » (Vingt-cinq ans, émigre en 1975.)

Les familles vivaient soit de l'exploitation d'une petite propriété agricole lorsque le père était présent, caractérisée par la fragmentation des terres et un outillage très rudimentaire (houe, pioches, faucilles, machettes), soit d'une petite activité marchande (mère revendeuse de riz, etc.), soit encore d'un emploi dans les services.

Ma mère a commencé à partir de rien. Elle voyageait pour s'approvisionner en marchandises, précisément en bananes et en patates douces, et elle les revendait à d'autres marchandes. Au début, elle achetait peu. Par la

<sup>131</sup> Voir G. Anglade, *L'espace haïtien*, op. cit., p. 71-72.

<sup>132</sup> Le mode de résidence communautaire trouve sa forme ultime dans le *lakou*, traditionnellement associé à la paysannerie moyenne en Haïti. Plusieurs familles nucléaires ou monoparentales résident sur des terres indivises, en groupes d'affins et de consanguins, et exploitent leurs terres en commun. Voir S. Larose « The Haïtian Lakou : Land, Family and Ritual », A.F. Marks et R.A. Romer (dir.), *Family and Kinship in Middle America and the Caribbean*, Willemstad, Institute of Higher Studies ; Leiden, Royal Institute of Linguistic and Anthropology, Department of Caribbean Studies, 1978. À l'exception d'une interviewée, les femmes n'ont pas vécu en lakou, leurs parents étant trop pauvres.



suite, c'est devenu un grand commerce. Elle partait deux ou trois fois par semaine. On peut la considérer comme une *Madan Sara*, sauf qu'elle ne s'installait pas dans un marché pour vendre. (Quarante-deux ans, vivait à Port-au-Prince depuis l'âge de cinq ans. Émigre en 1969.)

Nos récits livrent peu de détails sur le mode de vie paysan, les Haïtiennes d'origine paysanne ayant toutes quitté très jeunes (à huit ou dix ans) le milieu familial pour gagner Port-au-Prince. Certaines avaient été placées comme domestiques auprès de parents plus favorisés de la capitale, en général des petits commerçants, dans l'espoir qu'elles soient nourries, vêtues et aillent peut-être à [104] l'école : c'est le phénomène bien répandu des *ti-moun* et des *resta-vek*. Les autres y avaient été envoyées en pension, *en correspondance*, chez une parente, généralement pour y recevoir une éducation jugée meilleure.

J'ai quitté Verrette à l'âge de huit ans pour aller vivre en pension chez une tante à Port-au-Prince. Parce que toutes les écoles ne fonctionnent pas de la même manière en Haïti. Ceux qui ont plus ou moins les moyens mettent leurs enfants dans une école qui est meilleure, pour un changement de contacts, tout ça. C'est pour ça que ma mère m'a envoyée à Port-au-Prince. (Trente-trois ans. Émigre à Montréal en 1979.)

Nous étions pauvres. Alors, ma mère a pensé qu'en allant à Port-au-Prince, je trouverais le moyen d'aller à l'école. Elle m'a envoyée chez une tante qui l'avait assurée de trouver un endroit pour me placer. Je suis restée chez ces gens. (Mathilde, vingt-neuf ans ; originaire de la paysannerie de Grand-Vincent, placée à dix ans auprès d'une tante à Port-au-Prince. Émigre en 1975.)

C'est ainsi que s'est effectué le passage en milieu urbain pour les Haïtiennes nées à la campagne. Et il s'est réalisé très tôt dans leur vie de sorte qu'au moment de quitter leur pays, presque toutes vivaient depuis plusieurs années à Port-au-Prince.

Les Haïtiennes interviewées étaient très faiblement scolarisées à leur arrivée au Québec. Deux sur trois n'avaient pas dépassé le niveau primaire, et plusieurs étaient analphabètes, complètes ou fonctionnelles (une ou deux années de scolarité discontinue) : issues de familles très défavorisées, elles ont été obligées très tôt d'abandonner leurs études, la mère ou les substituts étant incapables d'acheter les vê-

tements et fournitures scolaires nécessaires, ou alors elles ont été mises à contribution pour garder des enfants plus jeunes en l'absence de la mère.

Je n'ai jamais réussi à me rendre au certificat d'études primaires. Ma tante n'avait pas les moyens d'acheter ce qu'il me fallait pour mes études. Ma mère ne pouvait pas m'aider non plus. Alors j'ai laissé. (Trente-trois ans ; originaire d'un petit village de l'Artibonite. Émigre en 1979.)

Le cas des *restavek* haïtiennes est particulièrement éloquent. On l'a vu, la plupart des Haïtiennes d'origine paysanne ont été [105] envoyées très jeunes à Port-au-Prince dans l'espoir que s'améliorent leurs conditions de vie et notamment leurs chances d'accès à une éducation plus poussée. Dans les faits, elles se sont trouvées assujetties aux travaux domestiques dans la famille d'accueil et n'ont fréquenté l'école que sporadiquement. (Voir les récits de Carmelle et de Simone.)

Dans quelques cas, les études leur ont été explicitement interdites au profit de leurs frères : « Mon père n'a pas voulu nous mettre à l'école, ma sœur et moi. Il y a mis tous les garçons. Il disait que les filles devaient prendre des cours de couture. » (Quarante-quatre ans, analphabète. Émigre en 1975.)

Aucune des filles de cultivateurs ne dit avoir travaillé sur la terre, comme c'était le cas pour les filles de paysans grecs ou portugais. Cependant, plusieurs étaient propriétaires de petites parcelles de terre situées dans des sections rurales très éloignées de chez elles, et souvent à l'abandon sauf lorsqu'elles permettaient à un parent de les cultiver<sup>133</sup>.

Dans les milieux ruraux, la coutume veut que les femmes de paysans fassent de la couture ou exploitent un petit commerce — au bourg, ou devant leur maison à la campagne — en vendant sur un petit étalage les produits des jardins.

Mon mari était cultivateur. Quand les produits étaient prêts, j'allais les vendre au marché à Aquin et puis, quand j'avais des commandes, je faisais de la couture. (Quarante-quatre ans. Émigre en 1976.)

<sup>133</sup> Voir une description du mode de vie paysan dans M. Labelle, *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979, chapitre 2

Les Haïtiennes ont été, plus que toutes autres, contraintes de se débrouiller seules pour assurer leur subsistance et celle de leurs enfants. Cette obligation a eu une incidence particulière sur le type d'expérience de travail acquise. Assurer sa survie et celle de ses enfants dans la ville des économies périphériques quand on ne dispose d'aucune qualification reconnue relève du tour de force. Pour y arriver, elles ont dû faire preuve d'initiative : leur trajectoire est faite de va-et-vient entre le secteur formel et le secteur informel de l'économie, certaines allant jusqu'à cumuler deux ou trois emplois dans des secteurs différents. Les témoignages de Simone et de Carmelle en disent long sur les stratégies déployées pour survivre.

Comme pour les Colombiennes, la principale source d'emploi en milieu urbain est le petit commerce. On a vu plus haut l'importance des *Madan Sara*, revendeuses de biens variés, qui circulent [106] dans tous les coins du pays. Mais il y a également le tout petit commerce, celui des *machand manjé* ou *ti komès chita*<sup>134</sup> où l'on vend en portions minuscules sucre, pistaches, cassave, allumettes, barres de savon, sucreries, beurre d'arachide, *acassan* (bouillie à base de germe de maïs), dans la mesure où on a suffisamment d'argent liquide pour acheter la marchandise ou la fabriquer<sup>135</sup>.

Les marges de profit de ces petites commerçantes étant très réduites — selon les estimations d'Anglade, elles se situent autour de 5% —, elles risquaient tous les jours leurs économies. De plus, dans ce type de commerce on ne peut éviter de faire crédit aux clientes : la petite commerçante devait donc absorber elle-même le coût de ces prêts sans intérêt, ce qui à la longue pouvait compromettre sérieusement son succès. Elles ne bénéficiaient non plus d'aucun avantage social (voir les récits de Simone et de Carmelle).

Autre filière importante dans le secteur informel des villes : la domesticité et les services privés. Pour des salaires dérisoires, les domestiques travaillaient souvent de seize à dix-huit heures par jour, sans aucune garantie d'emploi, sans aucune protection sociale. Leur travail était éreintant : la plupart des familles ne disposant pas d'installations

<sup>134</sup> Commerce installé devant la porte ou au marché.

<sup>135</sup> M. Labelle, *op. cit.*, p. 101.

modernes, des tâches comme la cuisine (au charbon de bois) ou la lessive deviennent des corvées.

Chez cette dame, je faisais le ménage, ensuite, j'amenais l'enfant à l'école le matin, et à midi je lui apportais à manger. S'ils avaient besoin de quelque chose, un coca ou des cigarettes, j'allais l'acheter. À midi, j'étais là pour les servir. C'était une grande maison : il y avait trois chambres à coucher, une salle à manger, un salon pour les grandes visites, puis une salle d'attente, le salon et trois salles de bain. Il y avait le père, la mère et les quatre enfants. La mère était institutrice. Le père avait un magasin en ville. Il y avait plusieurs autres employées avec moi. (Mathilde, vingt-neuf ans, vivait à Port-au-Prince au moment d'émigrer en 1975. Travaille actuellement comme emballeuse dans une usine.)

Souvent fraîchement arrivées de la campagne, coupées de leur milieu, elles étaient soumises aux caprices de l'employeur et traitées avec mépris, comme en témoigne le récit de Carmelle.

Plusieurs Haïtiennes cumulent en général la pratique de la couture (pour leur propre compte ou pour celui d'une entrepreneure [107] à domicile) avec d'autres emplois afin de compléter leurs revenus. Parce qu'elles exercent leur métier à domicile, certaines en arrivent à ne plus le reconnaître comme un travail. « Je ne travaillais pas vraiment comme couturière : je n'avais pas d'atelier. Je faisais un peu de couture lorsque je trouvais des clientes. Je ne touchais jamais assez pour pouvoir en vivre. » (Quarante-quatre ans, émigrée en 1976.)

Près de la moitié des Haïtiennes ont travaillé au moins une fois à salaire dans le secteur formel : comme vendeuses (commerce de tissus, d'alimentation, en gros ou en détail), ou ouvrières (trieuse de café, brodeuse dans une petite manufacture de mouchoirs, opératrice dans une manufacture de fourrures, opératrice de machine dans une usine de cassettes, emballeuse dans une imprimerie) : « J'ai travaillé pendant cinq ans dans une manufacture où on assemblait des peaux de fourrure. J'entrais au travail à sept heures et demie pour finir à cinq heures et je n'étais payée que pour huit heures. Je gagnais un dollar soixante par jour. » (Trente ans. Émigre en 1980.)

La stratégie de subsistance des ménages était aussi fondée sur la constitution d'un revenu « collectif », ce qui comportait, plus encore que pour les Colombiennes, la nécessité de vivre en famille étendue

afin de maximiser les rentrées d'argent. Leur revenu, elles le tiraient principalement d'un emploi relevant du secteur informel de l'économie, comme on l'a vu, ainsi que des envois provenant de parents résidant à l'étranger. S'y ajoutaient : les vivres envoyés par les parents restés à la campagne, ce qui permettait d'éviter les dépenses normalement encourues dans le système de commercialisation formel, et la production de leurs lopins de terre qu'elles faisaient cultiver par des membres de la famille étendue restés au village natal.

Cependant, le sous-emploi et le sous-salaire étaient tels que les ressources restaient nettement au-dessous du minimum vital. Les conditions de logement étaient particulièrement dures puisqu'à la surpopulation s'ajoutait l'absence de normes minimales de confort.

Nous vivions selon nos moyens. Lorsque j'étais sans travail, je vivais de l'argent que m'envoyaient parfois le père des enfants et une cousine qui est à New York. Ma mère avait des jardins, elle m'envoyait des provisions pour les enfants. Lorsque les récoltes étaient importantes, elle m'aidait à payer le [108] loyer. Il y avait des journées où on avait à manger et d'autres où on n'avait rien, où je ne savais même pas ce que j'allais donner aux enfants à leur sortie de l'école. C'est pourquoi j'ai été obligée de les envoyer en province chez ma mère. Ils y sont toujours. (Trente-trois ans, cinq enfants de deux conjoints, en *placage* de 1968 à 1973.)

On avait une seule pièce divisée en quatre : il y avait le salon puis trois autres sections où nous dormions. Je dormais avec ma grand-mère et ma cousine. Ma mère dormait avec mon frère et ma sœur. Une autre de mes cousines dormait avec la *restavek*. (Vingt-cinq ans, venue de Jacmel en 1975.)

L'instabilité matrimoniale est la règle dans les milieux populaires. Les anthropologues s'entendent généralement pour dire que l'appauvrissement et la marginalisation de la population masculine (auxquels pour certains auteurs s'ajoute le rôle déstructurant de l'esclavage) ont, en invalidant leur rôle de soutien financier de la famille, découragé l'établissement de liens permanents. Les hommes ont ainsi tendance à opter pour des liaisons brèves, et en cas de rupture ils ne se sentent pas nécessairement obligés de subvenir aux besoins de leurs enfants <sup>136</sup>.

<sup>136</sup> Voir entre autres M. Gordon, « Caribbean Migration : a Perspective on Women », D.M. Mortimer et R.S. Bryce-Laporte (dir.), *op. cit.*, p. 24 ; *Mujeres. Des Latino-américaines*, Collectif des femmes d'Amérique latine et de la

Cette instabilité s'appuie par ailleurs sur une valorisation profondément ancrée de la virilité qui encourage la multiplicité des conquêtes et des unions, rendant ainsi les unions fragiles et les femmes vulnérables<sup>137</sup>.

Les Haïtiennes interviewées n'échappent pas à la règle. Pour elles, comme pour leurs mères, la cohabitation permanente avec un homme est rare, les cas de désertion du foyer nombreux, et la majorité de celles qui avaient des enfants en gardaient l'entière responsabilité. Par ailleurs, les *placages* successifs avec des hommes susceptibles de fournir une aide au ménage ont fait partie des stratégies de survie de ces femmes.

Je me suis mariée en 1965. Pendant que j'étais enceinte de mon premier enfant, mon mari ne trouvait pas de travail. Alors il a jugé qu'il valait mieux partir aux États-Unis pour pouvoir faire quelque chose pour nous. Mais je n'ai jamais eu de ses nouvelles.

Ensuite, j'ai connu un autre homme à Port-au-Prince. Il m'a prise avec l'enfant. J'ai eu quatre enfants avec lui. On vivait en *placage*. C'était un homme de la même région que moi, il [109] était fonctionnaire à Verrette, et il enseignait aussi. Il habitait Verrette et il faisait le va-et-vient avec Port-au-Prince.

Lui aussi a fini par avoir des difficultés. C'est ainsi que sont les choses. Il y a du patronage en Haïti. Quand l'un des nôtres monte au pouvoir, on s'arrange pour se mettre sous sa protection. Mais lui, il était parent du président Estimé (dont la famille était en disgrâce sous Duvalier) et il a eu des problèmes avec les tontons-macoutes. Alors une de ses sœurs l'a fait venir aux États-Unis. Il a continué à s'occuper des enfants pendant un certain temps, puis nous avons cessé nos relations. J'ai eu beaucoup de problèmes par la suite avec sa famille parce qu'il était marié et qu'il avait cinq autres enfants illégitimes. Il n'avait pas que ma maison à supporter. Donc avec cent soixante dollars par mois, c'est comme s'il ne gagnait rien du tout. En Haïti c'est comme ça : quand le mari décide de vous donner dix gourdes (deux dollars) pour la nourriture, il les donne. Quand il n'en a pas, tout le monde reste comme ça. (Trente-trois ans, cinq enfants, émigre en 1979.)

---

Caraïbe, *op. cit.*, p. 106-108 ; et V. Martinez-Allier, *Marriage, Class and Colour in Cuba*, Cambridge, 1979.

<sup>137</sup> Voir le numéro spécial de *Nouvelles questions féministes* consacré aux « Antillaises », 1985, n<sup>os</sup> 9-10.

La plupart des femmes rencontrées vivaient en famille étendue et le plus souvent en matrifocalité, c'est-à-dire en ménages dont le noyau stable était constitué par des femmes adultes dont l'une agissait comme chef de famille<sup>138</sup>. On comptait facilement jusqu'à dix adultes sous un même toit, soit beaucoup plus que dans les ménages colombiens du même type. Ce type de structure familiale était avantageux à plus d'un titre. D'abord, il permettait de maximiser le revenu disponible ; ensuite, il assurait une plus grande disponibilité au travail en faisant reporter sur l'un ou l'autre des adultes présents dans le ménage la responsabilité des travaux ménagers et de la garde des enfants.

Pour les Haïtiennes, le réseau familial a d'autant plus d'importance que les liens du couple sont fragiles. Ce réseau était fort étendu, l'entraide étant considérée comme un devoir naturel. Les liens étaient particulièrement étroits entre les membres de la famille de la mère. « Dans les familles en Haïti, il y a toujours suffisamment de parents pour qu'en l'absence d'une personne, une autre garde les enfants. » (Vingt-quatre ans, émigre en 1976.)

La plupart de ces femmes avaient en plus une ou plusieurs aides-domestiques à leur service : il faut préciser qu'en Haïti cette main-d'œuvre est tellement bon marché que même les familles les plus modestes peuvent en avoir.

---

<sup>138</sup> Sur ce concept de matrifocalité élaboré dans les années 1960 dans le contexte des études sur « la famille antillaise », voir J. Benoist (dir.), *Les sociétés antillaises*, 1975, Montréal, Centre de recherches caraïbes ; S.N. Gerber (dir.), *The Family in the Caribbean*, 1973, Rio Pedras, University of Puerto Rico ; A.F. Marks et R.A. Romer (dir.), *Family and Kinship in Middle America and the Caribbean*, *op. cit.*

[110]

## CARMELLE

Cannelle a émigré au Québec en 1980, sans permis de travail. Au moment de l'entrevue elle était en chômage, après avoir travaillé comme domestique.

Mes parents vivaient à l'extérieur du bourg de Limbe, dans le Nord d'Haïti. Ils cultivaient le café, le riz, les vivres (banane, igname, manioc, etc.). Je m'occupais des plus jeunes quand mes parents allaient au jardin. Je n'allais pas à l'école.

En 1952 (j'avais dix ans) une de mes tantes maternelles est venue me chercher pour m'emmener vivre chez elle. Elle était veuve, elle avait quatre jeunes filles et des petits enfants avec elle. Elle avait une boutique d'alimentation. Nous habitions toutes dans une grande maison en maçonnerie avec l'électricité : la pièce en avant servait de boutique, il y avait un salon, une salle à manger, une cuisine, trois chambres à coucher. La cour était en mosaïque, il y avait un puits.

Le matin, le plus souvent, c'est moi qui ouvrais la boutique. Je me réveillais vers quatre heures. S'il n'y avait pas de pain j'allais vite en acheter à la boulangerie. Vers cinq heures, j'ouvrais : parfois les gens ont besoin de pain, de sucre, de café pour les enfants qui vont à l'école... Il faut ouvrir à temps. Ma tante embauchait quelqu'un pour griller le café et le moudre. Elle préparait elle-même de l'*acassan*, de la *cassave* (galette de manioc), du beurre d'arachide, de la confiture de chadèque et de goyave. Ce sont ces marchandises que je vendais, en plus de l'huile, de la graisse, du beurre, du hareng dans la saumure. Si j'avais besoin d'un peu d'argent, je n'avais qu'à ouvrir le tiroir et prendre ce qu'il faut. Nous aimions bien ce genre de travail. Moi surtout, parce que j'aimais compter l'argent.

Le matin, ma tante allait acheter des provisions au marché pour les revendre et garnir la boutique. Je gardais la boutique. Elle avait des clients réguliers, des travailleurs, qui venaient acheter à crédit. Ils prenaient souvent le petit déjeuner là : de la banane bouillie, du foie de bœuf, du hareng, des œufs, du cresson qu'elle leur préparait avant de sortir.

Quand ma tante revenait, j'allais faire le ménage dans la maison, laver le plancher, faire sa chambre et les nôtres. Les autres jeunes filles faisaient aussi des travaux avant de partir pour l'école. Mais le reste, on le faisait, elle à la boutique, moi à la maison. Mes cousines revenaient à onze heures



et elles [111] prenaient un repas léger. Le grand repas, on le prenait à quatre heures ; il fallait que je le prépare avant deux heures. Parfois, je retournais au marché.

Le soir, on restait à la boutique jusqu'à dix ou onze heures. Si on avait des leçons à étudier, on le faisait. On décortiquait les arachides, on coupait le bois de pin (utilisé pour enflammer le charbon de bois) et on en faisait des paquets jusqu'à l'heure du coucher. Le samedi c'était le gros ménage : on lavait les parquets, on frottait avec des feuilles d'amandier, on faisait la lessive. Le dimanche on allait à l'église et au retour, on faisait à manger. Parfois on mettait les pois secs à cuire avant d'aller à l'église. Au retour, on finissait de préparer le poulet. Il fallait cuire les noix, les bananes jaunes, le riz blanc, tous ces petits plats du dimanche. Après, on sortait, on allait sur la place ou en visite.

J'allais parfois à l'école, mais seulement l'après-midi. Mes cousines, elles, allaient à l'école toute la journée chez les religieuses belges. J'aurais aimé y aller régulièrement mais je n'avais pas le temps, à cause de la boutique. Je pouvais rarement quitter la boutique parce qu'il y avait toujours quelque chose à terminer et ma tante était sévère. Il n'y avait pas un mois où je pouvais aller à l'école régulièrement. Je manquais toujours une semaine ou deux. Mais j'y ai passé quelques années. C'est là que j'ai fait ma première communion.

À l'âge de vingt ans, je suis retournée à Limbe. Ma tante vieillissait. Plusieurs jeunes filles vivaient avec elle dans la maison : une de ces filles s'était retrouvée enceinte deux fois, une autre venait d'avoir un enfant. Mon père trouvait que dans ces conditions, il valait mieux me reprendre. Il a décidé que je devais aller apprendre à coudre. J'ai passé un an à apprendre la couture. Puis, comme j'étais habituée à la vente, je suis allée travailler dans une boutique de tissus du bourg. Je me trouvais assez vieille pour gagner ma vie. J'aimais le commerce et j'avais besoin d'argent. Nous vendions du gros bleu, du *drill* (gros coton blanc), du coton blanc, des tissus à fleur pour les draps, les couvre-lits, les rideaux. Je vendais beaucoup mais je ne gagnais presque rien. Dans une boutique comme ça on ne donnait que quinze gourdes par mois (trois dollars 1965). Après deux ans, on s'est rendu compte que je connaissais la vente, on m'a augmentée à six dollars par mois.

Chaque semaine je me déplaçais avec la propriétaire. On allait vendre à Camp Coq le mercredi, à Normand le jeudi, à [112] Saint-Raphaël le vendredi. J'avais fini par aller habiter chez un de mes frères dans le bourg. Par la suite, je me suis installée chez la propriétaire. Quand elle allait à Port-au-Prince où ses enfants demeuraient et allaient à l'école, elle me confiait la boutique. Elle y restait plusieurs jours parce que son mari était député : en fait, ils habitaient surtout à Port-au-Prince et moi je m'occupais de la boutique à Limbe. Quand on livrait du sucre, c'est moi qui le rece-

vais. Parce qu'ils avaient aussi une fabrique de cola, et c'est moi qui m'en occupais. En plus du tissu, nous vendions du sucre, du savon, du cola, du jus d'acassan et des sandwiches. Nous étions trois employées à la boutique et il y avait d'autres personnes qui travaillaient à la fabrique de cola en plus de celles qui faisaient la cuisine et le ménage de la maison.

Je suis restée deux ans avec eux, et même après mon départ j'allais parfois les aider quand ils en avaient besoin. J'ai arrêté parce que j'avais commencé mon propre commerce avec l'argent que j'avais économisé. Une de mes belles-sœurs faisait des bonbons. J'achetais du sucre et on faisait des bonbons et beaucoup d'autres choses. Les jours de marché, je montais ma tonnelle et je vendais. Les autres jours, les gens venaient acheter à la maison. J'avais une autre petite sœur à qui je donnais des choses à vendre en dehors des villes, chez ma mère, à la campagne. Je pouvais gagner trois gourdes (soixante sous) par sac de sucre, sans compter le gaspillage, les cadeaux : parce que lorsqu'on a une boutique, on ne peut pas s'empêcher de donner un peu de sucre à sa mère, un peu de ci, un peu de ça à d'autres personnes.

Après, j'ai laissé le commerce à ma jeune sœur. Cela ne m'intéressait plus. J'avais une grande-sœur à Port-au-Prince. Je lui ai demandé de me trouver du travail. À mon arrivée à Port-au-Prince j'ai fait du travail de maison. Je faisais la cuisine et la lessive dans une famille de Pacot<sup>139</sup>. J'y ai passé deux mois. On me payait sept dollars par mois. Après deux mois de travail je n'en pouvais plus. Je n'aimais pas leurs façons de faire.

Alors je suis allée travailler dans une manufacture qui appartenait à des Pères. C'était dans un sous-sol d'église. On faisait des mouchoirs, des fleurs en tissu. C'étaient des religieuses qui taillaient. Il y avait d'autres jeunes filles qui brodaient, qui crochetaient. Moi je cousais à la main. Certains travaux étaient payés quatre gourdes la douzaine, et on en faisait deux douzaines par jour. Je gagnais donc huit gourdes par jour. [113] Mais il fallait travailler de huit heures du matin à neuf heures du soir pour en faire deux douzaines.

À cette époque, j'ai été malade à la manufacture, parce que je n'avais mangé qu'un peu d'acassan le matin. Je ne voulais pas qu'on le dise à mon père, il m'aurait demandé de revenir à Limbe. Quand il apprenait qu'on n'avait pas de quoi manger, il se fâchait et nous envoyait des provisions. Cela le préoccupait beaucoup : aussi on évitait de lui demander quoi que ce soit.

Voyant que le midi on se plaignait d'avoir faim et de ne pas avoir d'argent pour nous acheter à manger, le père G., qui nous payait à chaque quinzaine, nous a donné un coin dans la manufacture, des provisions venant des stocks destinés aux sinistrés des cyclones, du lait, de l'huile ; il

<sup>139</sup> Quartier petit-bourgeois de Port-au-Prince.

nous a donné aussi un réchaud, et deux d'entre nous préparaient à manger chaque jour.

Les ouvriers ne touchaient pas tous le même salaire : il y avait des personnes à qui on payait cinq ou six gourdes la douzaine de mouchoirs parce qu'elles avaient plus d'expérience ou parce qu'elles avaient des relations parmi les responsables. Par exemple, les hommes qui étaient à des postes de responsables s'arrangeaient pour donner à leurs amies les travaux les mieux payés ; quand on n'avait pas de relations, il fallait se contenter des travaux moins bien payés. On trouvait à travailler seulement quand les amies des patrons avaient suffisamment de travail. Il pouvait arriver que pendant des semaines on se présente à la manufacture et qu'on nous dise qu'il n'y avait pas de travail, pendant que d'autres travaillaient régulièrement. Il fallait pourtant payer un loyer, manger. Aussi, j'ai dû recommencer à faire du travail de maison pour pouvoir manger.

J'y suis restée un an. Je touchais sept dollars par mois, je faisais la cuisine et la lessive. Je travaillais dans le quartier Christ-Roi, pour un directeur de brasserie ; je rentrais dormir chez moi à la ruelle Cabèche où nous habitons, ma sœur et moi. Le matin, il fallait préparer le petit déjeuner avant le départ du monsieur pour le travail, ensuite, le repas de midi parce qu'à midi et demi il venait manger. S'il y avait une lessive à faire, je la commençais. Quand j'avais fini la vaisselle, je continuais la lessive. Je travaillais tous les jours, même le dimanche.

Après ça, je suis allée à Pétionville<sup>140</sup>, où j'avais une cousine. À Pétionville, on me payait dix dollars par mois. Je faisais [114] encore la cuisine. Je travaillais de six heures du matin à peu près neuf heures du soir, je n'avais pas d'heures fixes parce que je couchais là.

J'ai rencontré mon mari à ce moment-là. Il travaillait aux casernes Dessalines. Parce qu'il était militaire, j'ai pu continuer à travailler. On se voyait le dimanche après-midi, ou quand je descendais en ville pour aller chercher quelque chose. Je n'avais pas de jour de sortie, je sortais quand j'en avais besoin. À cette époque, je ne voulais pas d'enfant, mais je suis devenue enceinte. À mon huitième mois, je suis partie ; la dame m'a fait des cadeaux, elle m'a donné de l'argent, des choses pour l'enfant.

J'ai accouché à l'Hôpital général. Il y avait quatre personnes par lit : deux mamans et deux enfants couchés sur le même lit. Personne ne s'occupe de vous. Les infirmières ne vous parlent pas. Par chance, l'infirmière peut une fois en passant vous laver en vitesse. Si après l'accouchement il est nécessaire de vous coudre, vous devez attendre deux jours. Parfois il n'y a pas d'anesthésie, pas de médicaments, il faut que vous vous les achemiez. Vous donnez l'argent au médecin ou bien on vous donne une prescription que vous allez faire remplir. Les docteurs passent, font leur inspection

<sup>140</sup> Quartier bourgeois de Port-au-Prince.

et ne s'inquiètent pas de votre santé, de vos problèmes. En plus il y a des punaises qui vous dévorent. J'avais toujours dit que jamais je n'irais accoucher à l'Hôpital général, à cause de ce que j'en savais. Les toilettes sont malpropres, pleines de déchets, de sang et de malpropretés à soulever le cœur, malodorantes de façon insupportable. J'y ai passé trois jours et je suis partie.

Mes patrons m'ont demandée mais je ne suis pas retournée tout de suite. Mon mari était gendarme mais il avait passé trois mois sans toucher son salaire et j'avais le bébé. J'utilisais mes petites économies pour payer les choses nécessaires. À ce moment-là, ça n'allait vraiment pas. Je ne voulais pas le dire à mes parents, pas même à ma sœur qui était à Port-au-Prince. L'enfant avait besoin de lait. J'avais honte de le leur dire, parce que je ne voulais pas qu'ils soient fâchés. À un moment, l'enfant est tombé malade. Je suis allée chez le médecin. Je ne pouvais pas payer, nous n'avions rien à manger. Alors, j'ai fini par en parler à ma mère et elle a commencé à m'envoyer des provisions de temps en temps, mais je n'avais pas d'argent pour acheter du charbon pour la cuisine. L'enfant n'avait que trois mois. J'étais obligée de lui donner n'importe quoi à manger [115] parce que je n'avais pas d'argent pour acheter du lait. Nous avons beaucoup souffert. Mon mari donnait ses vêtements et ses souliers en gage, dans un bric-à-brac au centre-ville où on lui prêtait cinq ou six gourdes. Moi, je donnais un drap.

À la fin, je n'en pouvais plus, l'enfant était malade, je suis retournée chez mes parents à Limbe. Pour me rendre chez mes parents, c'est à mon père que j'ai fait demander l'argent du camion. Il m'a envoyé dix gourdes. J'ai payé sept gourdes pour la voiture, les trois autres gourdes ont servi à acheter du sucre pour la nourriture de l'enfant. Quand je suis arrivée à Limbé, mes parents ont pleuré, crié tant j'étais amaigrie et le bébé aussi. Je l'ai amené chez le docteur : il faisait de l'anémie, on ne voyait que ses yeux.

J'ai passé un an à Limbé. Mon mari n'est pas venu. Quand il pouvait, il m'envoyait cinq gourdes, dix gourdes. On ne savait jamais combien exactement on payait les gendarmes. Après les frais, il ne restait même pas cent gourdes, c'est-à-dire vingt dollars. J'avais peur pour mon mari, surtout lorsqu'il y avait le couvre-feu. C'était en 1969, l'atmosphère était tendue. Quelqu'un pouvait se coucher chez lui le soir, et le lendemain on ne le voyait plus : les macoutes étaient venus le prendre. Pour ceux qui avaient une connaissance dans la milice tout allait bien, mais pour les autres...

Pendant que j'étais à Limbé, mon mari a quitté la gendarmerie et il a ouvert une *borlette* (loterie). Il m'a envoyé régulièrement un peu d'argent, et il m'a demandé de revenir à Port-au-Prince où il habitait toujours la même maison. Je suis revenue. On s'entendait très bien. Les gens acceptaient de nous vendre à crédit parce qu'on voyait que c'avait changé... C'est

à cette époque que je suis devenue enceinte de mon deuxième enfant. Nous avons continué à vivre paisiblement. À mon huitième mois de grossesse, j'ai décidé d'accoucher à l'Hôpital de Limbé. On s'occupait de vous, le docteur passait voir la maman et le bébé.

À Limbé, mon mari a continué sa *borlette*. Après quelque temps il a décidé de retourner travailler à Port-au-Prince et moi je suis restée à Limbé. C'est à ce moment-là qu'il a cessé de m'écrire. Il ne faisait plus *saborlette* : il avait un commerce avec quelqu'un d'autre. J'ai essayé de lui écrire, je lui envoyais des provisions, mais lui ne donnait jamais de nouvelles.

À ce moment-là, je suis allée vivre chez mon père. Il m'a donné un terrain et m'a dit qu'il allait chercher des personnes [116] pour m'aider à cultiver la terre. J'ai planté du riz, j'ai fait sarcler, nettoyer, j'ai fait un très grand jardin, j'ai récolté. Je suis restée là un certain temps. Ensuite mes patrons de Port-au-Prince m'ont fait chercher : c'était en 1975. Alors je suis retournée chez eux. Le jardin rapportait mais je n'avais pas l'habitude de ce genre de travail. Je l'avais accepté pour faire plaisir à mon père. J'avais mes deux enfants plus une petite domestique. J'étais un peu gênée de dépendre de lui. C'est lui qui payait tout et moi je disposais des récoltes.

À Port-au-Prince, je suis retournée avec mon mari. Il n'avait plus d'argent, sa situation était pire qu'à l'époque où nous avons eu le premier enfant. Quand je touchais l'argent de mon travail, je lui en donnais. S'il avait besoin d'une chemise, je l'achetais pour lui. Lorsque je recevais des cadeaux de mes employeurs, je les envoyais aux enfants. Nous sommes restés longtemps à vivre ainsi. Il cherchait du travail : j'en ai demandé à mes employeurs, mais ils n'ont jamais essayé de lui en trouver. Alors je suis allée voir ma sœur, qui travaillait chez un lieutenant. Elle lui a parlé. Il lui a dit que la seule chose qu'il pouvait faire, c'était de l'aider à redevenir gendarme, à régler ses papiers.

Là, il a commencé une carrière difficile. On l'envoyait dans des régions éloignées, à Jérémie, aux Cayes, à Saint-Marc, à Corail et plusieurs autres endroits. Il était attaché à un major. Lorsqu'il changeait d'endroit, sa solde ne le suivait pas. Il avait des permissions, mais il repartait immédiatement. C'est à ce moment que j'ai commencé à me montrer désagréable parce que je devais m'occuper seule des enfants. Je me sentais fatiguée. Mes parents disaient toujours qu'il fallait être patient quand on était marié, qu'il fallait accepter les problèmes sans se fâcher mais j'ai quand même réagi. Puis j'ai été enceinte à nouveau : l'enfant est né en son absence. Je n'ai plus jamais eu de ses nouvelles. Par la suite j'ai appris qu'il s'était exilé avec son uniforme et ses armes.

Quinze jours après mon troisième accouchement, je reprenais mon travail. À ce moment-là, je travaillais chez les M., des commerçants très riches. Je faisais la cuisine. Ces gens-là ont été une providence pour moi.

J'ai passé cinq ans chez eux. Au début, ils me donnaient vingt dollars par mois. Avant mon départ, en 1980, j'en gagnais quarante.

Vers 1976-1977, j'ai fait chercher mes enfants à Limbé. À l'époque, je louais une pièce. Elle me coûtait trente-six dollars [117] pour six mois. J'avais mon lit, une petite penderie, une panetière, mes quatre chaises, mon salon et un petit coin où je mettais un lit pour les enfants. Je faisais la cuisine dans la cour. Il y avait l'électricité, mais je partageais les latrines à l'extérieur avec quatre autres locataires. Le milieu n'était pas bon pour l'éducation des enfants : les voisins se querellaient, il y avait beaucoup de bruit. Et puis il n'y avait pas d'eau dans la cour, j'étais obligée de traverser un ravin pour aller en chercher. Lorsqu'il fallait laver les enfants, je devais les envoyer se baigner à l'hôtel Silvera où il y avait plein de voyous qui se baignaient nus ; quand ils voyaient arriver une femme, ils se mettaient debout, bien en position pour se faire voir.

À cette époque, mon mari était toujours gendarme mais il ne m'envoyait pas d'argent. Quand il touchait sa solde il payait ses dettes ou bien il était trop loin et il ne savait pas comment me le faire parvenir. Les gens chez qui je travaillais me donnaient un peu d'argent en cachette des autres employés, au début du mois. Quand les enfants étaient malades, ils les faisaient voir par un médecin ; ils me donnaient des vitamines, des médicaments. Ces gens m'aidaient également pour la nourriture. Parfois je n'avais que le petit déjeuner à donner aux enfants. Le midi, en revenant de l'école, ils venaient me retrouver à mon travail et je leur donnais à manger. En plus, la dame me donnait les vêtements dont ses enfants n'avaient plus besoin.

En 1980, je suis venue au Canada parce que la vie à Port-au-Prince était devenue trop dure. J'avais tous mes enfants. La vie était très chère. J'ai demandé à mon père un emprunt pour faire le voyage. Il a refusé. J'ai écrit à mon frère. Il s'est passé un an et tout à coup, en juillet, il m'a répondu qu'il allait faire son possible pour nous faire entrer au Canada.

Ce jour-là je n'avais pas un sou pour faire mon passeport. La lettre est arrivée un 8 juillet et nous devions partir le 23 juillet. Je n'avais pas un sou pour aller chez mon père à Limbé. Bon, je me suis rendue à l'église pour demander à Dieu du secours. Par la suite, mon frère cadet m'a donné l'argent pour faire les photos, et ma grande sœur m'en a envoyé aussi pour mon passeport. Mon père venait de mourir, c'était en septembre. J'ai emmené les enfants en vacances chez ma mère.

Je suis venue ici pour voir si ça pouvait changer pour moi. J'ai tenté ma chance. Depuis, je suis très bien.

[118]

[119]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**  
*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

# Deuxième partie

## ÉMIGRER

[Retour à la table des matières](#)

[120]

[121]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.***Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.***Deuxième partie :  
ÉMIGRER****Chapitre 5**

---

**LE PROCÈS MIGRATOIRE**[Retour à la table des matières](#)

Je suis arrivée à Montréal à l'âge de dix-sept ans, en 1959. Je venais rejoindre mon mari. C'était un mariage arrangé par les parents : je ne connaissais pas mon mari, seulement ses parents et ses frères cadets, qui étaient des clients du magasin de mon père.

Mon mari vivait au Canada depuis sept ans lorsque nous nous sommes mariés. Il est venu au Canada alors que l'immigration était ouverte. Un de ses frères était venu avant lui avec un contrat de travail, et il a parrainé \* les trois autres. Le temps approchait où ils allaient devoir aller à l'armée et ils ne voulaient pas y aller. Puis ils ont constaté qu'ici ils gagnaient mieux leur vie, qu'ils étaient plus libres.

Cinq ans après son arrivée au Canada, mon mari est retourné au Portugal pour visiter ses parents. Je crois qu'ils ont alors parlé de ce mariage, mais j'étais trop jeune : je n'avais que quinze ans. Il est revenu deux ans plus tard avec l'idée de se marier. Il a écrit une lettre à mon père et mon père m'en a parlé. Je n'aimais pas ça parce que je ne le connaissais pas. À cette époque, il y avait un garçon qui m'aimait.

---

\* Le parrain s'engage par écrit et devant les autorités concernées à assurer à l'immigré le gîte et le couvert pendant une période allant de cinq à dix ans.



On se faisait de l'œil mais je ne lui avais jamais parlé, mes parents me l'interdisaient. Aussi, quand mon futur mari est venu, je n'avais pas d'amour pour lui.

[122]

Le mariage a eu lieu en décembre et je suis arrivée ici au mois de mars suivant. J'ai fait la demande pour immigrer après le mariage. Mon mari est retourné au Canada et il a apporté le certificat de mariage aux bureaux d'immigration. Puis il m'a envoyé une lettre d'appel et j'ai obtenu du Canada l'autorisation d'entrer au pays. Je suis donc arrivée ici comme immigrante reçue.

À mon arrivée, il avait loué un logement et acheté un mobilier de chambre neuf. Nous n'avions qu'une cuisine et une petite pièce avec une table. J'ai acheté un gros bain en zinc ; pour prendre un bain ou faire la lessive, je devais faire chauffer l'eau dans un immense chaudron sur le poêle à gaz. Je suis passée à travers beaucoup de choses quand je suis arrivée ici et j'ai beaucoup pleuré. Je n'ai pas commencé tout de suite à travailler parce que je ne connaissais pas la langue. Je suis donc restée un an à la maison. Mon mari allait travailler et je restais seule. J'étais souvent malade parce que je n'avais nulle part où aller et que je ne parlais à personne. Lorsque je sortais, c'est comme si j'arrivais de la jungle : j'entendais tout le monde parler et je ne pouvais pas comprendre. Je commençais à m'affaiblir, je n'arrivais plus à marcher sans tomber. J'étais maigre. Un jour, mon mari m'a trouvée inconsciente dans mon lit. Alors, j'ai suivi un traitement.

On est allés vivre à Verdun où j'ai rencontré une Portugaise qui m'a aidée à trouver du travail. C'était une de ses connaissances, une Québécoise, qui était venue avec moi à la manufacture de vêtements et m'avait obtenu mon premier emploi. J'ai commencé à travailler non pas parce que je connaissais mieux la langue, mais parce que j'étais trop déprimée à la maison.

Nous sommes aujourd'hui citoyens canadiens parce que nous pensons rester ici et que cela facilite les choses. Cela nous donne également plus de possibilités de nous trouver un emploi parce qu'on demande toujours si vous êtes citoyen canadien. (Portugaise, trente-neuf ans. Émigre en 1959, à l'âge de dix-sept ans.)

Le témoignage de cette Portugaise est un exemple éloquent de la façon dont peut se réaliser la transition du pays d'origine au Québec. Nous nous proposons dans les pages qui suivent de décrire l'expérience des femmes que nous avons rencontrées, à partir du moment où

elles ont fait le projet de partir jusqu'à leur arrivée au [123] Québec. Qu'est-ce qui les a incitées à partir, quelle a été la nature des démarches à faire pour venir ici, quels obstacles ont-elles rencontrés dans la réalisation de leur projet, comment ont-elles vécu l'arrivée au Québec ? Voilà autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre ici, en nous concentrant plus particulièrement sur le rôle qu'ont joué les femmes dans le processus migratoire. La littérature ne leur a que trop souvent attribué un rôle passif dans l'élaboration du projet migratoire. Qu'elles accompagnent un père ou un mari dans l'émigration ne signifie pas pour autant, comme certains auteurs le postulent, qu'elles n'ont pas leurs propres raisons de partir. Des études récentes ont démontré qu'au contraire les femmes non seulement participent étroitement à la décision, mais encore se chargent des nombreuses démarches qui précèdent l'émigration : négociations avec l'appareil bureaucratique, recherche d'aide financière, constitution de nouveaux réseaux de relations.

### *Pourquoi émigrer*

[Retour à la table des matières](#)

L'émigration, on s'en doute bien, n'est pas le résultat d'une décision simple et spontanée de partir : un ensemble complexe de facteurs interviennent, que l'analyse doit considérer. Nous avons, à la section précédente, mis en évidence les conditions socio-économiques et politiques de l'émigration colombienne, grecque, haïtienne et portugaise au Québec. Nous voulons maintenant centrer notre attention sur les motivations individuelles de l'émigrée. L'analyse que chacune fait des raisons qui l'ont poussée à partir est indispensable à la compréhension du phénomène migratoire car elle met au jour les mécanismes concrets par lesquels opèrent, au niveau individuel, les déterminants structurels et idéologiques de l'émigration.

Il ressort de l'ensemble des témoignages que l'émigration n'est pas imputable à une cause unique, mais procède d'un ensemble complexe de motifs parmi lesquels dominent très nettement les facteurs économiques. Pour bon nombre de femmes, l'émigration n'est que le prolongement de leurs stratégies de survie : il est dans ce cas largement fait allusion au chômage persistant, à l'endettement, à la misère, à la dété-

rioration des revenus. Celles dont la subsistance était mieux assurée sont venues au Québec dans l'espoir d'améliorer leur niveau de vie : elles invoquent plutôt alors l'impossibilité [124] de mettre de l'argent de côté, de faire face à des dépenses imprévues et d'assurer une éducation convenable à leurs enfants.

À ces raisons s'ajoute le désir de réunification de la famille. On distinguera parmi celles qui invoquent ce type de motivation, celles qui souhaitent partir de celles qui n'ont suivi un membre de la famille que par « nécessité morale » ou par obligation (projet subi). Enfin la recherche d'une qualité de vie supérieure, d'une plus grande liberté sur le plan des relations sociales : l'émigration est alors un moyen d'échapper à une société qui restreint leur espace social en tant que femmes et en tant que mères. Pour certaines, l'émigration sera une réaction à des relations familiales de type autoritaire, à des problèmes matrimoniaux, à la violence physique. Pour d'autres, elle est la solution à une situation devenue intolérable parce que contrevenant aux normes sociales : union libre, enfant né hors des liens du mariage, divorce (les Portugaises et les Grecques surtout). Enfin, plus rarement ce sont des difficultés d'ordre politique qui sont invoquées pour justifier la décision d'émigrer alors que les structures politiques des quatre pays concernés ont, dans les années 1960 et 1970, constitué la trame de fond de l'histoire de la migration. Les *Grecques* ont pris une part active à la décision d'émigrer et elles sont en général très explicites quant à leurs raisons personnelles de vouloir quitter leur pays, même lorsqu'elles sont venues ici d'abord pour rejoindre un fiancé, un mari ou un parent. Ce qu'elles veulent, globalement, c'est améliorer leur niveau de vie : l'expression « une vie meilleure » revient constamment dans les récits. Elles recherchent une qualité de vie plus grande : plus de confort, de meilleures possibilités d'éducation pour les enfants, des relations sociales plus égalitaires. Enfin, pour certaines, c'est le refus, bien arrêté, du mode de vie paysan.

Mon mari est venu en premier comme touriste, pour deux mois. Il a trouvé que c'était mieux à Montréal, que nous pourrions mieux manger et vivre plus confortablement. Puisque ni les conditions météorologiques ni le gouvernement grec n'avaient aidé notre production agricole, nous avons quitté notre terre à la recherche d'une vie meilleure. Pour nos enfants et pour nous aussi.

La décision a été prise à deux. Cela ne nous plaisait pas, mais nous n'avions pas le choix. Notre vie là-bas était bien difficile et nous n'avions pas d'argent. (Quarante-trois ans ; au [125] moment d'émigrer en 1973, habitait en milieu rural, était mariée et avait deux enfants.)

Dans le cas des femmes mariées, la migration relève, la plupart du temps, d'un projet commun aux conjoints, et défini à part égale par eux. Chez les célibataires, elle procède d'une décision autonome, et elle est souhaitée. Pour toutes, la présence d'un fiancé ou d'un parent au Québec reste la motivation première, mais plusieurs avaient des objectifs plus personnels, comme celui de parfaire leur éducation. La décision d'émigrer a parfois constitué un défi à l'autorité familiale : « Ma famille ne voulait pas que j'aille, seule, rejoindre quelqu'un qui n'était pas mon mari, dans un pays étranger. Mais c'est moi qui ai gagné à la fin. » (Vingt-cinq ans. Émigre en 1975.)

Dans un peu plus du tiers des cas, la migration est uniquement le projet du mari ou des parents. La femme, sans être d'accord, y a cependant consenti au nom de ses responsabilités familiales. Ainsi, quatre des Grecques interviewées ont émigré au Québec pour épouser un homme dont elles ne connaissaient bien souvent que la photographie. C'est le cas de Georgia ou encore de cette femme partie à dix-neuf ans de son village natal du Péloponnèse.

Nous n'avions aucune sécurité financière et nous étions quatre filles. En Grèce, pour qu'une fille puisse se marier, elle doit avoir une dot. Ma mère ne possédait pas beaucoup de choses. La maison était à nous mais n'était pas assez grande pour tous. Elle n'avait aucun autre revenu. Avec cinq enfants, c'était très difficile. Alors, lorsqu'ils m'ont proposé de me marier, nous en avons discuté. Ils m'ont dit que c'était à moi de décider. De toute façon, j'étais par nature un peu indépendante. Alors j'ai considéré les difficultés. Nous ne pouvions acheter tous les vêtements que nous aurions aimé avoir, ou sortir quand nous le voulions parce que ma mère devait garder tout l'argent pour la dot. Si j'avais refusé la proposition de mariage, j'aurais dû rester au pays. Je ne pouvais pas refuser. (Quarante et un ans, venue au Québec en 1959 pour épouser un homme qu'elle ne connaissait qu'en photo ; elle est aujourd'hui toujours mariée à cet homme et a deux enfants.)

Il arrive parfois, mais très rarement, que le départ soit tout à fait imposé par la famille dans le cadre des stratégies économiques familiales. « Il y avait à cette époque une demande au Canada pour [126] des domestiques. Alors mon père a eu l'idée de m'envoyer. Il ne m'a pas consultée. » (Trente-neuf ans, émigre en 1962.)

Chez les *Portugaises* la décision d'émigrer procède toujours d'un projet commun ou d'une initiative personnelle. Jamais, en tout cas, elle ne semble leur avoir été imposée par un parent ou un conjoint : au contraire, la plupart ont réellement souhaité venir s'établir ici, certaines y ayant incité même fortement leur mari (voir le récit de Sofia).

L'émigration pour elles visait clairement des objectifs d'épargne. Conscientes d'une situation économique difficile, mais non désespérée, toutes cherchaient à s'assurer des revenus suffisants pour faire face aux imprévus et pour obtenir un certain confort.

C'est ma tante qui nous a suggéré de venir ici. J'avais un emploi, mais je ne gagnais jamais assez pour pouvoir épargner : le coût de la vie était très très élevé. (Trente-trois ans, émigre en 1980.)

Je voulais que mon fiancé vienne gagner de l'argent dans ce pays. Il voulait venir, ils veulent tous venir à cause de l'argent, c'est connu. (Trente-cinq ans, émigre en 1965.)

Parfois plus concrètement, il est fait mention de l'usage destiné à ces économies : « Nous sommes partis au Canada avec l'intention d'épargner assez d'argent pour pouvoir nous construire une maison dans mon village et pour ouvrir un petit commerce au Portugal. » (Trente-huit ans, émigre en 1966.)

À ces raisons d'ordre économique s'ajoutait, pour plusieurs des femmes interviewées, l'aspiration à une ascension sociale pour leurs enfants, et en général à leur mieux-être : « Je voulais continuer à donner à mes enfants ce qu'ils avaient été habitués à recevoir en Rhodésie. » (Née à Lisbonne. Après avoir habité au Mozambique et en Rhodésie, émigre en 1975 à l'âge de trente-trois ans.)

Quelques-unes invoquent comme motif principal du départ le désir de soustraire un fils ou un mari au service militaire, le Portugal étant, à l'époque, en guerre avec ses territoires d'outre-mer :

Nous sommes partis uniquement à cause de mon fils. À l'époque, il avait quatorze ans et il y avait la guerre en Afrique. Tout le monde disait que le temps approchait où il serait appelé dans l'armée. J'avais trop peur : il est mon fils unique. (Émigre en 1967, à l'âge de trente-cinq ans.)

[127]

D'autres encore fuyaient un milieu social opprimant pour les femmes : voir le récit de Fatima.

Les *Colombiennes* ont émigré surtout pour des raisons économiques et l'ont fait de façon volontaire, active, encourageant le cas échéant leur conjoint à partir et acceptant une longue séparation : « Nous pensions que mon mari pouvait avoir une situation meilleure. Alors j'ai accepté de venir me rendre compte. » (Trente-quatre ans, émigre en 1971.) « Nous étions tous d'accord avec le fait que mon mari vienne ici. Il est resté quatre ans seul à Montréal. Puis il nous a demandé si nous voulions venir ou s'il devait retourner en Colombie. Nous lui avons dit de rester à Montréal. » (Quarante-trois ans, émigre en 1978.)

Le motif le plus communément invoqué est la recherche de meilleures possibilités d'emploi, les difficultés d'embauche étant fortement ressenties dans un pays très touché par le chômage, et où le piston est devenu une institution nationale.

Mon mari avait une sœur à Montréal. Celle-ci lui écrivait qu'il y avait beaucoup de travail et que peut-être ce serait bon qu'il vienne travailler ici deux ou trois ans pour pouvoir épargner l'argent nécessaire à l'achat d'une maison à Bogota. (Trente-sept ans, émigre en 1978.)

Des voisins qui avaient un fils à Montréal m'ont informée que je pouvais venir travailler ici parce que c'était plus facile. (Quarante et un an, émigre en 1979.)

Dans certains cas, les difficultés économiques étaient si pressantes que l'émigration se présentait comme la seule issue :

Nous n'avons pas vraiment eu le choix. Là-bas, c'est un cercle vicieux qui étouffe de plus en plus sans qu'on s'en aperçoive. Ma mère a demandé à mon frère de s'en aller. Il est parti à Montréal, il a commencé à travailler et à envoyer de l'argent pour nous aider. Plus tard, nous sommes venus le rejoindre. (Vingt-quatre ans, émigre en 1976.)

Là-bas ce qu'on gagnait, c'était seulement pour manger : nous avons voulu venir ici pour améliorer notre niveau de vie. (Trente et un ans, émigre en 1975.)

Les difficultés d'embauche et les problèmes financiers sont parfois tels que certaines Colombiennes ont consenti à émigrer. Par ailleurs, les Colombiennes sont beaucoup plus enclines que les autres [128] à invoquer comme principal motif de leur départ l'esprit d'aventure et de découverte.

La pauvreté parfois extrême, le chômage, le souci de l'avenir matériel et l'éducation des enfants : telles sont les raisons qui ont amené les *Haïtiennes* à émigrer. « S'il y avait du travail en Haïti, les gens n'auraient pas besoin de se déplacer pour en trouver. » (Émigre en 1972, à dix-neuf ans.) « J'ai quitté Port-au-Prince quand j'ai vu que je ne pouvais pas trouver de travail et que mes parents ne pouvaient plus m'aider. » (Émigre en 1979, à trente-trois ans, séparée, cinq enfants.)

Quelques-unes fuient en même temps une situation matrimoniale devenue intolérable : « En Haïti, je ne pouvais pas me séparer de lui. Alors, je priais Dieu d'être capable de venir ici pour me séparer. » (Cinquante-sept ans, émigre en 1979.)

Dans quelques rares cas, la décision de partir n'a pas procédé d'un choix personnel : « Je suis venue parce que mon mari, qui vivait ici, m'avait fait chercher. C'est lui qui a pris la décision : je n'avais pas vraiment le choix. » (Émigre en 1972, à l'âge de trente-trois ans.) « Ma cousine m'a fait venir pour travailler chez elle : c'est ainsi que je suis venue ici. Ma mère était très contente étant donné qu'elle n'avait pas les moyens de vivre, elle était contente de voir que quelqu'un m'aidait. » (Émigre en 1980, à l'âge de dix-huit ans, placée comme domestique.)

\*

\* \*

Deux facteurs sont déterminants dans la décision d'émigrer et le choix du Québec : l'influence de l'entourage, et l'image du Canada et du Québec telle que médiatisée par cet entourage.

Les départs successifs de plusieurs membres de la famille, d'amis, de voisins, l'existence d'une tradition d'émigration dans le village, les retours au pays de compatriotes qui semblent avoir réussi finissent par créer un climat de mobilité : « Notre pays avait un microbe : tous, nous voulions partir à l'étranger, en Allemagne ou bien en Australie ou au Canada. » (Grecque, quarante-sept ans, émigre en 1965.) « C'est la *xénomanie* qui m'a fait quitter la Grèce : vous constatez que plusieurs partent et qu'ils font de l'argent, et vous voulez [129] partir aussi. » (Quarante et un ans, émigre en 1965.) « J'ai décidé de partir parce qu'on disait que c'était mieux à l'étranger qu'à Madère. » (Portugaise, trente et un ans, émigre en 1973.)

C'est dire le rôle du réseau de parenté dans ce processus<sup>141</sup>. Les femmes que nous avons interviewées ont en effet rarement émigré de façon isolée : elles sont plutôt venues rejoindre un fiancé, un mari ou un membre de la famille nucléaire (le plus souvent un frère ou une sœur) qui les a parrainées ou tout au moins invitées officiellement par écrit. Dans la majorité des cas (sauf chez les Portugaises), le conjoint a lui-même été précédé ici par un membre de sa famille immédiate (Grecques) ou de celle de sa femme (Colombiennes et Haïtiennes).

Ce réseau de parents déjà installés au Québec a constitué à lui seul un facteur d'attraction important. Un peu plus des deux tiers des femmes affirment avoir choisi le Québec surtout parce qu'elles y avaient de la famille, ou plus spécifiquement parce qu'elles avaient été invitées à y venir (lettre d'appel) par un parent.

<sup>141</sup> Le rôle du réseau de parenté tant dans le projet migratoire que dans le processus d'adaptation au nouveau pays d'accueil a fait l'objet de nombreuses études, entre autres C. Brettell et C. Callier-Boisvert, « Portuguese Immigrants in France : Familial and Social Networks and the Structuring of Community », *Studi Emigrazione/Études Migrations*, vol. XIV, n° 46, 1977, p. 149-203 ; P. Chimbos et C. Agocs, « Kin and Hometown Networks as Support Systems for the Immigration and Settlement of Greek Canadians », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 42-56 ; H.M. Choldin, « Kinship Networks in the Migration Process », *International Migration Review*, vol. 7, 1973, p. 139-164 ; C. Tilly et H.C. Brown, « On Uprooting, Kinship, and the Auspices of Migration », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 8, 1967, p. 139-164



J'ai émigré au Québec parce que ma sœur m'a fait venir. Mon beau-frère était venu sur une invitation de sa sœur. Au début, ma sœur (sa femme) était restée au Portugal avec les cinq enfants. Puis il l'a fait venir avec trois des enfants. Je suis arrivée plus tard avec les deux autres. Je me suis mise à travailler, puis j'ai moi-même fait venir ma mère et mon père, puis mon fiancé. (Trente-cinq ans, émigre en 1964.)

Il ne nous est jamais passé par la tête d'émigrer ailleurs qu'au Canada : ma sœur était déjà ici et elle souhaitait qu'on vienne aussi. (Colombienne, émigre en 1971, à l'âge de trente-quatre ans.)

La succession des membres de la famille étendue qui, ayant précédé la femme dans la migration, l'incitent à partir, lui facilitent les démarches et l'aideront éventuellement à s'installer et à s'adapter au pays est désignée sous le terme de *chaîne de migration*<sup>142</sup>. Fait intéressant, les maillons de cette chaîne sont plutôt des hommes chez les Portugaises et les Grecques, et des femmes chez les Colombiennes et les Haïtiennes.

Les femmes interviewées n'avaient au moment de partir qu'une connaissance bien imparfaite de leur lieu de destination. Très rares sont celles qui ont fondé leur décision sur des informations officielles, [130] recueillies par exemple auprès des ambassades, dans des agences de voyage ou des publications spécialisées.

D'autre part, la présence canadienne dans le pays d'origine ne semble pas avoir joué dans la décision d'émigrer au Québec. Dans quelques cas des Québécois installés dans leur pays leur ont facilité les démarches, notamment en leur trouvant des contrats de travail. « La personne qui nous a aidés à obtenir nos papiers était attachée à l'ambassade canadienne. Mon mari a appris l'anglais avec lui. » (Portugaise, trente-cinq ans, émigre en 1967.)

En général, donc, la transmission de l'information sur le pays de destination relève plus de l'informel que de l'institutionnel. C'est aussi par le biais du réseau de parenté et d'amitié - par les lettres ou les témoignages de ceux qui reviennent voir leur famille - que les femmes rencontrées ont connu le Canada et le Québec. Ce qu'elles lisent ou

<sup>142</sup> Ce concept a été développé par J. MacDonald et L. MacDonald, « Chain Migration, Ethnic Neighbourhood Formation and Social Networks », *Milbank Memorial Fund Quarterly*, vol. 42, 1964, p. 82-97.

entendent leur donne l'image d'un pays où tout est facile, où il y a du travail pour tous et surtout où l'on gagne beaucoup d'argent. « Mon mari avait entendu dire qu'ici les gens gagnaient beaucoup d'argent. » (Portugaise, trente-huit ans, émigre en 1966.) « Les gens disaient que la vie serait plus facile qu'en Haïti. » (Vingt-sept ans, émigre en 1972.) « Nous avons l'impression qu'à l'instant même où on mettrait les pieds au Canada, on allait commencer à entasser des dollars. » (Grecque, quarante-sept ans, émigre en 1965.)

Le désenchantement est parfois à la mesure des illusions qui avaient présidé au départ.

On disait que l'école était gratuite, que mon mari allait se trouver un bon emploi parce qu'il était technicien... et nous les avons crus. On a tout vendu et on est arrivés ici avec deux valises et une malle. Et on a crevé de faim. Personne ne nous a aidés. Un mois après notre arrivée, on a renvoyé notre enfant en Grèce, chez sa grand-mère. Si j'avais su cela, je n'aurais jamais mis les pieds ici parce que j'étais cent fois mieux en Grèce. (Grecque, quarante-six ans, émigre en 1966.)

En quittant Haïti, nous pensions que le Canada était un endroit où nous viendrions tout prendre pour ensuite plier bagages et revenir au pays. Une fois ici, on constate qu'il est difficile de faire assez d'argent pour retourner au pays comme on en avait fait le projet. (Haïtienne, émigre en 1976 à l'âge de trente ans.)

[131]

Quelques-unes des femmes ont été incitées à choisir le Canada plutôt qu'un autre pays, parce que l'information dont elles disposaient leur laissait l'impression d'une relative ouverture des frontières canadiennes, d'une plus grande facilité à y émigrer aussi. En particulier, le durcissement de la politique d'immigration américaine en a amené plusieurs à choisir le Canada comme lieu de destination.

On disait qu'il était plus facile de venir à Montréal, qu'il n'y avait pas de complications comme lorsqu'on part pour New York. L'avantage, c'était que les gens ne dépensaient pas autant pour venir ici qu'ils l'auraient fait pour aller à New York. Pour venir à New York, ils devaient aller dans une agence pour obtenir un visa ; on le leur vendait cinq cents à mille dollars alors qu'on pouvait l'avoir gratuitement au Consulat. Pour venir à Mont-

réal, vous achetez juste votre passeport, vous préparez vos affaires pour le voyage et vous partez. (Haïtienne, vingt-huit ans, émigre en 1972.)

J'avais une tante à New York qui cherchait à nous faire venir. Mais disons qu'elle n'avait pas assez de privilèges pour pouvoir nous faire entrer aux États-Unis. (Trente-deux ans, émigre en 1972.)

En définitive, on choisit le Québec parce qu'on y a de la famille et des amis et parce que ceux-ci disent que la vie y est plus facile et les conditions d'admission moins rigoureuses qu'ailleurs.

### *Comment émigrer*

[Retour à la table des matières](#)

Une fois la décision arrêtée commence la ronde des négociations avec les bureaux d'immigration et les ambassades pour obtenir visas d'immigration et passeports, des tractations pour décrocher un contrat de travail, des examens médicaux, des démarches pour se procurer les billets d'avion.

La recherche du financement est le premier des obstacles rencontrés dans la réalisation du projet migratoire. Là encore, le réseau de parenté dans le pays d'origine et au Québec joue un rôle primordial. Les personnes qui ont parrainé la femme et/ou son conjoint ont été aussi très souvent celles qui les ont aidés à défrayer le coût du voyage par des prêts qui seront remboursés après quelques mois [132] de séjour. Souvent, plusieurs membres de la famille immédiate dans le pays d'origine ont mis leurs efforts en commun pour financer le projet, sachant qu'on les fera ensuite venir. Ceux qui n'ont pas fait appel à l'aide de leur réseau ont souvent été contraints de vendre tous leurs biens, maison comprise, pour avoir l'argent nécessaire.

C'est ma sœur qui m'a fait venir. Mon beau-frère a payé mon voyage. Ils m'ont trouvé du travail dans une boulangerie dès mon arrivée, et j'ai pu rembourser mon beau-frère par la suite. (Portugaise, trente-cinq ans, mariée, émigre en 1964.)

C'est longtemps après son départ que mon mari a pensé à faire la demande pour moi. J'ai reçu une lettre de l'ambassade pour les examens à

passer et le reste, mais je n'avais pas d'argent pour cela. Alors je suis allée voir un ami qui, lui, m'a donné de l'argent pour passer la radiographie et les examens médicaux. Mais j'avais aussi besoin d'un billet d'avion. J'ai d'abord écrit à une cousine qui habitait ici pour qu'elle m'envoie le billet. Elle m'a répondu qu'elle me l'enverrait, mais je ne l'ai jamais reçu. Finalement, mon père m'a envoyée à un endroit pour qu'on me prête de l'argent. J'ai acheté mon billet et je suis partie. (Fanie, Haïtienne, trente-cinq ans, émigre en 1976.)

Le coût élevé des diverses opérations explique en grande partie que les familles des femmes interviewées n'aient pas émigré en bloc. On l'a vu, les femmes mariées, fiancées ou vivant en union libre ont été en général précédées par leur conjoint qui leur a tracé la voie, a pris connaissance des conditions de travail et de logement et... a amassé l'argent nécessaire pour défrayer les coûts du voyage des autres membres de la famille. « Faire les démarches pour cinq personnes, c'est trop lourd. C'est pour ça que mon mari a fait inscrire dans son visa d'entrée qu'il émigrerait seul et que la famille viendrait plus tard. » (Colombienne, émigre en 1978, à l'âge de trente-sept ans, trois ans après son mari.)

La séparation a duré de trois mois à onze ans pour les Portugaises, de six mois à deux ans pour les Colombiennes et d'un à cinq ans pour les Haïtiennes. « Mon mari ne m'a fait venir qu'une fois installé de façon permanente à Sept-Îles. » (Portugaise, quarante-six ans, émigre en 1965.)

D'autre part, les enfants n'ont pas toujours accompagné leur mère dans l'émigration. À cause de multiples pressions — la loi [133] de l'immigration, en vertu de laquelle les immigrants doivent prouver qu'ils ont les moyens de faire vivre leurs dépendants ; les coûts du voyage et des démarches pour plusieurs personnes ; les problèmes de garde — plusieurs femmes (les Colombiennes et les Haïtiennes surtout) ont laissé leurs enfants dans leur pays pour une période variant de quelques mois à neuf ans. Il existe dans les classes ouvrière et paysanne de ces pays un réseau d'entraide qui prend les enfants en charge. La mère sait que les besoins de ses enfants seront comblés : « Dans les familles, en Haïti, il y a toujours suffisamment de parents pour qu'en l'absence de quelqu'un, une autre personne garde les enfants. » (Haïtienne, émigre à dix-neuf ans, en 1976.) « J'ai laissé mes plus jeunes

là-bas, en Colombie : ils allaient alors à l'école. Le curé du village s'est occupé d'eux en attendant que je complète les démarches pour les faire venir. » (Colombienne, émigre en 1971, à quarante-six ans.)

Le processus d'admission varie sensiblement selon l'année d'entrée au pays. Il existe en effet des années charnières, qui correspondent à des changements importants dans la loi de l'immigration. À partir de 1972, par exemple, on assiste, avec le début de la crise, à un durcissement de la législation canadienne dans ce domaine. L'année 1974 marque l'entrée en vigueur de la loi C-129 qui limite le visa d'entrée à trois mois et oblige à posséder un permis de travail pour pouvoir occuper un emploi. Surtout, cette loi stipule que dorénavant toute demande d'admission devra émaner du pays d'origine ; la filière habituelle s'en trouve donc brisée : il n'est plus possible d'entrer au Canada comme visiteur.

La majorité des Portugaises et presque toutes les Grecques sont entrées au Canada entre 1960 et 1974, période qui correspond à l'apogée de l'émigration portugaise transocéanique et à une relative ouverture des frontières canadiennes. Cette facilité d'accès est, on l'a vu, souvent invoquée pour justifier le fait d'avoir choisi le Canada plutôt que les États-Unis, par exemple.

Les Haïtiennes et les Colombiennes sont, dans l'ensemble, arrivées beaucoup plus tard. Les deux tiers des Haïtiennes et un peu plus de la moitié des Colombiennes sont entrées au Canada après 1974 : il n'est donc pas étonnant qu'elles aient, plus que les Portugaises et les Grecques, fait les frais du durcissement de la législation.

Une faible majorité des femmes interviewées sont venues par la procédure officielle, titulaires d'un visa d'immigrante reçue ou [134] d'un permis de travail temporaire, admises au Québec à titre de parrainées ou parce qu'elles étaient munies d'un contrat de travail. En général, ni les unes ni les autres n'ont connu de difficultés majeures dans leurs démarches. Les seuls obstacles rencontrés relèvent des lenteurs administratives après 1974 : bien que les demandes d'admission parrainées et celles qui sont justifiées par le désir de retrouver un conjoint soient en principe traitées en priorité, il n'est pas rare que deux années se soient écoulées entre la demande formelle et l'arrivée au pays.

Les seules qui ont vraiment connu des difficultés sont les femmes divorcées ou séparées avec enfants, comme Alicia qui, malgré l'offre

de parrainage de son père, allait essuyer trois refus avant d'être admise, quatre ans après sa demande initiale, comme immigrante reçue. (Voir plus haut le récit d'Alicia.)

Par ailleurs, certaines femmes qui n'avaient elles-mêmes rencontré aucun obstacle dans leurs démarches se sont heurtées à maints problèmes lorsqu'elles ont voulu faire venir un fiancé ou un parent.

Un peu moins de la moitié des femmes rencontrées sont entrées au Québec avec un visa de touriste. La plupart sont arrivées à faire régulariser leur situation sur place, même lorsque, arrivées après 1974, elles contrevenaient à la loi C-129. Pour elles, le processus a été très lent et jalonné de vexations diverses : menaces d'expulsion, nécessité de recourir à la procédure d'appel, particulièrement longue et coûteuse, rapports difficiles avec les avocats et les agents d'immigration, obligation de se rapporter régulièrement aux bureaux d'immigration, interrogatoires répétés.

Celles qui n'ont pu être parrainées sur place ont en général été finalement admises à titre d'indépendantes, bénéficiant pour la plupart d'un programme d'amnistie gouvernemental (opération « Mon pays » en 1973, amnistie spéciale de 1980).

Les difficultés que j'ai eues avec l'immigration, c'est parce que mon mari était resté en Haïti. Ils m'ont dit que je devais aller le retrouver. J'ai répondu que si quelqu'un devait se déplacer ce serait lui. Alors ils ont refusé ma demande. J'ai rempli la formule pour aller en appel, mais je n'y suis pas allée. Ensuite, il y a eu l'opération « Mon pays ». C'est la cour d'appel qui m'a dit qu'ils étaient d'accord pour que je reste. (Haïtienne, vingt-huit ans, émigre en 1972.)

[135]

Mon mari est arrivé avec un visa de touriste en 1970. Il a fait une demande de résidence, mais les choses se sont compliquées, on lui a dit qu'il fallait qu'il attende deux ans et peut-être qu'il aille en appel. Mon mari est une personne très correcte, qui n'aime pas être en dehors de la loi. Il aurait aimé arriver ici et être légalisé tout de suite. Alors des gens l'ont poussé à voir un avocat. Celui-ci était un profiteur : il lui mangeait tout son argent et il le trompait parce qu'en fait il n'y avait rien d'autre à faire que d'attendre.

Mon mari a beaucoup souffert de tout ça. Je suis arrivée seize mois après lui et il attendait toujours. Il vivait dans l'angoisse de ne pas savoir s'il allait ou non retourner au Portugal. Je suis aussi venue comme touriste.

Évidemment, j'ai dû entrer en disant que je venais pour un baptême et non en disant que je venais le rejoindre.

Lorsque je suis arrivée, j'ai tout de suite dit que c'était fini, l'avocat. J'ai dit à mon mari : on n'a pas volé, on n'a pas tué, on n'a fait de mal à personne ; si on doit repartir, eh bien ! on repartira comme on est venu. Il avait une telle peur de l'immigration ! J'essayais de lui faire comprendre que l'Immigration n'était pas là pour nous faire du mal, que c'étaient des gens avec qui l'on pouvait parler, que tout avait une solution mais il était complètement désorienté.

Et tout est finalement rentré dans l'ordre. Nous avons été convoqués à l'Immigration et nous avons légalisé notre situation. C'était en 1973, à l'époque où tout le monde était légalisé. Ça faisait près de quatre ans que mon mari était arrivé. (Sofia, Portugaise, trente-huit ans. Émigre au Québec en 1972.)

Quelques Grecques et quelques Portugaises ont été déportées après plusieurs années de séjour et contraintes de recommencer toutes leurs démarches pour pouvoir revenir. Une Grecque raconte comment les choses se sont déroulées (voir également le récit de Fatima).

Je suis venue comme touriste. Je n'ai eu aucun problème pendant quatre ans. J'ai commencé à travailler dans une manufacture deux semaines après mon arrivée, sans permis de travail. Je me suis trouvé une carte d'assurance sociale six mois plus tard : c'était celle d'une amie qui ne travaillait pas. J'ai travaillé avec pendant une courte période. Mon patron le savait mais ça lui était égal.

[136]

Quatre ans après mon arrivée, j'ai décidé de prendre un deuxième travail et je suis allée travailler dans un restaurant. Une Polonaise y travaillait aussi, elle aussi sans permis de travail. Une amie à elle l'a dénoncée et on est venu pour l'arrêter. Mais elle était partie faire une course. Et au lieu d'elle, on m'a arrêtée moi.

Ils sont entrés au restaurant, quatre grands gars costauds qui m'ont dit : « Montre-nous tes papiers. » Je leur ai montré ma carte de travail. Ils ont appelé pour vérifier s'il existait un dossier avec ce numéro. Il n'existait pas. Ils m'ont alors demandé de leur montrer mon passeport. Ils m'ont emmenée à la maison pour voir mes papiers. En route, je leur ai dit que j'avais menti. Ils ont pris mes papiers et m'ont conduite à Bonsecours, je crois, comment s'appelle le pénitencier ? Après avoir pris toutes les informations sur moi, on m'a laissée là et j'y ai passé la nuit, une nuit noire et

sombre. Il y avait des gens ivres, des drogués, qui hurlaient. Je me disais : « Tiens on nous amène chez le diable. »

Le lendemain, j'ai dû passer en cour et plaider coupable. J'ai payé cinquante dollars pour pouvoir être libérée sinon c'était quinze jours de prison. De là, on m'a conduite à la prison Tanguay où j'ai passé une autre nuit. Ce sont des prisons civiles : ils nous y envoient avec des prostituées, des voleuses, je ne sais quoi, tous ensemble.

Le surlendemain matin, on est venu me chercher. On m'a accompagnée chez moi pour que je fasse mes valises puis on m'a conduite à l'aéroport. J'ai vu un enquêteur du ministère de l'Immigration. Je lui ai demandé de me laisser un peu de temps parce que j'avais un tas de choses à ramasser. Il a refusé : « Si je te laisse deux ou trois jours, tu vas filer ou tu vas te marier ou je ne sais quoi, mais tu vas essayer de faire quelque chose pour rester. »

On a payé mon billet d'avion et je suis repartie en Grèce le 7 octobre. Le 19 janvier, j'étais de retour. Je sortais dans le temps avec un garçon. Pendant que j'étais en Grèce, il a fait la demande pour que je vienne à Montréal me marier et devenir immigrante par après. Les démarches se sont faites très vite. (Grecque, trente-cinq ans, émigre en 1973 avec un statut de touriste, est déportée en 1977.)

Quelle que soit l'année de leur arrivée au pays, des femmes entrées avec un visa de touriste ont vécu plus ou moins longtemps [137] dans l'illégalité : aux difficultés déjà évoquées s'ajoute la peur des dénonciations qui les pousse à s'isoler davantage et les rend plus vulnérables encore. « Au début, de peur d'être prise par l'Immigration, j'étais constamment absente de la maison. » (Haïtienne, trente ans, émigre en 1980.) « Ma patronne me répétait toujours de regarder par la fenêtre si on sonnait au cas où « l'Immigration » viendrait. » (Carmelle.)

Tout ceci revient avec force détails dans les récits : l'importance attachée à la description de leurs expériences témoigne du traumatisme que ces femmes ont subi.



## *L'arrivée au Québec*

[Retour à la table des matières](#)

Au cours de la période d'installation et dans les premiers temps de leur adaptation à leur nouvelle vie, le réseau de parenté présent au Québec a en général joué un rôle essentiel de soutien social. Les nouvelles arrivantes ont pour la plupart été accueillies à Montréal par un parent qui les a hébergées, elles et leur famille, souvent pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'elles soient financièrement indépendantes.

C'est par leurs parents donc qu'elles seront initiées à des usages, des conventions sociales, des rythmes et des institutions qui les déconcertent au début. C'est grâce à eux qu'elles trouveront leur premier logement, leur premier emploi<sup>143</sup> et leurs premiers amis aussi. Tout au cours de cette période difficile, ils serviront tout à la fois de guide, de sources d'information et d'interprètes également puisque les trois quarts d'entre elles ne parlaient, à leur arrivée, ni le français ni l'anglais. « À mon arrivée à Montréal, nous avons été hébergés par le cousin de mon mari. Six personnes vivaient déjà là : sa femme et ses deux enfants, sa mère et mon beau-frère. » (Grecque, trente-trois ans, émigre en 1970.) « Les cousins de ma mère ont fait les démarches pour m'obtenir une carte d'assurance sociale. Ils m'ont cherché un emploi et un appartement et ils m'ont tout donné pour meubler l'appartement. Ils m'ont aussi aidée moralement : ils m'invitaient à sortir. » (Colombienne, trente-quatre ans, émigre en 1974.)

Lorsque nous sommes arrivées ici, ma tante est venue de New York pour nous montrer comment les choses fonctionnent [138] ici. Elle nous a appris comment administrer notre argent puisque nous n'étions pas habituées aux chèques, comment faire le marché, comment mettre les rideaux. (Haïtienne, émigre en 1972, à l'âge de vingt-quatre ans.)

---

<sup>143</sup> Nous reviendrons plus en détail sur la recherche du premier emploi au chapitre suivant.

Cependant, cette prise en charge ne dure vraiment longtemps que si le réseau est constitué de la famille immédiate. Certaines des femmes accueillies ici par un parent éloigné disent avoir subi des pressions après quelques semaines de séjour, pour participer aux frais généraux de subsistance, pour se trouver un logement ou encore pour rembourser l'argent du voyage.

À mon arrivée, j'ai habité huit mois chez une cousine éloignée. Au début, ma cousine et son mari ont été extraordinaires avec moi. Puis ils ont peu à peu augmenté ma pension et ma cousine a commencé à dire que ni le déjeuner ni le dîner n'étaient inclus dans la pension. En plus il est arrivé souvent qu'au moment du souper, elle me dise : Ah ! je me meurs de chagrin, mais mes filles avaient très faim et je leur ai donné le reste du souper. J'ai continué à vivre avec eux un certain temps parce que je me sentais très seule. (Colombienne, quarante et un ans, émigre en 1975.)

Pour quelques-unes, venues ici avec un contrat de domestiques, sans autre réseau que celui de leur employeur, les premières semaines au Québec se sont passées dans l'isolement le plus total.

J'étais toujours cachée dans la maison, on ne me laissait pas sortir. Je ne connaissais personne : ils ne voulaient pas que je rencontre personne. Je ne connaissais aucun magasin, je ne savais pas comment prendre l'autobus. En plus, on ne m'a jamais donné la somme d'argent qu'on m'avait promis. (Haïtienne, cinquante-six ans, arrivée en 1979.)

Même pour celles qui sont accueillies ici par un membre de la famille immédiate, le premier contact avec la vie nord-américaine est très éprouvant. Cela vient de ce qu'elles sont confrontées à un monde culturellement et socialement très différent du leur, un monde dont elles ne comprennent pas plus le rythme, les conventions sociales et le système de valeurs que les habitudes alimentaires ou les codes vestimentaires. Au début, l'ignorance de la langue, [139] l'anonymat de la ville, le caractère impersonnel des relations sociales les plongent dans un isolement profond : « C'était toujours difficile quand je sortais, car je ne comprenais rien, n'est-ce pas ? Le plus difficile aussi, c'a été la nostalgie de la famille... ! » (Portugaise, émigre en 1968, à l'âge de vingt-sept ans.)

Huit jours après mon arrivée, je suis tombée malade. Le changement de vie m'a causé un grand choc. Je me sentais étouffée. Je restais toujours à la maison parce que je ne connaissais rien. Je ne savais pas où aller et je n'avais personne avec qui parler. En plus, je n'aimais pas la nourriture, ni non plus les manières des gens. (Catalina)

Ici, les gens sont très indifférents : chacun pour soi. C'est comme s'il me manquait quelque chose. (Colombienne, vingt ans, émigre en 1979.)

### Ana nous raconte son arrivée à Montréal :

Je suis arrivée la veille de Noël... dans la neige. Je n'avais jamais vu de neige auparavant. Nous n'avions que les vêtements que nous portions en Grèce. Au début, il ne nous semblait pas qu'il faisait si froid, mais après quelque temps dans la neige, on n'arrivait même plus à enlever nos bottes.

Mon mari avait loué un appartement avec un ami. Les deux familles sont restées ensemble pendant un an. Au début, nous n'avions rien, pas même une fourchette, juste quelques couvertures qui avaient été laissées là par le locataire précédent, un poêle, une table et un lit. La maison me paraissait bizarre à comparer avec les maisons grecques. J'aimais les grandes fenêtres qui donnaient sur le parc (Jeanne-Mance). J'étais toujours à regarder les gens passer. Je n'allais nulle part, je ne connaissais rien ni personne. Au bout d'un mois, je suis allée suivre un cours sur le fonctionnement des machines à coudre industrielles, donné par le ministère de l'Immigration. Je voulais aussi m'inscrire à des cours d'anglais mais mon mari n'a pas voulu. Il me disait : « Si tu apprends l'anglais, je deviendrai ta femme de ménage. » Il disait que je devais rester à la maison pour m'occuper des enfants. Je me suis tout de même inscrite, mais savez-vous ce qui est arrivé ? Il laissait les enfants seuls pour aller jouer au billard et en rentrant je les trouvais endormis sur le plancher. Alors, je n'ai pas pu suivre ces cours.

[140]

Lorsque j'ai commencé à travailler, je n'avais personne pour garder les enfants. Je pleurais beaucoup parce que je devais les laisser seuls, qu'ils devaient se faire à manger seuls. Je ne connaissais rien, pas même les rues. Je me suis perdue une fois. Pas parce que j'étais stupide, mais parce que, avec tous ces problèmes, je devenais distraite. (Grecque, trente-cinq ans, venue en 1967 avec ses deux enfants rejoindre son mari.)

Tout cela a été vécu avec d'autant plus d'acuité que, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la grande majorité des femmes interviewées ne connaissaient ni le français ni l'anglais à leur arrivée. Presque toutes voient dans cette méconnaissance de la langue la source de leurs difficultés à l'arrivée.

Quand je suis arrivée, j'avais mon permis de travail, mais je n'ai pas commencé à travailler tout de suite. J'avais beaucoup de difficultés parce que je ne connaissais pas la langue. Je ne savais pas comment demander du travail, je n'avais d'aide de personne. (Portugaise, quarante et un ans, émigre en 1960.)

Mon grand problème a été la langue. À Toronto, où j'ai d'abord vécu, je n'avais pas demandé le cours parce que je ne savais pas qu'il existait. Mais en arrivant à Montréal, je l'ai demandé et on me l'a refusé. C'était à cause d'une erreur des services d'immigration : on avait inscrit à mon dossier que je parlais français. L'« Immigration » m'a ainsi causé un dommage terrible. J'ai eu des difficultés énormes parce que je ne connaissais pas la langue. Une fois par exemple, j'ai fait une hémorragie interne. J'ai appelé une jeune fille qui habitait près de chez moi. Elle a fait venir la police chez moi, mais qu'est-ce que je pouvais leur dire ? Ils m'ont emmenée à l'hôpital et ils m'ont laissée là comme ça. J'ai dû appeler une amie et je lui ai demandé de leur dire ce que j'avais. Alors, dis-moi si de ne pas connaître la langue, ce n'est pas un problème. (Colombienne, 56 ans. Émigre en 1972.)

Il faut préciser qu'au moment de l'enquête, un tiers d'entre elles ne parlaient toujours pas ni français ni anglais et la moitié avaient une faible connaissance du français. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce problème. D'abord, le fait que très peu d'entre elles aient pu avoir accès aux COFI (centres d'orientation et de formation des immigrants). En principe, quand il ne parle ni le français ni l'anglais, [141] le nouvel immigrant reçu est inscrit (sur une liste d'attente) à un cours de langue du COFI et reçoit une allocation de soutien. Dans les faits, l'accès aux COFI est limité pour les femmes ayant le statut de parrainées : elles peuvent s'inscrire aux cours mais n'ont pas droit à l'allocation d'étude, réservée aux seuls chefs de famille. Mêmes restrictions pour les femmes qui résident au Québec depuis plusieurs an-

nées, à moins qu'elles ne justifient les raisons pour lesquelles elles ne se sont pas inscrites à leur arrivée <sup>144</sup>.

Cette inégalité dans l'accès a été durement ressentie par nos interlocutrices : « Ils ne m'ont pas acceptée au COFI. Ils m'ont dit que je n'en avais pas besoin, que je pouvais apprendre avec les enfants. Mais ce n'est pas juste parce que je n'ai pas le temps de m'asseoir avec les enfants pour ça, je dois travailler. » (Colombienne, quarante et un ans, émigre en 1969.) « J'étais enceinte et ils m'ont dit que je ne pourrais pas finir le cours avant d'avoir le bébé. Alors je me suis trouvé un emploi. » (Grecque, trente-trois ans, émigre en 1972.) « Je n'ai pas pu aller au COFI à cause du statut que j'avais. Parce que j'avais été parrainée, je n'avais droit à rien. » (Colombienne, quarante ans, émigre en 1978.) « J'ai voulu m'inscrire au COFI mais on m'a fait des problèmes. Le conseiller m'a dit que puisque j'avais déjà travaillé six mois, je n'avais plus besoin du COFI, que je pouvais me débrouiller seule et que je comprenais sans doute un peu la langue. Alors on m'a refusé l'accès au COFI. » (Colombienne, vingt ans, émigre en 1979.)

N'ayant pas accès aux allocations de formation, ces femmes n'ont en général pas eu d'autre choix que de se trouver immédiatement un emploi pour faire face à leurs responsabilités financières. Or, le travail extérieur s'ajoutant aux tâches domestiques, au soin des enfants et aux problèmes divers d'adaptation, la charge physique et mentale est devenue rapidement trop lourde pour qu'en plus elles suivent des cours de langue à leurs frais.

Je n'ai pas le courage d'aller travailler, revenir à la maison, préparer tout chez nous, donner des soins à mon frère (malade et dont elle a la charge) et après aller à l'école et le lendemain matin me réveiller à six heures pour partir de nouveau. (Grecque, arrivée en 1979 à l'âge de vingt-sept ans.)

Je n'ai pas eu la possibilité d'apprendre la langue à cause de mes terribles responsabilités. Lorsque je suis arrivée ici, [142] j'aurais pu suivre un cours, mais alors on n'aurait pas pu payer nos dettes. Je n'ai pas eu le temps non plus de prendre des cours du soir parce que j'ai presque toujours

<sup>144</sup> J. Freeman, Décisions 1985. Recommandations présentées par les représentantes des femmes des communautés culturelles à la Conférence sur la sécurité économique des femmes, 1985, texte ronéotypé.

cumulé deux emplois : nous avons trop d'obligations. (Alicia, Colombienne, quarante ans, arrivée en 1971.)

[143]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**  
*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

# Troisième partie

## VIVRE AU QUÉBEC

[Retour à la table des matières](#)

[144]

[145]

## **HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**

*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

### **Troisième partie : VIVRE AU QUÉBEC**

## **Chapitre 6**

---

# **TRAVAILLER AU QUÉBEC**

[Retour à la table des matières](#)

Opératrices de machine à coudre en manufacture ou à domicile, coupeuses de fils, finisseuses, presseuses, emballeuses, domestiques, femmes de chambre ou femmes de ménage, toutes ont connu, depuis leur entrée au Québec, des histoires de travail fortement typées.

Changer souvent d'emploi tout en restant confinées dans tel ou tel secteur, voilà le sort que le Québec semble réserver à ces travailleuses, et ceci dans un marché du travail sexuellement et ethniquement segmenté. Dès lors leur *destin de classe* risque d'emprunter dans ce nouveau contexte social des traits particuliers.

Qui sont les femmes immigrées au Québec ?

Le profil socio-démographique que nous allons d'abord présenter a été établi à partir du recensement de 1981. Grâce à ces données, il sera possible de situer nos interlocutrices par rapport à leurs consœurs venues des quatre coins du monde occuper les places que leur réservait le marché du travail québécois.



On évaluait alors à 260 990 personnes la population féminine immigrée au Québec, soit près de 50% de l'immigration totale <sup>145</sup>. Cette proportion varie sensiblement d'un groupe à l'autre, puisque les Haïtiennes et les Colombiennes sont nettement surreprésentées par rapport à leurs compatriotes masculins, alors que les Grecques et les Portugaises sont au contraire légèrement sous-représentées <sup>146</sup>.

Rappelons brièvement la structure par âge et par statut matrimonial de la population féminine immigrée <sup>147</sup>.

[146]

Le tableau 1 indique que nous nous trouvons en présence d'une *population jeune*, en pleine force de l'âge. En effet, les trois-quarts 76% des femmes immigrées se situent dans les âges potentiellement actifs (entre 15 et 65 ans), contre 68% dans le cas des femmes nées au Canada. Ce trait, caractéristique de l'immigration en général, est fortement accentué à l'intérieur des quatre groupes qui nous concernent : dans la fourchette des 15-65 ans, on trouve 84% des Colombiennes, 87% des Grecques, 83% des Haïtiennes et 85% des Portugaises.

En ce qui concerne le *statut matrimonial* (tableau 2) on constate une plus forte proportion de femmes mariées et de veuves parmi les immigrées que parmi les non-immigrées. Les célibataires, quant à elles, sont nettement moins nombreuses (17% des immigrées et 29% des non-immigrées). Cependant, ici encore, les quatre groupes présentent des particularités : la proportion de célibataires, séparées, et divorcées est très élevée parmi les Colombiennes et les Haïtiennes.

Au chapitre de l'*activité*, rappelons tout d'abord qu'en 1981, les immigrés (des deux sexes) représentaient 10% de la population active au Québec. Sur ce nombre, 119 315 personnes étaient des femmes. Elles

<sup>145</sup> Parmi ces 260 990 femmes, 950 Colombiennes, 13 805 Grecques, 14 025 Haïtiennes, 10 585 Portugaises.

<sup>146</sup> Voir dans l'introduction les tableaux 1 et 2.

<sup>147</sup> Pour un portrait statistique détaillé, on se reportera aux deux publications récentes de D. Desrosiers, *Quelques groupes de femmes québécoises : similitudes et/ou divergences quant aux caractéristiques socio-démographiques*, Centre de recherches caraïbes (Université de Montréal), Département de sociologie (UQAM), 1985. A. Lamotte, *Les autres Québécoises. Étude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1985.

constituaient donc 38% de la main-d'œuvre immigrée et 9% des travailleuses québécoises.

**Tableau 1**  
**Structure par âge de la population féminine,**  
**selon le pays de naissance, Québec, 1981, (en%) \***

Pays de naissance	0-14	15-24	25-44	45-64	65 et +
Colombie	15,3	23,7	51,6	8,4	1,0
Grèce	4,3	9,4	48,5	29,4	8,4
Haïti	11,9	17,5	52,5	12,6	5,7
Portugal	8,5	19,7	44,2	21,7	60
Total de la population					
- Née à l'extérieur du Canada	7,5	11,5	37,2	27,5	16,3
- Née au Canada	22,0	19,8	29,5	19,0	9,7

\* Pour les chiffres absolus, on peut se reporter aux tableaux de l'Introduction.

Source : D. Desrosiers, *Quelques groupes de femmes québécoises, similitudes et/ou divergences quant aux caractéristiques socio-démographiques, (Colombie, Grèce, Haïti et Portugal)*, Centre de recherches caraïbes (Université de Montréal) et Département de sociologie (UQAM), 1985.

[147]

**Tableau 2**  
**Statut matrimonial de la population féminine,**  
**selon le pays de naissance, Québec, 1981, (en %)**

Pays de naissance	Célibataire	Mariée	Séparée divorcée	Veuve
Colombie	28,4	59,9	8,0	3,1
Grèce	7,9	79,7	4,6	7,7
Haïti	31,5	50,4	11,3	6,9
Portugal	15,8	74,9	2,1	7,1
Total de la population				
— Née à l'extérieur du Canada	16,8	64,6	5,8	12,7
— Née au Canada	28,7	57,7	5,4	8,3

Source : D. Desrosiers, *op. cit.*, p. 171.

Comme en 1971, en effet, le *taux global d'activité*<sup>148</sup> de la population immigrée au Québec est légèrement supérieur à celui de la population née au Canada, et cela autant chez les femmes (50% des femmes immigrées sont actives contre 47% des femmes nées au Canada) que chez les hommes (79% des hommes immigrés contre 76% de ceux qui sont nés au Canada) (tableau 3).

<sup>148</sup> *La population active totale* comprend les personnes occupées et les personnes en chômage. *Le taux global d'activité* est la proportion de la population active à l'intérieur de la population âgée de 15 ans et plus. *Le taux global de chômage* est la proportion de la population en chômage à l'intérieur de la population active. *Le taux d'activité par groupe* d'âge est la proportion de la population active à l'intérieur de chaque groupe d'âge.

**Tableau 3**  
**Taux global d'activité et taux de chômage de la population québécoise de 15 ans et plus, selon le pays de naissance et le sexe, Québec, 1981**

	Colombie	Grèce	Haiti	Portugal	Population née hors du Canada	Canada
<i>Taux d'activité</i>						
Femmes	62	50	65	61	50	47
Hommes	83	87	82	86	79	76
<i>Taux de chômage</i>						
Femmes	15	14	24	8	11	13
Hommes	9	6	17	5	6	10

Source : D. Desrosiers, *op. cit.*, p. 193.

Le tableau 4 montre que le taux d'activité des Portugaises, des Colombiennes et surtout des Haïtiennes entre 25 à 44 ans est supérieur [148] à celui des femmes nées au Canada, et même à celui de l'ensemble des femmes immigrées (respectivement 71%, 73% et 81%, contre 59% pour les femmes nées au Canada et 67% pour les femmes immigrées).

*Le taux global de chômage* (tableau 3) est plus difficile à interpréter. On sait en effet que d'une façon générale il sous-estime la réalité, surtout dans le cas des femmes<sup>149</sup>. Ce taux global de chômage, pour l'ensemble de la population immigrée, est légèrement inférieur à celui de la population née au Canada (8% contre 11%). L'écart est légè-

<sup>149</sup> Voir M.H. Saint-Pierre, *La spécificité du chômage féminin*, Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 1980.

ment plus marqué chez les hommes (6% contre 10%), que chez les femmes (11% contre 13%).

Le taux de chômage est particulièrement important chez les femmes haïtiennes (25%) et colombiennes (15%) qui, rappelons-le, sont arrivées plus récemment au Québec. Leur situation s'apparente à celle des femmes du Tiers-Monde immigrées entre 1971 et 1981 pour lesquelles on relève des taux très élevés : 23% chez les Antillaises, 19% chez les Latino-Américaines, 15% chez les Africaines, 14% chez les Asiatiques du Sud-Est, alors que l'ensemble des Européennes ont un taux considérablement plus faible (8%), de même que les Américaines (9%) et les femmes du Tiers-Monde (10%) ayant immigré avant 1971<sup>150</sup>, soit en période d'expansion économique.

Il faut également noter que les femmes immigrées célibataires, séparées et divorcées, sont dans l'ensemble plus souvent touchées par le chômage que les autres<sup>151</sup>. Or ceci est encore plus vrai pour les Haïtiennes et les Colombiennes dont nous avons vu la situation matrimoniale particulière.

---

<sup>150</sup> A. Lamotte, 1985, *op. cit.*, p. 40

<sup>151</sup> Ibidem.

**Tableau 4**  
**Taux d'activité par groupe d'âge et lieu de naissance**  
**de la population féminine québécoise, Québec, 1981**

Groupe d'âge	Colombie	Grèce	Haïti	Portugal	Née à l'extérieur du Canada	Canada
15-24	42	40	50	67	54	57
25-44	73	57	81	71	67	59
45-64	40	55	48	53	50	38
65 et plus	—	4	5	5	7	6
Tous âges	62	50	65	61	50	47

Source : D. Desrosiers, *op. cit.*, p. 193.

[149]

Si l'on examine maintenant la répartition par *groupes professionnels* (tableau 5) certaines polarisations sautent aux yeux. Comme la population active féminine en général, les femmes immigrées sont concentrées dans certains emplois et secteurs spécifiques, mais de façon encore plus accentuée. Là encore, on observe des différences entre les divers groupes ethniques.

Les femmes des quatre pays étudiés sont sous-représentées dans les emplois de bureau et de vente, non seulement par rapport aux Canadiennes mais aussi par rapport à l'ensemble des immigrées. Par contre, elles sont surreprésentées dans l'industrie de transformation, là encore aussi bien par rapport aux Canadiennes que par rapport à l'ensemble des immigrées : environ 55% des Grecques et des Portugaises et 47% des Colombiennes et Haïtiennes s'y trouvent pour seulement 11% des Canadiennes et 30% des immigrées.

**Tableau 5**  
**Répartition de la population active suivant la profession,**  
**le sexe et le lieu de naissance, Québec, 1981 (en%)**

Pays de naissance	Professionnels et techniciens	Employés de bureau et vente	Employés dans les services	Travailleurs de l'industrie	Employés de bâtiment et transport	Non classés	Effectifs absolus
<i>Colombie</i>							
H	11	10	26	50	3	—	520
F	12	12	27	48	—	1	415
<i>Grèce</i>							
H	14	10	42	24	10	—	11 630
F	9	18	18	55	—	—	5 645
<i>Haïti</i>							
H	22	12	10	44	10	2	7 035
F	24	14	14	47	—	1	6 145
<i>Portugal</i>							
H	14	10	25	36	15	—	8 085
F	7	18	20	54	1	—	5 490
<i>Nés à l'extérieur du</i>							
<i>Canada</i>							
H	32	15	14	27	10	2	179 570
F	29	33	13	28	0	—	106 530
<i>Canada</i>							
H	24	18	10	26	16	6	1 608 895
F	27	46	15	11	—	1	1 048 315

Source : D. Desrosiers, *op. cit.*, p. 212.

[150]

**Tableau 6**  
**Revenu moyen suivant le sexe et le pays de naissance**  
**pour la population immigrée et non immigrée, Québec, 1981**

Pays de naissance	Sexe	Revenu \$
Colombie	F	6 254
	H	11 362
Grèce	F	7 527
	H	13 745
Haïti	F	7 792
	H	12 096
Portugal	F	7 829
	H	13 434
Population née hors du Canada	F	9 087
	H	17 356
Canada	F	8 318
	H	15 666

Source : D. Desrosiers, *op. cit.*, p. 240.

Enfin (tableau 6) les *revenus moyens* des Colombiennes, des Grecques, des Haïtiennes et des Portugaises sont inférieurs à la fois à ceux de l'ensemble de la population des femmes immigrées et à ceux des femmes nées au Canada. On notera également l'importance de l'écart entre les revenus des femmes et des hommes à l'intérieur de chaque groupe étudié.



## SOFIA

Sofia a travaillé au Portugal comme domestique à partir de onze ans, puis dans la couture à domicile (à son compte) et enfin, toujours à domicile, pour une manufacture de tricot (gants). Elle émigre au Québec en 1972, comme touriste, devient immigrante reçue en 1974 puis citoyenne canadienne. Elle a trente-huit ans.

À notre arrivée à Montréal, nous avons trouvé du travail immédiatement, mon mari, dans un restaurant et moi, dans une manufacture. Lui a travaillé pendant deux ans avant d'avoir le permis pour entrer dans la construction, ce qu'il voulait depuis le début. Mais c'est difficile de travailler tout de suite dans son [151] métier. Pour moi par contre, c'a été facile. Grâce à une amie, j'ai pu commencer dans une manufacture de vêtements au bout de quinze jours. À cette époque, on acceptait les touristes, plus aujourd'hui.

J'étais opératrice, je travaillais sur toutes les machines. J'arrivais du Portugal avec toutes mes forces, ce qui fait que j'étais très bien vue des patrons... mais j'étais mal vue des immigrantes : elles n'aiment pas celles qui viennent d'arriver et qui travaillent vite. Elles pensent qu'on va leur enlever leur place. Moi, ce n'était pas ce que je voulais, seulement comme je savais faire les boutons et la finition, le patron m'appelait souvent quand il y avait des problèmes. Les autres me disaient : « Qu'il envoie des Italiennes pour faire ça, il se moque de vous ! » Moi, ça m'était égal de gagner mon salaire de cette façon ou d'une autre.

La chaleur était horrible dans cette manufacture. Il y avait trop de machines et pas assez de fenêtres, pas d'air. C'a été l'endroit où je me suis sentie le plus mal. Tout le monde se plaignait. Il y avait près de quatre cents personnes qui travaillaient, à cette époque, et cette chaleur était dure pour tout le monde, l'été comme l'hiver. Moi, en plus, je ne sais pas si c'est parce que j'étais toujours très près des fers, mais je revenais tous les jours avec des maux de tête terribles.

Dès qu'il y avait un surplus de travail à faire d'un côté, on m'appelait. On m'appelait aussi pour des heures supplémentaires, mais je ne voulais pas en faire parce que j'avais mon fils et que je devais rentrer à la maison avant que mon mari parte à son travail. Alors, j'étais obligée d'y aller le samedi. Sur les quatre cents femmes, ils en appelaient quatre ou cinq le samedi, et j'étais toujours appelée, avec deux autres Portugaises et deux Italiennes. Ils nous faisaient faire du travail qui n'était pas le nôtre, en réalité.

On travaillait de huit à midi et ils nous payaient temps et demi. À cette époque (1974) je faisais quarante-sept dollars par semaine, cinquante environ quand j'y allais le samedi.

Il y avait une Union [l'UIOVD : Union internationale des ouvrières du vêtement pour dames]. Pourtant, on n'en avait pas vraiment besoin. De temps en temps, l'une ou l'autre s'en allait au Portugal ou avait un enfant, et on refusait de la reprendre même si elle en avait le droit. Dernièrement, le patron a mis des femmes à la porte parce qu'elles ne donnaient pas le [152] rendement. Elles sont allées à l'Union et il a été obligé de reprendre les plus anciennes. Mais il en a mis d'autres à la porte, les immigrantes nouvelles, parce qu'il n'y avait pas de travail. De mon temps, ça n'arrivait pas, il y avait tellement de travail que, pendant les vacances, ils donnaient du travail à celles qui n'avaient pas droit aux vacances, alors que la manufacture était fermée.

Pendant toute cette période à la manufacture, j'ai dû faire une véritable gymnastique pour organiser les horaires pour mon fils. Il avait quatre ans et demi. Je travaillais le jour, mon mari travaillait le soir. Il devait partir à cinq heures et moi je ne rentrais qu'à six heures. On pouvait rester plusieurs jours sans se rencontrer ! En plus, il y avait toujours au moins une heure où l'enfant restait seul. Heureusement, c'était un enfant tranquille. Mon mari rentrait à trois heures du matin. Je ne pouvais plus me rendormir, et avec cette chaleur à la manufacture, j'étais toujours malade. Lui, qui devait dormir la journée, était souvent réveillé par le téléphone, la porte d'entrée. C'a été une période très difficile pour tous les deux.

J'ai finalement réussi à mettre l'enfant dans une école de l'Immigration, même si je n'avais pas le droit. Et je suis allée travailler comme femme de ménage, pour que l'enfant ne reste pas seul le matin, pour éviter que mon mari travaille le soir, et pour passer un peu plus de temps avec lui. L'autobus scolaire passait vers huit heures - huit heures et demie. Mais je pouvais l'attendre parce que je pouvais commencer à neuf heures ou neuf heures trente, j'avais juste à rester un peu plus longtemps l'après-midi. Ça, c'était impossible à la manufacture. Je travaillais cinq jours, parfois six, dans plusieurs maisons, sur Côte-Saint-Luc. L'après-midi, mon mari terminait à trois heures et demie, il arrivait à la maison un peu avant le retour de l'école. C'était une bonne organisation, c'a duré plusieurs mois. Mais lorsque l'enfant a quitté cette école pour l'école primaire tout près de chez nous, c'a posé de nouveaux problèmes. Dans l'autre, il pouvait rester dîner, mais dans la nouvelle, j'étais obligée de m'en occuper parce qu'on habitait à côté. Mais les maisons où je travaillais étaient trop loin, je ne pouvais pas revenir. C'est pour ça que j'ai de nouveau changé de travail et que je suis entrée à cette manufacture, qui est tout près de la maison. L'enfant sortait à trois heures et demie et moi à quatre heures, mais mon mari était rentré entre-temps. Je n'ai [153] jamais voulu faire garder les enfants. Cette organisation a duré jusqu'à ce qu'il entre au secondaire.

Près de chez moi il y avait plusieurs manufactures. J'ai d'abord travaillé quelques mois comme opératrice dans celle qui faisait des cravates, mais elle a fermé. Je suis allée dans une autre où on faisait des robes pour dames, mais elle a fermé aussi au bout de trois ans. J'ai retrouvé du travail dans une autre, sur la rue Mont-Royal, j'y suis restée presque trois ans, comme opératrice sur une *overlock*. Et là, c'est à cause d'un malentendu que j'ai arrêté : un jour sans nous prévenir, on nous a renvoyées toutes, en nous disant qu'on fermait la manufacture pendant huit jours pour faire des transformations. Ils auraient au moins pu nous prévenir quinze jours à l'avance. Ils ont voulu nous donner les papiers pour le chômage, mais je n'en ai pas voulu et je suis allée immédiatement chercher un autre travail. Ça m'a révoltée parce que moi, encore, j'avais un mari qui travaillait, mais il y avait beaucoup de femmes avec des enfants et sans mari, obligées de réorganiser leur vie du jour au lendemain. En plus, la manufacture n'a jamais rouvert ! J'avais trouvé un autre emploi à la compagnie X, mais ils nous ont renvoyées pour une semaine, et après ça, ils ont fermé aussi !

Un jour, le bureau du chômage m'a appelée pour me dire qu'ils m'avaient trouvé du travail dans une manufacture. J'y suis allée et j'ai vu que cette manufacture ouvrait ses portes cette journée même ! Il y avait une seule personne. Tout était dans un état horrible : une salle sombre, des machines d'une saleté incroyable, impossibles à utiliser pour le travail. Je suis allée dire à mon conseiller, au chômage : « Cette manufacture n'a pas de fenêtre, c'est fermé comme une cave, ça sent mauvais, les machines sont sales, c'est affreux. Je ne suis pas habituée à travailler dans ces conditions. Alors je vais m'acheter une machine. Donnez-moi du travail pour la maison. » Parce que, pour être franche, je voulais travailler mais en même temps, je voulais élever ma fille.

Au début, j'ai travaillé à domicile pour cette fameuse manufacture. Mais ça n'a pas duré longtemps, le patron nous donnait des faux chèques ! Il payait très mal et quand il apportait les pièces, si je voyais que ça ne valait pas la peine, je refusais. C'est arrivé plusieurs fois. Alors il me disait : « Je vais te payer un dollar dix mais ne dis rien aux autres parce que je peux seulement [154] les payer un dollar. » Moi je n'aimais pas ça et je lui disais : « C'est mal payé pour moi et c'est mal payé pour les autres. » Et je téléphonais aux autres pour leur dire de se plaindre aussi, parce que si j'étais la seule, ça ne donnerait rien. Mais en général, j'étais la seule à parler. Sans compter que c'était difficile, parce que la plupart étaient Italiennes, Grecques ou parlaient d'autres langues. Il n'y avait que cinq Portugaises. Si au moins elles avaient pu se plaindre avec moi, je n'aurais pas été la seule.

Comme j'avais été la première personne à travailler pour lui, le patron avait beaucoup de considération pour moi, sans aucun doute. Même quand il n'avait pas beaucoup de travail, il m'en donnait toujours. Et il ne m'a donné qu'une fois un chèque sans provision. J'avais protesté : « Lorsque

vous n'aurez pas d'argent, dites-le nous, nous attendrons une semaine ou deux, au lieu de nous donner des chèques sans provision ! » Depuis, il ne m'a plus jamais fait le coup. Mais il a continué de le faire aux autres.

J'ai cherché dans d'autres manufactures du travail à domicile. J'ai vu que le plus souvent ça se passait de la même façon, c'était mal payé, une vraie exploitation ! Je me suis finalement fixée dans celle où je suis maintenant, et j'en suis plus ou moins satisfaite. Même si ça ne paie pas beaucoup, c'est raisonnable. Ils paient aussi à la pièce mais le patron ne m'a jamais dit combien. Je lui remets le travail et il me donne un chèque. J'ai l'impression que c'est quelqu'un d'honnête parce qu'il m'a dit un jour qu'il n'avait pas l'intention d'exploiter celles qui travaillent à la maison. Alors je n'ai pas le courage de lui demander combien il paie à la pièce. Ce qu'il me donne, c'est à peu près ce que j'avais ailleurs.

Si je fais le calcul à la fin de la semaine, il me semble que je gagne peut-être un petit peu plus qu'à la manufacture. Parfois, quand un patron voit qu'on a réussi à en faire un peu plus, il coupe les prix. C'est pour ça que je préfère travailler pour deux patrons à la fois, un peu pour chacun plutôt que de suer fort pour un seul.

Si je ne calcule pas à la pièce mais au temps, ça me fait environ cent vingt à cent cinquante dollars par semaine, mais je ne fais jamais de grosses veillées et le jour je passe beaucoup de temps avec ma fille. Ce n'est pas beaucoup, mais si je devais payer quarante dollars de garderie, le transport et tout ça, c'est plus qu'à la manufacture. En plus, je ne me force pas [155] comme à la manufacture, où je pouvais arriver à faire deux cents et même trois cents par semaine en travaillant comme un âne, le jour, la nuit, sans laisser la machine. Parce que là-bas, il n'y avait pas d'organisation. S'il prenait l'envie au boss de me donner quarante manteaux, je devais faire quarante manteaux dans le temps qu'il me disait, au galop. Tandis qu'ici j'apporte le travail tout organisé, je ne travaille pas autant et je finis par gagner la même chose.

Je travaille neuf à dix heures par jour, tous les jours de la semaine. Je commence à six heures du matin, quand mon mari s'en va, jusqu'à sept heures du soir. À sept heures, je fais déjeuner mon fils, je prends mon café, et à sept heures vingt, je suis de nouveau sur la machine. Je continue jusqu'à neuf heures ou neuf heures trente, et je m'occupe alors de ma fille. Je reprends vers onze heures moins le quart, jusqu'à une heure et demie environ. Je dîne, je fais dîner la petite et je la couche. Je me remets à la machine jusqu'à quatre ou cinq heures. Je lui donne sa collation. Je continue ensuite jusqu'à cinq heures et demie. Là, je prépare le souper. Je m'organise souvent pour avoir de la soupe déjà préparée, c'est plus rapide !

Je ne connais presque pas les autres femmes qui travaillent pour cette compagnie parce que je viens juste de commencer. Mais j'ai pu voir qu'à l'intérieur même de la manufacture, elles sont de toutes les nationalités :

des Grecques et surtout des Asiatiques. Jusqu'à présent, je n'ai pas encore vu de Portugaises.

J'ai maintenant ma propre machine, mon patron m'en a vendu une, il me l'a apportée à la maison. C'est cher, plus de mille dollars, et encore, c'est un prix spécial parce qu'elle n'était pas neuve. Je la paye au fur et à mesure : il me déduit un certain montant par semaine. Je suis contente parce que la machine sera vraiment à moi un jour, et si ça ne marche pas avec cette compagnie, je pourrai tout de suite travailler pour une autre. Il doit y avoir beaucoup de femmes qui font comme ça : je sais qu'il a vendu beaucoup de machines usagées et puis je vois sortir beaucoup de matériel. Les patrons insistent pour donner plutôt le travail à faire à la maison : ainsi, ils ne paient ni les droits, ni l'électricité, ni la réparation des machines, c'est beaucoup plus économique !

Ils ont mis beaucoup de femmes à la porte pour leur donner ensuite du travail à la maison. Ils menacent souvent celles [156] qui sont encore à l'intérieur de fermer la manufacture si elles ne donnent pas plus de rendement, et de ne garder que les travailleuses à domicile. C'est ce que beaucoup font déjà, ils en gardent deux ou trois à l'intérieur et toutes les autres travaillent chez elles. C'est parce que, aujourd'hui, les salaires sont trop élevés et ça ne rapporte pas assez. Beaucoup de travailleuses disent que celles qui travaillent à la maison font du tort à celles qui travaillent à la manufacture. Mais nous avons aussi besoin de gagner notre vie et celle de nos enfants.

Là où je travaille en ce moment, il n'y a pas de syndicat ni de comité conjoint. Il y en avait un dans l'autre compagnie, mais c'était encore plus mal payé qu'ici. Le type du comité qui fixait les prix était un ingénieur qui ne comprenait rien au travail, et il nous faisait des prix horribles à la pièce. Même que parfois j'ai été tentée d'aller lui en parler mais ça aurait voulu dire que j'étais contre le syndicat, alors je n'ai rien fait.

Malgré tout, je ne sais pas encore, mais je pense que lorsque ma fille sera plus grande, je retournerai travailler en manufacture, parce que le travail à la maison ne me donne aucun droit, pas de vacances, rien. En fait, personne ne préfère travailler à la maison, c'est vraiment à cause des enfants, les garderies sont très chères, quarante ou soixante dollars par semaine.

À la maison, on s'aide mon mari et moi. Si je ne suis pas en train de travailler (comme maintenant) je n'ai pas besoin d'aide. Mais si je travaille, mon mari m'aide et le petit aussi. Après l'école, il s'occupe de sa petite sœur. Je change ses couches et lui se charge de l'occuper. Ils coupent le gazon de la cour, moi je m'occupe du jardin et du potager, ça c'est mon affaire. Si c'est nécessaire, ils m'aident à laver la vaisselle. C'est là où ils m'aident le plus : je nettoie, je fais la cuisine, je lave, je range ; mon fils

met la table et mon mari se charge de l'aspirateur. Il faut le faire tous les jours.

## *L'accès à l'emploi*

[Retour à la table des matières](#)

L'émigration comme telle n'a pas d'incidence sur le niveau d'activité des femmes immigrées. Elles arrivent au Québec, non seulement porteuses d'une expérience de travail diversifiée, mais en [157] général avec l'intention de travailler le plus vite possible. La volonté de travailler est liée à l'obligation de rembourser les dettes contractées pour financer le voyage, à la nécessité de faire face aux dépenses quotidiennes qui s'accumulent rapidement en début de séjour, enfin aux responsabilités familiales, souvent élargies aux membres de la famille immédiate ou étendue restée au pays (Haïtiennes, en particulier).

J'ai déjà eu beaucoup de personnes à ma charge. Quand je travaillais, j'envoyais de l'argent pour les deux enfants de ma sœur ; maintenant qu'ils sont ici, j'en envoie à leur mère. J'aidais aussi un cousin qui a cinq enfants, et un frère qui en a deux. Sur cent dollars, il y en aura vingt pour l'un, vingt pour l'autre, dix pour un autre encore. Avant de remplir mes formules d'assurance-chômage, je n'avais rien, des gens m'ont envoyé vingt dollars. C'est une bonne coutume. On donne aujourd'hui, on ne sait pas ce qui arrivera demain ! (Haïtienne, quarante-trois ans, en chômage actuellement. Arrivée en 1968.)

Cette forte disponibilité au travail se manifeste par la rapidité avec laquelle les femmes ont en général trouvé leur premier emploi : pour la plupart, moins de trois mois après leur arrivée : « Je suis arrivée en juillet. Je savais qu'en octobre les enfants (restés en Haïti) devaient aller à l'école. Je me suis dit que je prendrais n'importe quel travail. Je suis arrivée un jeudi et j'ai commencé à travailler le dimanche. » (Carmelle, Haïtienne, trente-neuf ans, arrivée en 1980. Premier emploi comme domestique. Illégale.) Voir également le récit d'Inès.

### *Recherche d'un emploi*

L'immigrée qui cherche du travail cumule plusieurs handicaps : la méconnaissance de la langue et des coutumes, la crainte de l'inconnu. Si elle a déjà travaillé dans son pays, elle ne peut s'en prévaloir pour son premier emploi, l'expérience canadienne étant le plus souvent exigée comme prérequis à l'obtention de cet emploi : « Je me suis rendue compte que le peu que j'ai appris là-bas ne me [158] servait à rien. » (Colombienne, quarante et un ans, opératrice de machine à coudre. Arrivée en 1971.)

L'expérience que j'ai eue dans la couture en Haïti ne m'a pas servi. Lorsque je suis arrivée ici, j'ai dû prendre un cours de couture. On ne reconnaît pas votre expérience parce que ce ne sont pas les mêmes machines qu'on utilise en Haïti et ici. J'ai payé moi-même mes cours. (Quarante-deux ans. Couturière en Haïti. Émigre en 1972. A toujours travaillé en manufacture.)

C'est généralement par l'intermédiaire de parents et d'amis déjà employés dans une entreprise et connaissant les emplois disponibles, que se trouve le premier emploi. Parents et amis peuvent aussi aider l'immigrée en lui expliquant comment est organisé le travail au Québec et quels sont les emplois « réservés » aux étrangères. (Voir Sofia, Inès et Fanie.)

## INÉS

Inès est Colombienne. Née à Manizalès, septième ville du pays, elle va à dix-neuf ans habiter à Medellin après s'être mariée avec un cordonnier de l'endroit. À la mort de ce dernier, neuf ans plus tard, elle s'occupe seule de la cordonnerie. Les difficultés qu'elle rencontre pour maintenir à flot sa petite entreprise, ses problèmes financiers et ses responsabilités familiales la décident à émigrer au Québec. Elle y arrive en 1972.

J'ai trouvé un travail trois jours après mon arrivée, grâce aux amis qui m'hébergeaient. Je suis sûre que c'est pour se débarrasser de moi qu'ils avaient trouvé si vite. J'étais domestique chez une Juive. C'était une immense maison de trois étages, et je faisais tout : je nettoyait, je passais l'aspirateur et la serpillière, je faisais la salle de bain. Je dormais là-bas. Ils me payaient vingt dollars par semaine. Au bout de deux semaines, j'ai réalisé qu'ils m'exploitaient. Quelqu'un m'avait donné le numéro du COILA (Centre d'orientation et d'information pour les Latino-Américains) : j'ai appelé et on m'a dit de venir immédiatement.

[159]

Au COILA un Cubain m'a aidée à transporter mes bagages. Il m'a aussi trouvé une chambre, rue Saint-Urbain au coin d'Ontario, et un emploi dans une usine. Mais je ne savais pas me servir d'une machine à coudre et ils avaient besoin de beaucoup de production.

J'ai alors rencontré une Argentine. Elle m'a amenée travailler dans une usine de rideaux où je suis restée deux mois. Mais je n'avais pas encore de permis de travail, j'étais dans l'illégalité. Un jour, le patron m'a dit : « Madame, j'ai beaucoup d'estime pour vous. Je sais que vous devez de l'argent en Colombie, que vous êtes veuve, que vous avez un enfant. Vous êtes une personne honnête : quittez cet emploi, les gens de l'Immigration peuvent venir. » Il me dit qu'on cherchait l'Argentine, qu'elle aussi travaillait illégalement, et que je serais découverte. Je suis partie le vendredi suivant, et une semaine plus tard, l'Immigration est venue à l'usine.

Je suis restée chez moi et j'ai dû dépenser en nourriture et en loyer le peu d'économies que j'avais. Puis j'ai commencé à travailler dans une manufacture de chemises pour hommes, où je suis restée à peu près deux ans. Au début, j'étais dans l'illégalité encore, mais j'ai fini par obtenir la résidence. Je l'avais depuis à peine deux mois quand il y a eu une grève. Je suis tout de suite allée voir dans une autre manufacture, mais il n'y avait plus de travail. Après, j'ai travaillé rue Saint-Alexandre. C'est à ce moment-là, en 1976, que je suis allée en Colombie voir mon fils et ma famille ; j'y suis restée deux mois.

Au retour, j'ai été embauchée au Complexe Desjardins comme femme de ménage. Quand je me suis présentée, j'ai affirmé que j'avais déjà fait ça dans mon pays. Ils m'ont appelée le jour suivant. C'était un travail très dur, chaque personne avait un étage et demi à sa charge.

Actuellement, je travaille au bar, dans un restaurant. Je gagne soixante-quinze dollars par semaine et il y a très peu de pourboires : la fin de semaine, je peux me faire en tout quinze dollars. Le patron a confiance en moi parce que je le connais depuis longtemps, c'est lui qui m'a demandé de venir travailler avec lui. Il m'autorise parfois à signer les chèques pour les



achats. Il m'a aidée parce que je lui rappelle ses sœurs. Il est très correct avec moi : j'ai les vacances payées, le chômage, etc. Je travaille tous les jours de onze heures du matin à neuf heures du soir, plus tard les fins de semaine.

[160]

Je n'ai jamais réussi à travailler dans le métier que j'avais en Colombie. J'ai rencontré un jour une Salvadorienne qui m'a amenée voir quelqu'un qui avait un atelier de cordonnerie. Ce monsieur a offert de me donner un dollar soixante de l'heure. Je ne suis pas restée parce que le travail était très dur, et pour ce qu'il payait... parce qu'à la manufacture où je travaillais à l'époque, j'avais obtenu une augmentation et je gagnais un dollar soixante-quinze de l'heure.

Je paie cent cinquante par mois de loyer. Là où j'habite, il y a une chambre à coucher pour mon fils, moi je dors dans le salon. Nous avons deux lits et quelques meubles. Comme mon travail exige beaucoup de temps, je ne peux pas avoir un appartement comme il faut, je n'ai aucune journée libre. Je fais tout ce que je peux à partir du moment où je me lève jusqu'au moment où je pars au travail : c'est tout le temps que j'ai. Mon fils m'aide un peu mais en général c'est moi qui fais tout. Je n'ai jamais réussi à avoir un appartement avec de jolis meubles ou une télé couleur. Je n'aime pas payer à crédit. Avec ce que je gagne, je dois me priver de beaucoup de choses et mon fils aussi. Pour son dernier anniversaire, je lui ai offert une bicyclette, mais j'ai dû faire un gros effort.

Ma famille est restée en Colombie, il n'y a que mon fils qui est ici. Je leur envoie régulièrement quelque chose par la banque. J'ai essayé de faire venir mon frère, mais je n'ai pas pu. J'aimerais recréer une famille ici. Mon fils, lui, est content d'être ici, il a beaucoup d'amis. Je trouve parfois que je l'abandonne un peu mais je ne peux pas faire autrement, à mon âge, je ne peux pas avoir un autre travail. Selon le docteur, je ne peux pas faire des ménages ni travailler sur la machine. Dieu m'a donné ce travail, c'est tout ce que j'ai, finalement.

Mon mari n'aime pas Montréal, je sens qu'il a toujours la nostalgie du pays. Mais nous resterons là jusqu'à la retraite. Et pour les enfants, il le faut. Si je pouvais partir, je retournerais dans mon village, dans un petit coin. Je n'y suis jamais retournée. Mais que voulez-vous, on n'a pas de possibilités, on est tellement nombreux.

Une autre façon, très courante, de trouver un emploi est de faire du porte à porte : « Je cherchais dans la rue. J'ai vu la manufacture. Je suis entrée et ils m'ont prise le jour même. » (Haïtienne, vingt-huit ans, arrivée en 1972.)

[161]

En revanche, les filières officielles (bureaux de placement et de main-d'oeuvre, petites annonces dans les journaux) sont très peu utilisées :

Je ne suis pas allée au centre de main-d'œuvre. Surtout parce que les amis que j'avais au COFI me disaient qu'ils y étaient allés et qu'on ne trouvait rien. Une amie m'a dit qu'un monsieur avait besoin de quelqu'un pour travailler chez lui à Toronto, qu'il payait le billet et tout. Alors, je suis allée à Toronto. (Colombienne, vingt ans, arrivée en 1979.)

Les réseaux ethniques d'embauche permettent d'approvisionner en main-d'œuvre des patrons du même groupe ethnique que les travailleuses. C'est notamment le cas des Grecques qui ont fait ou font du travail à domicile pour des contracteurs grecs, en particulier dans la fourrure, ou qui sont employées dans des petites entreprises d'entretien ménager détenues par des Grecs.

### *Premières expériences*

Les femmes gardent en général un assez mauvais souvenir de leur premier emploi. C'est souvent là qu'elles ont été le plus exploitées. Plusieurs employeurs profitent en effet de ce qu'elles sont plus vulnérables, inexpérimentées, qu'elles ignorent la loi et les règlements et qu'elles ne connaissent pas la langue, pour les sous-payer.

Les débuts ont été très difficiles pour nous. Je ne suis pas restée très longtemps dans les trois principales compagnies pour lesquelles j'ai travaillé parce que nous étions très exploitées. Je pleurais tous les jours. J'ai finalement trouvé quelque chose dans une manufacture de confection de chapeaux. Ils ne payaient pas bien, mais je me sentais mieux psychologiquement : il y avait des travailleuses grecques qui me donnaient de l'affection et qui m'ont aidée pour la langue.

Mon premier emploi, c'était chez une Grecque qui était finisseuse dans la fourrure, je devais aller apprendre le métier parce qu'on m'avait dit que c'était un bon travail, mieux payé que dans les autres usines, là où les femmes travaillent à la pièce. Au départ, je n'ai pas du tout aimé ça : beau-

coup de poils, beaucoup de poussière. Mais les autres dames me disaient que [162] j'allais m'habituer. Je suis restée chez elle environ deux mois : elle me payait dix dollars par semaine (en 1969). Je l'ai quittée parce qu'elle n'avait plus de travail. Après, je suis allée chez une autre Grecque qui m'a gardée huit mois ; elle me payait quarante dollars par semaine, alors que le travail que je produisais aurait dû me rapporter cent trente dollars par semaine. C'était parce que j'apprenais. Mais le travail après tout n'était pas si difficile et très vite j'ai produit autant que les autres. Mais je ne disais rien par peur d'être congédiée. Peu à peu, je me suis réveillée. Je suis allée travailler chez un Juif qui lui aussi m'exploitait terriblement, de huit heures du matin à cinq heures du soir, et les samedis de huit heures à midi, et il me payait cent quinze dollars.

Un jour, quelqu'un du comité paritaire est passé. Il était Grec. Je lui ai dit que je constatais que mon patron m'exploitait. Mon mari me l'avait souvent fait remarquer. Il me disait que je devais en parler à mon patron. Mais j'avais peur qu'on me mette à la porte. Et mon mari m'expliquait qu'il ne me congédierait pas parce qu'il avait besoin de moi, que j'étais jeune et productive, et j'étais productive ! Quand ce Grec m'a dit qu'on devait me payer plus, cela m'a beaucoup encouragée. Alors j'ai parlé fort à mon patron et ça l'a étonné que je lui parle comme cela mais il m'a dit : « Je vais te payer plus que ce qu'il t'a dit. » Parce que je l'avais menacé de partir. Et après, le type du comité paritaire lui a envoyé une lettre et il m'a payée pour toute l'année rétroactivement. (Grecque, trente et un ans, arrivée en 1969. A toujours travaillé comme finisseuse dans la fourrure, travaille maintenant à domicile.)

C'est au premier emploi que les difficultés d'adaptation, physiques et psychologiques, à un nouveau mode d'organisation du travail sont le plus vivement ressenties. Pour celles qui n'ont jamais connu l'usine, qui sont habituées à un travail dur mais moins rigide et rythmé et autorisant une sociabilité spontanée, la fragmentation des tâches et leur mécanisation (en usine) s'ajoutant à la surveillance patronale et à la pression pour produire, à la nécessité de « courir tout le temps », provoquent un choc profond. Il s'agit bien du choc de deux mondes, de deux systèmes de travail.

Je ne connaissais pas l'atmosphère d'une manufacture, j'imaginai tout très différent de ce que c'est. Ici, ils sont plus [163] sévères : je l'ai constaté lorsque j'ai commencé à parler à ma voisine, comme on le faisait en Colombie. Quand je suis descendue aux toilettes, le contremaître me surveillait car nous n'avons pas le droit d'y aller très souvent. Quand j'ai voulu

prendre un bonbon dans mon sac, on m'a dit qu'on n'avait pas le droit de manger au travail. En plus, ici il faut travailler debout et je n'y étais pas habituée : j'ai pris un siège et ça aussi c'était défendu. Ici, on doit seulement travailler et travailler. Ah mon Dieu ! C'était de la folie pour moi. À l'heure du lunch, on avait seulement trente minutes pour manger. Mais le restaurant était toujours plein et comme moi j'avais beaucoup de mal à me faire comprendre, on me laissait toujours la dernière, alors je n'avais jamais le temps d'acheter mon repas. Je ne mangeais plus. Je commençais à m'affaiblir et je devenais très nerveuse. (Colombienne, quarante et un ans, arrivée en 1975. C'est sa première expérience de manufacture.)

### *Les filières d'emploi*

[Retour à la table des matières](#)

Au moment de l'enquête, les travailleuses se trouvaient concentrées dans deux secteurs d'activité : les manufactures et les services. Elles y occupaient des postes non qualifiés et précaires : emballeuse, finisseuse, presseuse, opératrice, préposée au nettoyage, serveuse, femme de chambre, préposée à la buanderie, aide-infirmière, femme de ménage, domestique, etc. <sup>152</sup>.

Cette concentration a prévalu même en cas de changement d'emploi. En effet, si l'on considère l'ensemble des emplois occupés par les femmes interviewées (257 emplois dénombrés) <sup>153</sup>, toutes les trajectoires se sont déroulées soit en manufacture : principalement dans le vêtement, la bonneterie, le cuir et la fourrure (128 emplois dénombrés), à un degré moindre dans le textile, les produits du plastique et du métal, les appareils électriques, le meuble, l'alimentation, la bijouterie, etc. (22 emplois énumérés) ; soit dans les services : services privés (60 emplois mentionnés) ; services industriels d'entretien ménager (30 emplois) ; services dans l'hôtellerie, la restauration et le secteur

<sup>152</sup> Il faut rappeler que les 76 travailleuses ont été sélectionnées sur la base du secteur d'activité, en utilisant la technique dite « boule de neige » (voir notre introduction). Bien que non représentatif, cet échantillon permet parfaitement d'analyser l'ensemble des trajectoires de travail des travailleuses, soit la succession des emplois occupés depuis l'arrivée au Québec.

<sup>153</sup> Il s'agit là d'une estimation minimale. Les interviewées peuvent n'avoir pas mentionné certains emplois pour diverses raisons : lassitude due à la longueur de l'entrevue, durée de l'emploi jugée insuffisante, nature de l'emploi, etc.

hospitalier (17 emplois). Par ailleurs, onze femmes ont fait, parfois même à plusieurs reprises, du travail à domicile.

On ne repère aucune incursion, aussi brève, soit-elle, dans d'autres types d'activité, comme le travail de bureau, la vente, ou [164] la propriété d'un petit commerce, à l'exception de deux Portugaises dont l'une a été employée comme vendeuse dans une boulangerie (à un dollar cinq de l'heure en 1969), et l'autre comme caissière dans une épicerie portugaise (à trois dollars soixante-quinze de l'heure en 1981).

Depuis leur arrivée au Québec, près des trois-quarts des femmes interviewées ont travaillé au moins une fois en manufacture, et plus de la moitié d'entre elles au moins une fois dans les services. Les Grecques et les Colombiennes se retrouvent surtout dans l'entretien ménager de type industriel, les Haïtiennes dans les places de domestiques, et les Portugaises dans celles de femmes de ménage.

On remarque enfin qu'à de rares exceptions près, tous les emplois se situent dans des ghettos ethniques, ou dans ce que l'on peut appeler les enclaves, mono ou pluriethniques, du marché du travail.

C'est ainsi que dans les manufactures de vêtements, de bonneterie, d'articles de cuir ou de fourrure, les travailleuses ont eu affaire à un patronat majoritairement juif et anglophone et à des entreprises non monopolistiques embauchant peu de salariés. De même, les contracteurs pour lesquels des Grecques ont, à plusieurs reprises, travaillé à domicile, sont pour la plupart grecs.

À l'usine, la supervision est surtout italienne et portugaise, et la main-d'œuvre est pluriethnique (Latino-Américaines, Caraïbéennes, Grecques, Portugaises, Vietnamiennes, Espagnoles, etc.).

Dans les services personnels, les Haïtiennes ont été dans l'ensemble recrutées directement d'Haïti pour le compte d'employeurs haïtiens, soit illégalement soit sur la foi de permis temporaires de travail, et par l'intermédiaire de réseaux interpersonnels d'embauche haïtiens. Les Portugaises, elles, ont travaillé surtout dans des familles juives, les Colombiennes pour des employeurs colombiens, marocains, juifs et canadiens-anglais. Enfin dans les services d'entretien ménager industriel, secteur d'embauche important pour elles, les femmes ont été employées surtout par de petites entreprises sous-traitantes que

contrôle un patronat ethnique minoritaire : grec, portugais, latino-américain, italien, etc.

Ces emplois et ces situations de travail correspondent aux caractéristiques générales de ces secteurs. Les manufactures de vêtement, de bonneterie, du cuir et de la fourrure, les services personnels [165] et l'entretien ménager industriel sont, à Montréal, des secteurs où se retrouvent beaucoup d'immigrés des deux sexes. On a déjà vu qu'en 1970, 80% des travailleuses immigrées de la région de Montréal se trouvaient dans les manufactures, comparativement à 36% des travailleuses québécoises<sup>154</sup>. En 1983, on estime à plus de 10 000 le nombre de travailleurs et de travailleuses de l'entretien ménager au Québec ; 8 000 seraient concentrés à Montréal, et 60% seraient des immigrés grecs, portugais, italiens, latino-américains, caraïbéens, indiens, pakistanais, etc.<sup>155</sup>.

On trouve dans ces secteurs dits mous une prépondérance des établissements de taille moyenne ou petite, donc sous le contrôle du capital non monopolistique (les manufactures)<sup>156</sup> ou des petites entreprises de sous-traitance liées au petit ou au grand capital<sup>157</sup>. Dans tous les cas, la rentabilité de ces secteurs dont l'un est en crise (les manufactures) et l'autre en expansion (l'entretien ménager) repose sur une main-d'œuvre bon marché, mobile, dont la productivité est le facteur essentiel de rentabilité.

<sup>154</sup> N. Proulx, La répartition sectorielle des travailleurs immigrants au Québec, Québec, Ministère de l'Immigration, 1977, p. 27.

<sup>155</sup> Estimation du comité paritaire de l'entretien ménager d'édifices publics, mai 1984.

<sup>156</sup> CSN, Dossier économique. Secteur textile, vêtement, chaussure, Montréal, 1980.

<sup>157</sup> En 1981, on comptait au Québec environ 700 entreprises sous-traitantes, les unes relevant de la PME (petite et moyenne entreprise), d'autres étant des filiales de multinationales américaines, britanniques ou canadiennes (Consolidated Maintenance Services Ltd., National Wide Building Services Ltd., Empire Maintenance, etc.). Selon la CSN, seules 7% de ces entreprises comptent plus de 40 employés au Québec et elles regroupent 55% de la main-d'œuvre de ce secteur. Par ailleurs, on estimait qu'un travailleur sur cinq était employé par une entreprise de moins de cinq personnes. Voir CSN, « Faut faire le ménage là-dedans », Montréal, Colloque entretien ménager, le 2 mai 1981. Voir également A. Lamotte, *Conditions de travail des Néo-Québécois dans l'entretien ménager d'édifices publics*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Rapport préliminaire, 1982.

Ainsi, autant en 1981 que tout au long de leur histoire professionnelle, les travailleuses ont toujours occupé des emplois typiques sur le marché du travail québécois : on les sait précaires, sexués, cantonnés à des secteurs d'activité limités dont les caractéristiques rappellent ce que l'on a appelé le marché secondaire de l'emploi ; ces postes enfin se retrouvent dans de véritables enclaves pluriethniques : patronat ethnique, main-d'œuvre pluriethnique, etc.

Dans ce contexte, le climat de tension et d'émulation entre groupes ethniques créé par les pressions au rendement et l'arbitraire du salaire (nous y reviendrons plus loin) a un effet certain. Les travailleuses déplorent les conflits ouverts et les trahisons, le manque de communication et de solidarité. Une conscience ouvrière unitaire peut difficilement s'élaborer dans un tel environnement.

Dans ces conditions, la syndicalisation est évidemment difficile. Des soixante-seize travailleuses interviewées, le tiers étaient syndiquées au moment de l'entrevue. Mais à part Eleni, syndiquée à la CSN et qui a mené une grève dans l'entretien ménager, aucune d'entre elles n'a eu d'activité syndicale suivie, même si elles sont favorables au syndicat et conscientes d'être exploitées.

Cette absence d'activité syndicale s'explique par les barrières linguistiques, bien sûr, mais aussi, faut-il le dire, par les structures [166] et pratiques syndicales elles-mêmes : défaut d'accueil, d'information et d'éducation, représentation syndicale inadéquate ou de connivence avec les patrons, absence de délégués dans les ateliers ou les entreprises, difficulté de maintenir les acquis et de défendre les griefs <sup>158</sup>.

Il y a un représentant de l'Union dans la manufacture, il ne fait pas grand chose mais s'il y a un problème, il y va. Il y va toujours avec une fille qui parle portugais, parce qu'il y a beaucoup de Portugaises. Ça fait douze ans que j'y travaille et on ne parle que le portugais. (Portugaise, quarante et un ans, arrivée en 1969, opératrice dans une manufacture de vêtements.)

Là où il n'y a pas de syndicat, plusieurs travailleuses font remarquer les multiples obstacles à la syndicalisation : division entre les tra-

---

<sup>158</sup> Comité d'action des travailleurs du vêtement, *Dossier noir sur l'UIOVD* Montréal, 1981.

vailleuses, crainte des dénonciations et des mises à pied (voir Eleni et Fanie).

## MONIQUE

Monique a vingt-huit ans. Elle est née à Cap-Haïtien où ses parents avaient une petite boutique de tailleurs. À l'âge de six ans, elle est envoyée en pension à Port-au-Prince, chez les sœurs de l'Immaculée-Conception, pour y faire ses études primaires. De retour au Cap, cinq ans plus tard, elle y termine son secondaire puis revient à Port-au-Prince pour un cours d'économie domestique. Elle se marie l'année suivante, en 1971, et accouche de son premier enfant en 1972. Elle part seule pour le Québec quelques mois plus tard : son mari l'y rejoindra peu après avec l'enfant. Elle n'a jamais travaillé à salaire en Haïti, mais faisait de la couture à domicile.

Arrivée au Québec comme touriste, elle obtient sa résidence un an plus tard et devient citoyenne en 1978.

J'ai trouvé un emploi en me promenant dans la rue. Je cherchais, j'ai vu la manufacture, je suis entrée et ils m'ont prise le jour même. Je n'avais pas ma résidence, à ce moment-là, mais j'avais un permis de travail. Ils me payaient un dollar [167] soixante-cinq de l'heure. On travaillait de huit heures du matin à six heures du soir, et j'y allais aussi le samedi de huit heures à midi. Ça faisait plus de quarante heures, je faisais beaucoup de temps supplémentaire. Le temps supplémentaire était payé une fois et demie.

Maintenant, la majorité des gens travaillent à la pièce. Quand vous êtes à la machine, ils contrôlent la quantité de travail que vous faites. Au-delà d'une certaine quantité, ils ajoutent une somme au salaire de base, vingt-cinq sous ou quelque chose comme ça. Vous voyez ? Moi, je ne travaille pas plus que si j'étais payée à l'heure. Je sais combien de pièces je dois faire pour arriver à cinq dollars cinquante de l'heure, et je ne fais pas plus. Le nombre de pièces dépend du genre de travail que vous faites. S'il s'agit de finir un pantalon par exemple, j'arrive à en faire deux cents dans une journée, ce qui me donne l'équivalent d'un salaire à l'heure. Mais s'il s'agit d'autres morceaux, de manches par exemple, ils vous paient à la minute à condition de ne pas prendre plus de deux minutes par manche. Donc, si vous montez votre manche en une minute, vous faites plus d'argent, mais



si vous prenez plus de deux minutes, vous en perdez. Moi, je prends mon temps.

Il y en a qui travaillent beaucoup. Je ne sais pas combien les Portugaises ou les Italiennes peuvent produire. Elles travaillent vite. Nous les Haïtiennes, on travaille moins vite. Mais les autres gâtent le travail. Si les patrons ont fixé le travail à deux dollars et qu'ils voient que la personne peut aller plus vite, ils baissent le prix : à ce moment-là, vous devez aller plus vite pour faire le salaire que vous faisiez avant.

Les patrons ne mettent pas les Haïtiennes ensemble : ils disent qu'on parle trop. Et pourtant, les Portugaises parlent beaucoup. C'est qu'ils peuvent plus facilement manipuler les Portugaises que nous. Par exemple, si quelque chose ne me plaît pas, je tourne le dos et je m'en vais. La Portugaise, elle, va le faire. Le patron a sans doute peur qu'on se monte la tête entre nous.

Nous les regardons, les Portugaises et les Italiennes, mais nous parlons d'elles seulement comme de personnes qui travaillent vite. Des problèmes, il y a en a, et parfois pour un rien : l'une passe et en heurte une autre, et cela fait une dispute. Il y a souvent des disputes avec nous parce que nous rions, par exemple quand les contremaîtres viennent dire à quelqu'un [168] qu'elle doit s'en aller parce qu'il n'y a pas assez de travail et que la personne proteste. C'est pourquoi les travailleuses portugaises et italiennes nous insultent. Elles aussi ont des disputes avec leur contremaîtresse lorsqu'elles pensent que le travail qu'on leur a donné ne rapporte pas assez, que la personne qui est devant a plus de travail qu'elles. Mais entre elles, elles en ont plus que nous les Haïtiennes.

Il y a toujours des clans, selon la nationalité. Il y a le clan des Haïtiennes, celui des Portugaises, celui des Italiennes. Les Italiennes ne sont pas nombreuses mais vous pouvez les voir toutes ensemble. Les Espagnoles aussi. Au moment de la pause, nous ne nous mêlons pas, seulement à la reprise du travail.

Quand ils embauchent, ils prennent plus facilement une Italienne qu'une Haïtienne. La contremaîtresse est Italienne ou Portugaise. Si elle est Portugaise, elle prendra plus facilement une Portugaise et sera plus exigeante pour une Haïtienne, vous voyez. À mon étage par exemple, il y a une majorité de Portugaises et nous ne sommes même pas dix Haïtiennes. Ce n'est pas du racisme... direct, le responsable d'étage est un Noir anglophone, ce qui fait qu'ils ne peuvent pas en faire de manière trop évidente.

Je fais le même travail depuis huit ans, sur la même machine. De toute façon, je ne voudrais pas devenir contremaîtresse, pas du tout, même si c'est mieux payé. C'est encore plus abrutissant que de travailler sur la machine.

En plus de la manufacture, je fais de la couture chez moi, depuis un an. J'ai mes propres machines. En fait, je suis couturière. Je n'ai pas toujours cousu pour les manufactures, je cousais pour des amis, pour des gens. J'ai toujours eu une machine à coudre à la maison. Les machines que j'utilise, je les ai achetées. J'en avais d'abord loué une avec option d'achat. Les deux autres, je les ai achetées à crédit. Les *overlock* sont celles qui coûtent le plus cher. Chacune me revient à près de deux mille dollars avec les intérêts. Les autres coûtent huit cent cinquante, mais je les ai achetées d'occasion à six cents dollars chacune. J'ai presque fini de les payer.

Si je fais de la couture industrielle chez moi, c'est pour pouvoir joindre les deux bouts. La vie devient de plus en plus dure. C'est parce que ma mère est venue que je me suis décidée. Si je couds, elle peut faire à manger pour moi en haut. Si j'ai une commission à faire, elle peut la faire pour moi. Coudre chez [169] vous vous rend plus esclave. Il y a beaucoup de travailleuses qui font comme moi, et pas seulement des Haïtiennes. Parce qu'il y a beaucoup d'usines qui ferment, les employeurs préfèrent donner du travail à domicile.

Je travaille pour une sorte de contracteur qui, lui, fournit le manufacturier. Mais quand on travaille pour un contracteur, on est payé moins cher que quand c'est pour quelqu'un qui a un contact direct avec la manufacture. Le contracteur, c'est comme un courtier : il cherche où il y a du travail, il le prend et il nous le donne à faire. La personne qui lui donne le travail lui compte par exemple deux dollars la pièce, et lui me le fait faire pour un dollar et demi. Quand je le prends directement de cette personne, je suis payée deux dollars la pièce

J'ai trouvé ce travail par l'intermédiaire de quelqu'un qui travaillait pour ce contracteur. Ils avaient besoin de gens à qui ils pouvaient donner de la couture à faire à l'extérieur. Ils aiment mieux ça que d'avoir une grande manufacture et d'embaucher beaucoup de gens. À l'intérieur, ils travaillent en famille. Ils ne sont pas nombreux, une vingtaine de personnes. À l'extérieur, il y en a beaucoup plus...

Mon frère et ma mère cousent avec moi et il y a deux autres personnes qui m'aident également. Nous faisons des vêtements pour dames et des vêtements pour enfants : des robes, des jupes et des blouses. Nous faisons tout sauf la pose des boutons, parce que je n'ai pas la machine qu'il faut. Je ne fais pas non plus le repassage et je ne coupe pas les fils. En somme, je fais tout sauf la finition. Toutes les parties du vêtement nous arrivent séparées. Ils vous donnent un échantillon et ils vous l'envoient déjà tout coupé. Il faut que vous sachiez comment assembler tous les morceaux.

Ils donnent deux dollars pour faire une blouse, et j'en fais cent cinquante par semaine. Cela donne trois cents dollars. Mais je peux en faire moins ; c'est à moi de savoir ce que je peux faire. Si ce sont des jupes, je peux en prendre deux cents, parce qu'elles sont moins compliquées à faire.

Par exemple, dernièrement, on a cousu deux à trois cents robes en une semaine ; mais c'était une robe très simple, une robe bain de soleil. La semaine dernière, par contre, nous avons quatre-vingt-onze robes à faire et nous n'en avons terminé que soixante et une parce qu'elles étaient trop difficiles. J'ai dû les rendre et j'ai perdu la semaine.

[170]

C'est le contracteur qui fournit le fil, le tissu et les garnitures pour les robes, mais c'est moi qui paye l'entretien de la machine. Si elle a besoin d'huile, c'est moi qui dois l'acheter. Je dois payer le mécanicien à quinze dollars de l'heure.

Le contracteur, c'est un Canadien français. Il travaille à plein temps. J'ai cherché à savoir pour quelle entreprise il donnait de la couture. J'ai trouvé l'endroit. Ils auraient pu me donner de la couture mais il aurait fallu constituer un groupe de personnes. Quand vous ne travaillez pas à la manufacture, vous devez remettre le vêtement entièrement terminé au magasin. Il faut donc quelqu'un pour le repassage, les boutons, les boutonnieres. Le contracteur a plusieurs personnes qui travaillent pour lui à domicile. Moi, je lui fais ça et je le lui rends. D'autres font les boutonnieres et posent les boutons, etc. J'avais réussi à sauter par-dessus le contracteur mais je n'ai pas pu avoir le travail parce que je n'avais pas de groupe de personnes pour travailler avec moi. Ce sont des gros contrats. Ça peut être mille cinq cents, deux mille robes. Vous devez avoir un bon groupe pour coudre deux mille robes en un mois ou deux.

Tous les soirs après le souper, je travaille pendant quatre à six heures. Et je suis parfois obligée d'en faire le samedi et le dimanche également. Par exemple, cette semaine, il faut que je couse samedi et dimanche parce qu'il me reste quarante blouses à faire.

Ma mère m'aide, mon frère et mon mari aussi. Quand je reviens de la manufacture, je commence la couture directement. Ma mère prépare à manger pour les enfants. J'ai une quantité que je peux faire toute seule. Mais quand l'échéance approche, il arrive que les enfants donnent un coup de main aussi, pour finir les ceintures ou les cols. On travaille en famille. Ensuite, je donne une partie de l'argent à ma mère. Et maintenant, j'ai quelqu'un qui vient coudre avec moi. Donc nous partageons l'argent que nous faisons. Pendant que je suis à mon travail, elle coud. Elle va chez elle l'après-midi, et je prends la relève en sortant de la manufacture.

Mais finalement, il y a plus d'inconvénients que d'avantages dans ce travail. Je suis réellement fatiguée, même si ma mère s'occupe du ménage et des repas. C'est comme si je tapais sur une machine chaque jour. Les inconvénients que j'y vois, c'est que je suis davantage esclave. Si je prends un lot de travail, par exemple cent cinquante robes, j'en suis responsable, je dois les faire dans un temps limité, sinon je perds [171] ma semaine.

Les avantages, c'est que vous avez un autre revenu. Une semaine, vous pouvez avoir cinquante ou cent dollars en plus. Il n'y a jamais de revenu fixe. Je sais par exemple que la semaine prochaine je n'aurai pas d'argent parce que je ne pourrai pas travailler beaucoup.

Les enfants, je m'en occupe un peu quand même, je jette un œil sur leurs devoirs. Comme leur père est là, il peut s'en occuper également. Et s'il y a une réunion de parents, j'y vais. J'essaie toujours de ne pas prendre plus de travail que ce que je peux faire.

## ELENI

Eleni est née en Grèce, à Zakyntos, de parents paysans. À l'âge de dix-huit ans, elle va vivre à Athènes et elle se marie. Vendeur, puis petit commerçant, le mari a des difficultés financières. Le couple retourne alors à Zakyntos où Eleni ouvre une petite boutique. En 1971, le mari émigre au Québec. Elle le rejoint en 1972 comme touriste, divorce un an après. Elle obtient le statut d'immigrante reçue en 1973 et occupe successivement plusieurs emplois. Elle a quatre enfants.

Quand je suis arrivée, je ne parlais que le grec. Les enfants étaient petits et je ne savais pas comment circuler, ni parler, rien. Je n'avais pas d'argent, pas de travail, et j'attendais les vingt dollars que mon mari me donnait chaque semaine pour les enfants. J'étais très malheureuse.

Finalement, au bout de six mois, j'ai trouvé un emploi à temps partiel à l'école française où allaient mes enfants : ils demandaient des mères pour aider à l'école. En même temps, j'ai commencé à travailler dans l'entretien ménager. J'ai travaillé pour quelques compagnies.

Pendant une certaine période, j'ai aussi travaillé dans une manufacture : je faisais des sacs de plastique pour les magasins. C'était un bon emploi. Dur et fatigant, parce qu'il fallait travailler très vite et que le plastique sent mauvais quand il brûle, mais on s'habitue. J'ai été obligée de partir à cause du contremaître. C'était un Grec, il était marié et il avait trois enfants. Au début, il m'avait beaucoup choyée et puis il s'est mis à me faire des avances. Quand il a vu qu'il n'obtenait rien, il a tout fait pour me mettre à la porte.

[172]

C'est le genre de problème que presque toutes les femmes ont partout, qu'elles soient mariées, divorcées ou n'importe quoi. Ça ne vient pas des ouvriers, mais des patrons, et des contremaîtres surtout. Dans l'entretien ménager, tous les contremaîtres pensent que si une femme fait des ménages la nuit, elle doit absolument devenir la maîtresse de l'un ou l'autre. Ils disent que si votre mari vous permet de faire ce genre de travail, ça veut dire qu'il ne veut pas de vous.

J'ai donc été renvoyée. Mais de toutes façons, j'ai toujours trouvé la manufacture beaucoup plus fatigante que l'entretien ménager. Les contremaîtres vous pressent trop pour que vous produisiez plus. Dans l'entretien ménager, au contraire, vous êtes responsable d'une section, vous faites ce qu'il y a à faire, et c'est tout. Cependant même là, on est souvent obligée de faire du temps supplémentaire le soir.

À la compagnie X par exemple, Sainte Vierge, que c'était dur ! Je devais passer l'aspirateur sur tous les tapis et l'aspirateur fonctionnait mal. J'ai pleuré une semaine avant qu'on m'en donne un autre. De toutes les compagnies d'entretien, X est celle où le travail est le plus difficile. Ils me payaient trois dollars de l'heure. Aux spécialistes, ils donnaient douze dollars. Il n'y avait pas de comité paritaire, le contremaître faisait ce qu'il voulait. Les patrons étaient des étrangers, mais les contremaîtres étaient Grecs ou bien Portugais ou Hongrois, ou d'autres salauds ! J'en veux beaucoup à un contremaître hongrois. Pendant six mois pleins, je lui ai tout montré à faire le travail parce qu'il était nouveau, il ne savait rien. Et un jour, parce qu'il était énervé et que j'avais fini cinq minutes plus tôt, il est venu inspecter ma section, il a trouvé un peu de poussière sur un petit cadre qui était placé très haut... et il m'a jetée dehors. Je ne lui pardonnerai jamais ça.

Les contremaîtres sont bons avec vous tant que vous êtes leur esclave. Si vous cessez d'être leur esclave, toutes les sympathies sont finies, toutes les amitiés, tous les amours aussi.

À la compagnie Y, je n'ai pas eu tous ces problèmes. Ils m'avaient placée au bureau de poste, et le travail était plus facile que là où j'avais travaillé avant. Peut-être que c'était une place de l'État et que le patron était obligé de laisser les employés d'entretien travailler comme les employés des postes, plus tranquillement ? Le patron avait embauché des gens pour espionner les ouvriers. Ces gens-là lui racontaient des mensonges et pour un rien, il mettait les ouvriers dehors. Quand il devait [173] donner une augmentation, il coupait sur les heures de travail : quand on travaillait six heures, il en comptait cinq. Celles du matin faisaient du travail d'homme, et il les payait pour du travail de femme. Alors, les employés ont été obligés d'organiser un syndicat.

La première fois qu'ils ont essayé, ils ont fait une erreur. Ils avaient mis le nom des gens sur une liste. Quelqu'un a donné la liste au patron et celui-ci les a tous chassés. Après, ils ont décidé de passer plutôt d'une maison à l'autre pour vendre les cartes de membre. Ils sont venus me voir aussi, mais d'abord je ne voulais pas parce que j'étais amie avec la femme du contremaître. Et personnellement, je n'avais pas de grosses plaintes et j'avais besoin de travailler. J'avais peur qu'il se produise la même chose que la première fois. Finalement, nous avons réussi à nous syndiquer.

J'ai signé la dernière, mais ensuite je suis devenue la première combattante, le chef. Depuis toujours, je savais que nous devons avoir un syndicat. Car, en ce temps-là, les ouvriers n'étaient pas organisés et l'employeur les exploitait. Par exemple, un jour, je travaillais au bureau de poste et le patron a voulu que j'aille travailler dans un poste de police. Et là, c'était tellement sale que je lui ai demandé pourquoi il ne prenait pas une personne de plus pour nettoyer, j'ai dit que je ne voulais pas rester à travailler là. Lui, il n'a pas aimé ça, et il a cherché un prétexte pour me mettre à la porte. Finalement, il ne m'a pas renvoyée mais à partir de ce moment, il s'est mis à me chercher des ennuis.

Je suis restée. Seulement, je n'étais pas contente. J'étais sûre qu'on devait créer un syndicat, pas seulement pour notre compagnie mais pour toutes les compagnies d'entretien ménager. J'étais dégoûtée de ce travail. C'était mon but, ce syndicat. Mais, au début, je le répète, à la compagnie Y, je ne le voulais pas parce que je n'avais pas à me plaindre de mon contremaître et que j'étais amie avec sa femme. Mais après, parce que je voulais aider les autres, et qu'il ne manquait que ma carte pour fonder le syndicat, je l'ai fait. Quand il y a eu les élections à la direction du syndicat, tous les ouvriers ont voté pour moi parce que je parlais la langue et qu'ils étaient sûrs que j'allais réussir, que je les défendrais. Je ne voulais pas accepter parce que je n'avais pas le temps, et croyais que je n'y arriverais pas. Mais finalement, je suis entrée dans la danse et j'ai réussi.

[174]

Je ne l'ai pas regretté. Parce que c'est vrai qu'au moment où nous étions en grève, je devais faire face aux problèmes des ouvriers, à ce qu'ils disaient, mais cela m'a ouvert de nouveaux horizons. J'ai connu de nouvelles personnes, de nouveaux syndicats. J'ai pu parler, j'ai pu arriver à un niveau plus élevé que là où j'étais.

Nous étions cent trente-huit à travailler là. La plupart étaient des Grecs, mais il y avait aussi des francophones, des Portugais, des Haïtiens et deux ou trois Italiens. Je ne peux pas dire que les ouvriers n'étaient pas amis entre eux, c'était disons, juste correct. Mais j'ai déjà eu d'autres emplois où il n'y avait aucune confiance ni aucune amitié entre les ouvriers. Chacun se défendait lui-même et s'il perdait, il avait perdu, c'est tout. Ils faisaient tout pour plaire au patron. Je pense que le syndicat aide vraiment

les ouvriers à avoir des buts communs, à lutter pour quelque chose et à vaincre. Et il faut que les patrons cessent d'être les rois, et nous des esclaves.

## *La discontinuité dans l'emploi*

[Retour à la table des matières](#)

La rotation des emplois est grande, autant dans le secteur manufacturier que dans les services. Certaines femmes ont occupé jusqu'à quinze postes en dix ans. Celles qui sont le plus récemment arrivées semblent particulièrement mobiles : le tiers des Colombiennes, par exemple, ont occupé plus de cinq emplois sur une période allant de deux à dix ans, et huit d'entre elles ne sont pas restées plus d'un an dans le même emploi depuis leur arrivée. Quand aux Grecques et aux Portugaises, d'immigration plus ancienne, même si elles affichent des taux de rotation moins élevés, elles connaissent aussi de fréquentes interruptions.

Un fait est à souligner : les changements d'emploi sont fréquents mais les interruptions entre deux emplois sont toujours extrêmement brèves. Ainsi, aucune des Haïtiennes, hautement mobiles par ailleurs, ne totalise plus de douze mois d'inactivité. Aussitôt l'emploi perdu ou abandonné, elles se mettent à la recherche du prochain, le plus souvent sans même se prévaloir de leurs droits à l'assurance-chômage.

Deux questions se posent dès lors : Comment expliquer cette fréquence élevée d'interruptions d'emploi ? Quelles solutions les travailleuses adoptent-elles pour assurer leur double tâche tout en se maintenant sur le marché du travail ?

[175]

Lorsqu'il ne s'agit pas d'une mise à pied par suite de la faillite ou de la fermeture de l'entreprise, ce sont le plus souvent les mauvaises conditions de travail qui provoquent le départ, et cela dans les quatre groupes. Les responsabilités familiales ne sont pratiquement jamais invoquées par les Haïtiennes, le sont occasionnellement par les Colombiennes et les Grecques, et un peu plus souvent par les Portugaises. Finalement, ce qui ressort des témoignages, c'est bien plutôt un enchevêtrement de motifs qui tiennent autant aux obligations fami-

liales qu'aux conditions du marché du travail. Ainsi le travail à domicile, souvent présenté comme une solution choisie par les femmes pour pouvoir concilier leur double rôle, apparaît dans les témoignages comme résultant en fait plus souvent des contraintes imposées par le marché du travail.

Pour un certain nombre de femmes cependant, la décision de changer d'emploi a bel et bien été un choix conscient et délibéré. Ce choix est motivé soit par le sentiment qu'un autre travail serait moins pénible — ainsi, on signale souvent que le contrôle dans l'entretien ménager est moindre que dans une manufacture — ; soit par l'appréciation subjective que l'on a du statut attaché à tel type d'emploi — c'est le cas en particulier des Haïtiennes pour qui le passage du secteur des services à la manufacture est perçu comme une promotion — ; soit finalement par la nécessité d'ajuster temps de travail salarié et temps de travail ménager, et le choix d'un emploi dépendra alors de critères de compatibilité et d'élasticité du temps, comme la souplesse des horaires, la possibilité de temps partiel, une distance raisonnable entre la maison et le lieu de travail... Mais quelles qu'en soient les raisons, chaque changement d'emploi porte en lui la discontinuité qui caractérisera toute la suite de la trajectoire. Une dynamique s'instaure où la discontinuité engendre la discontinuité : le peu d'ancienneté dans un emploi expose à une plus grande vulnérabilité en période de mise à pied, et il en va de même pour la promotion salariale, les avantages sociaux, etc.

Quoi qu'il en soit des raisons invoquées pour expliquer cette discontinuité de l'emploi chez les femmes immigrées, nous distinguerons les facteurs clairement reliés au marché du travail, de ceux qui découlent des contraintes familiales et de la double tâche. Les premiers proviennent soit des fluctuations du marché du travail (faillites, fermetures d'entreprise, mises à pied), soit d'une appréciation subjective des conditions de travail ou du statut lié à un type d'emploi.



[176]

*Fluctuations du marché du travail*

La main-d'œuvre féminine, déjà très sensible aux variations de l'emploi dans l'industrie, l'est encore plus en situation d'immigration. Ce sont les femmes immigrées qui absorbent en première ligne les contrecoups de la crise : les secteurs qu'elles occupent sont en effet touchés de plein fouet par la restructuration capitaliste de ces dernières années.

Nombre d'entre elles, surtout parmi les Colombiennes et les Haïtiennes, qui sont les groupes les plus récents, ont été frappées à plusieurs reprises par les mises à pied saisonnières dans l'industrie du vêtement, les fermetures et les relocalisations d'usine, les réductions d'heures de travail <sup>159</sup>.

On avait prétendu qu'on allait déménager l'usine et qu'ils allaient rapeler le personnel. Et pourtant la manufacture a fermé, je ne sais pas pourquoi, et on ne nous a jamais rappelées. (Grecque, quarante-sept ans, arrivée en 1972.)

Quand on commence à ne faire que trente-cinq heures, c'est qu'ils manquent d'ouvrage. Il faut alors s'attendre à ce qu'ils diminuent le nombre d'employés. Ils nous disent alors que cela va un peu mal, ou que leur matériel n'est pas encore rentré, ou qu'il n'y a pas encore de commandes. (Monique)

J'ai travaillé dans l'entretien ménager jusqu'au deuxième mois de ma grossesse. Puis il n'y a plus eu de travail pour moi, pour les femmes. Il y en avait pourtant pour les hommes. Alors mon mari a recommencé à travailler dans l'entretien ménager. Il avait cessé à un moment parce qu'il était malade. Au cours de sa maladie, ils l'ont appelé et ils lui ont dit qu'il n'y avait plus de travail parce qu'on leur avait enlevé des contrats. Mais par la

<sup>159</sup> Ainsi dans l'industrie du vêtement, on notait la fermeture de 150 ateliers entre l'été 1980 et l'été 1981. En 1982, on dénombrait 227 fermetures, 33 faillites et 271 créations d'entreprises au Québec dans le seul sous-secteur du vêtement pour dames. Voir C. Lipsig-Mummé, « Le travail à domicile, un retour à l'époque pré-syndicale », *Le Devoir*, 25 janvier 1982 ; R. Rose et M. Grant, *Le travail à domicile dans l'industrie du vêtement au Québec*, UQAM, texte ronéotypé, 1983, p. xii.

suite, nous avons su par mon frère, qui travaillait au même endroit, qu'ils avaient en réalité renvoyé tous les gens qui travaillaient dans l'édifice pour couper sur les heures, c'est-à-dire que le travail qu'on faisait en huit heures, on devait le faire en six heures. Le même travail, mais payé six heures. (Colombienne, vingt-quatre ans, arrivée en 1976.)

Voir aussi le témoignage de Fanie montrant l'obligation où se trouvent les travailleuses d'accepter n'importe quelles conditions pour conserver leur emploi.

[177]

Les employeurs, par ailleurs, n'hésitent pas à congédier leurs employées au moindre signe de revendication, sans raison apparente :

Après deux mois de travail, il m'a demandé si je voulais des vacances. J'ai dit non, parce qu'on ne donne pas de vacances à quelqu'un qui a seulement travaillé deux mois. Mais il me demandait ça tous les jours, et moi j'ai cru que j'étais peut-être obligée de dire oui. À mon retour de vacances, il m'a remis un papier pour le chômage, on y disait que j'avais pris des vacances sans permission. Après ça, je n'ai pas eu de travail pendant huit mois. (Colombienne, quarante-huit ans, arrivée en 1971.)

Pour quelques femmes, le travail à domicile est une conséquence directe des fermetures et mises à pied saisonnières dans l'industrie du vêtement. On sait que le travail à domicile relève d'une stratégie de réorganisation de la production et a connu une extension spectaculaire au Québec dans les années soixante-dix, comme aux États-Unis et au Canada <sup>160</sup>, et qu'il permet d'économiser fortement sur les salaires et les avantages sociaux et de contrer la syndicalisation.

---

<sup>160</sup> *Ibidem* ; D. Jean et J.F. Guilloteau, *Le travail à domicile dans le vêtement pour dames*, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Etudes et recherches, Ministère de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, 1982, p. 10-13.

### *Conditions de travail*

Les conditions physiques et psychologiques de travail dans les manufactures de vêtement, de fourrure et autres sont connues : mauvaise ventilation, éclairage défectueux, bruit, insalubrité et saleté des lieux (en particulier des toilettes), absence de salle à manger, congés de maladie non payés ou insuffisants, harcèlement sexuel et intimidation, pressions exercées pour augmenter le rendement, renvois pour cause de maternité, mépris, favoritisme, menaces en réponse aux revendications syndicales et congédiement en cas de tentatives de syndicalisation<sup>161</sup>. La plupart des témoignages que nous avons recueillis vont dans le même sens et rejoignent ceux de Sofia, Monique et Inès.

En ce qui concerne les *horaires*, toutes les femmes interviewées connaissent des moyennes horaires de travail très élevées, dans les manufactures comme dans les services et dans le travail industriel à domicile. Les horaires décalés ou alternés avec ceux [178] du conjoint sont monnaie courante. Le cumul d'emploi, surtout observable chez les Colombiennes, n'est possible qu'au prix d'horaires très contraignants qui ne sont pas sans retentir sur la santé, physique et psychique, sur la vie familiale et sur la vie sociale. Quant aux domestiques nourries et logées par l'employeur, des Haïtiennes pour la plupart, leur disponibilité est totale.

*L'insuffisance des salaires* est souvent la cause d'un changement d'emploi. Comparé aux moyennes horaires établies par Statistique Canada pour chacun des secteurs et sous-secteurs d'activité, leur niveau est systématiquement plus bas. Cette constatation vaut pour les quatre groupes, et autant pour le premier emploi que pour celui qui est occu-

---

<sup>161</sup> Ligue des femmes du Québec, *De fil en aiguille*, Montréal. Voir également S. Arnopoulos, *Problèmes des femmes immigrantes sur le marché du travail canadien*, Ottawa, CCSF, 1979 ; Bernier, B., « Main-d'œuvre féminine et ethnicité dans trois usines de vêtements de Montréal », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 3, n° 2, 1979 ; FTQ, *Un pays en commun. La solidarité*, Montréal, 1979 ; Labelle, M., D. Lemay et C. Painchaud, *Notes sur l'histoire et les conditions de vie des travailleurs immigrés au Québec*, Québec, C.E.Q., 1979.

pé en 1981<sup>162</sup>. L'évolution des salaires entre le premier et le dernier emploi a suivi plus ou moins celle du salaire minimum de la convention collective ou du comité de décret ; il n'y a pas eu d'augmentation dans le cas des travailleuses haïtiennes, il y en a eu une légère dans les trois autres groupes (quelques opératrices grecques gagnent sept \$ de l'heure en 1981.)

En principe, la plupart de celles qui travaillent en manufacture ont été embauchées sur la base du salaire minimum en vigueur dans ce secteur. La plupart y sont restées, même après plusieurs années au même endroit. Plusieurs témoignages font état des moyens utilisés par l'employeur pour exercer une pression à la baisse sur les salaires et contourner la norme minimale : irrégularités dans le mode de paiement, temps supplémentaire non payé, etc.

Par ailleurs, la *discrimination salariale*, exercée sur la base du sexe, de l'origine ethnique ou de tout autre critère plus ou moins précis, engendre un climat de méfiance et renforce les antagonismes entre les travailleuses.

Je gagnais en commençant trois dollars soixante-quinze de l'heure mais il y avait des femmes à trois dollars quarante-cinq et trois dollars cinquante-cinq. Ma sœur y était depuis trois ans et elle n'avait que trois dollars quatre-vingt-cinq. Elle faisait pourtant le même travail que moi. Il n'y avait pas de syndicat. Et peut-être que certaines n'avaient pas l'âge légal. Il y avait des filles de quinze, dix-sept ans. À la presse, par ailleurs, il y avait un homme qui gagnait cinq dollars cinquante. (Portugaise, vingt-trois ans, arrivée en 1980.)

[179]

La diversité des formes de rémunération, qui consiste à payer à la pièce les ouvrières les plus lentes ou les nouvelles arrivées tout en payant à l'heure les plus rapides, est un facteur de division, de stress et de fatigue insupportable. De plus, le prix de base est soumis à l'arbitraire patronal, les patrons baissant le prix du vêtement quand bon leur

<sup>162</sup> Salaire moyen des opératrices dans le secteur du vêtement de notre échantillon ; en 1981 : Grecques, Colombiennes, Portugaises (autour de 6 \$), Haïtiennes (4 \$). La moyenne établie par Statistiques Canada pour l'ensemble du secteur du vêtement (octobre 1981) est de 6,22 \$. Statistiques Canada, *Emplois, gains et durée du travail*, 1981, Catalogue 72-002, p. 23.

semble, souvent en accord avec les représentants syndicaux, tant et si bien que le salaire non seulement n'augmente pas mais diminue même dans certains cas<sup>163</sup>. « Que le travail soit plus compliqué ou non, je reçois toujours le même salaire. » (Haïtienne, quarante-deux ans, au Québec depuis 1969.)

Nombreux sont les témoignages qui confirment la dureté des conditions de travail en manufacture (voir Monique et Fanie). Le travail marque aussi les corps : « J'emballer des pantalons... alors, lever tout ce poids m'a donné un problème à la colonne. J'ai suivi un traitement médical pendant cinq ou six mois. Après le traitement, le médecin m'a conseillé de ne pas continuer dans ce genre de travail. » (Columbienne, quarante et un an. Arrivée en 1975. Emballeuse.) « On devait poser des espèces de *clips* sur les chaises, c'est avec les mains qu'on le faisait et on avait l'impression que l'estomac s'ouvrait. » (Haïtienne, vingt-quatre ans. Arrivée en 1976. Opératrice.)

Un problème revient constamment : celui de leurs relations avec leurs superviseurs et les employés d'origine ethnique autre. Toutes font état des contrôles tatillons et abusifs, des humiliations répétées, de la discipline de l'usine. « Si on allait aux toilettes, il fallait faire vite et on ne pouvait pas y aller seulement pour boire de l'eau. » (Portugaise, vingt-neuf ans. Arrivée en 1965. Opératrice.) « Les patrons ici nous harcèlent pour le travail et ça ne leur fait rien de nous mettre à la porte. S'il y en a une qui se trompe ils sont capables de la mettre à travailler sans gagner. » (Portugaise, quarante et un ans. Arrivée en 1969. Opératrice.)

Je n'ai jamais appris l'anglais à cet endroit mais le mot *fast* je l'ai appris parce que le patron était toujours là à le répéter : *fast, fast, fast*. Le patron ne voulait pas que l'on parle, il voulait que l'on soit tout le temps en train de travailler. (Portugaise, quarante-neuf ans, arrivée en 1967, ancienne emballer en manufacture, actuellement femme de ménage.)

---

<sup>163</sup> Comité d'action des travailleurs du vêtement, *Dossier noir sur l'UIOVD*, Montréal, 1981, p. 28.

[180]

Celles qui travaillent en maison privée se trouvent dans des conditions particulières. C'est très souvent sur la base d'un contrat personnel et temporaire qu'elles sont admises au Québec. D'autres sont venues avec un visa de touriste et décident de rester (illégalement) au Québec, en s'employant au noir. Jusqu'à ces dernières années, le statut de travailleuse temporaire (lié au permis de travail) les plaçait dans une dépendance absolue à l'égard d'un seul employeur et les obligeait à endurer les pires conditions : horaires sans limites, rémunération dérisoire, isolement, pour ne rien dire du mépris ou des humiliations qu'elles subissaient <sup>164</sup>.

Je gardais les deux enfants de ma cousine. Je préparais les repas, je m'occupais des enfants, je faisais la lessive et le ménage. Elle me donnait trente-cinq dollars par semaine. Je me levais de bonne heure, à cinq heures. Je devais faire le ménage, la lessive, arranger les lits, cirer les meubles, passer l'aspirateur, faire la vaisselle, nettoyer les chambres, les miroirs, les murs. Je n'avais pas le temps de me reposer, même le samedi et le dimanche, je n'allais me coucher qu'à minuit. Ils ne m'ont jamais emmenée nulle part et je ne pouvais pas sortir. De plus, je ne pouvais manger à ma guise. Si je prenais quelque chose dans le frigo, à son retour ma cousine se fâchait. (Haïtienne, dix-neuf ans, arrivée en 1980. Domestique en Haïti. Premier emploi : domestique chez une cousine. Actuellement domestique chez des Haïtiens.)

À mon premier emploi, je faisais le ménage, le lavage et le cirage des planchers, la cuisine, le lavage, le repassage et je m'occupais des enfants. Je n'avais pas de congés. Parfois ils me faisaient travailler et le samedi et le dimanche, et ils ne me payaient pas. Les conditions dans le permis de travail, c'était que je garderais deux enfants et que je ferais les travaux domestiques légers. Quand je suis arrivée, la femme était presque sur le point d'accoucher. Et au lieu de quatre personnes, c'est cinq que j'ai trouvées. Et puis je devais acheter ma propre nourriture, je travaillais *domi-levé*\*. Ça me coûtait quinze à vingt dollars et ils me payaient cinquante-sept dollars par semaine.

Ils ont commencé à me faire des ennuis, par exemple quand quelqu'un venait en visite, ils n'aimaient pas qu'on me voie. Puisque je venais d'Haïti, j'étais une Noire et s'ils ne voulaient pas de Noire chez eux, ils n'auraient

<sup>164</sup> 90% des domestiques au Québec sont des immigrées. Voir Association du personnel domestique, *Le travail domestique sort de l'ombre*, Montréal, s.d.

\* Nourrie et logée

pas dû me faire venir. Et [181] puis, ils me faisaient travailler le dimanche sans me payer, et ils n'avaient aucun égard pour moi. Je n'avais pas de raison de rester chez eux. Quand je leur ai dit de chercher quelqu'un d'autre, ils m'ont dit qu'ils me renverraient en Haïti, mais j'ai eu le temps d'appeler l'Immigration avant eux.

Je mangeais à la cuisine, eux mangeaient dans la salle à manger et je les servais. Avec la dame, je n'avais aucune relation. Et avec le monsieur, on ne se parlait pas.

Dans mon deuxième emploi, je gagnais quatre-vingts dollars par semaine. Je devais m'occuper d'un vieillard de quatre-vingt-neuf ans, en chaise roulante, un homme qui ne peut rien faire. Ils m'avaient dit que les fins de semaine, j'aurais à faire un peu de ménage dans la maison. Quand le vieillard a commencé à aller plus mal, on a mis ma chambre au même endroit que la sienne. Quand il voulait se lever la nuit, c'était à moi de me réveiller. Alors j'ai dit que je n'avais pas à me lever la nuit, je travaillais toute la journée de sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir ou plus, tant que le vieillard n'était pas couché, je ne pouvais pas aller dormir. Chaque jour je faisais la lessive du vieillard, parce qu'il urinait toute la nuit.

En plus, c'est moi qui faisais à manger, qui faisais tout dans la maison. Quand j'ai vu ça je leur ai dit que s'ils voulaient que je m'occupe du vieillard, je ne ferais pas le ménage. Au lieu de ça, ils m'ont rajouté du travail... J'ai commencé à avoir des hémorragies, mes règles deux fois par mois, je n'en pouvais plus. Le vieillard me tombait des bras, je n'arrivais pas à le soulever toute seule. Alors j'ai appelé l'Immigration. Ils m'ont dit que si mes patrons ne voulaient pas changer les conditions, je n'avais qu'à les laisser. (Haïtienne, trente-deux ans, arrivée en 1979 avec un permis temporaire de travail. Faisait du nettoyage de bureau en Haïti. N'a eu que des emplois de domestique au Québec. Garde occasionnellement des vieillards malades. Actuellement en chômage.)

Mentionnons enfin le *harcèlement sexuel*. Dénoncé par Fanie entre autres, dans les services d'entretien ménager et les manufactures, il occasionne très souvent la cessation du travail en maison privée également.

Une fois, ma cousine était malade et, alors que je dormais, au cours de la nuit, son mari est venu me toucher. Il voulait avoir des relations sexuelles avec moi. J'ai crié. Sa femme s'est réveillée et elle s'est mise à lancer des injures. Puis elle a décidé [182] que je devrais aller habiter ailleurs. (Haïtienne, dix-neuf ans, arrivée en 1980. Domestique en Haïti.

Premier emploi : domestique chez sa cousine. Actuellement domestique chez des Haïtiens.)

Les travailleuses de l'entretien ménager industriel sont en insécurité permanente puisque, pour obtenir des contrats, la sous-traitance fonctionne sur le principe des soumissions. Étant donné que les employeurs doivent respecter le décret quant aux salaires, il ne leur reste que deux solutions pour réduire le coût de la main-d'oeuvre : embaucher des illégaux en ne respectant pas le décret, et accroître la charge de travail (obligation de remplir une tâche plus rapidement que prévu dans le contrat, non-remplacement du travailleur d'une équipe en cas de maladie, de congé ou de vacances, cumul des obligations liées à deux contrats pour l'employeur avec les employés d'un seul contrat).

Dans le cas des travailleuses non syndiquées, aucune prime n'était payée pour le travail de nuit. Or, les conditions de travail sont, pour des raisons propres à ce secteur, indiscutablement pénibles : caractère asocial du travail de nuit, intoxication et réactions aux décapants et aux produits d'entretien, maux de dos, chutes, etc. Les abus de pouvoir des contremaîtres, la menace de congédiement ou de dénonciation à l'Immigration et le harcèlement sexuel sont autant de problèmes que rencontrent travailleurs et travailleuses <sup>165</sup>.

Les femmes, on le voit, ont bien des raisons à invoquer pour quitter leur emploi. Les conditions objectives de travail ont leur part. Mais d'autres considérations subjectives jouent également un rôle non négligeable. Plusieurs témoignages montrent qu'on préfère travailler dans les services qu'à la manufacture. Une plus grande liberté, des contrôles moins serrés, tels sont les arguments qui reviennent le plus souvent.

Les dames sont gentilles, c'est presque comme si j'étais à la maison, je fais ce que je veux. Je vais là depuis si longtemps. Je commence la journée avec le lavage des vêtements. Je les fais sécher à la machine. Je passe l'aspirateur, j'enlève la poussière, je mets les choses à leur place, je fais le repassage, la journée passe vite. Je préfère ça au travail en manufacture ou dans un magasin. Je sais ce que j'ai à faire et je [183] le fais. Quand il y a des gérants et des contremaîtres, la façon de travailler est complètement différente. (Portugaise, 37 ans, mariée, deux enfants, arrivée en 1966. Paysanne et couturière indépendante au Portugal. Au Québec, successivement

<sup>165</sup> A. Lamotte, *op. cit.*, p. 24.



femme de ménage, domestique, opératrice dans une manufacture de vêtements, femme de ménage dans diverses maisons.)

Dans l'entretien, je ne cours pas, je peux me reposer un peu, fumer une cigarette. À l'usine, il y a tout le temps quelqu'un derrière nous. Dans le travail d'entretien, on sait ce qu'on doit faire. (Alicia, Colombienne, 36 ans, mariée, trois enfants, arrivée en 1978. Ouvrière et caissière en Colombie. Ici, a occupé un emploi en manufacture de vêtements et travaille actuellement dans l'entretien ménager.)

Les Colombiennes et les Haïtiennes se distinguent néanmoins des autres en cela qu'elles préfèrent souvent le travail en manufacture parce qu'il leur donne le sentiment de pouvoir utiliser leurs qualifications et leur savoir-faire de couturière. Certaines Haïtiennes le perçoivent comme une promotion par comparaison avec les situations précaires qu'elles ont connues au début de leur séjour, en particulier celles qui sont venues ici comme domestiques, munies d'un permis temporaire de travail les liant à leur employeur. Compte tenu du bas statut conféré au travail domestique en Haïti, il n'est pas étonnant qu'elles souhaitent le quitter. Pour d'autres, comme Fanie, il est peut-être plus facile de trouver à travailler en manufacture que comme femme de ménage chez des particuliers, entre autres pour des raisons de racisme, même si le travail est précaire (les interruptions fréquentes en témoignent) et les conditions tout aussi pénibles.

Le travail à domicile pour une manufacture de vêtements ou d'articles de fourrure peut aussi être un choix, pas tant pour concilier responsabilités familiales et emploi (comme nous le verrons plus loin) que pour échapper aux conditions pénibles du travail à l'extérieur, même s'il est moins bien payé.

À mon arrivée, j'ai travaillé un an en manufacture. Les contremaîtres vous poussent à produire en quantité, sinon ils menacent de vous renvoyer. Les autres dames qui sont autour et qui ont plus d'expérience rient de vous. Les contremaîtres jurent, [184] crient. Tout le temps, il y a cette pression. Alors j'ai décidé de travailler à la maison.

Peut-être que je suis enfermée ici, c'est humide, c'est sombre. Je reste debout très tard. Mais au moins j'évite la pression et l'anxiété. (Grecque, quarante-sept ans, mariée, trois enfants, arrivée en 1975. En Grèce, était couturière indépendante. Depuis son arrivée au Québec, a eu quatre em-

plois en manufacture (vêtement, chapellerie, fourrure). Travaille actuellement à domicile pour trois compagnies de manteaux de fourrure.)

## MATHILDE

Mathilde, vingt-neuf ans, est Haïtienne. Elle est née dans une section rurale des environs de Jérémie. Ses parents étant des paysans pauvres, elle a été placée comme domestique à Port-au-Prince, à l'âge de douze ans. Elle travaille aujourd'hui comme emballeuse dans une manufacture de chaussures. Mathilde a fait une demande de citoyenneté canadienne.

J'ai laissé Grand-Vincent à douze ans parce que ma mère n'avait pas les moyens de nous faire vivre, nous étions pauvres. Ma mère m'a envoyée à Port-au-Prince avec une tante qui devait chercher un endroit où me placer. Je suis restée chez les gens que cette tante a trouvés jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Ils étaient très gentils avec moi. Je ne gagnais pas d'argent mais si j'avais besoin de quelque chose on me le donnait. Je faisais le ménage, les commissions, j'allais chercher de l'eau pour remplir les barils, je préparais les repas, etc.

C'est la fille de cette femme qui m'a élevée en Haïti, qui m'a fait venir ici. Elle est mariée ici à un Canadien et elle a deux enfants. Elle m'a envoyé des formules pour l'Ambassade du Canada. Ils ont accepté de me donner un permis de résidence parce que j'avais le contrat de travail signé. Je n'avais pas le choix, je n'avais pas d'argent. J'étais obligée d'aller là où ces gens voulaient m'emmenner. Ils ont payé mon voyage. En arrivant ici j'ai trouvé des gens qui m'attendaient à l'aéroport. Ils m'ont emmenée chez elle. J'ai commencé à travailler le lendemain matin. Elle m'avait promis trente dollars par semaine. Elle m'a donné trente dollars par mois et de plus elle a dit qu'elle enlèverait quinze dollars chaque mois jusqu'à ce que le billet soit remboursé. J'ai fait plus d'un an chez elle.

[185]

Je me levais chaque jour à six heures. Je faisais la toilette de l'aîné des enfants, je le faisais déjeuner, je l'habillais, je surveillais l'autobus qui le transportait à l'école. Ensuite je préparais le déjeuner du monsieur puis je débarrassais la table. Je passais l'aspirateur en bas et dans les chambres. Je faisais les salles de bain. Ensuite la vaisselle, et la toilette du plus jeune. Je devais travailler dans la cour aussi, ramasser les feuilles, les brûler, ramas-

ser et entasser les roches parce qu'ils terminaient la construction de leur maison.

Quand je m'arrêtais, elle me disputait, il fallait que je trouve quelque chose à faire absolument : la lessive, frotter ceci, faire cela. Même s'il n'y avait rien, elle cherchait toujours quelque chose à me faire faire.

Le souper, on le faisait à deux. Après le souper, je faisais la vaisselle, j'avais déjà fait la toilette des enfants avant de manger. Je mangeais seule à la cuisine, eux dans la salle à manger, mais après eux parce que je les servais à table. Le soir, je ne pouvais pas regarder la télévision parce qu'elle était en haut. J'avais une chambre en bas, que je partageais avec la mère de la dame qui venait chaque fin de semaine. On m'avait donné un petit lit pliant et mes affaires étaient toujours dans ma mallette. Les vêtements qui s'accrochent, je les mettais dans le placard mais mes sous-vêtements étaient dans ma mallette parce que je n'avais pas de meuble où les mettre. Le soir je restais dans ma chambre à ne rien faire. De toutes façons, c'était en banlieue, c'aurait été difficile d'aller à Montréal, et en plus je n'avais personne, aucun parent. Je ne sortais jamais, je ne connaissais aucun magasin, je ne savais pas comment prendre l'autobus. Eux, ils allaient faire le marché en voiture.

Lui il ne me parlait jamais, c'était un Québécois, bonjour, et c'est tout. Elle qui était de ma couleur agissait comme une bête, lui aussi et c'était un Blanc. Il faisait comme sa femme, tu comprends. Il ne pouvait rien dire.

Tout de suite à mon arrivée, j'ai trouvé que ce n'était pas la même chose qu'en Haïti. Je portais les mêmes vieux vêtements usés, j'étais enfermée et j'étais seule. J'ai fait un an et deux mois avec eux, et je suis partie pour aller dans un centre social. Là j'ai eu un peu de liberté, on m'a aidée, je suis restée quelques semaines et ils m'ont trouvé un autre travail de maison.

Maintenant j'habite avec un homme et nous avons un enfant. Je l'ai connu chez une amie. À ce moment-là je faisais toujours du travail de maison, mais les fins de semaine on se [186] voyait et on sortait. Quand j'ai arrêté de faire ce travail, j'ai loué un appartement, j'ai commencé à travailler dans une manufacture ; alors là on s'est vus plus souvent. Puis je suis devenue enceinte et on a loué une maison ensemble. Il est naturalisé. Il travaille dans une manufacture de meubles.

Depuis quatre ans, je travaille comme emballeuse de lacets et de produits de nettoyage. Nous sommes dans une espèce d'atelier pas très grand. On me paie cinq dollars dix de l'heure. Je commence à huit heures et quart et finis à quatre heures et demie. Les pauses sont payées mais pas le temps du dîner (de midi moins le quart à midi trente). Nous avons deux semaines de vacances payées, une journée de maladie payée tous les deux mois, et nous avons droit à dix dollars de chaussettes tous les trois mois. Il y a un syndicat. Les locaux sont propres. Le patron est Juif, on ne le voit jamais.

La contremaîtresse est Canadienne, elle n'est pas dans la même salle que nous, elle a son bureau. De temps en temps elle vient jeter un coup d'œil mais nous avons le droit de faire ce qu'on veut dans notre travail. Les travailleuses sont Canadiennes, je suis la seule Haïtienne et nous nous entendons très bien. S'il y a quelque chose qui concerne le syndicat : le salaire, combien on va nous donner, nous en parlons entre nous, pas plus que cela.

Maintenant je parle le français. Je voulais communiquer avec tout le monde. Je travaille sur la table avec cinq Canadiennes. On a besoin de se parler. Ensuite le soir, à ma sortie de travail, je vais à l'école, ça me permet de pratiquer.

J'ai fait une demande pour me faire naturaliser Canadienne. On ne m'a pas encore répondu. Je le fais puisque tout le monde le fait. Par exemple, si je veux aller à New York, je n'aurai pas de temps à perdre pour demander un visa de sortie, un visa de retour. Et je crois qu'on peut trouver du travail plus facilement.

Je ne pense pas retourner en Haïti. Retourner en Haïti sans pouvoir aider ma famille, ça ne me donne rien. Ici au moins je peux les aider. Par exemple, j'envoie cent dollars par mois, cinquante pour ma mère, cinquante pour les autres, sauf si je suis mal prise.

Si je ne pouvais pas rester ici j'irais ailleurs. Je n'ai pas appris de métier ici, quelque chose qui me permette de trouver un bon travail en Haïti et de pouvoir aider ma famille. Il faut que je reste parce que je suis la seule à être à l'extérieur du pays.

Je vois que les femmes d'ici sont un peu plus évoluées parce qu'elles se débrouillent pour faire quelque chose, comme [187] les hommes. Les femmes en Haïti travaillent mais ce n'est pas la même chose. Ici elles ont des droits, si elles en veulent d'autres, elles le disent, elles vous montrent que vous devez leur donner la valeur qu'elles veulent avoir. Elles ne veulent pas qu'on les étouffe, qu'on leur cache les choses. Si elles se présentent à un travail, elles réclament ce qui leur revient. En Haïti, elles ne réclament pas assez.

### *La double journée*

La division sexuelle du travail, qui assigne traditionnellement les tâches domestiques aux femmes, prend dans le cas des femmes immigrées, une connotation bien particulière.

Si nous voulons évaluer les changements survenus dans leur vie de par leur double temps de travail (temps salarié et temps domestique),

il faut tenir compte à la fois du poids objectif de leurs responsabilités familiales (la présence ou non d'enfants étant déterminante), de la possibilité qu'elles ont ou pas d'en partager la charge avec un conjoint ou de la reporter en partie sur le réseau familial (immédiat ou élargi). Ces changements sont importants : nombre de ces travailleuses n'avaient pas connu auparavant cette séparation entre le lieu de la production rémunérée et celui de la production domestique.

Si la nécessité de concilier responsabilités familiales et emploi n'entraîne pas automatiquement l'interruption du travail, il n'en reste pas moins que cela peut se produire à certaines périodes critiques. Les témoignages de Monique, Inès et Eulalia nous ont montré que la maternité influence le choix d'un emploi. La *souplesse des horaires*, la possibilité de *travailler à domicile*, *l'alternance* avec le travail du conjoint (travail de jour et travail de nuit) semblaient être, dans leur cas, des critères plus déterminants que la possibilité d'avoir un travail moins dur, plus stable ou mieux payé.

Les témoignages que nous allons maintenant présenter nous feront saisir comment, dans le contexte québécois, s'enchevêtrent désormais pour ces femmes responsabilités familiales et emploi salarié.

Un certain classement a été néanmoins adopté afin de mettre en évidence dans quelle mesure :

1. le poids des responsabilités familiales a été déterminant et explicite pour le choix de l'emploi ;

[188]

2. le recours au réseau familial peut constituer provisoirement une solution de rechange, ce qui débouche sur l'étude de la décomposition-reconstitution des réseaux familiaux ;
3. cette nouvelle organisation du temps de travail se répercute sur l'usure nerveuse des travailleuses.

*L'organisation du temps.* La question temps se pose d'une façon très particulière, puisque les ouvrières qui travaillent en usine ne peuvent pas organiser leur temps de travail comme elles l'entendent. Les moments de repos sont programmés, minutés et de toutes façons

restreints. Selon Kergoat, les ouvrières : « sont contrôlées de façon beaucoup plus stricte que les ouvriers non seulement à travers le rendement et le lien entre rémunération et rythme de travail, mais aussi également à travers les horaires. De plus, le découpage saccadé du temps, la répétition infime de petits gestes, la hâte, la bousculade, rien de cela ne s'arrête aux portes de l'usine quand il s'agit des femmes ; car le travail domestique les attend <sup>166</sup> ».

Comment s'absenter pour prendre soin d'un enfant malade ou l'amener chez le dentiste ou le médecin, comment aller voir son professeur, comment régler les rendez-vous ? Comment faire le marché, etc. ?

Certaines, comme Sofia, essayent d'ajuster le temps de la pendule aux besoins des enfants et du ménage non pas en quittant le marché du travail, mais en changeant d'emploi.

Le travail à domicile, d'autant plus accessible que les réseaux d'intermédiaires et de contracteurs sous-traitants du même groupe ethnique sont prêts à utiliser la main-d'œuvre féminine au nom de la vision traditionnelle des femmes et en prolongeant les relations patriarcales capitalistes au sein du foyer même, est une solution même s'il présente de graves inconvénients que les femmes ne sont d'ailleurs pas sans ignorer <sup>167</sup>. Faire des ménages en est une autre.

Cinquante-huit travailleuses avaient des enfants au moment de l'enquête. Une douzaine d'entre elles travaillaient comme femmes de ménage ou comme ouvrières à domicile et à la pièce voyant là une façon de concilier leur double tâche. Ces solutions au problème de la garde des enfants nécessitaient d'avoir un partenaire qui gagne sa vie, ou un revenu régulier, les femmes de ménage [189] n'étant payées qu'une trentaine de dollars par jour. Quant aux travailleuses à la pièce, il leur fallait travailler dix à douze heures par jour pour avoir un montant équivalent. Ces deux types d'emploi ne comportent ni bénéfices sociaux (pensions, assurance-chômage, etc.) ni sécurité.

De plus, le travail de couturière à domicile au Québec n'est pas ce qu'il était dans leur pays. L'entraide mutuelle a disparu, parce qu'on est

<sup>166</sup> Kergoat, *Les ouvrières*, Paris, Sycomore, 1982, p. 111.

<sup>167</sup> F. Anthias, « Sexual Divisions and Ethnic Adaptation : the Case of Greek-Cypriot Women », A. Phizacklea (dir.), *One Way Ticket : Migration and Female Labor*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1983.

passé du village à la grande ville, et également à cause des cadences qu'il faut maintenir pour continuer à recevoir des commandes. La travailleuse se lève donc tôt pour se coucher tard (ce qu'elle faisait déjà), mais surtout chaque minute est comptabilisée et programmée. Les récits de Sofia, de Efthinia et de Leonor illustrent bien le fait. Celui de cette Grecque également :

Même maintenant ce que je gagne n'est pas suffisant pour vivre normalement. Car il faut tellement travailler et c'est tellement dur ! Je dois être du matin au soir au sous-sol pour pouvoir dire que je gagne de l'argent et que rien ne me manque ! Mais à ce rythme-là je n'aurai plus ma santé dans quelques années. Parce que avec les enfants, la maison à entretenir et tout ce travail, je finirai dans un asile pour les fous.

J'aimerais avoir moins de travail pour garder ma santé et pouvoir élever mes enfants. Pareil pour mon mari. Il travaille dans la fourrure, il fait un métier très dur. Il est debout toute la journée et il fait le tour de la table. Il revient à la maison fatigué et il lui arrive parfois de rapporter du travail à faire. (Grecque, trente et un ans, arrivée en 1969, finisseuse dans la fourrure, à domicile.)

Certaines, les Portugaises surtout, choisissent expressément de faire des ménages pour mieux assurer leurs responsabilités familiales.

J'ai travaillé dans un hôtel pendant cinq ans. J'ai eu de la chance parce que j'ai pu prendre mon fils avec moi, je n'ai jamais eu besoin de le mettre en garderie. Puis ils ont fait faillite. Maintenant je suis femme de ménage. Je trouverais difficile de travailler dans un hôtel parce que je devrais travailler le samedi et le dimanche, alors que le reste de la famille est à la maison. Mon mari travaille la nuit pendant les fins de semaine et je n'ai personne pour garder mon fils. (Portugaise, trente-quatre ans, mariée, un enfant, arrivée en 1971, femme de ménage.)

[190]

## LÉONOR

Portugaise, née de parents paysans dans un petit village du district d'Aveiro (nord du pays), elle se marie à vingt-quatre ans et émigre immédiatement au Brésil où son mari travaille déjà comme aide-boucher. Quatre ans plus tard, le couple revient à Lisbonne et le mari ouvre un petit commerce de boucherie. Elle n'exerce alors aucune activité rémunérée. À la suite de difficultés financières, le mari émigre au Québec en 1968 et trouve du travail dans la construction d'un barrage au Manitoba. Ils restent séparés pendant dix ans. Léonor, retournée dans son village natal, fait de l'élevage tout en s'occupant de ses six enfants. Parrainée par son mari, elle émigre en 1978. Elle n'est pas naturalisée. Elle a quarante-cinq ans au moment de l'entrevue.

À son arrivée à Montréal, elle est encore séparée, pendant une autre année, de son mari toujours au Manitoba. De retour à Montréal, son mari travaille dans une manufacture de lampes, puis comme pe-seur de rouleaux de tissu. Actuellement, il est dans une manufacture de pièces d'avionnerie où il gagne le salaire minimum : trois dollars soixante-cinq (en 1981).

La plupart des ouvrières étaient Italiennes ou Portugaises, il y avait quelques Grecques, très peu d'Espagnoles. Nous étions environ soixante personnes, c'était une petite manufacture.

Dans ce travail (son troisième emploi) c'est peut-être parce que je n'étais pas habituée, mais j'avais peur. Malheureusement, chez les Portugaises il y a de l'hypocrisie — mais ça doit exister dans toutes les races. Nous étions au moins douze Portugaises, peu du continent, presque toutes des Açores. On s'entendait parce qu'on était de la même race. Il y avait une Espagnole qui était très bonne, elle me téléphone encore, de temps en temps. C'était la plus sincère de toutes. Avec elle, je m'ouvrais un peu, et elle aussi avec moi : elle se plaignait de la fausseté des autres, mais on n'en parlait à personne.

C'était le même salaire pour tout le monde. Quand je suis partie après un an et demi de service, je gagnais autant que celles qui y étaient depuis dix-sept ans. En gros, l'ambiance était quand même meilleure que là où j'ai



travaillé à mon arrivée. C'était une petite manufacture de contracteur. Au début, [191] les autres m'ont beaucoup aidée parce que je ne savais pas très bien. Mais ensuite, elles en ont profité ; elles me disaient : « Travaille, travaille » et elles-mêmes se ménageaient. J'arrivais chez moi avec des maux de tête, je me bagarrais avec les enfants, je les battais, je perdais les pédales, parce que je revenais épuisée.

Le patron était un peu grossier, méchant. Moi j'en avais une peur bleue, même s'il ne m'a jamais rien dit. Le pire, c'était de ne pas pouvoir parler parce qu'il était anglophone, et quand il avait besoin de quelque chose, il parlait à une Açoréenne qui me traduisait mais elle interprétait un peu à sa façon. Je savais que ce n'était pas tout à fait ce qu'il disait parce qu'il y avait une autre Portugaise, et quand je lui disais : « Il me semble que le patron a dit ça... », elle semblait étonnée : « Vraiment ? Qui vous a dit ça ? » « C'est Gabriela ». « Non, ce n'est pas ce qu'il a dit ! »

Gabriela, ça faisait déjà douze ans qu'elle était là. Elle allait chercher le travail déjà de mauvaise humeur et s'amenait un ou deux paquets seulement. Moi, quand c'était mon tour, j'amenais toute une brassée. Les Italiennes me disaient : « Piano, piano. . . » Elles croyaient que je faisais plus qu'elles, ou peut-être qu'elles allaient être obligées de pousser davantage, à cause de moi. Ça me mettait mal à l'aise.

Cette Açoréenne n'était pas chef de section, mais elle était un peu autoritaire, et comme je ne parlais pas, c'est elle qui contrôlait. Parfois elle me disait : « Allez moins vite, nous ne pouvons pas travailler comme ça, on a aussi notre vie ! » Et d'autres fois c'était : « Ah ! le patron est de mauvaise humeur, les hommes manquent de travail à la presse, il faut faire vite ! »

Un jour j'ai dit à mon mari : « Je ne peux plus travailler comme ça. » Il m'a dit : « Mais tu peux partir ! » Alors un jour à midi, le patron était très fâché, pas à cause de moi mais à cause du travail qui n'allait pas bien, et Gabriela m'a dit : « Ah ! madame, aujourd'hui ça va sauter, ce ne sera pas drôle ! » Je suis partie à midi, et je n'y suis jamais retournée.

Entre ces deux emplois, j'avais travaillé à la compagnie X. Je n'y suis pas restée longtemps, mais les conditions de travail étaient meilleures. C'est vrai que j'avais chaud parce que c'était l'été mais pour le reste... Il y avait beaucoup de *bossas* (contremaîtresses). Celle qui apportait le fil quand j'en avais besoin disait : « Ici personne ne se lève, les opératrices ne peuvent pas quitter leurs machines, si vous avez besoin de quelque [192] chose, appelez-moi ». Or, je savais que je devais me dépêcher, sinon les étiquettes à la fin du jour seraient insuffisantes. Des fois je demandais du fil, ça tardait et je restais là, inquiète. Finalement, j'ai changé pour pouvoir gagner plus.

J'avais retrouvé une Portugaise chez qui j'avais aussi travaillé quatre ou cinq mois à mon arrivée ; elle avait une machine chez elle et on faisait des vestes d'hiver, des habits de neige. Je l'avais connue par ma belle-sœur.

Son mari vient du même hameau qu'elle. Elle m'a dit : « Tu pourrais aller travailler chez Carmina, pour avoir un peu de pratique. » Et j'ai commencé chez Carmina ; je travaillais de huit heures à midi, je venais manger ici, après je retournais chez elle jusqu'à quatre, cinq heures, je n'avais pas d'horaire. J'y suis restée environ quatre mois.

Elle avait plusieurs machines chez elle, une *overlock* et trois autres, qu'elle avait achetées d'occasion. Elle allait chercher le travail à la manufacture, quelques douzaines de vestes, elle le faisait et parfois elle en donnait à d'autres Portugaises pour qu'elles le fassent chez elles. Mais elle se plaignait qu'à la manufacture on payait très mal, qu'elle ne pouvait pas payer plus. Nous, elle nous payait soixante dollars par semaine (en 1978). Je n'avais pas beaucoup de pratique, j'étais lente, je trouvais que ce n'était pas si mal. Comme ça, je faisais un peu d'argent.

On faisait des vêtements d'hiver, avec des doublures très épaisses. On était au moins deux à travailler chez elle. Elle-même savait coudre sur toutes sortes de machines, les *overlock* et les autres. C'est son mari qui allait chercher les lots à la manufacture. Elle devait être payée à la pièce ; elle disait qu'elle gagnait peu, mais elle ne nous disait pas combien. Sans doute elle profitait un peu de nous. Mais de toute façon, c'a été bon pour moi parce que je n'avais jamais travaillé sur une machine comme celle-là. Ça abîme un peu les yeux mais c'a valu la peine.

Plus tard, les enfants sont allés à l'école et j'ai pensé à louer une machine chez moi. Je lui ai parlé. Elle, elle louait ces machines dans une maison spécialisée, peut-être pour quarante ou cinquante dollars par an. Elle m'a dit : « Vous pouvez emmener une machine que j'ai ici. Quand le temps sera venu de la remettre si vous voulez continuer avec, parce que moi je n'en veux plus autant, vous paierez la location ou vous la remettrez. »

Alors j'ai apporté cette machine à la maison. Les capuchons, c'est difficile à faire — il y a la doublure, l'extérieur et [193] la petite chose en fourrure, ça devient trop épais pour pouvoir faire vite. Elle me payait un dollar cinquante la douzaine. Je me tuais à travailler et je ne gagnais pas grand chose.

Et puis, j'étais toute seule avec les enfants. De temps en temps, ma belle-sœur venait ici ou moi, j'allais chez elle, mais je ne pouvais pas m'ouvrir avec elle. Mon mari à l'extérieur, moi étrangère ici avec trois enfants à la maison, assise à la machine... Je travaillais près de la fenêtre et les personnes qui passaient dans la rue ont dû me voir souvent. Je pleurais, je pleurais. J'aurais voulu me confier à quelqu'un qui me comprenne, qui m'aide. Ma belle-sœur me disait : « Ah ! qu'est-ce que ça te donne de pleurer ? Quand je suis arrivée ici, j'allais à une manufacture et si je voyais qu'elle payait peu, j'en cherchais une autre. Moi je me suis débrouillée seule. » D'une façon, elle cherchait à m'aider mais ce n'était pas de cette aide-là que je voulais. Je voulais qu'on me comprenne.

Entre-temps, j'ai rencontré une Portugaise qui habitait tout près — elle a entendu les petits parler portugais. Elle m'a demandé si je garderais ses enfants et je me suis dit : « Ça tombe bien ». Elle a été formidable, celle-là, elle m'a vraiment beaucoup aidée, moralement... Elle me comprenait, elle me disait : « Je sais quels sont vos problèmes parce que nous étions cinq enfants et quand mon père est arrivé ici, il n'a pas trouvé de travail tout de suite, nous avons eu beaucoup de difficultés. »

Pour faire soixante dollars par semaine, je devais travailler les six jours de la semaine, me lever à cinq heures pour me coucher très tard dans la nuit et profiter de tous les petits moments. Pour la garde des deux enfants, mon amie me payait vingt-cinq dollars. Cela m'aidait vraiment beaucoup.

En ce temps-là, José était petit. Il se sentait très seul. Au Portugal il avait ses frères, et ma mère était toujours avec lui, il s'endormait sur ses genoux. Parfois, il restait une ou deux heures comme ça et tout le temps qu'il dormait, elle restait avec lui. Ici, ses frères et sœurs étaient pendant la journée dans les classes d'accueil, et lui restait avec moi. Or, je devais travailler, il devait jouer par terre et il n'était pas habitué.

Ce petit m'a causé beaucoup de problèmes. Il s'asseyait sur le bord de la machine et il me disait : « Maman, je veux aller sur tes genoux, arrête. » Et moi je devais m'arrêter. C'a été très difficile.

J'aurais pu décider d'aller travailler à l'extérieur et de donner mon fils à garder, mais j'avais peur de travailler à la manufacture, [194] je n'avais jamais été dans une salle de couture comme ça au Portugal. On me disait tellement de choses sur les manufactures ! Ma belle-sœur me disait : « Mais non, ce n'est pas si mauvais que ça. Tu devrais essayer. »

Mais je savais qu'on payait mieux en manufacture. Alors j'ai fini par y aller. Mon amie est venue avec moi à Rosemont pour que je trouve du travail. Parce que seule je n'étais pas capable. J'ai senti chez elle cette volonté d'aider, elle a été formidable.

Le travail en manufacture, cela m'a terriblement fatiguée. Je me levais à cinq heures, plus ou moins. Ensuite, je devais aller à la garderie sur Laurier. À huit heures je commençais à travailler. Plus tard je ramenais José, j'arrivais à la maison ; les enfants allant à l'école, la maison était pleine de monde. Mais le linge ! Au début je lavais tout à la main, mais à ce moment-là, j'avais une machine électrique où on devait verser l'eau, vous savez c'était une machine non automatique. Je me sentais très fatiguée. Je crois que ma vie ne se prête pas au travail en manufacture, c'est trop dur. Les filles m'aidaient, mais l'ouvrage à organiser retombait sur moi. J'étais au lit et je me demandais : « Celui-là a-t-il des pantalons pour demain, l'autre aura-t-il besoin d'autre chose... » Je devais penser à tout parce qu'ils sont six, je devais penser à organiser la nourriture, les collations, et cela me fatiguait beaucoup, beaucoup... Si on y pense bien, je ne donnais pas à mes enfants l'attention que j'aurais dû leur donner.

Je pleurais, je pleurais. Je n'aurais pas dû laisser mes enfants s'en apercevoir. Mais, les filles, elles, pouvaient me comprendre et c'étaient elles qui me donnaient le courage de continuer. Elles me disaient : « Maman, ayez de la patience, vous n'avez pas le choix... Si les autres trichent, faites comme elles... » Mais ça je ne pouvais pas.

Je crois que de nos jours il faut avoir un peu de calme pour écouter, et moi je n'en avais pas. J'allais me coucher à dix heures et demie et je me disais : « À cinq heures je dois me lever. » José se réveillait souvent la nuit, j'étais épuisée, je ne pouvais plus continuer. À la garderie c'a été difficile aussi, le pauvre, il n'était pas habitué. Souvent, j'arrivais à la manufacture en pleurant parce qu'il hurlait quand je le laissais. Il faut dire que mon mari n'était pas ici la première année. Ce n'est qu'en 1979 qu'il a pu venir. Alors, devoir tout affronter toute seule, c'était très dur.

[195]

Depuis quatre mois, je travaille comme femme de ménage. J'ai trouvé ce travail grâce à mon amie portugaise. Elle travaillait dans une maison et elle se préparait à arrêter. Comme j'étais en chômage, elle m'a dit : « Vous pourriez venir prendre ma place ». La dernière semaine, je suis allée travailler avec elle, elle m'a montré ce qu'il fallait faire et je suis restée à sa place. C'est chez des Juifs, c'est une belle maison. J'y vais le lundi, le mercredi et le vendredi, et je gagne trente dollars par jour. Je peux faire l'ouvrage selon mon rythme à moi. Si je ne le fais pas lundi, je sais que je dois le faire mercredi, sinon vendredi, mais au moins je ne m'énerve plus. La dame est sympathique, tout ce que je fais, elle l'accepte, elle sort et je reste là.

Je suis payée au jour le jour. Vous savez, je fais partie des gens malins. Par exemple, j'ai eu l'idée d'emmener une des petites pour m'aider, et je fais le double du travail... C'est comme ça. La patronne est arrivée à la conclusion que les trois jours par semaine n'étaient pas nécessaires, que deux seraient assez ; mais elle n'a jamais offert de nous payer davantage, même quand elle veut qu'on reste plus tard. Jusqu'à onze heures du soir, par exemple, comme hier !

Ma journée commence à cinq heures. J'appelle mon fils aîné (qui travaille en usine), je lui fais son jus d'orange parce qu'il ne boit pas de café, et il se prépare. Je prépare son lunch, celui de mon mari. C'est alors le temps d'appeler les autres. Ensuite, je commence à organiser le linge, ils changent de vêtements tous les jours. Et je prépare à manger, parce que certains viennent manger à la maison. Les enfants font leurs lits. Les filles protestent : « Il n'y a que nous qui faisons la vaisselle. Les garçons ont des mains comme nous » ! Alors ils finissent par se mettre d'accord et ils aident aussi à faire la vaisselle. Si c'est nécessaire qu'ils se repassent une chemise, ils le font, mais s'ils peuvent ne pas le faire... Ça arrive aussi

qu'ils fassent des frites ou du riz. Quand ils sont en vacances, ils aident un peu plus. Mais quand ils ne sont pas en vacances, c'est une telle course !

*Les réseaux d'entraide.* Dans leur pays, les femmes pouvaient compter sur l'aide de leur entourage féminin (parentes, voisines, bonnes). Elles peuvent encore y recourir au Québec, mais plus de la même façon. Nous verrons au chapitre 7 les changements intervenus. Ce réseau continue cependant à rendre service à celles qui travaillent, notamment en assurant la garde des enfants. Car en [196] dépit de la tendance à la réduction des unités familiales, une proportion encore considérable (20%) des femmes étudiées vivent en ménage étendu et peuvent ainsi compter sur l'aide d'une mère, d'une sœur, d'une cousine ou d'une nièce :

Avant je passais mon temps à courir. Je devais me lever à six heures et demie pour faire déjeuner mon mari et le petit, l'amener ensuite à la garderie, puis prendre trois autobus pour me rendre au travail. Je revenais à la course à la maison vers quatre heures et demie pour aller chercher le petit. J'étais toujours sur les nerfs. Depuis que ma mère est là, je me sens mieux. (Portugaise, trente-quatre ans, mariée, un enfant, femme de ménage.)

À mon arrivée, j'ai habité avec ma mère parce que j'avais trois enfants à faire garder. Puis nous avons trouvé une maison plus grande (dans la même rue) et ma mère est venue vivre chez moi pour garder mes filles. Elle ne m'a jamais rien fait payer, et moi, je ne lui ai jamais demandé de loyer. C'a été une grande aide. J'étais à l'aise, je faisais beaucoup d'heures. (Portugaise, quarante et un ans, mariée, trois enfants, opératrice en manufacture.)

Dans un sens, ceci équivaut à une reconstitution partielle du réseau de parenté et à la perpétuation des modèles d'entraide féminine d'autrefois. Et pourtant, les choses ne sont plus les mêmes : l'immigrée, maintenant, finance cette aide avec son salaire puisqu'elle doit assurer l'entretien de cette parente. Cette dernière, quant à elle, s'abstient de tout travail rémunéré tant qu'elle assure la garde des enfants. La situation communautaire est remplacée par un rapport à deux, tributaire du pouvoir d'achat de l'immigrée. De plus, en prenant de l'âge, la mère venue pour seconder sa fille deviendra elle-même dépendante d'elle. Une Haïtienne, par exemple, a fait venir sa mère, âgée de soixante-deux ans. Celle-ci s'occupe des quatre enfants, mais c'est sa fille qui se

charge de tout le reste du travail domestique, s'estimant « la seule femme de la maison ». Ces femmes âgées vivent dans le plus grand isolement, réduites qu'elles sont à leur rôle familial.

Malgré le désir qu'elles auraient de faire venir une mère ou une sœur (pour des raisons affectives aussi bien que pratiques) beaucoup de travailleuses en sont incapables. Les Haïtiennes sont les [197] plus mal rémunérées de toutes, et la plupart du temps sans autre support de famille. Plusieurs travailleuses haïtiennes et colombiennes ont donc provisoirement laissé leurs enfants au pays en les confiant à leur mère ou à une sœur. Dans certains cas, un enfant né ici a été envoyé en Haïti.

Cette forme *d'internationalisation* de la garde des enfants représente une économie autant pour la société québécoise que pour l'immigrée : l'une épargne les frais sociaux (école, garderie, soins médicaux), l'autre évite les dépenses de garde de l'enfant et économise des frais qui restent moindres que ce qu'ils seraient au Québec.

*La fatigue et l'usure.* Les immigrées disposent au Québec d'un pouvoir d'achat qu'elles n'avaient pas. Mais il y a un revers : le travail beaucoup plus taylorisé qui exige une présence régulière et assidue. Il leur faut s'y adapter, mais c'est au prix d'une fatigue et d'une nervosité telles qu'il peut s'ensuivre une dégradation des rapports au foyer : Léonor avoue avoir commencé à « perdre les pédales » et à battre ses enfants, épuisée qu'elle était par le travail en usine. Pour toute ouvrière chargée de famille, le temps est un problème obsédant. Aux heures de travail s'ajoute le temps des allers et retours : à la différence de ce qui se produisait dans leur pays, bon nombre passent deux heures par jour dans les transports publics. De plus, les horaires d'un travail à temps plein se combinent mal avec ceux des écoles, des supermarchés, des banques, etc., d'où la « gymnastique » et l'obsession du temps dont parlent Sofia et Léonor, et la fatigue dont témoigne cette Haïtienne :

Je ne dormais pas assez. Je me couchais à onze heures ou minuit, je me levais à quatre heures et demie ou cinq heures. Je ne dormais pas suffisamment. Je commençais à préparer à manger pendant la soirée. Si je faisais des pois en sauce, des légumes ou de la viande, je les mettais au réfrigérateur. Je devais arriver au travail à sept heures et quart. Je travaillais huit

heures à la manufacture. Ça faisait beaucoup d'heures. Quand je rentrais le soir, je mettais les plats au four et je faisais cuire le riz. Le dimanche, après avoir préparé le repas, je repassais, jusqu'au soir. Je n'avais même pas le temps d'aller à l'église. Et puis le lundi, j'étais sur mes pieds encore une fois.

Mon mari ne faisait rien, absolument rien. Il prenait sa voiture, il sortait, il revenait, il mangeait, il prenait sa douche et [198] il ressortait. Il disait : « Qu'est-ce que j'ai à faire puisqu'il y a les deux garçons ? » Mais les garçons ne faisaient rien. Parfois j'étais si fatiguée, je laissais tout et je me couchais, je n'en pouvais plus. (Margot, Haïtienne, cinquante ans, séparée, deux enfants, arrivée en 1976. Actuellement en chômage.)

## EFTHINIA

Efthinia est née en Grèce, à Hortoussa, dans le Péloponnèse, d'une famille paysanne. Jusqu'à l'âge de vingt ans, elle participe occasionnellement aux travaux agricoles sur la ferme familiale (cueillette du raisin et des olives). Elle émigre en 1962. Elle a, depuis, connu différents employeurs. Elle s'est mariée en 1967 et a deux enfants. Elle a trente-neuf ans.

J'avais vingt ans quand je suis arrivée au Québec, comme domestique. Je venais avec un contrat du DEME [organisme d'État pour l'émigration]. Je ne savais pas pour qui j'allais travailler, je savais seulement que quelqu'un m'attendait à mon arrivée et m'emmènerait travailler chez lui. Je savais aussi que je serais obligée de rester jusqu'à ce que j'aie remboursé le prix du voyage à l'Immigration, donc au moins un an. Mon employeur devait prélever quinze dollars par mois sur mon salaire pour payer le billet de bateau.

Ce n'est pas moi qui ai eu l'idée d'émigrer, c'est mon père. Cette idée lui est venue un jour où une de mes cousines, qui avait à peu près mon âge, a fait une demande à cet organisme, le DEME, pour venir travailler comme domestique au Canada. Mais on a refusé sa demande parce qu'elle n'avait pas son secondaire. Moi je l'avais, c'est pourquoi mon père a fait la demande pour moi, mais sans me consulter. À cette époque j'avais dix-neuf ans. On lui a écrit immédiatement que je pouvais me présenter à l'examen médical, et la semaine suivante, on m'a dit que j'étais acceptée pour aller suivre une formation spéciale rue Metsouou, à Athènes.

Je crois qu'au Canada, à cette époque-là, ils devaient avoir besoin de bonnes. Depuis ça ne se fait plus, d'aller prendre des filles à Athènes et de les faire venir comme domestiques. Mais vers 1957, 1960, ça se faisait beaucoup, par bateaux entiers. Il y en avait aussi qui partaient pour l'Australie et le Brésil.

[199]

À cette école, on apprenait l'anglais et le travail ménager. J'y suis restée environ six mois. Les cours duraient de onze heures du matin à trois heures de l'après-midi. On faisait la cuisine sur une vraie cuisinière comme ici, on apprenait le repassage et tout à la façon d'ici. À part ça, il y avait des cours d'anglais, pas de cours de français.

Nous sommes parties tout un groupe de cette école, nous étions vingt-deux. Nous avons pris le bateau jusqu'à Halifax, et ensuite le train jusqu'à Montréal. Tout ce qu'on savait, c'est qu'on allait au Canada. C'est seulement à l'arrivée qu'une Grecque a demandé à chacune dans quelle ville elle voulait aller. Moi j'ai choisi Montréal. Il y avait une fille de mon village qui m'avait dit au début qu'elle voulait aller à Toronto parce qu'une autre de ses amies y allait. Je serais allée avec elle mais elle a changé d'avis, elle a décidé de rester à Montréal. Moi ça ne me dérangeait pas, ici ou ailleurs, c'était la même chose.

À l'Immigration, en arrivant, on est parties directement chacune chez son Juif. Ils nous attendaient. C'est là qu'on se séparait, les vingt-deux. Il fallait voir les larmes ! Parce qu'on s'entendait bien, ça faisait six mois qu'on était ensemble au cours, puis dix jours sur le bateau, ensuite deux jours dans le train. C'a été comme une deuxième séparation, comme quand on avait quitté la Grèce. Finalement sur les vingt-deux, douze ou treize sont restées à Montréal, deux ou trois à Toronto, deux à Vancouver, c'était deux sœurs, je m'en souviens.

J'ai perdu de vue celles qui restaient à Montréal. J'en ai seulement rencontré une ou deux par hasard. Je suis restée en contact avec une seule, qui était arrivée six mois plus tôt et qui travaillait dans une maison tout près. On s'était donné nos numéros de téléphone. On se voit encore aujourd'hui.

Mon patron m'a emmenée chez lui, à Côte-Saint-Luc. Il avait l'air bien, mais je pleurais tout le temps. La maison n'était pas si grande, il n'y avait pas trop d'ouvrage. Je crois qu'ils m'avaient prise pour m'occuper des enfants. Ce n'étaient pas des gens riches, lui était vendeur. Ils n'avaient pas de meubles, rien, il n'y avait rien dans la maison ! Ils avaient trois enfants : un bébé de onze mois et deux autres plus grands. Je m'occupais d'eux et je nettoyais un peu la maison. Le matin, je me levais à sept heures trente, je faisais manger les deux aînés, je les habillais pour l'école. Ensuite j'habillais le bébé et j'allais le promener. Le reste du temps, je restais avec lui aussi pour lui donner son bain, le faire manger. La patronne [200] s'as-



seyait pour me parler, elle me consolait, elle m'apprenait à parler, c'était une bonne personne.

Mais je me sentais seule. Toute la journée j'attendais le facteur. Heureusement c'était l'été et je pouvais me promener. J'allais voir mon amie qui travaillait dans la maison d'à côté. Un jour, elle m'a emmenée à l'église, elle m'a présentée à deux ou trois personnes qu'elle connaissait.

Au début, je gagnais quatre-vingt-quinze dollars par mois. C'est-à-dire qu'on m'en donnait quatre-vingt et qu'on en gardait quinze pour payer mon billet de bateau. À la fin de l'année, il ne restait que six dollars à payer. J'étais allée faire l'invitation pour mon frère. Ils m'ont dit qu'il fallait d'abord que je rembourse ces six dollars ! Et ils ont écrit une lettre à mon père, au village, pour ces six dollars ! C'est que j'étais restée onze mois comme domestique au lieu de douze, et quand je suis partie, je n'ai pas pensé qu'il me restait encore cette somme à payer. Avec les quatre-vingts dollars, j'achetais mes vêtements et les choses dont j'avais besoin, et j'envoyais une somme à ma famille, au village, chaque fois que je leur écrivais. Quand j'ai voulu parrainer mon frère, j'avais besoin de cinq cents dollars et naturellement je n'avais rien ! J'ai dû emprunter cent dollars à une amie, cent au fiancé d'une autre, cent à quelqu'un que je connaissais... Finalement j'ai pu inviter mon frère. En fait, il a pris onze mois pour venir, moi ça faisait déjà deux ans que j'étais là. Quand il est arrivé, nous avons pris un logement ensemble. Entre-temps, j'avais changé plusieurs fois d'emploi.

Un jour, j'ai entendu dire qu'on cherchait quelqu'un pour une maison particulière avec un salaire de cent cinquante dollars. Il n'y avait pas d'enfants, seulement une fille adulte. J'y suis allée. Mais j'y suis restée seulement une semaine. Cette femme avait les nerfs malades, et aucune des filles qu'elle avait engagées n'avait voulu rester. C'était une femme très riche. Le soir ça allait, elle s'asseyait avec moi et me parlait. Mais le matin ! Elle médissait : « Apporte-moi mon petit déjeuner ! » Et puis quand elle me voyait avec le plateau, elle hurlait : « Qui t'a dit de m'apporter ça ? » Finalement, j'ai pris un taxi mais je ne savais pas où aller et je me suis mise à pleurer. Le chauffeur, qui devait être Italien, m'a dit : « Veux-tu que je t'amène à un restaurant italien ? » Et là, dans ce restaurant, j'ai retrouvé un compatriote, quelqu'un de mon village ! Je connaissais surtout sa femme, en fait. À un moment donné, j'allais les voir tous les jeudis après-midi. Alors je suis allée chez eux, j'y ai passé une semaine.

[201]

Puis j'ai trouvé cette autre maison, du côté de Hampstead. J'y suis restée trois mois et demi. Et là, je suis tombée malade, très malade. J'étais au lit, et je brûlais de fièvre. C'était un samedi soir, les patrons sortaient toujours ce soir-là. La femme est venue dans ma chambre, elle savait que j'étais malade. Elle m'a dit de faire attention aux enfants. Ensuite je l'ai en-

tendue dire à son mari : « Cette fille a l'air très malade, elle va mourir ! » Lui a répondu : « Let's go, corne on, let's go ! » Le lendemain matin, il m'a emmenée au Jewish Hospital, il m'a laissée là et il est parti. Les médecins ne comprenaient pas pourquoi j'avais tant de fièvre et tant de nausées. J'ai passé toute la journée à l'urgence, et le soir ils m'ont dit : « Tu n'as rien, prends des aspirines pour faire tomber la fièvre, et rentre chez toi. » J'ai pris l'autobus. En descendant, je me suis évanouie, là dans la rue. Deux gars sont sortis de l'autobus et ils m'ont transportée dans une maison. Mais la dame n'a pas voulu me garder parce qu'elle avait des enfants et elle avait peur qu'il arrive quelque chose, je ne sais pas quoi. Elle a appelé la police, et les policiers m'ont ramenée au Jewish. En me revoyant, le médecin m'a dit : « Écoute, si tu ne veux pas travailler, retourne dans ton pays ! Tu n'as rien. » Il pensait que je faisais semblant d'être malade. Je suis repartie, mais en taxi cette fois. À la maison, le Juif m'a dit : « Écoute, je te paie trente-cinq dollars par semaine, c'est pour que tu travailles, sinon tu peux partir. »

Je suis allée vivre chez mon ami grec et j'y suis restée six mois, finalement. Il habitait avec sa sœur et nous occupions la même chambre, elle et moi. Ensuite, j'ai pris une chambre ailleurs, jusqu'à l'arrivée de mon frère.

C'est à cette époque que j'ai trouvé mon premier emploi en manufacture, une manufacture de bas. Je coupais les fils pour soixante-dix sous de l'heure. C'était très difficile au début, j'ai été malade plusieurs fois, j'ai dû aller à l'hôpital. Oui, on peut dire que mes deux premières années ici ont été très difficiles. J'ai travaillé de 1964 à 1974, dans des manufactures de bas. À part une seule où j'ai passé cinq ans, je ne suis jamais restée longtemps. C'était partout la même chose, beaucoup de travail et pas d'argent.

Celle où je suis restée cinq ans, c'était une grosse usine. Rien qu'à l'emballage, on était cinquante-cinq filles, presque toutes des Grecques ! Quand on avait besoin d'engager quelqu'un, la contremaîtresse nous demandait d'amener du monde pour travailler à telle ou telle table. C'était très rare que quelqu'un passe par le Centre de main-d'œuvre. Moi par exemple, [202] je n'y suis jamais allée et je n'ai jamais eu de difficulté à me trouver du travail. On me téléphonait même à la maison, car on aimait mon travail. C'est sans doute parce que je travaillais vite.

Quand je suis partie de là, j'ai commencé à travailler deux, trois jours par ci, deux, trois jours par là. Je finissais toujours par m'en aller. C'était de la folie pure, le monde qu'il y avait là-dedans et le bruit ! Finalement, j'ai trouvé une manufacture tranquille rue Marconi. Il y avait seulement quatre Québécoises et moi. Quatre machines, c'était propre et on n'entendait rien. Le propriétaire était Juif. On faisait des pyjamas, des robes, etc. Mais il a dû fermer, lui aussi.

En 1967, je suis retournée en Grèce pour me marier. J'avais rencontré mon mari à Corinthe, en 1965, en allant voir des parents. Ensuite je suis

revenue ici et j'ai fait l'invitation pour lui. Quelques mois plus tard j'y suis retournée, on s'est mariés et on est revenus ensemble.

À Corinthe, il travaillait comme électricien. Mais ici, il n'a pas pu trouver de travail, et il est resté un an et deux mois sans emploi. Je l'ai alors amené à cette usine de bas où je travaillais. Il vérifiait les coutures des bas. Au bout d'un mois, ils l'ont renvoyé parce qu'il ne voulait pas travailler la nuit. Il s'est trouvé un autre emploi dans une manufacture de pièces d'automobiles pendant trois mois, et ensuite dans une usine de meubles. Là, il a travaillé comme charpentier pendant six ans.

C'est seulement depuis quatre ans qu'il travaille comme électricien. Il s'occupe des bateaux dans le port de Montréal. De tous les emplois qu'il a eus, il dit que c'est celui qu'il préfère, et c'est de celui-ci qu'il aura sa pension. Il avait toujours voulu travailler comme électricien, c'était son métier en Grèce, mais le problème c'était la langue. Je me souviens d'une femme à l'hôpital Victoria qui lui disait : « Vous comprenez, j'ai besoin d'un électricien, mais je ne peux pas prendre quelqu'un qui ne connaît pas la langue et qui risque de mettre le feu parce qu'il ne comprend pas ce que je lui demande ! »

Quand cette petite manufacture sur Marconi a fermé, j'ai été découragée, je ne me voyais plus recommencer dans une autre manufacture. De toute façon, je n'aurais pas pu parce que ma main me faisait très mal. Je suis allée au bureau des Accidents du travail, et je suis restée sans travail jusqu'en 1977. C'est à ce moment que j'ai commencé à travailler à la maison.

[203]

J'avais parrainé ma sœur en 1966. Depuis le début elle travaillait chez elle pour des manufactures. Je l'ai appelée et elle a commencé à partager son travail avec moi. Elle me faisait travailler sur l'*overlock*, et elle sur la *plain* ; on faisait chacune la moitié du travail et elle-même décidait de ce qu'elle me donnait. Ensuite, petit à petit, j'ai trouvé moi-même des employeurs.

Le premier pour lequel j'ai travaillé me payait à la pièce, mais vraiment trop peu : trois dollars la douzaine. Je travaillais quinze heures par jour et je gagnais vingt dollars. À ce moment-là, je ne connaissais pas encore très bien, j'apprenais. Mais un an et demi plus tard, j'avais appris à travailler vite et j'arrivais à faire jusqu'à quarante dollars par jour.

Après trois ans je l'ai quitté parce que je ne faisais pas assez d'argent. J'en ai essayé un autre, et un autre, et un autre et finalement j'en ai trouvé un pour lequel je travaille depuis un an. Il a beaucoup de travail, mais c'est très difficile d'être payée. Maintenant, ça fait quatre ans que je travaille à domicile.

Aux changements de saison, lorsqu'on fait les échantillons, il y a un peu moins à faire. Il arrive même que je reste sans travail une semaine ou deux, mais je n'ai jamais arrêté complètement, même si j'ai changé souvent d'employeur. Celui pour lequel je travaille en ce moment est Grec. J'avais entendu parler de lui par une connaissance de mon mari, et je l'ai appelé un jour pour voir s'il aurait du travail pour moi. Il a commencé à m'en donner un peu, puis un peu plus et finalement, il m'a demandé l'exclusivité. Il a une petite manufacture, avec trois ou quatre filles à l'intérieur, mais le plus gros du travail, il le donne à l'extérieur ; on doit être cinq ou six filles à travailler pour lui à l'extérieur.

Je fais des vêtements pour dames, des pantalons, des blouses, des robes. Je travaille sur une *overlock*. On me paie à la pièce. Souvent on compte les coutures, ça paie cinq sous par couture. Cela dépend aussi du genre de vêtement : si c'est un bon vêtement qu'ils vendent cher, je dois être moi aussi mieux payée parce que je dois faire plus attention. Mais si c'est un vêtement qu'eux vont vendre à bon marché, je serai moins payée même si le travail est le même.

En une semaine, si ce n'est pas très difficile, comme des jupes par exemple, je peux arriver à faire mille cinq cents morceaux. Quand je dis une semaine, c'est avec le samedi. Les [204] périodes où mon mari est absent comme maintenant (il est en Grèce, son père est très malade), je peux arriver à faire des journées de dix à douze heures. Lorsqu'il est là, je m'arrête à cinq heures, quand il rentre, et je m'occupe du souper, etc. Je ne gagne pas toujours la même chose par semaine, ça varie entre trois cents et quatre cents dollars mais ça peut être deux cents. Je n'ai évidemment pas de vacances payées, pas de congés, parce qu'on ne me fait pas de déductions sur mon chèque. Je suis payée tant que je travaille. Je n'ai pas d'assurance-chômage, pas d'assurance pour les accidents de travail. Ils ne me paient pas l'électricité ni l'entretien de la machine.

Ce que les patrons n'aiment pas, c'est le comité paritaire. Si quelqu'un en parle, il risque de se retrouver sans travail. Un de mes employeurs en avait une peur terrible et il m'avait prévenue que si des gens du comité frappaient à la porte, je ne devais pas les laisser entrer. Il me faisait peur en me disant que ce serait mauvais pour moi, pas pour lui, que tout ce qui les intéresse, c'est de recevoir la déduction de 0,5%. Un beau jour, ils sont venus. C'était une femme. Je n'avais justement pas de travail, tout était propre et balayé en bas. Mais je ne l'ai pas renvoyée parce que j'ai pensé qu'elle reviendrait de toute façon. Elle m'a expliqué qu'elle voulait vérifier le prix qu'on me donnait pour mon travail, parce que beaucoup de femmes comme moi étaient exploitées à la maison, qu'on était cinq mille femmes à Montréal, à travailler comme moi à la maison.

La dame m'a laissé des papiers à remplir, il fallait indiquer ce qu'on me donnait pour chaque modèle. Elle m'a dit : « Je vais vérifier à la manufac-

ture, car moi je sais combien tu devrais être payée. » Le patron pour qui je travaille maintenant m'a dit qu'il était content de moi et qu'il me déclarerait lui-même au comité paritaire. Je ne sais pas s'il le fera... Je vois bien qu'il n'aime pas qu'on vienne le contrôler tout le temps.

Finale­ment, je crois quand même que c'est plus rentable de travailler à la maison. Je vois d'autres femmes qui travaillent à l'extérieur et qui gagnent moins pour le même nombre d'heures. Mais ce n'est pas agréable de rester à la maison ! On est enfermée et on n'a pas seulement le travail en tête, on a tout le reste ! On doit absolument faire tout en même temps : mettre l'assouplisseur dans la machine à laver, préparer les repas, répondre au téléphone, à la porte, penser aux choses pour les enfants.

[205]

Si je travaillais dehors, j'aurais seulement un travail à la fois. Je placerais les enfants quelque part et j'aurais la tête tranquille. Tandis que pour le moment, il faut que je paie pour que le petit reste à l'école après trois heures et demie, sinon où irait-il ? À la maison, il y a de la poussière partout, tout se salit. Le sous-sol, je l'occupe entièrement pour mon travail. C'est là que je suis enfermée. C'est terrible d'être enfermée, parfois j'ai envie de sortir, de courir dehors et de hurler.

Il faut dire que c'est moi qui m'occupe de tout dans la maison. Mon mari m'aide, et pour prendre les décisions dans le ménage, on en discute ensemble. Mais c'est toujours moi qui décide, car il ne veut pas prendre lui-même les responsabilités. Il me dit : « Toi, tu te débrouilles mieux, ma tête ne tourne pas aussi vite que la tienne. » C'est comme ça depuis le début.

À la maison, il m'aide beaucoup, il fait même des travaux de femme, mes travaux à moi. Les enfants par contre, il ne s'en occupe pas tellement, ça l'ennuie. Lorsque l'aîné a un bon bulletin et qu'il lui demande comme récompense de l'amener au cinéma, c'est toute une histoire ! Il ne les emmène jamais jouer au parc ou ailleurs comme font les pères. Non, lui il aime faire le jardin. C'est moi qui amène les enfants à l'école, chez le médecin, qui vais rencontrer les professeurs, lui n'y va jamais. Il médite : « Que veux-tu que j'aie à faire là ? Je finis mon travail trop tard de toute façon. » Tout ça, ce sont des prétextes, c'est parce qu'il ne veut pas.

Parfois je pense que j'ai trop de choses sur le dos. Quand il est parti en Grèce, il m'a dit : « Je pars tranquille, je sais que tu peux te débrouiller. » L'autre jour au téléphone je lui ai dit qu'on avait pour près de mille dollars de factures à payer, il m'a répondu : « Ah, je ne suis pas inquiet, tu vas te débrouiller ! » Je ne sors pas beaucoup. Mon mari, lui, veut souvent sortir, mais je dis toujours non à cause des enfants. Et il s'en plaint. Finale­ment, je ne vois jamais rien ici, même le cinéma. Quand on sort, on va chez ma

sœur, chez mon père... Ou bien, on va rendre visite à quelqu'un qui arrive de Grèce.

Je ne peux pas dire si je me plais ici ou si j'aimerais mieux retourner en Grèce, ça fait si longtemps que je suis partie ! Je préférerais être là-bas, mais avec les facilités que j'ai ici. Comme ce n'est pas possible, je préfère être ici. Et surtout il y a les enfants, je ne peux pas les mettre dans une école en Grèce, ils ne connaissent presque pas le grec ! Ils parlent anglais. Le [206]

plus grand va à l'école anglaise, l'autre, je vais le mettre à l'école française, car je vois que le français ici au Québec, ça avance.

À la maison on mélange les langues, malheureusement. À cause des enfants. L'aîné ne veut pas comprendre le grec, il l'étudié à l'école mais c'est comme les travaux forcés. Il ne comprend pas tous les mots et moi je ne peux pas lui expliquer, je ne connais pas tous les mots en anglais, même en grec il y a des choses que je ne connais pas non plus. Et chaque samedi c'est la même chose, il claque la porte en criant : *Stupid Greeks, I have nothing to do with you*, mais il va au cours parce qu'il a peur de son père.

## ***Surproductivité et ghettoïsation***

[Retour à la table des matières](#)

En dépit de conditions extrêmement dures, les femmes restent massivement présentes sur le marché du travail tout le temps que dure leur séjour au Québec. Nous avons vu la rapidité avec laquelle elles trouvaient leur premier emploi à l'arrivée, presque toujours grâce aux réseaux ethniques d'embauché. Lorsqu'elles arrêtent leur travail, c'est pour une courte durée, rarement plus d'un an, même lors de la naissance des enfants et elles retrouvent presque immédiatement un autre emploi dès qu'elles ont décidé de recommencer à travailler.

Nous avons vu aussi que dans tous les secteurs le nombre d'heures travaillées est extrêmement élevé, qu'il s'agisse de temps supplémentaire le samedi à la manufacture, d'horaires extensifs pour les domestiques, du cumul d'emplois et d'horaires décalés. Les témoignages de Fanie, Inès et Eulalia en font foi. Nos données ne font d'ailleurs que confirmer une situation connue : en 1971, le nombre d'heures travaillées annuellement par les immigrants était plus élevé de 3,7% pour

les hommes et de 5,6% pour les femmes<sup>168</sup>. On a là des indices de la surproductivité absolue de la force de travail immigrée dans les sociétés capitalistes avancées.

Cette grande disponibilité au travail, dont l'économie québécoise tire profit, ne s'accompagne cependant d'aucune mobilité professionnelle : toutes les femmes immigrées restent bloquées dans les mêmes types d'emploi, peu qualifiés, instables et peu payés<sup>169</sup>.

Divers mécanismes se conjuguent pour amener les travailleuses immigrées dans ces emplois et les y maintenir ensuite. Plutôt que de mécanismes d'ailleurs, il vaudrait mieux parler d'un enchaînement [207] de facteurs qui se renforcent mutuellement et que l'on peut détailler comme suit : l'ignorance de la langue, le rôle des réseaux ethniques informels dans le recrutement et l'orientation de la main-d'œuvre, une faible scolarisation à l'arrivée, la non-reconnaissance de l'expérience et de la formation acquises ailleurs qu'au Québec, la précarité du statut d'immigrant (touriste, permis temporaire de travail, illégalité, immigrant reçu versus citoyen), la discrimination tout autant que le favoritisme ethnique.

À l'arrivée au Québec, rappelons-le, les trois quarts des femmes interviewées ne savaient ni l'anglais ni le français. Au moment de l'enquête, le tiers d'entre elles ne parlaient toujours que leur propre langue et la moitié n'avaient qu'une très faible connaissance du français. C'était déjà le cas de l'ensemble des Grecques, des Portugaises et des Haïtiennes au moment du recensement de 1981 : près de 20% des femmes grecques ne connaissaient ni le français ni l'anglais ; la popu-

<sup>168</sup> M. Termote, G. Mathews, H. Benyahia, L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, Gouvernement du Québec, Études et Documents, 1979.

<sup>169</sup> Il est intéressant de comparer ces trajectoires avec celles des conjoints des travailleuses : au moment de l'enquête, on comptait quatre accident de travail et quelques cas de chômage. Par contre, certains hommes avaient connu une relative mobilité « verticale » : chez les Portugais, on comptait un ancien tanneur devenu chef de section de sa manufacture, un tailleur de pierre et un plongeur devenus chauffeurs de taxi. Chez les Grecs, quatre anciens travailleurs non qualifiés (ouvrage général en manufacture, manutention dans une boulangerie, aide-cuisinier) devenus respectivement technicien de radio (en fait vendeur en magasin), vendeur à la commission, électricien à son compte et propriétaire d'un salon de barbier. Chez les Colombiens et les Haïtiens, aucun changement ne peut être noté.

lation féminine représente alors 70% de l'ensemble des ressortissants grecs ne parlant que le grec. La situation est identique pour les Portugaises : une sur cinq ne parle ni français ni anglais, et elles représentent 67% des Portugais qui sont dans le même cas.

Enfin, toujours selon ces données, 3% des Haïtiennes seraient allophones. Ces données sous-estiment sans doute leur niveau réel de connaissance du français : les Haïtiennes d'arrivée récente sont d'origine modeste, ont peu fréquenté l'école et donc ne parlent que le créole, la langue courante. Encore là, les femmes représentent 83% des allophones haïtiens <sup>170</sup>.

Le problème de la langue est durement ressenti par toutes les travailleuses immigrées.

La langue me dérange beaucoup. Parfois je veux dire quelque chose, je ne sais pas et ça me fait tellement mal. . . L'autre jour, au travail, j'ai même dit : « Si je parlais le français et l'anglais comme je parle le portugais, jamais je ne serais dans cet emploi ». (Portugaise, vingt-trois ans, arrivée en 1980, a travaillé cinq mois en manufacture et est actuellement caissière dans une épicerie portugaise.)

Je suis une bonne travailleuse et avec tout le travail que j'ai, je fais deux cent cinquante à trois cents couvre-lits par jour. Mon chef aimerait que je fasse autre chose, avec la capacité de travail que j'ai. Mais je ne peux pas. Je ne connais pas la [208] langue. Moi, je suis indignée parce que j'ai voulu l'apprendre et qu'on ne me l'a pas permis. Ils m'ont dit de l'apprendre en regardant la télé... comme si c'était la même chose qu'un cours de huit heures par jour. Si j'avais suivi un cours de français, j'aurais pu, il me semble, étudier la perforation (*key-punch*) qui m'aurait servi à n'importe quel âge et n'importe où. (Colombienne, cinquante-six ans, arrivée en 1972, opératrice dans une manufacture de couvre-lits au moment de l'entrevue.)

Dans ces conditions, seuls les réseaux ethniques pourront aider la femme à trouver un emploi. Le recours aux centres de main-d'œuvre ou le système du porte à porte est plus rare. Dès lors, la persistance de

---

<sup>170</sup> D. Desrosiers, Quelques groupes de femmes québécoises, similitudes et/ou divergences quant aux caractéristiques socio-démographiques, (Colombie, Grèce, Haïti et Portugal), Centre de recherches caraïbes (Université de Montréal), et Département de sociologie (UQAM), 1985, p. 29.



l'allophonie devient autant un effet qu'une cause de la ghettoïsation. C'est ce que montrent les récits de Fanie, Monique, Inès et Eulalia.

La faible scolarisation des nouvelles immigrées d'origine populaire combinée à la non-reconnaissance des compétences, des apprentissages et de l'expérience acquise dans le pays d'origine, constituent également un mécanisme déterminant dans l'obtention du premier emploi et des emplois successifs dans les secteurs mentionnés. L'employeur convoite cette main-d'œuvre à cause de ses acquis (entre autres en couture), non rémunérables parce que relevant d'un système de travail autre dans une société différente. De plus, ce qui l'intéresse, ce sont des qualités précises attachées à la main-d'œuvre féminine de pays ou de régions moins développées : l'endurance physique liée à l'expérience du travail manuel, la dextérité, la docilité, le non-absentéisme, la disponibilité pour le travail supplémentaire ou contraire à toute vie sociale normale (par exemple le travail de nuit dans l'entretien ménager) — soit une force de travail malléable et soumise aux impératifs de la production, et qui, parce que émigrée, veut et doit travailler à n'importe quelle condition.

Par ailleurs, s'ajoutant au bas niveau d'instruction, le problème linguistique rend très difficile la reprise des études dans le système québécois.

La précarité du statut des immigrées (le cas des illégales et des permis temporaires de travail), favorise évidemment l'exploitation, comme l'illustre le témoignage d'Inès. Les travailleuses illégales ne bénéficient d'aucune protection sociale. Quant aux domestiques venues comme touristes ou avec un permis temporaire de travail, [209] elles se trouvaient jusqu'à récemment, on l'a vu, dans une situation particulièrement vulnérable puisqu'elles étaient liées à un seul employeur. Un amendement récent à la loi fédérale d'immigration est venu modifier les termes de ce type de contrat. Cependant, au moment de l'enquête, cette mesure était toujours en vigueur. Plusieurs Haïtiennes ont témoigné de menaces subies et des pressions imposées par l'employeur pour les maintenir à leur emploi et entraver l'acquisition du statut d'immigrante.

Ils me faisaient travailler le dimanche sans me payer et ils n'avaient aucun égard pour moi. Quand je leur ai dit de chercher quelqu'un d'autre, ils m'ont dit qu'ils me renverraient en Haïti. Mais j'ai appelé l'Immigration avant eux. On m'a dit de venir, moi je n'en pouvais plus. (Trente-deux ans, arrivée en 1980 avec un contrat temporaire de domestique.)

Enfin, la discrimination dans l'embauche et la promotion, et le favoritisme ethnique contribuent au blocage professionnel des ouvrières immigrées, surtout pour celles qui viennent tout juste d'arriver. Quand on les interroge sur l'existence possible d'une discrimination, les femmes évoquent immédiatement le cas des travailleuses noires. Plusieurs témoignages corroborent ces faits.

Je sortais pour me chercher du travail, mais lorsque j'arrivais, ou bien on avait déjà trouvé quelqu'un ou bien il n'y avait pas de travail. Au Centre de main-d'œuvre, on m'a dit qu'il fallait être immigrant reçu. Moi, je me suis dit que les Italiens embauchent des Italiens et les patrons québécois, des Québécois. Il y a des manufactures où la peau noire n'est pas admissible. Parfois je m'énervais et je pleurais parce que c'est dur de chercher du travail avec le froid qu'il fait. Surtout lorsqu'on voit une affiche qui demande des ouvriers, qu'on se présente et qu'on vous dit qu'on n'en a pas besoin. Si on pouvait faire un stage au moins, on serait moins frustrées.

Si on m'avait dit que je ne trouverais pas de travail ici, je ne l'aurais pas cru parce que je suis une personne laborieuse et ponctuelle. On a l'impression que les demandes d'emploi sont jetées à la poubelle ou tout bonnement oubliées dans les tiroirs.

Je suis allée faire une demande dans un endroit très éloigné qui s'appelle Ville LaSalle. J'ai été soumise à un interrogatoire qui n'en finissait plus et le monsieur m'a minutieusement [210] examinée avant de me demander le nom de la personne qui m'avait dit qu'il y avait du travail là. Il a pris mon numéro de téléphone mais il ne m'a jamais appelée.

Je suis allée au Centre de main-d'œuvre. Là, on m'a demandé trois ou quatre ans d'expérience, et moi je n'aime pas mentir sur ces points.

Il y a des manufactures où on demande le passeport. À l'usine où j'ai travaillé deux jours, on m'avait seulement demandé le numéro de ma carte d'assurance sociale. C'est parce qu'on avait besoin d'ouvriers à tout prix.

Je suis allée dans un autre endroit où l'on a exigé de voir ma carte d'assurance sociale : ça, ce sont les endroits où l'on ne veut pas d'Haïtiens.

(Haïtienne, trente ans, avait travaillé pendant six ans dans une manufacture d'articles en fourrure à Port-au-Prince avant d'arriver ici en 1980.)

J'ai eu plusieurs problèmes en cherchant du travail. Parfois la main-d'œuvre vous envoie à tel endroit avec un papier. On se présente et ils vous disent qu'ils n'ont pas besoin d'ouvriers. On retourne ensuite à la main-d'œuvre. Deux ou trois jours après, la main-d'œuvre vous rappelle pour le même emploi. (Haïtienne, vingt-quatre ans. Émigre en 1975. Actuellement en chômage.)

Si la plupart des Colombiennes, des Grecques et des Portugaises ont le sentiment de ne pas souffrir de discrimination, en revanche plusieurs se plaignent de favoritisme à l'égard des employés de la même origine ethnique que les contremaîtres.

C'est une manufacture qui appartient à des Juifs, mais elle est dirigée par des Italiens. On exige beaucoup de ceux qui ne sont pas Italiens. Ils sont très durs avec nous, et ils veulent nous donner tout l'ouvrage. Les contremaîtresses italiennes dirigent et font ce qu'elles veulent. En plus, elles donnent du temps supplémentaire aux Italiennes et jamais à nous. Toutes savent que la majorité des Italiennes gagnent plus que nous. Des fois, elles arrivent et huit jours après elles font marcher quatre machines différentes et, en plus, elles ont un salaire plus élevé que celles qui opèrent sur une seule machine. (Colombienne, cinquante-six ans, arrivée en 1972, opératrice de machine à coudre, manufacture de couvre-lits et rideaux.)

Tous ces facteurs rendent compte de la canalisation et l'exploitation des immigrées *d'origine populaire* dans les secteurs d'emplois [211] peu qualifiés, à forte concentration pluri-ethnique, emplois parfois rejetés par les nationales (comme le travail domestique privé). Par contre, ils ne sauraient expliquer à eux seuls les inégalités dans le marché du travail. Ces inégalités ne font que renforcer une structure hiérarchisée, inhérente à l'organisation du travail dans un système où des emplois sont réservés à différentes catégories de travailleurs et de travailleuses, ce qui contribue à la division de la classe ouvrière.

## *Le rapport au travail*

[Retour à la table des matières](#)

Si l'immigration n'a pas comme telle d'incidence sur l'intensité d'activité des femmes étudiées, elle a en revanche un impact important sur la nature et le rythme de cette activité. Le commerce de micro-détail, l'artisanat ou les emplois dans les petites entreprises artisanales ont bien peu à voir avec le travail en usine. Les changements introduits par la situation d'immigration sont donc de nature qualitative plutôt que quantitative.

Pour la plupart des femmes interviewées, avoir un salaire fixe et régulier constitue déjà un important changement, une promotion. Elles s'accordent à trouver leur rémunération bien supérieure à celle qu'elles avaient dans leur pays, même si elles sont par ailleurs conscientes d'être exploitées. « En Haïti, on ne touchait presque rien. Ici, avec notre salaire, on met de l'argent à la banque et on peut encore en envoyer en Haïti. Alors il s'opère automatiquement un changement. » (Haïtienne, dix-neuf ans, domestique à Port-au-Prince. Arrivée en 1980, elle était toujours domestique.)

Par contre, le travail leur paraît beaucoup plus dur et contraignant que dans leur pays.

L'adaptation au rythme de travail de nos sociétés semble particulièrement difficile pour des femmes habituées à aller et venir, à travailler ou se reposer à leur guise. La présence régulière et continue sur les lieux de travail ainsi que les pressions subies pour produire constituent un changement important et beaucoup ont du mal à s'y faire : « Ici, il faut travailler toute la semaine, les cinq jours : s'il n'y a pas de travail, il n'y a pas de salaire. Le travail est plus dur. Ils sont plus exigeants, plus stricts et on ne vous donne pas beaucoup de temps pour vous reposer. » (Colombienne, cinquante-six ans.) « Ce pays-ci exige qu'on travaille tout le temps.

[212]

Donc, c'est là que je vois la parole de saint Paul : « Celui qui ne travaille pas ne peut pas manger. » (Fanie, Haïtienne, trente-cinq ans.)

Quant aux relations de travail, elles s'établissent souvent sur des bases différentes, même pour celles qui avaient déjà fait du travail en usine. Les narratrices sont frappées par l'existence, à l'intérieur de l'usine, de graves tensions entre les communautés ethniques, et par le caractère relativement peu personnalisé des rapports avec le personnel cadre.

À ces changements dans le rapport au travail vient s'ajouter une difficulté marquée à concilier travail rémunéré et travail domestique. Les structures de ménage, les rapports de parenté, les modes de sociabilité sont autres que dans le pays d'origine. Le partage traditionnel des responsabilités familiales n'existe plus. Malgré la part encore active des réseaux de parenté et d'entraide (notamment pour la garde des enfants), l'immigration entraîne la nucléarisation des ménages ; c'est donc sur les travailleuses que reposent les tâches domestiques. Une nécessaire réarticulation du rapport homme/femme s'ensuit, dont nous parlerons au prochain chapitre.

J'aime mieux le Québec que les États-Unis, au moins là où je suis allée ; mais en général, je n'aime pas mieux la vie d'ici. En Grèce on travaillait, mais au moins, même dans les plus grandes difficultés, on avait toujours quelqu'un pour nous aider ou avec qui parler. On jouissait de la vie, on n'était jamais triste pour longtemps. Ici nous vivons comme des robots... Maintenant que je ne travaille pas, je peux aller chez une amie, ou bien chez ma mère, ou je ne sais pas quoi. Quand je travaillais, il ne me restait pas une seconde, même pas pour manger. Je devais me lever tôt le matin et faire vite, vite un peu de ménage, aller à l'école, retourner, repartir, aller à l'autre travail, retourner le soir. Je courais continuellement, comme un robot. Je n'aime pas ça. (Grecque, trente-et-un ans, émigre en 1969.)

## FANIE

Fanie est née en Haïti, à Verrette. Peu après sa naissance, ses parents se séparent et sa mère va habiter à Saint-Marc où elle gagne sa vie comme revendeuse. À l'âge de dix-neuf ans, Fanie va à Port-au-Prince [213] suivre un cours d'économie domestique, puis elle travaille pendant près de dix ans comme commis de bureau. Elle s'y marie en 1971 mais son mari émigre peu après. Elle vient le rejoindre en

1976, mais ne le trouve pas. Elle ne le reverra jamais. Elle a aujourd'hui trente-cinq ans, est remariée et a un fils. Elle est citoyenne canadienne depuis 1979.

Mon premier emploi, c'a été dans une manufacture de manteaux. J'étais presseuse. J'y ai passé près de deux ans puis je suis partie parce que j'avais obtenu de suivre un cours de perforation au Centre de main-d'œuvre. Pendant que je suivais le cours, je suis devenue enceinte, j'ai été malade et j'ai dû arrêter. Mais j'ai repris après l'accouchement.

En même temps, je travaillais dans un grand magasin, de minuit à huit heures trente du matin : je faisais des ménages. Ensuite, j'ai travaillé dans un hôtel comme femme de chambre. À un moment, j'avais les deux emplois en même temps mais j'ai quitté l'hôtel après quelques mois.

Actuellement, je touche l'assurance-chômage. Cependant, le samedi et le dimanche je vais travailler dans un hôtel : on m'a dit que j'avais droit à 25% de ce que je touche avec le chômage. Je m'arrange pour faire moins de quatre jours par deux semaines. Mais dernièrement j'ai dû en faire plus pour ne pas perdre ma place.

Finalement, le cours de perforation ne m'a servi à rien, je n'ai pas trouvé de travail. Ils nous avaient expliqué qu'une fois le cours terminé, nous devons faire notre demande sans perdre de temps, car c'est un travail ingrat qui demande une pratique régulière. Je suis allée dans une grande entreprise de l'État, ils m'ont fait passer un test et quelque temps après, j'ai reçu une lettre me disant que la place était prise.

Il me semble que c'est peut-être parce que je suis Noire. Parce que j'avais vraiment fait les tests à la même vitesse qu'à l'examen ! Si j'allais chercher du travail maintenant, ça irait sans doute moins bien, on me dirait : il n'y a pas d'ouvrage... En fait, on trouve du travail de manufacture plus facilement que du travail de bureau, j'ai remarqué ça surtout pour les Noires.

Le premier jour, je suis arrivée au travail très bien habillée. J'avais un costume trois pièces, des souliers à talons hauts, j'étais bien coiffée. Mon amie m'a présentée au contremaître, il m'a menée à la presse et m'a montré à m'en servir. Mon amie m'avait dit ce qu'il fallait faire : presser la doublure à l'intérieur [214] des manteaux, presser les coutures. J'ai mis le manteau sur la presse et j'ai pressé, pressé. De temps en temps le contremaître venait voir. Mais à un moment donné mes talons hauts ont commencé à me faire mal aux pieds, et puis j'avais chaud avec mon complet. Il y avait une Haïtienne pas loin de moi, je l'ai appelée. Elle m'a fait un signe de l'œil mais elle n'est pas venue. À un autre moment, j'ai recommencé : rien.

Quand elle est enfin venue me voir, je lui ai dit : « Depuis tout ce temps que je t'appelais ! » Elle m'a expliqué : « Le contremaître était là, il ne faut pas qu'il voit qu'on parle. » J'ai dit : « J'ai chaud, je n'en peux plus, je ne crois pas que je vais rester. » Elle m'a dit : « Reste donc, petite ! Je vais chercher quelque chose pour tes pieds. »

Elle est revenue avec de vieux souliers d'hommes, avec un talon plat. C'a été une délivrance. Mais la chaleur était tuante, alors j'ai retiré la veste encore, mais plus je pressais, plus la chaleur augmentait. Alors j'ai enlevé le col de ma chemise et j'ai défait deux ou trois boutons de mon corsage. Puis, j'ai continué à presser et à presser.

À dix heures, à l'heure de la pause, ma petite amie est venue et m'a demandé comment j'allais. J'ai dit : « Ah ! je ne vais pas rester. J'ai chaud. Et puis ce genre de travail je ne peux pas le faire. » On a parlé, ma petite amie est remontée. Mais les autres femmes parlaient entre elles de moi. Elles voyaient comment je travaillais (elles me l'ont dit après) et se disaient que c'est bien parce que je venais d'arriver que j'avais aussi peur du travail.

À midi, on s'est réunies toutes ensemble. Je leur ai dit que je m'en allais. Elles m'ont dit : « Reste petite, c'est parce que tu n'es pas encore habituée. » J'ai dit : « Oh ! je ne pourrai jamais, je préfère retourner en Haïti si je dois travailler autant. » Elles m'ont dit : « C'est comme ça pour tout le monde, petite, même le médecin, même ceux qui ont fait des études, quand ils arrivent ici, ils vont à la manufacture. À l'hôpital, on les fait balayer. » J'ai dit : « Si vous me dites de rester... »

J'ai fait l'après-midi. À quatre heures, quand c'a sonné, j'ai vu que tout le monde partait. J'ai remis mes vêtements. Arrivée à la maison, je me suis mise à pleurer. Quand la dame qui m'hébergeait est arrivée, elle m'a demandé ce que j'avais. J'ai dit que je ne resterais pas ici. Elle m'a dit : « Mais non, tu ne vas pas retourner en Haïti. » Quand son mari est arrivé, il m'a dit la même chose.

[215]

Le lendemain matin, la dame est venue me réveiller. Je ne voulais pas aller travailler. Elle a insisté, et j'y suis allée. J'ai passé la journée à pleurer. Je pleurais tout le temps. J'apportais mon repas au travail : parfois les autres le mangeaient, parfois je le rapportais à la maison et le jetais à la poubelle. Mais il y avait cette femme au travail, avec qui je m'entendais. Parfois, elle me mettait la nourriture dans la bouche. J'ai passé trois mois à pleurer sur la presse. Et j'ai fini par m'habituer au travail.

Parfois, j'arrivais de bonne heure, à sept heures et demie. Le patron me donnait un paquet à commencer pour lui. Il ne me payait pas parce qu'il était sept heures et demie. Quand les gens arrivaient ils me disaient : « Mais qu'est-ce que tu fais ! » Mais moi j'étais comme ça. À midi aussi, je

prenais des fois une partie de ma pause pour commencer ce que j'avais à faire. C'est comme ça que je faisais, jusqu'à ce que j'aie pris l'habitude.

La chaleur était dure, et le genre d'activité aussi. Parce que le *boss* restait debout là, et il fallait aller vite, sans arrêter. Je n'étais pas encore habituée à travailler comme ça, mais au bout d'un an, je donnais le rendement.

Il y avait un syndicat. C'est arrivé une fois qu'on fasse la grève. Les gens du syndicat sont arrivés pour nous dire de ne pas rentrer au travail. Chaque personne qui arrivait, ils la retenaient, les Haïtiennes et les autres, quelle que soit la nationalité, tout le monde est resté debout là. Seul le *boss* est entré au travail. Alors, les gens du syndicat nous ont parlé de la question d'une augmentation. Tout ça nous rendait très contentes parce que le travail était dur. Celles qui sont sur les presses, celles qui sont sur les machines, celles qui mettent les manteaux à l'endroit... À la presse, on se brûle. On peut se piquer avec les ciseaux en tournant le manteau à l'endroit. Celles qui tournent les manteaux en grande quantité ont des ampoules aux mains. C'est dur pour tout le monde.

Le patron avait toujours l'air furieux. Il semble que c'est son tempérament. Mais si on a besoin de lui parler, on peut le faire. Par exemple, je lui disais que j'aimerais acheter telle blouse ou telle jupe ou bien tel manteau. Il me disait qu'à l'heure de la pause, je pouvais monter à tel étage. Mais à part ça... Et puis il ne parlait pas français, il était Juif. Le contremaître, lui, parlait français, je crois qu'il était Canadien.

Parmi mes camarades, il y avait des Italiennes, il y en avait vingt qui cousaient. Des Grecques aussi, et des Canadiennes. [216] Des hommes canadiens aussi. À l'heure de la pause, chaque nationalité fait son propre petit club. Mais ce n'est pas que nous sommes ennemis !

J'ai laissé cet emploi pour aller suivre le cours de perforation. Pendant ce temps, je travaillais dans un grand magasin, de minuit à huit heures. J'étais censée partir à huit heures et demie, mais dès huit heures et quart j'étais souvent déjà sortie parce que le cours commençait à neuf heures. Et je finissais à trois heures de l'après-midi. À mon arrivée à la maison, je mangeais vite, je faisais une petite toilette et je me couchais pour dormir. Et à onze heures j'étais déjà debout pour partir au travail à minuit. Le petit, c'était une vieille dame, une Haïtienne, qui le gardait. Je la payais cinquante dollars par semaine.

J'avais trouvé cet emploi par une amie qui allait accoucher. Le patron lui avait dit qu'elle devait cesser de travailler car il ne voulait pas être responsable au cas où elle aurait un accident. J'ai commencé à travailler dans la soirée, le même jour.

Je commençais à minuit et on avait une pause à deux heures et une à quatre heures. Je balayais sept étages. Au début, je balayais avec une autre, mais après ils l'ont enlevée parce que je travaillais vite. J'ai commencé à



quatre dollars dix de l'heure et j'ai fini à cinq dollars dix. Le surveillant venait voir si c'était propre. Mais il ne restait pas longtemps parce qu'il devait aller vérifier les autres employés. Pendant ce temps, on pouvait s'arrêter un peu.

Il y avait un homme qui essayait les escaliers. Trois ou quatre autres passaient la serpillière, ensuite un autre cirait. Il y avait des gens aussi pour faire les bureaux, mais pas moi parce que dans les bureaux, il faut passer l'aspirateur à cause des tapis.

Il y a des vacances, mais on peut décider de ne pas les prendre. Parfois le patron demande si on veut travailler quand même, ça dépend. Ils paient au tarif normal.

Il n'y avait pas de syndicat. Sinon, ils ne m'auraient pas mise à la porte aussi malhonnêtement. Jusqu'à présent, je n'ai pas pu savoir pourquoi ils m'ont renvoyée. J'ai demandé aux patrons, ils m'ont dit qu'ils ne savaient pas. Si j'avais fait quelque chose d'incorrect j'aurais aimé que le *boss* me le dise. Mais il n'y a eu ni échange, ni conversation. J'ai juste reçu une lettre qui disait que je cesserais de travailler à telle date.

[217]

C'est une compagnie qui nous envoyait travailler dans ce grand magasin. Elle nous avait donné une carte pour nous présenter chaque soir. On était environ vingt à vingt-cinq personnes : des Grecs, des Espagnols, des Haïtiens, des Chiliennes, des Colombiennes, femmes et hommes. Il n'y avait pas plus que quatre Haïtiens. Il y avait des Canadiens aussi, mais ils n'étaient pas nombreux. Le plus souvent, ils passent la serpillière ou la cirreuse, c'est un travail dur. C'est pourquoi ils ne restent pas longtemps.

J'ai constaté que les Grecs ont plus d'avantages. Par exemple, il y en a un qui peut passer un mois ou quinze jours sans venir et on ne le renvoie jamais ! C'est pourquoi j'avais trouvé étrange qu'ils me renvoient, soi-disant à cause d'une absence.

J'ai eu des problèmes aussi avec un des patrons. Moi et une autre, il fallait qu'il nous touche. Il faisait exprès de nous toucher les fesses. Et quand on se montrait fâchées ou de mauvaise humeur, il disait : *Sorry*. Si on parlait ensemble, il venait faire des gestes près de notre visage ou bien il essayait de nous passer la main sur le buste. On lui faisait remarquer qu'il ne devait pas nous faire ça, à chaque fois on se fâchait, il disait : *Sorry, sorry*. Nous sommes plusieurs femmes à avoir porté plainte contre lui. Par exemple, moi quand je suis passée en cour, que j'ai expliqué ce qui s'était passé, on m'a demandé si je pensais qu'il y avait d'autres personnes en cause. Et en effet, il y a une femme qu'il avait touchée. Elle est arrivée au *break*, elle tremblait, elle pleurait... Pendant qu'elle faisait une chambre, le patron est entré, il lui a barré le chemin, il a descendu la fermeture éclair de son pantalon, et puis s'est approché d'elle. Elle ne sait pas comment elle

lui a échappé. Elle a couru. Elle n'a pas travaillé du tout jusqu'au matin, quand l'agent de sécurité est arrivé. L'agent lui a dit qu'elle devait le dire au grand patron. Mais le grand patron a répondu que l'autre faisait ça pour la taquiner ! Et ils ont laissé tomber l'affaire.

Moi, à chaque fois que j'expliquais comment j'avais été renvoyée, les gens me disaient d'aller porter plainte au bureau de la Commission du Travail. Je suis allée à la Commission des Droits de la personne, et j'ai porté plainte contre le patron. J'ai raconté ce qui s'était passé. Je croyais qu'ils me feraient retrouver mon travail tout de suite. Je ne pensais pas que ça prendrait tout ce temps, et tant de problèmes là-dedans. Parce qu'ils ont découvert une série de femmes que le patron touchait, et aussi des hommes. Presque toutes les femmes questionnées ont dit que le patron leur faisait des avances.

[218]

Sinon, je ne détestais pas le travail. Mais je ne peux pas dormir le jour, donc, ça me dérange de travailler la nuit. Et le jour, à la maison, je fais les repas ou autre chose. Ce n'est que vers cinq ou six heures du soir que je m'endors.

Immédiatement après mon renvoi, j'avais été faire une demande à l'hôtel. J'en ai fait aussi pour être concierge, sur Côte Vertu, et à plusieurs autres hôtels. Et puis, c'est celui-ci qui m'a appelée, un matin. C'est ainsi que j'ai travaillé là les fins de semaine. Si un dimanche il n'y a pas d'ouvrage, on me le dit. Si moi je veux aller à l'église, je dis que je travaillerai juste le samedi. On l'accepte.

Parfois, on m'envoie faire les chambres, mais le plus souvent c'est à la buanderie que je travaille. Je lave les draps et les serviettes dans les machines. Ensuite, je les repasse et je les plie. Je sépare les serviettes selon leur grandeur ; grandes, moyennes, petites. Je nettoie aussi les chambres. On fait les lits ; certaines chambres ont trois lits, d'autres deux, d'autres un. On change les couvertures, on passe l'aspirateur, on nettoie la baignoire, le lavabo. On essuie le miroir. On passe un petit linge humide sur les fenêtres, sur la télévision. On vide les cendriers. On les remet à leur place.

Ordinairement, à l'hôtel, on commence le samedi à neuf heures, le dimanche aussi. Mais même à neuf heures, les clients ne sont pas toujours levés. Donc, on peut parfois commencer à dix heures et demie. À la buanderie, c'est huit heures de travail aussi. Mais on doit commencer plus tôt, dès sept heures. Parce que s'il n'y a pas suffisamment de draps et de serviettes, il faut les préparer pour les femmes de chambre. Ce qui fait que moi, j'y vais toujours de bonne heure, vers cinq heures du matin, et je finis à une heure trente.

Au début, on me payait trois dollars quatre-vingt-cinq. Maintenant, c'est quatre dollars dix de l'heure. Mais les autres, je crois qu'on leur donne

cinq cinquante. Elles étaient là avant moi. Et puis, elles sont syndiquées. Moi non, je viens tout juste de commencer.

La contremaîtresse est satisfaite de mon travail. Je lui ai dit que je peux en fournir beaucoup si le patron accepte de me payer normalement. Elle est Haïtienne. Parmi les autres, il y a des Haïtiennes, des Canadiennes, des Chinoises ou des Vietnamiennes, je ne sais pas. Les pourboires sont rares. C'est curieux, parce que quand je travaillais à l'hôtel, j'avais l'habitude d'en trouver. On dit qu'il y a des gens qui passent avant [219]

et qui les prennent. Les uns disent que ce sont les garçons qui transportent les bagages des clients, d'autres que c'est plutôt la personne qui vérifie le travail. Donc, on ne sait pas, mais on ne trouve jamais de pourboire.

J'aimerais bien faire ce travail à plein temps. Peut-être à la fin de mon chômage, parce que j'ai besoin de me reposer un peu. Mais il faudra qu'ils me payent. S'il ne me payent pas je ne continuerai pas.

## MAGDALENA

Âgée de quarante et un ans, Magdalena est Colombienne. Née à Toledo de parents paysans, elle émigré à Medellín avec toute sa famille en 1955. Après deux années d'études secondaires et un cours complet de couture, elle se marie en 1960, à l'âge de vingt ans. Au moment de partir pour le Québec, en 1971, elle avait six enfants et n'avait jamais travaillé à salaire.

Je suis arrivée au Québec il y a dix ans, au mois de septembre. Je venais rejoindre mon mari qui était ici depuis un an et demi ; il travaillait dans une manufacture de textile. J'avais appris la couture. On m'a demandé de faire une démonstration, de coudre et découper ; ils ont vu que je connaissais mon métier. Mais comme je ne pouvais pas obtenir la résidence parce que mon mari ne l'avait pas et que j'habitais avec lui, j'ai dû attendre. Ils m'ont donné le permis de travail deux mois après, en décembre. J'ai commencé à travailler à la compagnie X et j'y suis encore.

Une amie avait demandé à mon mari de l'accompagner pour trouver du travail parce qu'il parlait un peu français, et je suis allée avec eux. Une fois sur place, j'ai dit à mon mari que moi aussi j'aimerais travailler. La dame qui embauchait comprenait un peu l'espagnol. Elle me dit : « Vous aussi, vous voulez travailler ? » Je répondis « oui, oui ». Et mon mari : « Non,

non, pas pour le moment, elle ne se sent pas très bien ». Mais la dame a insisté : et c'est comme ça que je suis entrée à la compagnie.

Deux filles que je connaissais et qu'on avait embauchées aussi ce jour-là ont dû partir le lendemain parce qu'elles n'avaient pas les capacités voulues. Finalement, je suis la seule qui suis restée. Ce n'est pas qu'on y traite bien les gens, non, [220] on les traite plutôt comme des animaux, comme on dit vulgairement, mais moi j'ai eu de la chance. Par exemple, quand je suis malade, ils me disent de retourner chez moi et de revenir quand je serai mieux. Oui, je suis contente là-bas... Sauf que le salaire n'est pas très bon.

C'est une grande manufacture : il y a six étages. Au premier, on produit le tissu ; au deuxième on le perfectionne ; au troisième, il y a des machines pour faire les chandails ; au quatrième, on fait les échantillons ; c'est là aussi qu'on trouve les bureaux et les sections de repassage et de finition ; au cinquième, on fait uniquement de la couture, et au sixième on coupe le tissu. Je travaille au cinquième.

Je ne sais pas exactement combien il y a d'employées parce que nous avons des horaires différents. Dans ma section, nous sommes trois cents à peu près, sur différentes machines. Moi-même j'ai travaillé sur plusieurs machines. Il y a des machines qui font les cols, d'autres les boutonniers, etc. On ne fait jamais le vêtement au complet. Quand on fait les modèles pour des commandes spéciales, ça peut arriver, mais pour ça on choisit les meilleures employées. On leur paye le salaire normal, mais c'est un travail facile, pas fatigant, parce qu'on peut prendre toute une journée pour un vêtement. Le travail habituel est très mécanique, mais je m'y suis habituée et maintenant je peux faire n'importe quoi très rapidement. On fonctionne par étiquettes. Chaque paquet de poches ou de cols vaut plusieurs étiquettes, mais je ne m'en suis jamais préoccupée. Tout ce que je sais c'est que quand il y a plus de rendement au travail, mon salaire est plus élevé, et quand le travail n'est pas bon, on nous le retourne.

Au début, je gagnais le salaire minimum, un dollar soixante-dix. On m'a d'abord fait faire les cols de chemises, puis les poches. J'étais payée à la pièce, mais ça m'a rendue malade et j'ai été onze jours à l'hôpital. Quand je suis revenue, le contremaître m'a appelée et m'a dit qu'il allait me donner cinq dollars à l'heure — à cette époque ça faisait beaucoup — mais que je ne devais en parler à personne. Alors c'est moi qui décide si je veux travailler à la pièce ou non. Mais beaucoup d'autres sont obligées de travailler à la pièce et quand elles ne font pas assez d'étiquettes, on leur dit qu'elles ne produisent pas assez. Même mon amie, la seule que je me suis faite ici, elle travaille très fort mais elle manque de rapidité.

Il y a beaucoup de contrôles. Quand il y en a qui bavardent un peu trop, les contremaîtres leur crient après. Je me sens [221] tout le temps

surveillée. C'est la première fois que je dois travailler comme ça dans ma vie.

Les contremaîtresses de section sont gentilles, d'habitude. Celle que j'ai maintenant est Portugaise. Avant ça, j'ai eu une Polonaise, une Italienne. Avec l'Italienne, j'ai eu beaucoup de problèmes. Elle aimait que les travailleuses lui fassent des petits cadeaux : des bijoux, des bibelots en porcelaine. Alors, elle leur donnait du bon travail. Comme j'avais six enfants et qu'on venait tout juste d'arriver, je n'avais pas d'argent pour lui faire des cadeaux. Un jour, j'ai discuté si fort avec elle que je me suis évanouie. Le patron a demandé ce qui se passait et je lui ai dit que l'Italienne ne voulait pas me donner d'ouvrage parce que je ne lui faisais pas de cadeaux comme les Portugaises. Il y a eu une grosse discussion et après, elle m'a toujours donné du bon travail.

Ensuite, j'ai eu une contremaîtresse uruguayenne, et puis une canadienne-française et les problèmes ont recommencé. Elle pensait que parce que nous étions des immigrantes, elle pouvait faire ce qu'elle voulait avec nous. Elle nous disait : « Vous ferez ce que je vous ordonne de faire ». Moi, je suis allergique au velours. Je le lui avais dit. Mais elle m'en envoyait toujours, et moi je le lui retournais, jusqu'au jour où je suis allée voir le patron. Il lui a parlé et ensuite je n'ai plus eu de problèmes. C'est une des raisons pour lesquelles je veux rester : là au moins, on ne m'oblige pas à travailler le velours ni la peluche. Je pourrais sans doute gagner plus dans une autre manufacture mais on pourrait peut-être me maltraiter, comme beaucoup de gens que je connais.

Mes camarades sont Portugaises surtout, mais il y a aussi des Chinoises, des Grecques, des Polonaises, des Italiennes, des Uruguayennes, des Argentines, des Équatoriennes, des Péruviennes, des Colombiennes, des Guatémaltèques et des Salvadoriennes. On peut dire que trente pour cent sont Portugaises et le reste, de tous les pays. Nous sommes très peu de Sud-Américaines. En général, il n'y a pas beaucoup de solidarité entre elles. Il y a souvent des disputes parce que certains travaux rapportent plus que d'autres. Les Portugaises, surtout, se disputent avec la contremaîtresse et elle, elle est nerveuse parce que si le travail est mal fait, c'est elle qui est responsable. Mais moi, tout le monde m'estime. Parfois même, quand il y a un fil qui s'accroche dans ma machine ou quoi que ce soit, il y a toujours quelqu'un pour m'arranger ça. Je fais la même chose pour les autres, si elles sont mal prises.

[222]

À l'heure de la pause, le plus souvent je reste seule ou bien avec ma fille quand elle est là (elle travaille là pendant les vacances). J'ai aussi une amie avec qui je vais souvent à l'usine. Autrement, je suis solitaire ; on nous a élevées comme ça, sans beaucoup d'amies.

Le contremaître principal est de race noire et c'est impressionnant de voir comme les Portugaises sont contre les Noirs. S'il arrive une Noire, elles commencent à rire et tout. À un moment donné, on a rouvert une section et il a commencé à entrer beaucoup, beaucoup de Noires. La contremaîtresse était Portugaise, elle donnait de l'ouvrage seulement aux Portugaises et à quelques Colombiennes. Un jour, une des travailleuses noires est allée se plaindre au contremaître principal. D'abord il n'a pas voulu la croire parce que lui on le traitait bien même s'il est noir. Finalement on a pris des mesures justes et le problème a été réglé.

Nous n'avons pas d'assurance-accident, aucune assurance. Nous avons le congé de maternité mais il y a des femmes enceintes qui travaillent jusqu'à la dernière limite. Les Portugaises sont comme ça : l'argent, c'est tout ce qui les intéresse. Elles ont droit à un congé de quatre mois mais elles restent jusqu'à la fin et reviennent quinze jours après l'accouchement, même en plein hiver, comme des animaux, vraiment. Nous les Latino-Américaines, on est plus tranquilles ; on ne se dispute jamais pour le travail, on ne s'épuise pas et pour accoucher, on prend les quatre mois.

À la maison, c'est moi qui m'occupe des enfants, mon mari trouve que c'est mieux. Quand ils étaient petits, j'avais une amie uruguayenne qui les gardait : elle n'a jamais voulu que je la paye. À cette époque, mon mari m'aidait, mais maintenant que les enfants sont grands, il dit que les enfants peuvent m'aider. D'ailleurs, il dit toujours qu'il aimerait mieux que je ne travaille pas en dehors de la maison, mais je le fais quand même. C'est moi aussi qui fais la cuisine les fins de semaine et qui sers à table. Pendant la semaine, mes filles m'aidaient chacune à leur tour. Les garçons, ils nettoient la salle de bain, rangent le sous-sol.

Souvent, j'ai envie de retourner en Colombie mais mon mari n'en a pas envie. Par exemple, il veut que j'y aille avec les trois filles, et que j'y reste deux mois pour me reposer du froid. Mais j'ai du mal à y rester trop longtemps, même s'il me dit toujours que quand je ne suis pas à la maison, tout va bien : c'est quand je suis là que tout se complique !

[223]

## HISTOIRES D'IMMIGRÉES.

*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

### Troisième partie : VIVRE AU QUÉBEC

## Chapitre 7

---

# FAMILLE ET PARENTÉ

[Retour à la table des matières](#)

Alors que le travail salarié modifie les schémas d'activité et insère les femmes dans de nouveaux rapports sociaux à l'extérieur de la sphère domestique, la sphère familiale, elle, semble subir des transformations moins radicales. Quant à la nature et à la signification des changements constatés — lesquels nécessitent de redéfinir au foyer les rôles sexuels et le statut de la femme, elles suscitent bien des débats : s'agit-il d'une accession à la modernité (par le transfert dans une société plus ouverte) ou d'un processus d'émancipation (la capacité pour la femme de gagner de l'argent remettant en cause son rôle subordonné), ou n'assiste-t-on pas plutôt au renforcement des rôles traditionnels et à l'accroissement du pouvoir des hommes du fait de la migration <sup>171</sup> ?

Selon Morokvasic, la migration joue à la fois pour et contre les femmes. En tant que travailleuses, elles sont exploitées. Mais grâce à leur salaire, elles voient leur niveau de vie augmenter par rapport à ce-

---

<sup>171</sup> Pour une revue de la littérature sur ce thème, voir M. Morokvasic, *op. cit.*, p. 891-896.

lui qu'elles avaient. Elles sont financièrement plus indépendantes et prennent davantage conscience de leur statut. Les rapports qu'elles entretiennent avec leur conjoint risquent donc de se modifier <sup>172</sup>.

Cependant, il ne va pas de soi que la migration transforme automatiquement les rapports de sexe dans le privé. Par ailleurs, la reproduction des modèles familiaux traditionnels peut n'être qu'en continuité apparente avec le milieu originel car le contexte québécois confère à ces modèles des significations nouvelles. En même [224] temps, comme nous le verrons, il est des changements dans la répartition des tâches domestiques qui semblent inéluctables et ne sauraient donc relever d'un choix personnel en faveur de telle ou telle norme.

### *Le réseau de parenté à Montréal*

[Retour à la table des matières](#)

La migration de la campagne à la ville et la migration d'un pays à un autre sont parmi les facteurs clés pour comprendre la dissolution de la famille étendue ou élargie au profit de la structure nucléaire, dissolution qui, selon certains auteurs, serait directement le fruit du système industriel de production <sup>173</sup>. Cependant, de nombreuses études de terrain ont révélé la durabilité des liens au sein du réseau élargi de parenté en milieu urbain, et leur grande importance tout au long de la démarche migratoire et dans l'adaptation des migrants à la ville <sup>174</sup>.

Quels sont les changements survenus dans la structure des ménages ? Comment interviennent les réseaux de parenté de Montréal et comment évoluent les rapports que les femmes entretiennent avec la famille élargie ? Sans vouloir négliger l'apport affectif et moral du réseau, nous insisterons davantage sur l'aspect matériel des rapports de parenté : échanges de services et d'information, aide financière.

---

<sup>172</sup> Ibid.

<sup>173</sup> Cette position a été développée en particulier par W. Goode, *World Revolution and Family Patterns*, New York, Free Press, 1963.

<sup>174</sup> Voir entre autres H.M. Choldin : « Kinship Networks in the Migration Process », *International Migration Review*, vol. 7, 1973, p. 163-175 ; C.Tilly et C.H. Brown : « On Uprooting, Kinship, and the Auspices of Migration », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 8, 1967, p. 139-164.



### *Structure des ménages*

Au Québec, la proportion de femmes vivant en famille étendue au moment de l'entrevue est moitié moindre qu'au moment du départ. Parallèlement il y a augmentation du nombre de ménages composés ou d'une famille nucléaire ou de personnes seules ou de personnes non apparentées. Cependant, la diminution des familles étendues s'observe surtout chez les Haïtiennes et chez les Colombiennes, ce qui s'explique par la spécificité des structures familiales dans leur pays d'origine.

Si l'on examine maintenant les cinquante-huit femmes qui, au Québec, ont charge d'enfants au moment de l'enquête, et ceci quel que soit leur statut matrimonial (veuves, séparées, divorcées, mariées ou vivant en union libre), on note la même tendance : diminution des ménages composés de familles étendues (50% dans le pays [225] d'origine, 20% au Québec), augmentation des familles nucléaires (40% des cas dans le pays d'origine, 60% au Québec), et monoparentales. Un phénomène nouveau apparaît : des femmes vivant seules mais assumant la responsabilité financière de leurs enfants laissés dans leur pays d'origine.

Si ce resserrement des ménages implique la privatisation du travail domestique, il n'exclut pas, bien au contraire, le recours à l'entraide. On constate en effet que les réseaux d'entraide traditionnels tendent à se relâcher pour se reconstituer à l'échelle internationale.

### *Rôle des réseaux de parenté*

La composition des réseaux de parenté à Montréal varie d'un groupe ethnique à l'autre. Cela tient aux structures familiales et aux processus migratoires propres à chaque groupe.

Les Portugaises et les Grecques, rappelons-le, ont souvent été précédées au Québec par leur conjoint. Outre ce conjoint, bon nombre de Portugaises venaient rejoindre des membres de leur propre famille, misant ainsi sur des liens solides de consanguinité. La relation étroite

entre une mère et sa fille mariée, typique de certains milieux paysans au Portugal, tendra à se reproduire au Québec : plusieurs Portugaises ont fait venir leur mère pour de longs séjours, ou encore habitent à proximité d'elle.

Quant aux Grecques mariées, leurs réseaux sont constitués de parents par alliance du côté du mari : c'est souvent la famille du mari qui s'occupe du couple à son arrivée. Et si la femme héberge à son tour un nouvel arrivant, il s'agit presque toujours d'un membre de sa belle-famille.

Les contacts avec la parenté restée dans le pays d'origine sont importants et stables. Grecques et Portugaises les maintiennent par le biais de lettres et d'appels téléphoniques occasionnels. La plupart sont en plus retournées plusieurs fois voir leur famille, lors d'une naissance ou d'une mort, à titre de vacances.

Ces voyages leur reviennent parfois très cher, à cause non seulement des cadeaux que l'on est tenu d'offrir pour prouver sa réussite, mais aussi du manque à gagner. Très peu nombreuses sont celles qui ont droit à plus d'une ou deux semaines de vacances dans l'année. Plusieurs se sont d'ailleurs retrouvées en chômage au retour.

[226]

D'autre part, des dons en argent — de l'ordre de vingt à cinquante dollars par mois — sont envoyés régulièrement à la famille d'orientation (père et mère) et plus rarement à des beaux-parents âgés. « Il arrive à mon mari d'envoyer un peu d'argent lorsque sa mère est malade. Il l'appelle au moins une fois par mois. Presque tous les ans l'un de nous y va. » (Grecque, vingt-cinq ans, mariée, un enfant.) « Nous appelons en Grèce quelques fois par année. Chaque mois, j'envoie une lettre à mes parents et un peu d'argent. Même si ce n'est que cinq dollars, c'est comme une bénédiction. » (Grecque, quarante-sept ans, mariée, trois enfants.)

Quels qu'ils soient, les liens de parenté demeurent actifs longtemps après l'arrivée. En fait, dans les deux groupes, les femmes passent leurs loisirs presque entièrement dans le cercle familial élargi, le leur et celui du mari. Celles des Portugaises, en particulier, qui viennent du même village que leur mari, fréquentent avec lui leurs parents et leurs amis qui en sont aussi originaires.

Cependant, avec le temps, les liens de parenté, même s'ils constituent encore une source importante de renseignements sur les emplois et les services, deviennent de plus en plus des rapports de sociabilité plutôt que d'entraide matérielle. Cette réduction des contacts, cette distanciation psychologique s'observent nettement chez les femmes qui sont au Québec depuis plusieurs années :

Tout va bien avec ma belle-famille, mais chacun a sa propre vie. On a plus d'indépendance ici, mais on se parle toujours. Heureusement, je les ai aidés plus qu'ils ne m'ont aidée. Je n'ai jamais eu besoin d'eux. Entre nous c'est comme avant mais on est plus indépendants. On se visite, mais pas souvent. (Portugaise, quarante et un ans, mariée, deux enfants, arrivée en 1960.)

Quand nous avons des problèmes (mon mari et moi) nous les gardons pour nous. Si je leur demandais quelque chose ma sœur et ma mère m'aideraient, mais je ne dérange pas les gens normalement. Moi je connais mes problèmes, seule je peux les résoudre. Il faut savoir se défendre. On visite la famille bien sûr, et les gens qu'on connaît, mais surtout en été. (Portugaise, quarante-six ans, mariée, un enfant, arrivée en 1964.)

La majorité des Colombiennes sont arrivées au Québec sans conjoint. Quelques-unes d'entre elles ont même été le premier maillon [227] de la chaîne de migration. Nous avons déjà souligné le rôle de la fratrie : même les femmes déjà mariées ont pu compter à l'arrivée sur les frères et les soeurs de l'un ou l'autre des conjoints. Celles qui se retrouvent sans famille élargie à Montréal le déplorent : « Ma famille me manque beaucoup et ici on se sent dans une grande solitude. » (Colombienne, quarante ans, mariée, trois enfants.) « Je me sentais tellement seule, moi qui ai vécu tout le temps près de ma famille... » (Colombienne, quarante et un ans, mariée.)

Même quand elles ont des parents à Montréal, elles constatent avec regret que leurs rapports avec la famille élargie ont perdu de leur intensité. On se voit moins souvent et l'entraide devient plus ponctuelle, surtout lorsqu'on ne partage pas ou plus le même toit. Les rapports avec la famille restée en Colombie se maintiennent grâce aux lettres, aux appels occasionnels et aux cadeaux, tout comme chez les Grecques et les Portugaises. En dépit d'une migration plus récente

dans le cas des Colombiennes, la majorité d'entre elles sont retournées au moins une fois dans le seul but de visiter leur famille.

Le moyen le plus utilisé pour venir en aide aux membres de la famille consiste à les faire venir au Québec. Plusieurs des femmes interviewées avaient déjà aidé un enfant, un conjoint, une mère, une sœur ou un frère, à émigrer. Comme la plupart ont encore de la parenté en Colombie, elles envoient régulièrement de l'argent. Dans certains cas, un membre de la famille a pu contribuer à l'entretien des enfants laissés à la charge d'une mère ou d'une sœur jusqu'à ce qu'elles aient obtenu le statut d'immigrante reçue et soient convenablement installées. Les sommes d'argent sont expédiées de façon plus ou moins régulière (de l'ordre de cent dollars ou moins). Plus souvent que les autres, les Haïtiennes se retrouvent seules à leur arrivée. Ceci tient souvent au fait qu'elles entrent comme domestiques, ayant en main leur permis de travail. Les autres rejoignent un conjoint ou un membre proche de la famille : mère, sœur, frère, enfant, adulte, demi-sœur, cousine, etc.

On note une grande coopération pour aider ou faire venir des parents d'Haïti. Par contre, surgissent assez souvent des mésententes, et on tend à nouer des liens d'amitié avec d'autres Haïtiennes qui, ainsi, semblent prendre la relève du réseau d'entraide. C'est le cas en particulier pour celles qui ont été mal traitées ou négligées par un parent dont elles étaient particulièrement dépendantes. [228] « En Haïti, on est ensemble, on se comprend plus que ceux qui vivent ici. Une fois arrivée les Haïtiens ne connaissent plus l'entraide. » (Mathilde, vingt-neuf ans, un enfant.)

Les réseaux de parenté des Haïtiennes présentent en effet une spécificité indéniable. Ils sont très larges, englobant cousins de second et troisième degré, demi-cousins, demi-frères, parents de beaux-frères et de belles-sœurs, parrains et marraines de noces, parrains et marraines des enfants avec leurs familles respectives, etc. Ces caractéristiques, déjà présentes dans le pays d'origine, rendent compte de la multitude des contacts qui ont lieu à Montréal : baptêmes, premières communions, mariages, occasionnent des regroupements fréquents et très ouverts.

Beaucoup plus souvent que les femmes des trois autres groupes, les Haïtiennes sont en relations régulières avec des parents émigrés aux États-Unis, à Miami et à New York en particulier, sous forme de

visites annuelles et d'appels téléphoniques. Ces liens impliquent également une réciprocité économique : l'une reçoit de l'argent de ses cousins de New York après s'être séparée de son mari ; l'autre en envoie à son frère à Miami ; une troisième reçoit, lors de son mariage, l'aide d'une tante qui habite à New York. Cette dernière, ancienne tutrice de la jeune mariée, va non seulement participer aux préparatifs de la cérémonie mais instruire le couple sur la façon de tenir une maison et de gérer un budget.

La grande extension des réseaux de parenté et le très bas niveau de vie en Haïti font que les immigrés haïtiennes assument de lourdes responsabilités financières envers la parentèle restée au pays. Sur les six cents dollars qu'elle touche mensuellement comme emballeuse dans une petite manufacture, Mathilde en envoie cent en Haïti : cinquante à sa mère, cinquante à ses frères et sœurs et à leurs enfants. De plus, elle téléphone à ses frais à sa famille une ou deux fois par mois. À l'argent s'ajoutent les envois en marchandises : tissus, lingerie, appareils électriques, etc. On parle couramment d'*envoyer une mallette*.

En outre, à la différence des femmes des trois autres groupes, les Haïtiennes reçoivent des demandes pressantes d'argent : « J'ai des amis qui ont l'habitude de m'écrire pour me demander quelque chose. Je n'en ai pas, ça me fait mal. » (Haïtienne, trente ans, célibataire.) « On envoie de l'argent à tout le monde. Sur cent dollars il y en aura vingt pour quelqu'un, vingt pour quelqu'un d'autre, [229] dix pour un autre. C'est ainsi que nous faisons. Je viens de préparer une *mallette* pour une cousine. J'avais beaucoup de gens à ma charge en Haïti. J'ai « adopté » un de mes frères, alors qu'il était petit, et deux neveux. Je les ai fait entrer ici. Maintenant je respire un peu. » (Haïtienne, quarante-trois ans, séparée, cinq enfants.)

En conclusion, on peut dire qu'à Montréal, les rapports de parenté à l'extérieur du ménage connaissent un changement relatif, en cela qu'ils deviennent, grosso modo, moins serrés qu'ils ne l'étaient. Les rencontres s'espacent après l'accueil initial, les échanges de services quotidiens diminuent. Cependant ces rapports ne disparaissent pas ; ils pourront se réactiver à la moindre occasion : anniversaires, mariages, baptêmes, mortalités, etc., et lors de la venue d'un membre de la famille élargie.

Ce relatif relâchement se trouve compensé par une réarticulation, au niveau international, des relations de parenté. On observe plusieurs modalités : 1) contact gardé avec la famille dans le pays d'origine ou ailleurs par le moyen de lettres, d'appels téléphoniques et de visites ; 2) partage de renseignements pratiques : sur les possibilités d'emploi au Canada, par exemple ; 3) envois d'aide matérielle, soit en espèces, soit en nature ; 4) échange de services : parrainage d'autres membres de la famille, recherche d'un-e conjoint-e, et surtout partage des tâches dites féminines.

Cette internationalisation du réseau de parenté, on la retrouve dans les quatre groupes de femmes. Si nous avons davantage parlé des Haïtiennes, c'est en raison de la particulière vigueur des liens qu'elles entretiennent avec un réseau très étendu de parenté en Haïti. La matricentricité des liens propre à Haïti, la situation de crise économique, la durée plus réduite de leur séjour au Québec expliquent qu'il en soit ainsi.

## ROSA

Rosa est née dans une famille paysanne de la région de l'Alentejo, au Portugal. Jeune fille, elle combine le travail de la terre et la couture à domicile. Émigrée en 1972, elle est actuellement ouvrière dans une manufacture de sacs à main. Elle a quarante-deux ans.

Je me suis mariée en 1957 dès la fin du service militaire de mon mari : j'avais dix-huit ans, lui vingt et un. Au début, nous [230] vivions chez mes beaux-parents. Puis, ma belle-mère est morte, mon beau-père s'est remarié et nous avons pris un petit logement de deux pièces.

J'ai cessé de travailler aux champs à la naissance de ma fille en 1959. Nous vivions du salaire de mon mari qui était chauffeur de camion. Il me donnait tout ce qu'il gagnait : c'est moi qui m'occupais du budget.

Mon mari gagnait très peu, à peine cent-vingt *escudos* par semaine. J'avais un enfant et j'élevais le frère cadet de mon mari qui n'avait que cinq ans à la mort de leur mère. J'achetais rarement de la viande ; nous ne mangions que du poisson parce que c'était plus économique. Mon père nous donnait des produits de son potager : pommes de terre, oignons, ail. Pour nous procurer les choses dont nous avons besoin, les draps, les vêtements,

les casseroles, nous achetions à tempérament. Je remboursais un petit montant par semaine.

La vie était très difficile à Alentejo. Il n'y avait ni électricité, ni eau courante. Il fallait aller au puits, ramasser du bois pour la cuisine. La lessive se faisait dans une fontaine ou une citerne.

Deux ans après la naissance de ma fille, nous avons décidé de partir à la recherche d'un meilleur emploi pour mon mari. Nous sommes allés vivre à Almada, en banlieue de Lisbonne, et nous y sommes restés onze ans, jusqu'au moment d'émigrer.

Mon mari est devenu chauffeur d'autobus : il avait passé son permis dans l'armée. J'ai recommencé à travailler. J'ai fait de la couture à domicile, d'abord pour des particuliers puis pour des magasins de vêtements de Lisbonne. J'avais trois machines à coudre à la maison. Je travaillais à la pièce. Une de mes sœurs travaillait pour moi, en échange je la logeais, je la nourrissais et je l'habillais.

Mon fils est né à Almada. Il avait quatre mois, lorsque je me suis fait avorter : on ne pouvait pas se permettre d'avoir d'autres enfants, mon mari était d'accord. À Almada, nous logions dans un appartement situé au-dessus du garage principal de la compagnie pour laquelle mon mari travaillait. On n'avait que trois pièces : une cuisine, un salon-salle à manger et une chambre. Ma sœur et ma fille dormaient sur un sofa-lit au salon et mon fils sur un lit pliant dans la salle à manger. J'avais installé mes machines à coudre sur la véranda.

On mettait nos deux salaires en commun et on prenait les décisions ensemble, mais c'est moi qui m'occupais de la maison, qui payais les comptes. En plus, je faisais tout le travail [231] ménager. Mon mari ne m'aidait pas du tout, il n'avait pas d'aptitudes pour ça. J'ignore si vous le savez, mais les hommes d'Alentejo ne font jamais ces choses-là. Je devais me lever très tôt pour faire le ménage et préparer les repas pour la journée. Après seulement, je m'asseyais à ma machine. Souvent, je passais la nuit à coudre des boutons et à plier les vêtements.

En revanche, mon mari aimait s'occuper des enfants. Il les amenait au club sportif, il allait avec eux chez le médecin. Et puis, il ne sortait jamais sans moi.

Puis nous avons eu l'idée de quitter le Portugal. Ma fille était déjà au secondaire. Même si on travaillait tous les deux, il était à l'époque bien difficile d'avoir deux enfants étudiants en même temps, au Portugal. Mon mari voulait que nos enfants aient plus que ce que nous avons eu nous-mêmes, alors nous avons d'abord pensé à émigrer en Allemagne parce que j'y avais des cousins. Mais les démarches traînaient et entre-temps nous avons été invités au Canada par un cousin de mon mari. Mon mari est venu seul à Montréal en mai 1972. Nous l'avons rejoint sept mois plus

tard, sans attendre notre visa d'immigrants parce qu'il souffrait d'être séparé des enfants. J'ai vendu tout ce que j'avais pour me procurer les passeports pour les enfants et moi.

Les choses ont changé un peu depuis que nous habitons ici. Disons que, avant, j'étais le patron. Maintenant, mon mari s'occupe de ses dépenses et moi des miennes. S'il me reste de l'argent, je fais ce que je veux avec et mon mari aussi. Mes enfants ont leur propre compte en banque, comme moi d'ailleurs.

Tous les mois, j'envoie entre vingt et trente dollars de ma poche à mes parents. Mon mari envoie aussi à son père, qui est retraité.

Je m'occupe encore de presque toutes les tâches ménagères. Ma fille ne peut pas m'aider beaucoup parce qu'elle étudie et travaille en même temps. Mon mari en fait un petit peu plus depuis que nous habitons à Montréal. J'ai habitué mon fils à faire sa part mais mon mari ne comprend pas que je l'oblige à faire son lit alors qu'il y a deux femmes à la maison.

Mon travail à la manufacture commence à huit heures le matin. Je dois me lever tous les matins à six heures moins le quart pour préparer mon petit déjeuner et celui de mon mari, faire mon lit, préparer les lunchs et nourrir le chien. Je pars de la maison vers sept heures et quart. À mon retour le soir, [232] je dois préparer le souper, faire la vaisselle, la lessive et le repassage.

Ma fille m'aide un peu les fins de semaine pour le ménage et les courses ; mon mari et mon fils travaillent au jardin ou bricolent.

Nous prenons encore aujourd'hui toutes les décisions en commun. Les enfants doivent consulter mon mari avant de faire quelque chose : c'est lui qui décide si c'est bon ou mauvais pour eux.

## ***Rapports au sein du ménage***

[Retour à la table des matières](#)

Le resserrement de l'unité familiale et le relâchement des liens d'entraide quotidienne à l'intérieur du réseau apparaissent comme les deux facettes essentielles des changements inhérents à la migration. Ces changements retentissent, entre autres, sur l'aménagement de la *double journée* de travail des femmes<sup>175</sup>. Deux questions nous retien-

<sup>175</sup> Voir le chapitre 6 et D. Meintel, M. Labelle, G. Turcotte et M. Kempeners, « La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 14, n° 54,



dront. Dans ce nouveau contexte, peuvent-elles escompter une nouvelle division du travail domestique ou bien continuent-elles à avoir l'entière responsabilité des tâches ménagères et des enfants, soit qu'elles effectuent elles-mêmes ces tâches soit qu'elles fassent appel à leur réseau d'entraide ? Par ailleurs, le plus grand pouvoir d'achat dont elles bénéficient au Québec se répercute-t-il, comme le voudraient plusieurs études théoriques, sur leur statut au sein du ménage <sup>176</sup>?

### *Partage des tâches*

Il ressort clairement des témoignages que le tiers seulement des femmes ont pu compter sur leur conjoint pour les aider. Et le plus souvent, c'est d'une aide ponctuelle et circonscrite qu'il s'agit. Dans plusieurs cas, comme celui de Sofia (voir plus haut), le choix ne se pose même pas : synchroniser ses horaires avec ceux de son mari pour pouvoir s'occuper des enfants est une question de survie pour la famille entière. Depuis qu'elle travaille comme couturière à domicile, elle trouve à se faire aider quand elle en a besoin, c'est-à-dire quand elle travaille sur sa machine.

Mathilde vit avec son mari et le frère de ce dernier : « Quand je ne suis pas là l'après-midi, mon mari et mon beau-frère préparent le souper. Ou bien je prépare les plats avant de partir et je les laisse mijoter sur le feu pour eux. Mon mari surveille la petite [233] et parfois il lui

1985, p. 33-45.

<sup>176</sup> Par exemple, la théorie des ressources développée par R.O. Blood et D.M. Wolfe, (*Husbands and Wives : The Dynamics of Married Living*, Glencoe, Illinois, Free Press, 1960) voit dans le travail salarié féminin à la fois une « ressource » pour le ménage et un « moyen dont elle dispose dans la négociation avec son partenaire ». B. Bastard et L. Cardia-Vonèche, « L'activité professionnelle des femmes, une ressource, mais pour qui ? Une réflexion sur l'accès au divorce », *Sociologie du travail*, vol. 26, n° 3, 1984, p. 308-315. De l'autre côté, la théorie marxiste classique présente le travail salarié de la femme comme un clé importante de sa libération aussi bien comme femme que comme prolétaire (N.J. Sokoloff, *Between Money and Love : the Dialectics of Women's Home and Market Work*, New York, Praeger, 1980, p. 116). En ce qui concerne les femmes immigrées, voir comme exemple de cette perspective, G. Kosack, « Migrant Women : The Move to Western Europe. A Step Towards Emancipation ? », *Race and Class*, vol. 17, n° 4, 1976, p. 370-379.

donne à manger. Mais il ne fait jamais sa toilette, même si je suis pressée. » (Haïtienne, vingt-neuf ans, mariée un enfant.) Autrement dit, son mari et son beau-frère ne participent aux tâches que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement.

Le conjoint n'attend souvent qu'une occasion pour faire relâche. L'occasion rêvée, c'est lorsque la femme prend un travail (de couture) à domicile et s'organise pour *tout* faire désormais. Même chose lorsque les enfants ont grandi et sont capables de prendre la relève, surtout si ce sont des filles. La présence d'une autre femme adulte dans la maison (la mère, notamment) est aussi une bonne occasion pour le mari de prendre ses distances avec la vaisselle et les enfants. On se rappelle ce que disaient Magdalena et Rosa.

Filles et garçons ne sont pas mis à contribution de la même façon. On a là un exemple très parlant de transmission des modèles : « Quand ma fille ne va pas à l'école, elle prépare la viande et la met au four. Nous nous partageons la vaisselle, la lessive, le repassage, le ménage. Elle sait qu'elle doit apprendre à faire tout ça. » (Portugaise, trente-cinq ans, mariée, deux enfants.) « Dans la maison, c'est moi qui fais tout. Les garçons ne font rien. Si j'avais une fille, elle m'aiderait. » (Margot, Haïtienne, cinquante ans, séparée, deux enfants.)

Ainsi, pratiquement, les femmes ne peuvent compter que sur leurs filles pour les aider ; elles n'attendent rien ou presque de leurs fils. C'est bien peu pour alléger leur fardeau et encore moins quand il faut prendre la relève d'un conjoint démissionnaire. Le pire des cas est celui où le mari se fait plus exigeant qu'un enfant : « Mon mari m'aidait beaucoup au début de notre mariage. Il faisait la moitié du travail. Mais maintenant il ne fait pas grand chose. Il passe parfois l'aspirateur et fait le lit à l'occasion. Il ne fait rien dans la cuisine. Souvent même je dois lui faire un repas spécial ! Il est comme un enfant gâté ! » (Grecque, trente-huit ans, mariée, quatre enfants.)

Somme toute, on n'est pas loin du modèle qui prévalait dans le pays d'origine<sup>177</sup>. Seule une femme mariée sur trois rapporte qu'elle re-

<sup>177</sup> Et en cela, les femmes non-immigrées en Amérique du Nord n'ont rien à leur envier si l'on en juge par les études citées dans L. Vandelac, « Le *New Deal* des rapports hommes-femmes : *big deal* ! Les illusions du partage des tâches », L. Vandelac, D. Bélisle, A. Gauthier et Y. Pinard (dir.), *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*, Montréal, Saint-Martin, 1985, p. 313-366.

çoit de son conjoint une aide soutenue. Et encore cette collaboration se limite-t-elle le plus souvent au strict minimum ; il suffit que les circonstances changent pour qu'elle disparaisse. Elle semble donc plutôt le fait d'une adaptation de circonstance au nouveau mode de vie que le signe d'apparition de nouveaux modèles réglant la répartition sexuelle des tâches dans le couple. Comme le dit cette Grecque : « Il ne peut vraiment pas ; sa maman ne lui [234] a pas appris ce qu'il fallait faire. » (Vingt-cinq ans, mariée, un enfant.) Conscientes du rôle qu'elles peuvent avoir, quelques-unes essaient d'inculquer de nouveaux modèles à leurs enfants. (Voir Eulalia et Rosa.)

J'ai toujours eu deux emplois en même temps. Mais à présent j'ai cessé. Avant je travaillais toujours le soir : il y a des nuits où je dormais seulement deux ou trois heures. Quand j'ai arrêté de faire de la couture à la pièce, j'ai travaillé dans l'entretien ménager. Je rentrais à la maison après la journée à la manufacture, je préparais le repas des enfants puis à cinq heures moins dix je repartais pour être à l'autre travail à cinq heures. Et je finissais à deux heures du matin.

Maintenant, je me sens un peu fatiguée. J'ai dit à mon mari que comme on n'avait plus de dettes — Dieu merci, après tant d'efforts — je ne voulais plus faire une double journée. Alors depuis huit mois je vis comme une reine.

Le travail ménager, on le fait la fin de semaine. Mon mari en fait une partie, ainsi que ma belle-fille, la femme de mon fils aîné qui demeure avec nous. Avant qu'elle vienne, il fallait distribuer les tâches entre mon fils aîné, mon mari et moi. Le plus dur, c'était quand on venait d'arriver. J'avais déjà le double travail de couture, et personne ne savait rien faire à la maison. Je devais faire tout toute seule. C'a été l'époque la plus dure. Mon mari avait lui aussi deux emplois.

Si j'étais restée en Colombie, je vous le dis sincèrement, je n'aurais plus de mari aujourd'hui. En Colombie comme partout en Amérique latine, l'homme veut être le roi à la maison, il ne veut rien savoir de tout ce qui est lessive, repassage, couture, cuisine... Tandis qu'ici tout le monde doit collaborer. Mes enfants ont été élevés comme ça : ils sont tous capables de faire la cuisine, de repasser le linge, tout. J'ai toujours été très dure avec eux, c'est pour ça qu'aujourd'hui ils me respectent. (Eulalia, Colombienne, quarante ans, arrivée au Québec en 1971.)

### *Rapports de pouvoir*

La capacité des femmes immigrées d'avoir un salaire régulier n'a pas entraîné de redéfinition marquée des rôles au sein des ménages. Bien que l'homme ne soit jamais le seul à subvenir aux besoins du ménage, son autorité est rarement remise en question.

[235]

Nous posons comme hypothèse que cette persistance du modèle traditionnel tient en grande partie à l'occultation de la contribution financière des femmes. Dans leur pays, elles géraient le budget familial, ce qui leur conférait un relatif pouvoir informel. Ce n'est en général plus le cas au Québec : le partage des responsabilités financières ne joue pas en faveur des femmes dans le processus de prise de décision. (Voir Rosa.)

Aux femmes sont réservées les dépenses relatives au soin des enfants et à l'entretien de la maisonnée (habillement et nourriture en particulier). Il n'est presque jamais fait allusion, dans les récits, à un usage personnel du salaire : autrement dit, leurs responsabilités financières se confondent avec leurs responsabilités familiales, cependant que leurs besoins à elles se confondent avec ceux des enfants, provoquant ainsi, selon Whitehead, un renforcement de l'« altruisme maternel »<sup>178</sup> : la femme se privera pour mieux pourvoir aux besoins de ses enfants.

Les hommes ont quant à eux la responsabilité du logement et des achats importants, ce qui ne les empêche pas de consacrer une partie de leurs revenus à leurs dépenses personnelles :

Mon salaire va tout entier aux dépenses courantes de la maison. Mon mari, lui, peut se prendre un montant sur son chèque pour ses dépenses de la semaine. S'il y a une note à payer, il va la payer. Il dépose le reste dans son compte d'épargne. (Portugaise, vingt-neuf ans, mariée, trois enfants.)

<sup>178</sup> A. Whitehead, « I'm Hungry, Mum' : the Politics of Domestic Budgeting », K. Young, C. Wolkowitz et R. McCullagh, *Of Marriage and the Market : Women's Subordination in International Perspective*, Londres, 1981, CSE Books, p. 88-111. À l'exception de cette auteure-là, les études sur le budget familial sont très peu nombreuses et ne traitent que des aspects financiers (par exemple, le niveau de revenu des couples par rapport aux modèles d'utilisation du revenu) ; voir, par exemple, D. Piachaud, « Patterns of Income and Expenditure within Families », *Journal of Social Policy*, vol. 11, n° 4, 1982, p. 469-482.

En Colombie, je ne travaillais pas à l'extérieur. Seul mon mari travaillait. C'est lui qui s'occupait des dépenses de la maison : le loyer, l'électricité, la nourriture. Il payait tout. Il me donnait également un mandat pour que je puisse acheter ce dont j'avais besoin au magasin de l'usine où il travaillait. J'ai commencé à travailler dès mon arrivée. Au début, je donnais tout ce que je gagnais à mon mari. C'est lui qui se procurait tout ce dont on avait besoin parce que je n'avais jamais eu d'argent avant ça. Il distribuait l'argent et il m'en laissait un peu pour mes dépenses.

Maintenant, les filles sont plus grandes et elles ont besoin de toutes sortes de petites choses. Je me suis dit que c'était mieux que mon argent serve à acheter la nourriture, les choses de la maison, et ce qu'il faut pour les filles. Mon mari pense que c'est mieux ainsi, il me dit que je connais mieux que lui [236] ce qu'il faut acheter pour la maison, la nourriture, etc. Lui paye le loyer, les comptes. (Magdalena, Colombienne.)

C'est mon mari qui s'occupe des dépenses de logement : l'hypothèque, l'électricité, les dépenses courantes. Moi, je suis responsable des dépenses d'alimentation. De plus, si les enfants ont besoin de quelque chose, c'est moi qui le leur achète. (Haïtienne, quarante-deux ans, arrivée au Québec en 1970, mariée, quatre enfants.)

Le mari étant responsable de ce qui, dans le budget, relève des décisions importantes (le logement par exemple), l'influence de la femme sur la question s'en trouve réduite d'autant. Plusieurs femmes avouent qu'elles n'aiment pas leur logement, choisi par le mari. En outre, leur revenu étant souvent épuisé par les dépenses *élastiques* qu'elles couvrent, bon nombre d'entre elles doivent demander au mari l'argent nécessaire à leurs achats personnels. Parce que les frais assurés par les femmes sont dissociés des dépenses dites importantes, les rapports de pouvoir demeurent inchangés. Tout ce que la majorité des femmes ont l'impression d'avoir acquis, c'est le pouvoir de dépendre d'elles-mêmes pour les achats quotidiens.

Dans l'ensemble, les femmes interviewées ont commencé par déclarer que les décisions étaient prises en commun. Au fil du récit, on comprend qu'elles ne sont que consultées : l'opinion du conjoint prévaut en dernier ressort. « Nous décidons tout ensemble. Parfois nous ne sommes pas d'accord ; alors on en parle. Mais l'homme a le dernier mot. Qu'est-ce qu'on peut faire ? » (Grecque, quarante-trois ans, mariée, deux enfants, couturière à domicile.) « Nous sommes toujours d'accord parce que nous avons le même caractère. Si je pense que je dois donner mon opinion, je la donne. S'il trouve bien de prendre telle

décision, je suis d'accord. C'est lui qui commande, n'est-ce pas ? » (Portugaise, quarante ans, mariée, deux enfants, couturière à domicile.) « Il prend une décision plus facilement, car c'est un homme. Et parfois, oui, il me donne des ordres. » (Haïtienne, quarante-quatre ans, mariée.)

Mises à part quelques Colombiennes, il en est peu qui aient vu leur statut véritablement changer au sein de leur ménage. Les femmes qui font cette expérience sont celles dont le conjoint avait [237] depuis longtemps perdu son rôle de pourvoyeur : « Mon mari ne travaille plus depuis douze ans à cause d'un accident de travail. Avant cet accident nous prenions les décisions ensemble, mais depuis je dirige presque tout puisque c'est moi qui assure les dépenses. » (Grecque, quarante-sept ans, trois enfants.)

Par ailleurs, qu'il soit conjoint, père ou frère, l'homme continue au Québec à exercer un certain contrôle sur les faits et gestes des femmes, plus particulièrement sur leurs sorties, leurs fréquentations et leur comportement public : « Si je désire sortir par exemple, je ne peux pas le faire seule, je dois être accompagnée de ma sœur. Il y a aussi des choses qu'il ne me permet pas : les bals, la troupe folklorique. Il n'aime pas que je chante dans les fêtes chez nos amis. » (Portugaise, trente et un ans, mariée, un enfant.) « Mes frères aînés ne me permettaient pas d'avoir des amies. Ils me grondaient si je voulais aller au cinéma, si je portais une mini-jupe ou si je me maquillais. » (Grecque, vingt-sept ans, mariée, deux enfants.)

Dans quelques cas, le mari ou le conjoint utilise la violence physique pour renforcer son pouvoir sur sa femme :

Mon mari est le chef. C'est lui qui se charge de tout. Nous mettons tous nos revenus en commun et il me donne quinze à vingt dollars toutes les deux semaines. À notre arrivée au Québec, je ne pouvais rien acheter seule. Encore aujourd'hui, si j'ai besoin de vêtements ou de chaussures, il vient avec moi. Si j'avais besoin de plus, je devais le supplier comme une mendicante. Au début il me frappait tant il était jaloux. Je ne pouvais parler à personne. Il ne me permettait pas de voir ma famille. Quand j'ai commencé à travailler, il est devenu jaloux d'un de mes compagnons de travail, et m'a frappée à nouveau. Alors j'ai appelé la police. Ils lui ont dit que s'il y avait une seconde plainte, ils devraient faire en sorte que je le quitte. Après ça, il a relâché son contrôle, et m'a donné plus d'argent. Aujourd'hui les choses vont mieux, mais je n'ai toujours pas le contrôle de mon argent.

Je pourrais partir et emmener les enfants. Mais je perdrais tout ce qui est dans cette maison et que j'ai moi-même gagné. (Portugaise, trente-quatre ans, a connu son mari par correspondance.)

Quelques Haïtiennes accusent un accroissement de la violence conjugale depuis qu'elles sont au Québec, escalade qu'elles attribuent aux changements provoqués par l'immigration.

[238]

En Haïti, nous avons de petites disputes, mais pas autant qu'ici. Je ne sais pas pourquoi, mais il a changé. Il m'a frappée assez souvent. J'ai réagi avec des mots déplacés, car je ne pouvais le faire avec la force, et ça a continué de plus belle. J'étais découragée de la vie qu'on menait. C'était une vie de bêtes. Parfois il avait envie de faire l'amour et moi pas. Alors si je refusais, il se fâchait et exerçait son « droit de garçon ». Il me faisait l'amour contre mon gré. Il a continué à me frapper jusqu'à ce qu'on se sépare. J'avais passé douze ans avec lui. (Haïtienne, quarante-deux ans, remariée.)

La relation avec mon mari s'est améliorée. Chez nous, en Colombie, il me battait mais, ici, il n'a jamais essayé de le faire. Je pense qu'il sait que maintenant je ne le tolérerais pas et que je m'en irais. Je suis plus sûre de moi. (Quarante ans, mariée, trois enfants.)

En somme — et cette conclusion est valable pour les femmes en général —, l'accès au travail salarié n'amène pas automatiquement le réaménagement des pouvoirs et des statuts, bien qu'il en soit une condition nécessaire. La conception traditionnelle de l'homme et de la femme, autrement dit l'idéologie du genre, imprègne encore fortement la division du travail au sein du ménage et les devoirs et privilèges qu'elle entraîne.

## MARGOT

Margot est née dans le nord d'Haïti. À sept ans, elle est placée chez une tante à Gonaïves, ses parents ayant quatre enfants à élever et étant pauvres. Elle a eu deux fils en Haïti. Son conjoint émigre au Québec en 1972. Elle le rejoint en 1976, l'épouse et finit par se séparer de lui en 1980. Depuis son arrivée elle fait de l'ouvrage général dans une manufacture de draps et couvre-lits. Elle a connu le chômage deux fois depuis son arrivée. Elle est âgée de cinquante et un ans.

Les derniers temps, à Gonaïves, j'avais ma propre maison et mes deux enfants mais aussi la responsabilité de mon frère et de ma sœur puisque mes parents étaient morts. Tous habitaient chez moi, avec aussi deux enfants de ma sœur. Et j'avais [239] trois autres enfants (une bonne et deux domestiques, des *ti-mounes*) qui restaient avec moi. Quand j'ai laissé le pays je les ai remis à leur mère. J'aidais aussi ma sœur qui vivait dans la maison de mes parents à Limbe avec ses sept enfants, parce que son mari était mort.

Tous ces gens étaient sous ma responsabilité et le sont encore. Je suis obligée de leur donner un coup de main. Ma sœur qui a sept enfants travaille la terre mais ça ne suffit pas. Mon autre sœur ne trouve pas de travail.

En Haïti, avec mon mari, on se mettait ensemble pour tout organiser. Lui payait la maison, l'école des enfants, des meubles quelquefois. Je payais la nourriture, les vêtements. C'était la même chose quand il y avait une décision à prendre. Nous n'avions jamais de disputes. C'est ici qu'il a tellement changé.

Je travaillais dans un magasin d'huile et de savon en gros. J'avais une bonne qui s'occupait du marché, de la lessive, de la nourriture, du repassage, de l'entretien. Et j'avais deux petites domestiques qui amenaient les enfants à l'école, allaient les chercher à midi et les ramenaient l'après-midi.

Quand j'ai été enceinte du premier, j'ai laissé mon travail. J'avais honte parce que je n'étais pas mariée. Je me suis cachée. Et quatre mois après l'accouchement, j'ai repris. Ma mère est venue habiter avec moi pour s'occuper du bébé. Mon père lui, est resté à Limbe.

Je gagnais quinze dollars par mois. Avec cela j'achetais ce qu'il me fallait. Je ne mettais pas d'argent de côté, j'achetais des bœufs, des animaux



que je faisais garder à la campagne. Si j'avais des ennuis d'argent, je vendais une de mes bêtes.

L'éducation des enfants, c'est leur père qui s'en occupait et lui qui choisissait l'école. Du moment que je connaissais l'endroit où il les mettait, j'étais d'accord. Si les enfants avaient besoin d'une permission, ils nous la demandaient, à l'un ou à l'autre. Si c'était à moi, je les envoyais voir leur père. Si c'était à leur père, il me les envoyait. En fin de compte nous décidions à deux. Quand ils étaient punis, c'était le père. Il les mettait à genoux pendant plusieurs heures et il les fouettait, comme tous les enfants.

Pour les amis à fréquenter, c'est mon mari qui décidait. S'il n'avait pas voulu que je sois amie avec telle personne, je ne l'aurais pas été. C'est lui le garçon, c'est lui qui sait ce qui est bon et qui n'est pas bon. Aussitôt qu'il me dit non c'est non. Je n'ai pas besoin de savoir pourquoi. Après tout, ce n'est pas l'ami ou l'amie qui s'occupe de ma nourriture, de mes vêtements, [240] de tout ça... S'il m'écoute comme moi je l'écoute quand il me dit quelque chose, c'est bien. Mais s'il n'est pas d'accord, c'est son affaire. Il est un garçon.

Ma seule sortie, c'était l'église avec les enfants. Lui il n'aimait pas l'église, même s'il était catholique, ni le vaudou. Et puis j'étais membre d'un groupe de légionnaires. Nous faisons des pique-niques, nous allions prier chez les gens, visiter les malades à l'hôpital le dimanche, des choses comme ça. Si quelqu'un avait un ennui d'argent, on se mettait ensemble pour l'aider. Mais depuis que je suis ici, je ne sors plus, je passe mon temps à travailler.

Mon mari est venu ici quatre ans avant moi. Puis il m'a fait venir avec les deux enfants. À mon arrivée, j'ai trouvé la maison toute prête. J'ai cherché du travail pendant huit mois. Enfin j'en ai trouvé, grâce à un ami. J'y suis toujours. Maintenant mon mari est Canadien, mes enfants aussi, pas moi.

Comme dit le proverbe : « Petit pays, petites manières. Grand pays, grandes manières ». Il prenait les allocations familiales que je recevais pour les enfants. Et quand je lui prêtais de l'argent, il ne me le remettait jamais. Un jour il m'a frappée. Alors je lui ai dit : « C'est la dernière fois que tu me frappes ». Il a tellement changé ici ! Il ne faisait plus rien pour m'aider. Dès son réveil, il prenait sa voiture et il sortait. Il rentrait, il mangeait, il se baignait, il sortait à nouveau. Pourtant, il allait rendre service à tout le monde. Mais moi, si je lui demandais de m'emmener, il disait qu'il arriverait à telle heure et il ne rentrait pas.

Nous nous sommes séparés parce qu'il vagabonde. Il avait des femmes à droite et à gauche. Il leur téléphonait de chez moi. Il s'installait au salon pour dormir et là, il parlait avec elles. J'entendais tout ce qu'il racontait. Au lieu de me battre avec lui, je suis retournée en Haïti. À mon retour, j'ai

loué une autre maison, les enfants sont revenus me trouver (je les avais laissés chez une amie à Montréal).

Je suis séparée depuis un an maintenant. On n'est pas divorcés, ni séparés officiellement, seulement il a loué un logement ailleurs, il ne vient pas chez moi, je ne vais pas chez lui. Si je le vois quelque part, je lui serre la main comme aux autres qui sont là, mais nous ne nous parlons pas.

Je vis avec mes deux fils. Il y en a un qui travaille et m'aide à payer le loyer. Moi je paie le marché, les factures, etc. Mais nous nous débrouillons pour vivre. Je prie Dieu qu'il leur donne [241] la santé, pour qu'ils puissent toujours m'aider. Nous avons un logement de quatre pièces et demie, nous payons deux cent dix dollars par mois.

Dans la maison c'est moi qui fais tout. Si les enfants veulent m'accompagner pour faire le marché, ils viennent. S'ils ne veulent pas, je fais livrer et je rentre. Si je suis malade, alors ils font un peu à manger, ou ils font venir quelque chose ou ils vont au restaurant. Si j'avais une fille, elle m'aiderait. Les garçons ont autre chose en tête, ils préfèrent flâner. Bien sûr, comme ils voyaient leur père ne rien faire...

J'ai du mal à économiser. Je dois envoyer de l'argent à mes sœurs, mais je ne peux pas chaque mois. J'envoie ce que j'ai : quinze, vingt, cinquante dollars, tous les trois ou quatre mois. Et je les appelle de temps en temps. Je ne parle pas beaucoup, je dis juste : « Allô, je voulais avoir de vos nouvelles. OK. Bye Bye. » Ici on fait de l'argent mais on n'arrive pas avec cet argent. En Haïti, on gagne moins, mais on voit ce qu'on fait avec.

J'ai très peu d'amis. J'ai seulement mon parrain (témoin de mes noces). Je n'aime pas sortir... S'il y a une petite fête, un petit bal, j'y vais, seulement chez mes vrais amis. Je ne suis jamais allée au cinéma jusqu'à maintenant. Je n'ai même pas le temps d'aller à l'église. Quand j'étais avec mon mari j'allais souvent à New York. Mais maintenant je n'ai plus le goût... Parfois je vais à l'Oratoire avec une commère (marraine d'un de ses enfants), on prie et on redescend. C'est tout.

[242]

[243]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.***Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.***CONCLUSION**[Retour à la table des matières](#)

« Entre deux mondes ». Sans doute ce titre de Milly Charon<sup>179</sup> décrit-il le mieux la réalité objective de l'expérience de l'immigrée. Le véritable sens du phénomène migratoire ne peut en effet apparaître clairement que si l'on tient compte de la double appartenance de l'immigrée : à la société du pays d'origine et à celle du pays d'accueil. En particulier, il n'est guère possible d'envisager le mode d'insertion des femmes immigrées dans le contexte québécois sans prendre en compte leur enracinement social dans leur pays d'origine, la qualification et l'expérience de travail acquises, la façon dont s'est élaboré leur système de référence par rapport au travail et à la famille, et ce depuis l'enfance.

Les études sur les migrations internationales ont en général peu tenu compte de l'effet de recoupement, sur la situation de travail des immigrées, d'ensembles économiques différents. L'analyse du travail de ces femmes immigrées s'en est ressentie. On a par exemple souvent eu tendance à sous-estimer leur contribution à l'économie de leur pays, ce qui a eu pour effet d'en donner une image simplificatrice. C'est ainsi que, aussi bien pour le commun des gens que dans la littérature sociologique, les femmes immigrées sont considérées non pas comme des travailleuses mais comme des femmes d'immigrés :

---

<sup>179</sup> M. Charon (dir.), *Between Two Worlds. The Canadian Immigrant Experience*, Ontario, Quadrant Editions, 1983, 326 p.

« Doublement passives parce que femmes et parce qu'immigrées, elles ne sont supposées pouvoir être en situation de travail qu'à partir d'une position d'innovation, de rupture par rapport aux normes attribuées à leur environnement social <sup>180</sup> ».

Or, la diversité des situations observées en cours d'enquête confirme les conclusions des dernières recherches sur la question : cette représentation de la femme immigrée est incontestablement stéréotypée ; [244] la réalité (une fois de plus) est beaucoup plus nuancée et plus complexe.

De tous les récits se dégage un fait capital : l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'économie de leur pays d'origine.

Importantes dans l'économie rurale, elles le sont à plus d'un titre. D'abord parce qu'elles participent étroitement à la subsistance du ménage en effectuant un travail non rétribué sur l'exploitation agricole ou dans le petit commerce familial, et en assurant des rentrées d'argent grâce à la pratique d'un artisanat domestique ou d'une activité salariée. Ensuite, parce qu'elles produisent des biens d'usage qui sinon devraient être achetés dans les circuits commerciaux formels. Enfin, parce que, dans la mesure où elles se chargent de vendre les produits de la récolte et de l'élevage, et où elles sont engagées dans des activités de production de biens destinés à la vente, c'est souvent par elles que se réalise l'intégration, si faible soit-elle, de l'unité de subsistance à l'économie de marché.

Importantes aussi dans l'économie urbaine des pays sous-développés, il n'y a aucun doute. Là encore l'inactivité qu'on leur prête ne correspond pas à la réalité, du moins dans les classes populaires. Les femmes rapportent de l'argent, les célibataires surtout, en se plaçant comme domestiques ou en occupant un emploi salarié dans l'industrie ou le commerce. Quant à celles qui ont charge d'enfants, elles sont rapides à saisir les occasions que leur offre le secteur informel des villes d'améliorer leur niveau de vie : petit commerce ou activité à domicile grâce auxquels elles peuvent concilier leurs obligations familiales et leurs responsabilités financières.

Importantes enfin dans l'espace domestique, cela n'est plus à démontrer. Dans le monde rural, dans les couches populaires des villes

<sup>180</sup> . P. Paperman et L. Pierrot, *Le travail ambigu. Effets de contexte et variations du sens des activités des femmes immigrées*, s.l., CERFISE, s.d.

de la périphérie, le travail domestique est indispensable au soutien de l'économie de l'unité familiale et par voie de conséquence, à l'économie générale du pays.

Ainsi, l'immigration comme telle n'aura pas d'incidence particulière sur leur disponibilité au travail et les changements repérables dans leur expérience professionnelle seront essentiellement d'ordre qualitatif.

Venues au Québec en raison de contraintes liées à la place dévolue à leur pays d'origine de par la division internationale du travail — ce qui se reflète au niveau individuel par leur projet explicite d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille — elles [245] vont s'insérer dans un marché du travail à forte segmentation sexuelle et ethnique, dans des secteurs d'activité circonscrits et à des postes qui occupent le niveau hiérarchique le plus bas et qui sont extrêmement peu diversifiés. Les concentrations d'emploi sont à Montréal le fait d'enclaves multi-ethniques, relativement stratifiées selon l'ancienneté des flux migratoires.

Les différences repérables dans l'expérience de travail vécue ici et là-bas sont d'ordre qualitatif. Pour la plupart des femmes, avoir un travail salarié régulier constitue un changement important et parfois même une promotion, en termes de revenus. En revanche, elles sont aux prises avec le nouveau mode de vie et de travail qu'implique le rapport salarial tayloriste et fordiste propre aux sociétés les plus industrialisées : fragmentation des tâches, travail à la pièce pour certaines, mécanisation plus avancée, horaires stricts, contrôles systématiques destinés à accélérer le rendement. La nature du travail, son rythme, l'ambiance qui y règne sont donc profondément modifiées. S'y ajoutent les tensions interethniques propres aux enclaves observées et, du fait de l'ignorance de la langue, la difficulté de s'exprimer, de discuter, de se défendre.

Soulignons enfin la difficile conciliation du travail salarié et du travail domestique. Le travail salarié, au Québec, s'effectue dans des conditions où les structures conjugales, les rapports de parenté et les modes de sociabilité du pays d'origine ne sont plus les mêmes. Les mécanismes traditionnels de partage et de délégation des responsabilités familiales sont relativement mis en échec. Malgré l'internationalisation des réseaux de parenté et la diversité de ses formes (garde des

enfants restés au pays, visites temporaires des parents, etc.), la migration entraîne inévitablement la nucléarisation des ménages, et quant aux femmes, la privatisation de leurs tâches. Dans ce contexte, les rapports avec le conjoint demandent nécessairement à être renégociés. Or cette renégociation est loin d'être facile et, de plus, l'autonomie salariale de la femme ne lui donne pas nécessairement une part plus importante dans les prises de décision du ménage.

\*  
\* \*

Et maintenant qu'elles sont au Québec, désirent-elles y rester ou retourner dans leur pays ? L'observation des communautés ethniques [246] implantées au Québec montre que la plupart des femmes veulent s'y fixer, qu'elles font partie de la société québécoise. Elles le disent dans leurs témoignages, la question du retour ne se pose pas pour elles — ce qui n'exclut pas, bien sûr, une profonde nostalgie du pays natal, susceptible à un moment donné d'amener un revirement de situation.

Quelques-unes cependant ont le projet de rentrer chez elles :

J'ignore quand, mais je retournerai chez moi. La principale raison est que ma famille me manque beaucoup. Mon mari veut rester, mais moi je retournerai. (Colombienne, arrivée en 1978 à l'âge de trente-sept ans, mariée.)

Ce souhait, dans certains cas, est plus ou moins tempéré par la crainte de ne pas retrouver le même niveau de vie.

C'est mieux ici parce que je gagne de l'argent et nous arrivons à épargner un peu. Mais si mon mari était le seul à travailler, je préférerais mon pays. Je m'ennuie beaucoup de ma famille. Je vis ici, mais je n'aime pas ça. Au Portugal, je vivais plus dans la joie, voilà, il y avait la famille. Je n'aimerais pas rester ici définitivement, mais qui a des enfants doit penser à leur avenir. De plus, nous avons une maison à Montréal qui n'est pas payée. Mon mari aimerait retourner, moi pas, pour l'instant. Cela dépendra de la façon dont les choses se passeront. (Portugaise, trente et un ans, arrivée en 1973.)

Celles qui projettent de s'installer définitivement au Québec, et elles sont nombreuses, invoquent de multiples raisons : plus grandes chances de gagner sa vie et de faire éduquer les enfants, intégration des enfants au milieu, souplesse et ouverture du mode de vie, etc. Les motivations économiques figurent au premier rang mais s'entourent de considérations fort mitigées sur la vie qu'on mène au Québec.

J'aimerais retourner en Grèce, mais mon mari ne veut pas. Il n'aime pas son pays parce que c'est petit et qu'il ne veut pas travailler sur la terre. Il dit qu'ici il a son salaire et qu'il est tranquille. Et pourtant ici on a peu de temps pour soi. C'est ça le pire. Travailler, retourner à la maison, prendre une douche, faire le repas, s'occuper des enfants, l'un veut une chose, l'autre [247] en veut une autre, le temps passe et c'est déjà l'heure d'aller dormir. Peu de sommeil et peu de temps pour soi-même, voilà comment on vit. (Grecque, arrivée en 1973.)

D'autres, au contraire, apprécient leur nouvelle vie.

Mon mari est habitué à la vie ici et il n'a pas envie de retourner vivre là-bas. Moi aussi je me suis habituée ici. Je dis que je voudrais retourner en Colombie mais c'est parce que j'ai la nostalgie de mon pays, de son climat. Sinon, nous vivons mieux ici qu'en Colombie, surtout les possibilités économiques sont meilleures. De plus, là-bas, les amis ont beaucoup d'influence et on n'a pas vraiment de vie privée. Ici oui. J'aime bien cela. Des fois on croit que c'est de l'indifférence mais ça me plaît de vivre dans un édifice et de savoir que les voisins ne connaissent rien de ma vie. (Colombienne, arrivée en 1976 à dix-neuf ans, mariée.)

Je suis habituée ici. Je ne vois pas comment je pourrais retourner en Haïti, non seulement pour le travail mais pour le genre de vie que je mène ici. Ma mère est morte et n'a pas laissé de maison pour moi... De toutes façons je ne vois pas comment je pourrais aller y vivre avec mon mari et mon enfant, l'envoyer à l'école. Je suis habituée ici. (Haïtienne, arrivée en 1976 à trente ans, mariée.)

L'éducation des enfants, le désir de ne pas leur faire quitter la vie québécoise à laquelle ils sont intégrés sont des raisons majeures pour rester au Québec.

Je suis venue ici — et c'a été difficile de quitter le Portugal — pour que mon fils vive mieux. Maintenant que je vieillis et qu'il a sa maison ici, je ne peux pas retourner. S'il retournait, je n'hésiterais pas, mais il ne veut pas. C'est la raison pour laquelle je reste ici. (Portugaise, arrivée en 1967 à trente-cinq ans, mariée.)

Les enfants sont habitués ici. Ils parlent moins le grec que l'anglais et le français. Ce serait un gros problème pour eux de retourner. Il faut donc que nous restions ici. (Grecque, trente-sept ans, arrivée en 1969.)

[248]

Enfin, pour quelques-unes, c'est l'amélioration des rapports entre les hommes et les femmes qui est le plus appréciable.

En Grèce, après leur travail ils vont au café. Ils rentrent seulement pour dormir. Il n'y a pas de communication entre les hommes et les femmes, entre les enfants et le père. Ici, ils passent plus de temps à la maison. Ils ont davantage besoin de leur famille et de leurs enfants et passent plus de temps avec eux. Mais en Grèce les cafés éloignent les hommes de leurs enfants. C'est pourquoi je préfère rester ici, nous sommes habitués maintenant. (Grecque, quarante et un ans, arrivée en 1959, citoyenne.)

Je prie Dieu de ne jamais retourner en Colombie, je ne veux même pas y aller pour les vacances. Il y a beaucoup de pauvreté, beaucoup d'insécurité, pas d'emplois, des salaires très bas. Les pauvres d'ici vivent comme des millionnaires en Colombie. Je me sens très bien. Beaucoup de gens se plaignent du froid, mais moi ça ne m'affecte pas. C'est peut-être à cause du mode de vie que je menais là-bas : le manque de liberté, l'incapacité d'acheter, le comportement des hommes. On ne peut pas comparer. (Colombienne, arrivée en 1971, à trente ans.)



[249]

**HISTOIRES D'IMMIGRÉES.**  
*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

**NOTES**

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, les notes en fin de texte, aux pages 249 à 262, ont toutes été converties en notes de bas de page afin d'en faciliter la lecture. JMT.

[262]

[263]

## HISTOIRES D'IMMIGRÉES.

*Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques,  
haïtiennes et portugaises de Montréal.*

## BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

- Alberro, A. et G. Montero, « The Immigrant Woman », G. Matheson (dir.), *Women in the Canadian Mosaic*, Toronto, Peter Martin, 1976, p. 131-148.
- Almquist McTaggart, E., *Minorities, Gender and Work*, Lexington, Lexington Books, 1979.
- Alpilhão, J.A. et V.M.P. DaRosa, *Les Portugais du Québec*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1979.
- Anglade, G., *Mon pays d'Haïti*, Port-au-Prince, L'action sociale, 1977.
- *Espace et liberté en Haïti*, Montréal, Groupe d'études et de recherche critique d'espace, Département de géographie, UQAM ; Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1982.
- *L'espace haïtien*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1974.
- Anido, N. et R. Freire, *L'émigration portugaise. Présent et avenir*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978.
- Anthias, F., « Sexual Divisions and Ethnic Adaptation : the Case of Greek-Cypriot Women », A. Phizacklea (dir.), *One Way Ticket : Migration and Female Labour*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1983.
- « Antillaises », *Nouvelles questions féministes*, n<sup>os</sup> 9-10, 1985.

- Arnopoulos, S., *Problèmes des femmes immigrantes sur le marché du travail canadien*, Ottawa, Conseil consultatif sur la situation de la femme, 1979.
- Barbier, A., « État, classes sociales et industrialisation dépendante, en Haïti, 1970-1980 », *Collectif Paroles*, n° 23, 1983, p. 3-38.
- Barthez, A., *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 1982.
- Bastide, R., *La femme de couleur en Amérique latine*, Paris, Anthropos, 1974.
- [264]
- Bawin-Legros, B., « Du type d'explication possible au choix d'une méthode réelle : le cas particulier de la mobilité sociale des femmes à travers le vécu d'une recherche », *Sociologie et Sociétés*, vol. 4, n° 1, avril 1982, p. 53-63.
- Benoist, J. (dir.), *Les sociétés antillaises*, Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1975.
- Bernardin-Haldemann, V., *Femmes haïtiennes à Montréal*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1972.
- Bernier, B., « Main-d'œuvre féminine et ethnicité dans trois usines de vêtement de Montréal », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 3, n° 2, 1979, p. 117-139.
- Bertaux, D., *Histoire d'une vie ou récits de pratiques. Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, 1977, texte ronéotypé.
- « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, 1980, p. 197-225.
- Blauner, R., « Colonized and Immigrant Minorities », A. Giddens et D. Held (dir.), *Classes, Power and Conflict*, Berkeley, University of California Press, 1982, p. 501-519.
- Bonacich, E., « A Theory of Ethnic Antagonism : the Split Labor Market Theory », *American Sociological Review*, vol. 37, 1972, p. 547-559.

- Boyd, M., « The Status of Immigrant Women in Canada », M. Stephenson (dir.), *Women in Canada*, Don Mills, General Publishing Co., 1981.
- Brettell, C. et C. Callier-Boisvert, « Portuguese Immigrants in France : Familial and Social Networks and the Structuring of Community », *Studi Emigrazione/Études Migrations*, vol. 14, n° 46, 1977, p. 149-203.
- Bruneau, T.C., V.M.P. DaRosa et A. MacLeod, *Portugal in Development : Emigration, Industrialization, the European Community*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1984.
- Castell, M., « Travailleurs immigrés et luttes de classes », *Politique aujourd'hui*, mars-avril 1975, p. 5-28.
- Castles, S., H. Booth et T. Wallace, *Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities*, Londres, Pluto Press, 1984.
- Castles, S. et G. Kosack, *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*, Londres, Oxford University Press, 1973.
- [265]
- Castro, M.G., « Women in Migration : Columbian Voices in the Big Apple », *Migration Today*, vol. 10, n° 3/4, 1982, p. 22-32.
- Catsiapis, J., *La Grèce, dixième membre des communautés européennes*, Paris, La Documentation française, 1980.
- Chabaud, D., « Problématiques de sexe dans les recherches sur le travail et la famille », *Sociologie du travail*, n° 3, 1984, p. 346-359.
- Chaney, C.M., « Columbian Outpost in New York City », *Society*, vol. 14, n° 6, 1977, p. 60-64.
- Charon, M. (dir.), *Between Two Worlds. The Canadian Immigrant Experience*, Ontario, Quadrant Editions, 1983.
- Chimbos, P. et C. Agocs, « Kin and Hometown Networks as Support Systems for the Immigration and Settlement of Greek Canadians », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 42-56.
- Choldin, H.M., « Kinship Networks in the Migration Process », *International Migration Review*, vol. 7, 1973, p. 163-175.

- Collectif de femmes d'Amérique latine et de la Caraïbe, *Mujeres. Des Latino-américaines*, Paris, Des femmes, 1977.
- Colombie : *une façade démocratique au pays de la violence*, Bruxelles, Dossier CEAL, 1981.
- Constandinides, S., *Les Grecs du Québec*, Montréal, Éditions Metoikos — Le Métèque, 1983.
- CSN, *Dossier économique, Secteur textile, vêtement, chaussure*, Montréal, 1980.
- Cutileiro, J., *Ricos e pobres no Alentejo*, Lisbonne, Livraria Sá de Costa, 1977.
- Déjean, P., *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1978.
- de Pina Cabral, J., « Female Power and the Inequality of Wealth and Motherhood in North Western Portugal », R. Hirschon (dir.), *Women and Property. Women as Property*, Londres, Croom-Helm, 1984, p. 75-91.
- Desrosiers, D., « Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises immigrées au Québec : caractéristiques socio-démographiques », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, n° 2, 1983, p. 325-343.
- *Quelques groupes de femmes québécoises : similitude et/ou divergence quant aux caractéristiques socio-démographiques (Colombie, / Grèce, / Haïti, / Portugal)*, Montréal, Centre de recherches caraïbes (Université de Montréal) et Département de sociologie (UQAM), 1985.
- [266]
- Drochon, P., *Regards sur la Colombie*, Poitiers, Collectif Tiers Monde de Poitiers, 1981.
- Dumont, R. et M.-F. Mottin, *Le mal-développement en Amérique latine*, Paris, Seuil, 1981.
- Elson, D. et R. Pearson, « The Subordination of Women and the Internationalization of Factory Production », K. Young, C. Wol-kowitz et R. McCullagh (dir.), *Of Marriage and the Market. Women's Su-*

*bordination in International Perspective*, Londres, C.S.E. Books, 1981, p. 144-166.

*Femmes haïtiennes*, Collectif des femmes haïtiennes, Montréal, Maison d'Haïti, 1980.

*Femmes immigrées à nous la parole*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1982.

Freeman, J., *Décisions 1985. Recommandations présentées par les représentantes des femmes des communautés culturelles à la Conférence sur la sécurité économique des femmes*, mai 1985, texte ronéotypé.

F.T.Q., *Un pays en commun. La solidarité*, Montréal, 1979.

Gavaki, E., « The Greek Family in Canada. Continuity and Change in the Process of Adjustment », *International Journal of Sociology of the Family*, vol. 9, 1979, p. 1-16.

— « The Greek Family in Montréal », *Études helléniques*, vol. 1, n° 2, 1983, p. 5-12.

Gerber, S.N. (dir.), *The Family in the Caribbean*, Rio Pedras, University of Puerto Rico, 1973.

Gilhodes, P., *La question agraire en Colombie*, Paris, Armand Colin, 1974.

Godoy, J.S., *La Colombie à la croisée des chemins*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1978.

Goode, W., *World Revolution and Family Patterns*, New York, Free-Press, 1963.

Granotier, B., *Les travailleurs immigrés en France*, Paris, Maspero, 1979.

Guyot J. et al, *Des femmes immigrées parlent*, Paris, L'Harmattan, 1978.

Hargous, S., *Les déracinés du quart monde*, Paris, Maspero, 1972.

Hayot, A., « Migrants et formation sociale : appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse des modes de vie », Greco 13, *Recherches sur les migrations internationales*, n° 1, 1980, p. 47-62.

[267]

- Holly, D., S. Larose et M. Labelle, « L'émigration haïtienne, un problème national », *Collectif Paroles*, n° 2, 1979, p. 18-26.
- Hurbon, L., « La fierté du peuple haïtien ou les causes de la migration actuelle », *Collectif Paroles*, n° 16, 1982.
- Jean, D. et J.F. Guilloteau, *Le travail à domicile dans le vêtement pour dames*, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Études et Recherches, Ministère de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, 1982.
- Juteau-Lee, D., « Visions partielles, visions partiales : vision (des) minoritaires en sociologie », *Sociologie et Sociétés*, vol. 13, n° 2, octobre 1981, p. 33-47.
- Kergoat, D., *Les ouvrières*, Paris, Sycomore, 1982.
- Kosack, G., « Migrant Women : The Move to Western Europe. A Step Towards Emancipation ? », *Race and Class*, n° 17, 1976, p. 370-379.
- Labelle, M., *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979.
- Labelle, M., S. Larose et V. Piché, « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 73-88.
- *L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques*, Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1983.
- « Politique d'immigration et immigration en provenance de la Caraïbe anglophone au Canada et au Québec, 1900-1979 », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 1-25.
- Labelle, M., D. Lemay et C. Painchaud, *Notes sur l'histoire et les conditions de vie des travailleurs immigrés au Québec*, Québec, C.E.Q., 1979.
- Labelle, M., D. Meintel, G. Turcotte et M. Kempeneers, « Immigrées et ouvrières : un univers de travail à recomposer », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 2, n° 2, 1984, p. 9-47.

Lamotte, A., *Conditions de travail des Néo-Québécois dans l'entretien ménager d'édifices publics*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, rapport préliminaire, 1982.

— *Les autres Québécoises. Étude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1985.

— *Profil synthèse des femmes immigrées au Québec*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1982.

[268]

Lantier, B., *Secteur informel et emploi : l'enseignement des pays sous-développés*, G.R.E.I.T.D.- IRMES, mai 1984, texte ronéotypé.

Larose, S., « De la complexité des motifs de la migration : le cashaïtien », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 14, n° 54, 1985, p. 23-32

— « Transnationalité et réseaux migratoires : entre le Québec, les États-Unis et Haïti », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 2, n° 2, 1984, p. 115-138.

Larose, S. et M. Léopold, « La crise agro-alimentaire haïtienne », *Collectif Paroles*, n° 4, 1980.

Leon de Léal, M. et Diana Deere C, « Rural Women and the Development of Capitalism in Columbian Agriculture », *Signs*, vol. 5, n° 7, 1979.

Leonetti, F. et Lévy, F., *Femmes et Immigrées*, La Documentation française, Paris, 1978.

*Le sexe du travail, structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1984.

MacDonald, J. et L. MacDonald, « Chain Migration, Ethnic Neighbourhood Formation and Social Networks », *Milbank Memorial Fund Quarterly*, vol. 42, 1964, p. 82-97.

Marks, A.F et R.A. Romer (dir.), *Family and Kinship in Middle America and the Caribbean*, Willemstad, Institute of Higher Studies ; Leiden, Royal Institute of Linguistics and Anthropology, Department of Caribbean Studies, 1978.

Meillassoux, C, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1975.



- Meintel, D., M. Labelle G. Turcotte, et M. Kempeneers, « La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 14, n° 54, 1985, p. 33-45.
- « The New Double Workday of Immigrant Women in Québec », *Women's Studies*, sous presse.
- « Migration, Wage Labor and Domestic Relationships : Immigrant Workers in Montreal », *Anthropologica*, sous presse.
- Mercier, C., *Les déracinés du capital*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977.
- Minces, J., *Les travailleurs étrangers en France*, Paris, Seuil, 1973.
- Morokvasic, M., « Birds of Passage are also Women », *International Migration Review*, vol. 18, 1984, p. 885-907.
- [269]
- Mortimer, E.M. et R.S. Bryce-Laporte (dir.), *Female Immigrants to the United States : Caribbean, Latin American and African Experiences*, Washington, Research Institute on Immigration and Ethnic Studies, Smithsonian Institution, 1981.
- Muri, W., « Démocratie et justice militaire : le cas de la Colombie », *Amérique latine*, n° 5, 1981, p. 5-14.
- Neptune Anglade, M., *L'autre moitié du développement. À propos du travail des femmes en Haïti*, Port-au-Prince/Montréal, Éditions des Alizés/ERCE, 1986.
- Ng, R., « Constituting Ethnic Phenomenon : an Account from the Perspective of Immigrant Women », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 13, n° 1, 1981, p. 97-108.
- Ng, R. et T. Das Gupta, *The Captive Labor Force of Non-English Speaking Immigrant Women*, OISE, 1980, texte ronéotypé.
- Ng., R. et J. Ramirez, *Immigrant Housewives in Canada*, Toronto, Immigrant Women's Center, 1978.
- Papajohn, J. et Spiegel, J., *Transactions in Families*, San Francisco, Jossey-Bass, 1975.

- Paperman, P. et L. Pierrot, *Le travail ambigu. Effets de contexte et variation du sens des activités des femmes immigrées*, s.l., CERFISE, s.d.
- Paquot, E. (dir.), *Terre des femmes. Panorama sur la situation des femmes dans le monde*, Paris/Montréal, La Découverte, Maspero/Boréal Express, 1982.
- Phizacklea, A. (dir.), *One Way Ticket. Migration and Female Labour*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1983.
- Piore, M., *Birds of Passage. Migrant Labor and Industrial Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
- Poirier, J., S. Clapier-Valladon et P. Raybault, *Les récits de vie. Théorie et pratique*, Paris, PUF, 1983.
- Portes, A., « Immigrant Enclaves : an Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami », *American Journal of Sociology*, vol. 86, n° 2, 1980, p. 295-319.
- « Migration and Underdevelopment », *Politics and Society*, vol. 8, n° 1, 1978, p. 1-48.
- Portes, A. et R.D. Manning, « L'enclave ethnique : réflexions théoriques et études de cas », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 14, n° 54, 1985, p. 45-61.
- Portes, A. et J. Walton, *Labor Class and the International System*, New York, Academic Press, 1981.
- [270]
- Poulantzas, N., *La crise des dictatures. Portugal, Grèce, Espagne*, Paris, Maspero, 1975.
- Presidencia Do Conselho Dos Ministros Comissão da Condição Feminina, *Some facts and Figures on the Position of Portuguese Women in the Labour Market*, Lisbonne, mai 1976.
- Proulx, N., *La répartition sectorielle des travailleurs immigrants au Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration, 1977.
- Richmond, A.H., *Comparative Studies in the Economic Adaptation of Immigrants in Canada*, Institute for Behavioural Research, Toronto, York University, 1982.

- Roberts, B. et D. Juteau-Lee, « Ethnicity and Feminity : d'après nos expériences », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 13, n° 1, 1981.
- Rojas, R., « Colombie : État et syndicats à la recherche de nouvelles armes », *Amérique latine*, n° 7, 1981, p. 54-59.
- Rose, R. et M. Grant, *Le travail à domicile dans l'industrie du vêtement au Québec*, Montréal, UQAM, 1983, texte ronéotypé.
- Rosenberg, T., « Sex Role Attitudes of Working Class Women in Bogotá, Columbia », *Sex Roles*, vol. 11, n<sup>os</sup> 1 et 2, juillet 1984, p. 79-92.
- Sassen-Koob, S., « Exporting Capital and Importing Labor : the Role of Women », E.M. Mortimer et R.S. Bryce-Laporte (dir.), *Female Immigrants to the United States : Caribbean, Latin America and African Experience*, Washington, Research Institute on Immigration and Ethnic Studies, Smithsonian Institution, 1981, p. 203-234.
- « The International Circulation of Resources and Development : the Case of Migrant Labour », *Development and Change*, n° 9, 1978, p. 509-545.
- « Notes on the Incorporation of Third World Women in Wage-Labor through Immigration and Off-Shore Production », *International Migration Review*, vol. 18, n° 4, 1984, p. 1144-1167.
- Sayad, A., « Les trois âges de l'émigration algérienne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 15, 1977, p. 59-79.
- Schwartz Seller, M., *Immigrant Women*, Philadelphie, Temple University Press, 1981.
- Secombe, W., « Domestic Labour and the Working Class Household », B. Fox (dir.), *Hidden in the Household : Women's Domestic Labour Under Capitalism*, Toronto, The Women's Press, 1980.
- Silberman, R., « Femmes immigrées, une discrimination supplémentaire », GRECO 13, *Recherches sur les migrations internationales*, vol. 4, n° 5, 1982, p. 111-130.
- [271]
- Sokoloff, N.J., *Between Money and Love : The Dialectics of Women's Home and Market Work*, New York, Praeger, 1980.

- Termotte, M., G. Matthews et H. Benyahia, *L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec*, Gouvernement du Québec, Études et documents, 1979.
- Tilly, C. et C.H. Brown, « On Uprooting, Kinship, and the Auspices of Migration », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 8, 1967, p. 139-164.
- Tsoucalas, C, *La Grèce, de l'indépendance aux colonels*, Paris, Maspero, 1970.
- Vandelac, L., D. Belisle, A. Gauthier et Y. Pinard, *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*, Montréal, Saint-Martin, 1985.
- Vergopoulos, K., *Le capitalisme difforme et la nouvelle question agraire. L'exemple de la Grèce moderne*, Paris, Maspero, 1977.
- Verhaeren, E., « Immigration et crise », GRECO 13, *Recherches sur les migrations internationales*, n° 1, 1980, p. 33-47.
- *Les migrations internationales en Europe*, Grenoble, 1983, texte ronéotypé.
- *Le rôle économique des travailleurs immigrés en France*, Grenoble, 1980, texte ronéotypé.
- Whiteford, M., « Women, Migration and Social Change : A Columbian Case Study », *International Migration Review*, vol. 12, n° 2, 1978, p. 236-247.
- Women and Migration*, numéro spécial du *Anthropological Quarterly*, vol. 49, n° 1, 1976.
- Young, K., C. Wolkowitz et R. McCullagh (dir.), *Of Marriage and the Market. Women's Subordination in International Perspective*, Londres, C.S.E. Books, 1981.

[273]

### **Micheline Labelle**

Anthropologue, professeure au Département de sociologie de l'UQAM, Micheline Labelle a publié *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*. Co-auteur de *Notes sur les conditions de vie des travailleurs immigrés au Québec*, elle a écrit de nombreux articles sur l'immigration haïtienne et internationale au Québec, domaine dans lequel elle poursuit ses recherches.

### **Geneviève Turcotte**

Sociologue, travaillant depuis dix ans comme chercheure en milieu universitaire, Geneviève Turcotte a été associée à plusieurs projets de recherche en sociologie de l'entreprise (Université de Montréal), en sociologie urbaine (I.N.R.S. Urbanisation), et en sociologie de l'immigration et des minorités ethniques (UQAM). Elle est présentement agent de recherche au sein du « Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention » (GRASP), à l'Université de Montréal.

### **Marianne Kempeneers**

Historienne et démographe, professeure substitut au Département de sociologie de l'Université de Montréal. Elle a été associée à plusieurs projets de recherche dans le domaine de l'immigration, et prépare actuellement une thèse de doctorat sur les trajectoires professionnelles des femmes au Canada.

### **Deidre Meintel**

Professeure adjointe au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Auteure de *Race, Culture and Portuguese Colonialism in Capo Verde* ainsi que de plusieurs articles, elle est actuellement engagée dans des recherches portant sur les rapports inter-générationnels dans diverses communautés immigrées à Montréal.

[274]

[275]

## Table des matières

Avant-propos [7]

Introduction [9]

### Première partie — Les pays d'origine [30]

1. Le Portugal [35]
2. La Grèce [59]
3. La Colombie [75]
4. Haïti [97]

### Deuxième partie — Émigrer [119]

5. Le procès migratoire [121]
  - Pourquoi émigrer [123]
  - Comment émigrer [131]
  - L'arrivée au Québec [137]

### Troisième partie — Vivre au Québec [143]

6. Travailler au Québec [145]
  - L'accès à l'emploi [156]
  - Les filières d'emploi [163]
  - La discontinuité dans l'emploi [174]
  - Surproductivité et ghettoïsation [206]
  - Le rapport au travail [211]

7. Famille et parenté [223]

- Le réseau de parenté à Montréal [224]
- Rapports au sein du ménage [232]

Conclusion [243]

Notes [249]

Bibliographie [263]

**Fin du texte**